This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 027 836 258

Digitized by Google

ex libris
Jean Seguin
Avranches

Digitized by Google

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

31e ANNÉE — 1re LIVRAISON

JANVIER 1922

Abbé Ch. Guéry : Benoît XV, 5. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 9. — Etienne Dupont : Mgr de Luynes, évêque de Bayeux et les Jansénistes (1742), 26. — F. Uzureau : Au Prieuré Fontévriste de Chaise-Dieu (XVe et XVIe siècles), 29 ; Renée de Bourbon, Abbesse de Fontevrault et de la Trinité de Caen, 30 ; La Persécution religieuse dans la Seine-Inférieure (1792), 32. — Bibliographie Normande, 38.

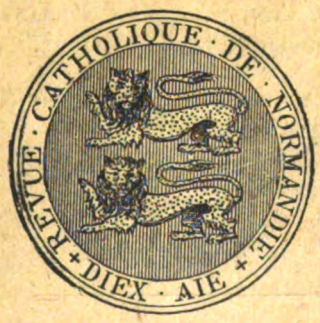

BUREAUX DE LA REVUE

6, RUE DU MEILET, ÉVREUX

1922

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Recherche de la Noblesse faite dans la Généralité de Caen, en 1598-1599, par M. Jean-Jacques de MESMES Sr de ROISSY, publié par M. l'abbé Le Mâle (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

Le Présidial d'Évreux, par M. l'abbé Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

L'Expédition de Lisbonne (1831), racontée par un témoin le vice-amiral Jehenne, publiée par M. l'abbé ANJOT.

Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux, par M. Étienne DEVILLE.

Origine du culte de saint Nicolas en Normandie, par M. l'abbé Ch. GUÉRY, aumônier du Lycée d'Évreux.

Marie d'Armagnac, duchesse d'Alençon, par M. l'abbé TABOURIER, curé d'Auguaise.

Digitized by Google

REVUE CATHOLIQUE

DE

NORMANDIE

Tome XXXI. 1. — 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
DE
NORMANDIE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

31e ANNÉE

EVREUX
IMPRIMERIE DE L'EURE
1922

Digitized by Google

Digitized by Google

BENOIT XV

Le dimanche 1er janvier Mgr l'Évêque de Bayeux disait au Vénérable Chapitre de sa cathédrale et à son clergé : « Je vous remercie, Messieurs de vos vœux pour l'année qui commence... Cette année nouvelle sera grave ; elle marquera dans l'histoire de l'Eglise de France. Un nouveau concordat, un nouveau statut légal, s'élabore, quelle sera la conclusion des négociations en cours pour arriver à une entente ? Nous ne le savons pas... »

Oui, nous ne le savons pas, car à quelques jours de distance on apprend d'abord que le ministère Briand a démissionné, ensuite que Benoît XV n'est plus ! Le Pape de la Paix a rendu sa belle âme à Dieu et la conduite officielle du gouvernement italien nous montre que la paix entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique était, sinon signée et promulguée, du moins absolument résolue.

Digitized by Google

Paix pour sa patrie, paix pour la France, paix pour l'Orient, tel fut l'idéal de ce grand Pontife qui vit tous les peuples envoyer près de lui leur ambassadeur et solliciter un concordat. Le Vatican selon l'expression de M. le Président de la République Française au corps diplomatique qui, par la bouche du nonce, lui offrait ses vœux, « le Vatican est la plus grande autorité morale sur la terre ».

Le but de la Papauté, quelqu'en soit le titulaire, est de maintenir la paix, l'union, le respect de l'autorité dans la famille, dans la société, dans l'univers par la défense du droit, sans partialité aucune. Tous les peuples sont ses enfants, son devoir absolu consiste à les conseiller, à les aimer, à les reprendre si, par malheur, ils s'écartent du chemin de la justice et de l'honneur.

A une époque terrible, angoissante, tragique, Benoît XV sut être à la hauteur de la situation. Malgré les critiques des uns, les froideurs des autres, l'éloignement de ceux-ci, l'hostilité de ceux-là il conduisit d'une main ferme la barque de Pierre sur une mer démontée, criant à tous les échos le cantique des Anges *et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*.

Comme Français nous lui devons la canonisation de Jeanne d'Arc, comme Normands son admirable discours

Digitized by Google

sur la Vénérable Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. A ces deux titres de reconnaissance son souvenir nous sera toujours cher et restera dans les fastes de notre histoire.

Il y aura bientôt un siècle dom Prosper Guéranger et dom Pothier, bénédictins de Solesmes, rêvaient, le premier de ramener la liturgie à l'unité romaine, le second de revenir au chant grégorien. Benoît XV a pleinement réalisé ce qui, en ces temps, paraissait une utopie et il a couronné son œuvre par la refonte et la publication du droit canon.

Court Pontificat par le nombre des années, sept ans, trois mois et quelques jours, mais long Pontificat pour les multiples questions primordiales, non seulement traitées, mais effectivement résolues. Aussi sommes-nous heureux de citer les paroles d'un de ses familiers, Mgr Pizzardo : « Quel caractère exceptionnel, disait-il, « quel homme sobre, mesuré, vertueux! Il travaillait « toute la journée sans répit, dormait à peine six heures. « A 8 heures il entrait dans la bibliothèque où était « son bureau particulier et y séjournait jusqu'à 9 heures. « Il lisait quotidiennement, soit dans les textes, soit « dans les traductions, les journaux du monde entier, « examinant les articles qui concernaient le Vatican et « le catholicisme pour les soumettre ensuite au cardinal « secrétaire d'État. Il parlait le français et l'espagnol,

Digitized by Google

« comprenait l'anglais. Il écrivait lui-même tous ses « nombreux discours. »

« Benoît XV travaillait, lisait et écoutait avec une ardeur et une sérénité qui lui permettaient d'avoir sur toutes les questions politiques, religieuses et diplomatiques des opinions empreintes d'une objectivité qui faisait l'admiration de tous ceux qui travaillaient à ses côtés ou qui l'approchaient. »

Souvenons-nous toujours de son amour sincère, profond, effectif pour la France lorsqu'il disait : « Que la France me présente seulement son petit doigt et je lui ouvrirai mes bras ; » ou encore cette belle parole « qu'il regrettait de toute son âme de ne pouvoir être *français que de cœur !* »

Abbé Ch. Guéry,
Aumônier du Lycée d'Évreux.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BENEDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

Le lendemain, environ quatre-vingts prêtres vinrent pour le service solennel ; chacun d'eux célébra la Messe aux trois autels qu'il y avait alors dans l'église. La dernière fut chantée par le « Seigneur Evesque et les Religieuses ; » les cent pauvres entouraient le catafalque et un nombreux auditoire, dans lequel se trouvaient « les dames les plus califiés du païs », attendaient l'oraison funèbre que devait prononcer le Pontife. En effet, montant en chaire après sa messe, il retraça les vertus de cette pieuse et illustre Dame ce « dont tous les assistants furent fort édifiés et « touchés ».

Ce discours fut imprimé à Evreux l'année suivante et dédié à l'Abbesse de Verneuil par le secrétaire de Monseigneur de Péricard, M. Poget, lequel l'a fait précéder d'une lettre où il montre que l'humilité de l'Evêque lui faisait condamner ses œuvres « à de profondes tenèbres » ; mais, en cette occasion, les désirs des filles de la défunte, qui n'avaient pu franchir leur clôture pour assister aux obsèques de leur mère, joints à ceux de l'Abbesse de Saint-Nicolas et à ses prières avaient vaincu toutes ses répugnances. C'était à condition toutefois, de n'en pas faire « une « pièce de cabinet pour les curieux dont il méprisoit également « l'approbation et la censure, mais un ouvrage de cellule pour « les Religieuses (1).

L'éloquence de Mgr de Péricard, très goûtée de ses contempo-

(1) Ce discours avait malheureusement disparu des Archives de l'Abbaye ; mais, en 1904, grâce à M. l'abbé Guéry, aumônier du Lycée d'Evreux, nous avons pu le copier. Il se trouve dans un in-4° de la Bibliothèque d'Evreux, renfermant plusieurs autres oraisons funèbres.

Digitized by Google

rains, nous semble, actuellement, un peu singulière. Cependant, la simplicité règne incomparablement plus dans son discours que dans celui prononcé dix-sept années auparavant par le chanoine le Rebours, lequel est absolument illisible avec ses tours de phrases amphibologiques. La majesté digne de la parole de Dieu reparaît, au contraire, dans l'oraison funèbre de la comtesse de Grancey et l'on sent qu'un changement s'est produit dans les goûts de l'époque. Il y a encore, néanmoins, des jeux de mots, comme pour la fille du seigneur de Fervaques : « Ce serait bien « voguer en HAUTEMER que de prétendre mesurer et égaler par « nos discours toutes les grandes perfections de cette dame, dont « nous ne sommes pas tant privés que précédés dans la gloire de « Dieu. »

Mais loin de nous la pensée de vouloir faire une critique qui ne nous appartient nullement.

Cette pièce nous a été d'un grand secours pour mieux connaître la fondatrice de notre Abbaye dont le prélat ne craint pas d'avancer qu'elle « a surpassé toutes les femmes de son temps ». Il loue hautement ses vertus, sa charité surtout : « Je voudrais, « s'écrie-t-il, que les fondemens et les murs de ce Monastère « parlassent, je sommerois les Religions (couvents qu'elle proté- « geait) et les personnes religieuses de les publier; jappellerais, « en toutes ses terres et seigneuries, les pauvres et les malades « qui ont été secourus de sa miséricorde, etc. ». Et, à ce sujet, il met dans la bouche de la défunte ces touchantes paroles : « Ne « pensez pas, mes enfans, que ces biens que je répands comme « je puis, en cette maison religieuse et ailleurs, doivent amoindrir « la vostre, mais plutost l'agrandir, en sorte qu'il en reste non « seulement à nostre famille de l'honneur et de la gloire, mais de « l'utilité ».

En faisant ressortir sa chasteté conjugale, il compare la famille de Médavy, où tant d'âmes se sont consacrées à Dieu, aux phalanges angéliques et, s'exaltant à cette idée, il fait voir « com- « bien il est utile et incomparablement plus glorieux à cette race, « d'avoir produit de son sang tant de Vierges à Jésus-Christ, que « de grands hommes à la France » ; aussi ajoute-t-il plus loin que « toutes les personnes qui désirent égaler la noblesse de la « Maison de Médavy, choisissent désormais la sainteté, sy elles y « veulent atteindre. »

Digitized by Google

Ailleurs, il parle des neuf monastères de Normandie renfermant des membres de cette illustre famille et il dit à ce sujet que la comtesse a « engendré autant de vierges » que saint Bernard avait amené de gentilshommes à sa suite quand il entra en Religion.

Retraçant sa piété, il montre que « dès la perte de son époux « terrestre, elle avoit commencé à chercher plus soigneusement « le céleste ». Elle en vint à ne plus se plaire « dans ses belles « maisons : elle n'aimoit plus que les monastères, où elle imitait, « autant que son âge le permettait, les pratiques et exercices de « la vie claustrale ». Il parle aussi de sa patience à « souffrir « patiemment de longues et ennuieuses maladies, comme si « c'eust esté des mortifications volontaires », et de tout cela il conclut avec évidence que son insigne piété a assuré son salut.

Dans sa péroraison, après avoir fait le récit de sa mort si douce et si sereine et avoir conseillé de ne plus la pleurer, il s'adresse ainsi à l'Abbesse de Verneuil : « C'est pour cela, sans doute, que « nous vous avons tous veu, ma chère fille, en la mort de vostre « mère, tantost donnant des larmes à la violence de la nature, « où vous n'auriez pu résister, comme ont fait les saints Pères en « de pareils accidents, et tantost fortifiée par l'espérance de « l'immortalité et de la gloire, comme fit vostre sainct Bernard « en la mort de son cher frère Gérard ; toute vostre compagnie « pleurant ; vous, dis-je, lui fermer les yeux, aprocher constam- « ment du cercueil, chanter avec les autres les psalmodies, « commencer les divins ofices et accomplir la solennité des funé- « railles ; car vous avez de trop hautes pensées pour ne conce- « voir pas qu'il ne faut point pleurer sa condition, mais la nostre.

« Que si doncques, cette bonne mère de mes filles, à qui je « devois mille loüanges et actions de grâces d'avoir tant aydé « leurs bonnes volontez et de me les avoir données ; après avoir « fait un si grand ouvrage, enfin est partie d'icy-bas, c'est pour « aller au Royaume des bien heureux. » Il termine en demandant à cette sainte âme de continuer ses prières pour les siens, car, « estant revestüe de Dieu, elle ne s'est pas dépouillée de son « amour maternel » ; aussi, ne doute-t-il pas qu' « apres les « benedictions de cette vie, elle ne leur obtienne une immortalité « glorieuse et asseurée dans le Paradis » (1).

(1) Cette Oraison funèbre a 35 pages. in-4°.

Digitized by Google

Dans les dernières années de sa vie, dit M. des Diguères, la comtesse aurait pu réunir quarante enfants et petits-enfants. Il compte dans ce nombre les six enfants qu'elle avait perdus ; il en restait treize ; puis, elle avait déjà six petits-enfants de sa fille de Castelnau, cinq de la marquise de la Londe et neuf de son fils aîné, Jacques, qui, d'un second mariage, en eut ensuite douze autres. Mais il n'était pas encore veuf au moment du décès de sa mère. Quant à Guillaume, comte de Marey, ce n'est qu'en 1634, l'année qui suivit cette mort, qu'il contracta alliance avec Marie d'Aschey, comtesse de Clefmont, qui lui donna neuf enfants. Cette fécondité des Rouxel n'empêcha pas l'extinction de cette race en 1745 !

La fondatrice de l'Abbaye de Saint-Nicolas fut fille, mère, grand'mère, bisaïeule et tante de six maréchaux de France et d'un nombre à peu près égal de lieutenants-généraux.

Un de ses fils, François, après avoir été évêque de Séez, fut élevé au siège archiépiscopal de Rouen et la crosse abbatiale devait être portée par cinq de ses filles, douze de ses petites-filles et par plusieurs de ses arrière-petites-filles ; elle le fut aussi par son petit-fils, connu sous le nom de l'abbé de Grancey.

Beaucoup de ces personnages passeront dans nos récits, car la plupart eurent des relations intimes avec les deux premières abbesses de Saint-Nicolas.

CHAPITRE XII

1633-1634

Peste à Verneuil. — Séjour au château de la Londe. — Profession de Mère Agathange et de ses compagnes. — Retour à Verneuil. — Achat du domaine de la Ville. — Fondations de M. Charpentier et de la marquise de la Londe.

La mort de la comtesse fut une immense épreuve pour la jeune abbesse : outre la perte de l'affection si maternelle dont elle était entourée, l'avenir matériel de son monastère pouvait en souffrir. La comtesse, habituée à régir une grande fortune, était de bon conseil pour l'administration ; de plus, nous avons mille preuves

Digitized by Google

des secours d'argent et de provisions qu'elle donnait généreusement selon les besoins. Ainsi, le revenu des trois moulins à blé dont il est question dans le testament, avait déjà été abandonné par elle, depuis le 30 août 1631. Le 10 février suivant, l'Abbesse et les Moniales lui donnaient quittance de « 3.500 livres tournois, « restant de 8 600, donnez et aumosnez pour la fondation et « dotation d'icelle abbaye ». Et cependant, la rente de 600 livres, que cette somme devait éteindre, n'en était pas moins continuée, etc.

Une âme moins soumise à Dieu que celle de Mme Scholastique de Médavy aurait pu se laisser aller à quelque découragement; mais les paroles de son évêque prouvent la fermeté calme avec laquelle elle supporta cette rude épreuve.

Elle en était à peine remise qu'une seconde affliction tombait sur elle : la peste éclata à Verneuil avec une extrême violence. Du reste, si l'on s'en rapporte au *Journal de la comtesse de Sanzay*, publié par M. de la Ferrière, l'année 1633 fut une année calamiteuse : la peste devint *universelle ;* les neiges extraordinaires et la grande cherté qui s'ensuivit mit le comble à la misère publique.

Ce qu'on appelait alors *peste*. était généralement la petite vérole noire et Mme de Brémur le dit expressément pour l'épidémie en question. Tous les Registres paroissiaux de Verneuil notent ainsi les décès des nombreux habitants : « morts de la contagion ». Le vicaire de la Madeleine, Messire Nicolas Pinard, a inscrit la remarque suivante : « Lan 1633 que la ville de Verneuil « fut affligée de la peste, de laquelle maladie il en mourut « huict cent ». Et M. le Chat ajoute : la consternation fut si grande que les autorités abandonnèrent la ville et tinrent leurs séances à Mandres. Les morts furent inhumés dans un champ situé à Saint-Martin, lequel a conservé le nom de cimetière des Pestiférés. Une croix bisée en marque encore la place (1).

L'Abbesse et ses filles furent longtemps sans vouloir quitter

(1) *Hist. de Verneuil*, le Chat, 82-83. Dans une nouvelle édition de ce même ouvrage, parue en 1912, l'auteur cite le dévouement des Capucins durant cette terrible épidémie et, en particulier, celui des Pères Hyacinthe de Longueville et Damase d'Argentan, prédicateurs, lesquels ne quittèrent Verneuil que la peste terminée.

Digitized by Google

leur clôture, malgré le conseil qui leur en était donné de toutes parts. Elles y furent enfin « contrainctes par toutes extrémités et « par un commandement absollu de Monseigneur levesques, leur « superieur. » Déjà trois ou quatre sœurs étaient attaquées de « maux, lesquels, si ce nestoit la peste, en approchoient extres- « mement ». De plus, il leur devenait impossible de se procurer leur nourriture : le marché était désert, on n'y apportait plus d'œufs et les villages voisins, aussi infectés, ne pouvaient davantage en fournir. « Quant à la chair, tous les bouchers de la ville « etoient pris ». L'Abbesse voulut alors faire abattre chez elle ; mais deux hommes furent attaqués de la peste en tuant les animaux.

La marquise de la Londe informée par sa sœur, fut « touchée « de compation extresme, tant par la charité qu'elle portoit a « tout le monastere que par la crainte quelle avoit de perdre sa « sœur et sa fille. Elle envoya quatre carosses pour querir les « dittes Religieuses et, en mesme temps, Monseigneur devreux « leur envoya un commandement de sortir toutes ». Elles obéirent ; mais comme trois des Moniales étaient malades, il fallut les laisser et Mme de Médavy en délégua trois autres pour en avoir soin, « les pourvoyant de tous leurs besoins » avant son départ. Les trentre-trois autres (1) montèrent avec elle en voiture le matin du 15 août, pour se rendre à Condé, où le bon Prélat les accueillit admirablement. Elles assistèrent à sa messe, où il les communia. Elles acceptèrent ensuite un repas offert par Monseigneur et repartirent pour le château de la Londe, « qui est a trese lieues de ceste ville ». La marquise les y reçut « avec « tant d'honneur et daffection quil pareisset bien que la divine « charité en estoit le motif ». Désirant voir la Communauté continuer les exercices accoutumés, elle transforma sa maison en Monastère. Le salon devint une chapelle où fut placée une grille ; elle disposa un réfectoire, une salle particulière pour les novices et une infirmerie ; « bref, toutes les commodités des Religieuses, « lesquelles, avec labesse, observerent en ce lieu la cloture et « toutes les observances regulieres, sans en obmettre aucune. Le

(1) Ce nombre est-il exact? Il nous semble qu'elles devaient être moins nombreuses; mais il se peut qu'il y eût plusieurs postulantes et petites pensionnaires.

Digitized by Google

« divin office se celebrant de jour et de nuict, aussy ponctuelle-
« ment quau Monastere, ce qui se pratiqua depuis le lendemain
« que lon fut arrivé jusques au jour que lon partit pour sen
« revenir ».

Mgr de Péricard voulut se rendre compte par lui-même de l'installation de ses chères filles et en exprima toute sa reconnaissance à la marquise. Pour compléter leur consolation, il obtint de Mgr François de Harlay, alors archevêque de Rouen, que le Saint Sacrement fut conservé chez elles ; mais parce que la grille, posée dans le salon, servait de parloir aux Moniales entre les heures de l'office, la Sainte Réserve fut déposée dans un petit oratoire au bout de leur chœur. Elles jouissaient à leur aise de la divine présence de leur Epoux et la jeune Abbesse, très profondément dévouée au Saint Sacrement, passait devant Lui tout le temps dont elle pouvait disposer.

Aussi refusait-elle impitoyablement les visites : « la maréchale « d'Estampes, très proche parente de notre sainte Abbesse, « raconte Mme de Blémur, avoit la dernière passion de la voir « chez elle. » Les sorties des Abbesses étaient très communes à cette époque, surtout quand elles étaient hors de leur Monastère ; elles se rendaient sans aucun scrupule où on les demandait. Mais la maréchale d'Estampes « n'en put jamais obtenir la grace », bien qu'elle mît en avant son impossibilité de venir elle-même à la Londe : la naissance d'un nouveau-né y mettant obstacle. L'Abbesse fut inflexible et sa parente vint un peu plus tard la trouver au château, afin d'avoir « la consolation de conferer avec « la servante de Dieu ». C'était, ajoute l'Eloge, « un exemple « rare qu'on pouvait aisément prendre pour un scrupule ou une « crainte mal fondée ».

Néanmoins, la vertu attire toujours les âmes qui cherchent vraiment Dieu : c'est ainsi que deux jeunes filles de Rouen, vinrent, durant ce temps, demander leur admission. La sœur aînée de l'une, sœur Ange-Marie Pradon des Nanvilles, avait fait Profession le 2 février précédent, toutes deux filles de Louis Pradon, auditeur des Comptes à Rouen et sieur des Nanvilles (ou, comme nous l'avons vu écrit ailleurs : d'Esnanville) et de damoiselle Barbe le Roux. Étaient-elles parentes du poète Pradon, si malmené par Boileau ? Nous ne saurions le dire ; toujours est-il que, lui aussi, était Rouennais.

Digitized by Google

Marie avait quatorze ans lorsque, le 2 septembre 1630, elle avait été amenée à Verneuil comme pensionnaire, mais « par ses « pressantes supplications », trois mois après, elle était entrée au Noviciat. La ferveur angélique de cette jeune fille porta l'Abbesse à lui imposer, à sa Vêture, le nom d'Ange et sa sœur Barbe, qui vint la rejoindre à la Londe, fut appelée Archange.

Mme de Médavy avait une tendre dévotion aux Esprits célestes; Mgr de Maupas le dit expressément dans son oraison funèbre : « Elle avait établi la loüable coustume, qui se pratique encore « aujourd'hui dans ce Monastère, d'honorer les neuf chœurs des « Anges et, à chaque heure du jour, elle adressait quelque priere « aux Anges, dont elle imitait la pureté ». C'est pourquoi elle aimait à placer ses filles sous leur particulière protection. La première avait été appelée Séraphine et nous aurons à parler de Mlle d'Espinay Saint-Luc, à laquelle elle donna le nom de Chérubine.

La seconde postulante qui vint faire partie de la Communauté était Loyse Grandin : elle se présentait comme Sœur converse.

Il y eut aussi, durant ce séjour, deux cérémonies : le 23 octobre, la profession de Sœur Françoise Chambon qui, à sa prise d'habit, avait reçu le nom de Sœur Marthe. Sur sa charte, d'une bonne écriture, elle a ajouté la particule à son nom de famille et, comme une famille de Chambon habitait Breteuil, il peut très bien se faire qu'elle en fit partie. Elle n'était cependant qu'une humble Sœur converse.

Le 13 novembre, fête de la Toussaint de l'Ordre. Sœur Agathange de la Londe, Sœur Scholastique de Pommereuil et Sœur Dorothée de la Fosse (1), émirent leurs vœux. Mgr de Péricard célébra l'Office pontifical, dans cet immense salon transformé en chapelle.

Les craintes de la marquise, au sujet de la santé si délicate de sa fille, étaient dissipées : malgré les saintes cruautés de la fervente novice, elle se portait fort bien.

Dans l'Eloge composé par Mme de Blémur, nous voyons que la Londe se plaire à oublier sa naissance illustre et se

(1) Son nom est écrit indifféremment en un, deux ou en trois mots.

Digitized by Google

montrer la plus humble de toutes : ne faisant aucun cas des privilèges auxquels ses titres de Fondatrice et de Bienfaitrice lui donnaient droit, « elle couroit toujours aux actions les plus « humiliantes. Dieu permit quelle fut conduite par une maîtresse « qui ne lui épargna point les croix, les confusions et les tra- « vaux ». Quelle était donc cette Mère si sévère, si ce n'est la jeune abbesse elle-même ? Aucune autre n'était capable, et de former les nouveaux sujets, et de montrer tant de rigueur envers cette enfant, présentée comme devant faire exception aux règles communes.

Sa tante, seule, comprit qu'une âme de cette trempe devait être conduite en conséquence et elle l'éprouva fortement. « Elle « ne fut point traitée comme une fille jeune et délicate, poursuit « l'auteur, mais selon le mérite de sa grâce. Elle servit toutes « les Religieuses avec autant d'exactitude que si elle eût été à « leurs gages, sans s'émouvoir des rencontres fâcheuses et diffi- « ciles à la nature ». Sa ferveur dans l'Oraison faisait « sa joye et « son occupation », à tel point qu'elle « ne perdoit quasi jamais « la présence de Dieu ». Est-ce dès cette époque ou plus tard, qu'elle obtint de passer tous les vendredis en retraite « pour ne « parler qu'à Dieu et lui demander la dilatation de son règne et « la conversion des pécheurs ? » Souvent, la nuit, après une sanglante discipline prise pendant le sommeil des autres, « elle « sortoit de sa cellule pieds nus, la corde au cou et la haire sur « les épaules » et allait se prosterner devant l'autel, s'offrant en victime pour le salut des hommes.

Son exemple enflammait ses compagnes et c'était à qui se dévouerait davantage par l'observance exacte de la Sainte Règle et irait même au-delà.

Justement, le Révérend Père de Lingendes, invité depuis longtemps par la marquise à la Consécration de sa fille, pût se rendre au château de la Londe, où il demeura dix jours durant lesquels il fit « quantité de conférences et exhortations spirituelles ».

Enfin, au bout de trois mois, la petite vérole ayant fini ses ravages à Verneuil, la Communauté revint à Saint-Nicolas, où celles qu'on y avait laissées, furent retrouvées en bonne santé. Ensemble elles y fêtèrent la grande sainte Catherine, le 25 novembre 1633.

Le lendemain même de ce retour, un acte important fut conclu

Digitized by Google

Marie avait quatorze ans lorsque, le 2 septembre 1630, elle avait été amenée à Verneuil comme pensionnaire, mais « par ses « pressantes supplications », trois mois après, elle était entrée au Noviciat. La ferveur angélique de cette jeune fille porta l'Abbesse à lui imposer, à sa Vêture, le nom d'Ange et sa sœur Barbe, qui vint la rejoindre à la Londe, fut appelée Archange.

Mme de Médavy avait une tendre dévotion aux Esprits célestes ; Mgr de Maupas le dit expressément dans son oraison funèbre : « Elle avait establi la loüable coustume, qui se pratique encore « aujourd'hui dans ce Monastère, d'honorer les neuf chœurs des « Anges et, à chaque heure du jour, elle adressait quelque prière « aux Anges, dont elle imitait la pureté ». C'est pourquoi e[illegible] aimait à placer ses filles sous leur particulière protection. [illegible] première avait été appelée Séraphine et nous aurons à parler [illegible] Mlle d'Espinay Saint-Luc, à laquelle elle donna le nom de C[illegible] rubine.

La seconde postulante qui vint faire partie de la Commun[illegible] était Loyse Grandin : elle se présentait comme Sœur conver[illegible]

Il y eut aussi, durant ce séjour, deux cérémonies : le 23 oc[illegible] la profession de Sœur Françoise Chambon qui, à sa prise [illegible] bit, avait reçu le nom de Sœur Marthe. Sur sa charte, [illegible] bonne écriture, elle a ajouté la particule à son nom de fa[illegible] et, comme une famille de Chambon habitait Breteuil, il peut [illegible] bien se faire qu'elle en fit partie. Elle n'était cependant q[illegible] humble Sœur converse.

Le 13 novembre, fête de la Toussaint de l'Ordre, Sœur Ag[illegible] de la Londe, Sœur Scholastique de Pommereuil et Sœur D[illegible] de la Fosse (1), émirent leurs vœux. Mgr de Péricard [illegible] l'Office pontifical, dans cet immense salon transformé [illegible] pelle.

Les craintes de la marquise, au sujet de la santé [illegible] de sa fille, étaient dissipées : malgré les saintes cru[illegible] fervente novice, elle se portait [illegible]ien.

Dans [illegible]ge composé [illegible] de Blémur, [illegible] Mlle d[illegible] Londe se p[illegible]er sa naissance [illegible]

[illegible]on nom [illegible]éremment en un, de[illegible]

Digitized by Google

rable
s dites
nier. Il
te avait
Lambert,

la remit à
r le notaire
tant réunies,
t considéré ce
son contenu, »
« comme estant
modité » (1).
ne, 33.000 livres,
trente-neuf années
00 livres « du rem-
tal de la pension de
de Médavy, les 3.000
sœur Agathange de la
« tant pour la closture
Il ne restait donc que
ent à Guillaume, baron
6.300 furent versées au
la Superieure saccomodè-
rande charité et pacifica-
chose de ce que la dame de
eur avait voulu donner, et
pres sa mort, avec mesmes
n que le poura faire cognestre

mais. d'après une autre pièce,
il y en eut une de 2.100 livres

---

ce Domaine furent alors remises à
nes jusqu'à nous, entre autres, un
15 octobre 1633, six semaines avant
angers de Verneuil à aller moudre
rrêt « de la Court » leur ordonne de

Digitized by Google

entre l'Abbesse de Verneuil et ses deux frères : « Haut et puissant « seigneur Messire Jacques de Rouxel de Medavy, fils aîné des « dits seigneur et dame de Medavy, fondatrice, et Messire François « Rouxel de Medavy. abbé de Cormeilles et de Saint-André ».

Les lecteurs ont bien pu oublier que le baron de Medavy, en 1594, avait acheté le Domaine de Verneuil, ce qui le rendait « Engagiste du roy » (1).

Cette propriété consistait en trois moulins entiers : ceux de Plaisance, d'En-Haut ou des Murailles (2) et du Milieu ; dans les deux tiers du moulin de la Tour-Grise, un tiers de celui de Poiley et un autre tiers d'un cinquième moulin, appelé vulgairement de l'Allemant. En outre, il appartenait à « l'engagiste » du Domaine royal de louer les conciergeries (ou prisons) de Verneuil et de Laigle à un geôlier ; et, de même, pour les « fermes » de la Coustume, du Jaugeage, du débit des draps, d'un jardin derrière les murailles et du chauge de Laigle. Nous avons trouvé une quantité de baux de ces différents droits dont nous aurons occasion de parler incidemment. Il est bien probable que la comtesse, avant son décès, avait dû conseiller à sa fille l'achat de ce Domaine, dont le rapport était, à cette époque, assez avantageux : habitant Verneuil, il serait facile de trouver les personnes nécessaires pour le faire valoir et ses frères ne feraient nulle difficulté pour le lui céder. En effet, le 5 janvier 1633, un mois avant son décès, un « contract dacquest » avait été passé à Mortrée, vicomté d'Argentan, par « la dame Abbesse et les Religieuses de saint Nicolas » pour la quatrième partie du domaine de Verneuil que leur abandonnait « Messire Guillaume de Rouxel de Médavy, chevalier, « seigneur, baron de Marey, de la Mothe-Peley, Boissey et autres « seigneuries » (3).

Restaient encore à acquérir les trois autres parties, dont le comte de Grancey, en qualité d'aîné, possédait les deux tiers et

---

(1) Il l'avait acquis de M. de la Grange Le Roy, auquel sa femme, fille de M. de Gourdon, surintendant des finances et gouverneur de Calais l'avait apporté en dot.

(2) C'était celui par lequel Jean Bertin avait introduit les Français dans Verneuil, le 29 juillet 1449.

(3) *Arch. de l'Abbaye.*

Digitized by Google

l'Abbé de Cormeilles, l'autre. L'affaire fut traitée par « Vénérable « personne Messire Marin le Tellier, prestre, procureur des dites « dames ayant charge de leurs affaires » et leur aumônier. Il s'était rendu à Mortrée le 26 novembre, où l'acte de vente avait eu lieu, devant les tabellions Noël le Cloustier et Henry Lambert, entre lui et le comte Jacques de Médavy.

Revenu possesseur de cette pièce, M. le Tellier la remit à l'Abbesse. Celle-ci, le vendredi 2 décembre, fit venir le notaire de Verneuil et les vingt Professes de la Communauté étant réunies, un acte fut dressé; après « avoir mûrement lu et considéré ce « contract, elles le ratifient et approuvent en tout son contenu, » s'obligeant à l'exécution des clauses et charges, « comme estant « faictes a leur utilité, advantage et grande commodité » (1).

Ce domaine était cédé pour la même somme, 33.000 livres, avec laquelle le baron de Médavy l'avait acquis trente-neuf années auparavant. Sur ce prix, on déduisit les 8.400 livres « du rem- « bours de la fondation », les 6.300 du capital de la pension de 900 livres promises à la profession de Mme de Médavy, les 3.000 léguées par la comtesse à sa petite-fille, sœur Agathange de la Londe, et les autres 3.000 livres données « tant pour la closture « que pour quelques autres choses ». Il ne restait donc que 13.300 livres, sur lesquelles 7.000 revenaient à Guillaume, baron de Marey, pour sa part du domaine, et 6.300 furent versées au comte de Grancey. « Les dits freres de la Superieure saccomodè- « rent avec elle et les Religieuses, en grande charité et pacifica- « tion, sans leur faire perdre aucune chose de ce que la dame de « Medavy, leur mere et fondatrice, leur avait voulu donner, et « les protegeant et afectionnant apres sa mort, avec mesmes « afections et sentimens de piété, selon que le poura faire cognestre « le contrat ».

Il n'est plus entre nos mains; mais, d'après une autre pièce, sur les différentes sommes déduites, il y en eut une de 2.100 livres

(1) Toutes les pièces concernant ce Domaine furent alors remises à l'Abbesse; quelques-unes sont venues jusqu'à nous, entre autres, un arrêt du Parlement de Rouen, du 15 octobre 1633, six semaines avant l'acquisition condamnant les boulangers de Verneuil à aller moudre au moulin à « than ». Un autre arrêt « de la Court » leur ordonne de le faire aux quatre moulins.

Digitized by Google

destinée à faire amortir, par l'Abbesse, une rente de 50 écus, fondée « par Messire Pierre de Rouxel, leur pere, et dame Char- « lotte de Hautemer, leur mere, en l'eglise de la Madeleine de « Verneuil ». Nous voyons par les Registres, tenus par les curés de Saint-Laurent, — registres tenus, tels des livres de comptes, — trois services être célébrés chaque année, à la Madeleine, pour la famille de Médavy : mais une partie de la somme, revenant à la paroisse du château (1), MM. Maximin Duchesne et Jehan de la Ronce, qui la desservirent successivement, ne manquaient pas d'en noter les dates. Nous avons pu nous rendre compte, bien que le jour différât un peu, quelquefois, que ces services avaient lieu généralement le 28 janvier, jour où la messe érait chantée en l'honneur de saint Charles, patron de la baronne Charlotte de Hautemer (2) ; le 8 février, anniversaire de la naissance de son mari, et le 29 juin, jour de sa fête. Il y avait également, ce jour-là, un salut solennel en l'honneur des fondateurs (3). Ces services cessèrent alors ; après le 29 juin 1633, les Registres de Saint-Laurent ne les mentionnent plus.

Le 17 mars, cinq jours après le décès de la comtesse, « une « messe haute de *Requiem* y avait été chantée pour et a lintention « de feu Mme de Médavy ». A ce propos, disons que ces mêmes Archives nous ont permis de constater une fois de plus la générosité de la gouvernante de Verneuil. Maintes fois, les bons curés inscrivaient des dons « reçus de Mme de Médavy », parfois même ils mettaient simplement « de Madame », car n'était-elle pas la

(1) Un acte du 4 février 1555, cité par M. le Chat, prouve qu'à cette époque, Messire Michel Guérin, prestre, chapelain ordinaire de Mme la Reine de Navarre, l'était aussi de la chapelle du château de Verneuil. Le trésorier du Roy lui délivrait « 11 livres 8 sols pour les « dus et sallaires de ses dites qualités ». Mais du temps du baron de Médavy, le château n'avait plus de chapelain particulier.

(2) Ce pourrait bien être la date de sa naissance ? M. des Diguères dit que ces services avaient lieu aux jours de saint Pierre, saint François et saint Charles.

(3) Le 30 juin 1627, la comtesse de Grancey avait acquitté quatre années d'arrérages, en faisant donner, par son meunier du moulin de Plaisance, 391 minots de blé, évalués à 600 livres. Le 9 mai 1645, l'Abbesse de Verneuil amortit, par 500 livres, une autre rente léguée par son père à la même église.

Digitized by Google

dame de céans? Nous verrons que sa fille sut continuer à Verneuil cette tradition de famille.

Voilà le nouveau moutier possesseur d'un important domaine : des procureurs spéciaux s'en occupaient depuis le départ de Verneuil du baron de Médavy. Durant leur séjour, bien qu'ils eussent aussi des gérants, la plupart des baux des meuniers, ou, comme l'on disait alors, des « mouliniers », étaient passés par la baronne elle-même, car, femme remarquable pour l'administration, elle veillait à tout. Depuis dix-sept ans, les réparations, sans cesse à renouveler, avaient été négligées, aussi voit-on Mme l'Abbesse de Saint-Nicolas faire venir un charpentier, Noël Cauchoix, qui « s'engage à bien et deûment réparer les trois « moullins à vent » d'En-Haut, de Plaisance et du Milieu et de les entretenir, durant neuf années, moyennant 50 livres tournois « par chacun an ». L'Acte est seulement signé par « Sœur Scolas- « tique de Medavy » et Noël Cauchoix. Les deux témoins étaient « discrèttes personnes Messire Marin le Tellier (qui signe toujours « Letelier) et André de Frontigneres, pbres, demeurant en lad « abbaie ». On a déjà vu que le premier était « confesseur des « dites dames » et le second lui était adjoint pour les deux messes qui se célébraient journellement (1).

Mme de Médavy voulut aussi employer les dots des dernières Professes à acheter une nouvelle ferme. « Pierre le Bel, sieur de « la Patinière, bourgeois de Verneuil, demeurant en la paroisse « de Pulley, au village de la Patinière », étant disposé à lui céder celle dont il portait prétentieusement le nom, bien qu'il ne fût qu'un simple marchand; l'acte de vente se fit devant toute la Communauté. Cette « mesterie » consistait « en une maison « à demeurer, grange, escallier, court, jardin, terres labourables « et non labourables et bois taillis ». Dix acres de terre entouraient la maison et vingt-six autres pièces, de plus ou moins d'importance, sont décrites et bornées. Cette propriété fut achetée 3.300 livres; elle était grevée de plusieurs rentes foncières et de quelques dettes, le tout montant à 1.139 livres qui devaient être déduites de la somme principale : l'Abbesse et les Moniales s'engageant à tout acquitter. Les 25 février et 19 avril suivants, Pierre le Bel donna quittance de certaines sommes; mais, dans

(1) Un acte le nomme « prestre sacristin ».

Digitized by Google

la suite, le contrat dut être rompu, car, nul bail n'a été fait pour cette ferme et le vendeur continua à s'appeler « sieur de la « Patinière ».

Pour remplacer, l'Abbaye acquit, le 31 mars, une petite propriété située près du Moulin aux Malades (1) « avec deux petits « herbages pour herbager des vaches » (2) ; le tout pour 600 livres (3).

D'autres terres furent successivement acquises à Gauville, Poiley et Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil et, comme les chapelains du Monastère ne pouvaient continuer à s'occuper de l'administration de tous ces biens, « les noble dame abbesse, prieure « et religieuses de labbaie de Saint-Nicollas » constituèrent et établirent pour leur procureur général et spécial « Messire Jacques « Boessel, bourgeois de ce lieu, pour vacquer, conduire et mener « les affaires et negociations de lad abbaïe » (4).

Ce Jacques Boessel était un ancien greffier du Bailliage de Verneuil, très honnête personnage (5). Il s'était uni en secondes noces, à Hélène Florence, sœur de la Moniale, Gabrielle Florence, dont il a déjà été question et que nous retrouverons plusieurs fois dans ces pages. Sa nomination, en qualité de procureur,

(1) Les vendeurs étaient Thomas Auzoux, bourgeois de Verneuil et honneste femme Louise Linsard, son épouse, pour une « *mazure* bien et héritage » avec une acre de terre, sis à Gauville, près le Moulin aux Malades. (Minute du 31 mars 1634.)

(2) A ce sujet, peut-être quelque Vernolien, curieux d'anciennes coutumes, se plaira-t-il à savoir qu'aux XVIe et XVIIe siècles, et sans doute auparavant, il était fréquent de passer des baux pour vaches. Ainsi, les 4 janvier, 4 et 8 février 1633, l'Abbesse de Verneuil « bailloit » six de ces bêtes à trois personnes, deux à chacune, lesquelles promettaient de les garder et héberger, « au péril et fortune du droict », pendant trois ans et de fournir pour chaque vache, 24 livres de beurre par année. Le prix des veaux était partagé par moitié. La chose se renouvela souvent.

(3) Peu après, on acquit des Pères Chartreux du Val-Dieu, une petite maison couverte en « thuiles », avec jardin pour le prix de 300 livres payées à Dom Gabriel Le Roy. Le bâtiment fut démoli et, avec un autre petit jardin, servit à agrandir l'enclos du Monastère.

(4) Actes du Tabellionnage.

(5) Il avait eu pour mère Marguerite de Bauffres.

Digitized by Google

date du 18 avril 1634, mais des actes précédents lui donnent déjà ce titre. Sont nommés seulement dans celui-ci : « vénérable « dame Scolastique de Medavy, abbesse, Renée des Guetz, prieure, « Séraphine de Cintray, celleriere, Françoise (Piel) de Chambor, « Louise de Raveton et Placide de Nollent ». Elles signèrent avec les deux chapelains et le tabellion Sannart.

Durant sept années, M. Boessel s'occupa activement des affaires de l'Abbaye. Trop âgé et ayant le soin de la fortune de ses petits-enfants orphelins, il remit ce qui regardait Saint-Nicolas entre les mains d'Etienne Fleury qui le remplaça le 15 juin 1641. Mais Mme de Médavy ne se déchargea pas entièrement sur le procureur de tout le temporel de la Maison. Les nombreux actes rédigés au parloir, elle seule présente ou, le plus souvent, accompagnée des Mères cellérière, dépositaire et autres officières (1), ou encore par toute la Communauté, font foi de sa vigilance. Le procureur y assistait de l'autre côté de la grille ; mais seuls les baux faits hors de Verneuil étaient de son ressort. Comme sa mère, la première Abbesse de Verneuil était une femme d'administration et rien de ce qui se passait pour son Monastère ne lui était étranger.

La petite ferme du Moulin-aux-Malades (Moulin-Malade, dit-on actuellement), ne pouvait, avec celle de Galisson, subvenir suffisamment aux besoins de la Communauté. Le 18 mai, fut achetée celle de la Godellerie, située sur la paroisse d'Iray, vicomté de Verneuil, pour la somme de 2.600 livres tournois sur laquelle l'Abbesse devait payer « aux Quinze-Vingts de Paris, en lhospital « roial », 500 livres tournois pour amortir une rente de 25 livres à laquelle le vendeur, Grégoire Benceline, était tenu à cause d'une acquisition faite à l'un des aveugles de cet établissement. Cette ferme, dépendante des droits seigneuriaux des abbés de la

(1) Tout, à cette époque, se faisait devant le notaire ; par exemple, le 23 janvier 1634, l'Abbesse et sa Prieure convenaient, devant lui, d'un arrangement pour des chaussures. « Jullian Douettaye, Me Cordonnier, » bourgeois de Verneuil, s'engageait à fournir de souliers toute la Communauté, actuellement au nombre de quarante-une personnes « y com- « pris la tourière et le laquais ». Chaque paire devait revenir à 70 sous et, pour 123 livres 50 sols, il promettait de faire par an des souliers neufs pour chacune : les vieux, hors de service devaient lui être abandonnés. (Tabell. de Verneuil.)

Digitized by Google

leur clôture, malgré le conseil qui leur en était donné de toutes parts. Elles y furent enfin « contrainctes par toutes extrémités et « par un commandement absollu de Monseigneur levesques, leur « superieur. » Déjà trois ou quatre sœurs étaient attaquées de « maux, lesquels, si ce nestoit la peste, en approchoient extres- « mement ». De plus, il leur devenait impossible de se procurer leur nourriture : le marché était désert, on n'y apportait plus d'œufs et les villages voisins, aussi infectés, ne pouvaient davantage en fournir. « Quant à la chair, tous les bouchers de la ville « etoient pris ». L'Abbesse voulut alors faire abattre chez elle ; mais deux hommes furent attaqués de la peste en tuant les animaux.

La marquise de la Londe informée par sa sœur, fut « touchée « de compation extresme, tant par la charité qu'elle portoit a « tout le monastere que par la crainte quelle avoit de perdre sa « sœur et sa fille. Elle envoya quatre carosses pour querir les « dittes Religieuses et, en mesme temps, Monseigneur devreux « leur envoya un commandement de sortir toutes ». Elles obéirent ; mais comme trois des Moniales étaient malades, il fallut les laisser et Mme de Médavy en délégua trois autres pour en avoir soin, « les pourvoyant de tous leurs besoins » avant son départ. Les trentre-trois autres (1) montèrent avec elle en voiture le matin du 15 août, pour se rendre à Condé, où le bon Prélat les accueillit admirablement. Elles assistèrent à sa messe, où il les communia. Elles acceptèrent ensuite un repas offert par Monseigneur et repartirent pour le château de la Londe, « qui est a trese lieues de ceste ville ». La marquise les y reçut « avec « tant d'honneur et daffection quil pareisset bien que la divine « charité en estoit le motif ». Désirant voir la Communauté continuer les exercices accoutumés, elle transforma sa maison en Monastère. Le salon devint une chapelle où fut placée une grille ; elle disposa un réfectoire, une salle particulière pour les novices et une infirmerie ; « bref, toutes les commodités des Religieuses, « lesquelles, avec labesse, observerent en ce lieu la cloture et « toutes les observances regulieres, sans en obmettre aucune. Le

(1) Ce nombre est-il exact? Il nous semble qu'elles devaient être moins nombreuses; mais il se peut qu'il y eût plusieurs postulantes et petites pensionnaires.

Digitized by Google

« divin office se celebrant de jour et de nuict, aussy ponctuelle-
« ment quau Monastere, ce qui se pratiqua depuis le lendemain
« que lon fut arrivé jusques au jour que lon partit pour sen
« revenir ».

Mgr de Péricard voulut se rendre compte par lui-même de l'installation de ses chères filles et en exprima toute sa reconnaissance à la marquise. Pour compléter leur consolation, il obtint de Mgr François de Harlay, alors archevêque de Rouen, que le Saint Sacrement fut conservé chez elles; mais parce que la grille, posée dans le salon, servait de parloir aux Moniales entre les heures de l'office, la Sainte Réserve fut déposée dans un petit oratoire au bout de leur chœur. Elles jouissaient à leur aise de la divine présence de leur Epoux et la jeune Abbesse, très profondément dévouée au Saint Sacrement, passait devant Lui tout le temps dont elle pouvait disposer.

Aussi refusait-elle impitoyablement les visites : « la maréchale « d'Estampes, très proche parente de notre sainte Abbesse, « raconte Mme de Blémur, avoit la dernière passion de la voir « chez elle. » Les sorties des Abbesses étaient très communes à cette époque, surtout quand elles étaient hors de leur Monastère; elles se rendaient sans aucun scrupule où on les demandait. Mais la maréchale d'Estampes « n'en put jamais obtenir la grace », bien qu'elle mît en avant son impossibilité de venir elle-même à la Londe : la naissance d'un nouveau-né y mettant obstacle. L'Abbesse fut inflexible et sa parente vint un peu plus tard la trouver au château, afin d'avoir « la consolation de conferer avec « la servante de Dieu ». C'était, ajoute l'Eloge, « un exemple « rare qu'on pouvait aisément prendre pour un scrupule ou une « crainte mal fondée ».

Néanmoins, la vertu attire toujours les âmes qui cherchent vraiment Dieu : c'est ainsi que deux jeunes filles de Rouen, vinrent, durant ce temps, demander leur admission. La sœur aînée de l'une, sœur Ange-Marie Pradon des Nanvilles, avait fait Profession le 2 février précédent, toutes deux filles de Louis Pradon, auditeur des Comptes à Rouen et sieur des Nanvilles (ou, comme nous l'avons vu écrit ailleurs : d'Esnanville) et de damoiselle Barbe le Roux. Étaient-elles parentes du poète Pradon, si malmené par Boileau? Nous ne saurions le dire; toujours est-il que, lui aussi, était Rouennais.

Digitized by Google

Marie avait quatorze ans lorsque, le 2 septembre 1630, elle avait été amenée à Verneuil comme pensionnaire, mais « par ses « pressantes supplications », trois mois après, elle était entrée au Noviciat. La ferveur angélique de cette jeune fille porta l'Abbesse à lui imposer, à sa Vêture, le nom d'Ange et sa sœur Barbe, qui vint la rejoindre à la Londe, fut appelée Archange.

Mme de Médavy avait une tendre dévotion aux Esprits célestes; Mgr de Maupas le dit expressément dans son oraison funèbre : « Elle avait établi la loüable coustume, qui se pratique encore « aujourd'hui dans ce Monastère, d'honorer les neuf chœurs des « Anges et, à chaque heure du jour, elle adressait quelque priere « aux Anges, dont elle imitait la pureté ». C'est pourquoi elle aimait à placer ses filles sous leur particulière protection. La première avait été appelée Séraphine et nous aurons à parler de Mlle d'Espinay Saint-Luc, à laquelle elle donna le nom de Chérubine.

La seconde postulante qui vint faire partie de la Communauté était Loyse Grandin : elle se présentait comme Sœur converse.

Il y eut aussi, durant ce séjour, deux cérémonies : le 23 octobre, la profession de Sœur Françoise Chambon qui, à sa prise d'habit, avait reçu le nom de Sœur Marthe. Sur sa charte, d'une bonne écriture, elle a ajouté la particule à son nom de famille et, comme une famille de Chambon habitait Breteuil, il peut très bien se faire qu'elle en fit partie. Elle n'était cependant qu'une humble Sœur converse.

Le 13 novembre, fête de la Toussaint de l'Ordre. Sœur Agathange de la Londe, Sœur Scholastique de Pommereuil et Sœur Dorothée de la Fosse (1), émirent leurs vœux. Mgr de Péricard célébra l'Office pontifical, dans cet immense salon transformé en chapelle.

Les craintes de la marquise, au sujet de la santé si délicate de sa fille, étaient dissipées : malgré les saintes cruautés de la fervente novice, elle se portait fort bien.

Dans l'Eloge composé par Mme de Blémur, nous voyons Mlle de la Londe se plaire à oublier sa naissance illustre et se

(1) Son nom est écrit indifféremment en un, deux ou en trois mots.

Digitized by Google

montrer la plus humble de toutes : ne faisant aucun cas des privilèges auxquels ses titres de Fondatrice et de Bienfaitrice lui donnaient droit, « elle couroit toujours aux actions les plus « humiliantes. Dieu permit quelle fut conduite par une maîtresse « qui ne lui épargna point les croix, les confusions et les tra- « vaux ». Quelle était donc cette Mère si sévère, si ce n'est la jeune abbesse elle-même ? Aucune autre n'était capable, et de former les nouveaux sujets, et de montrer tant de rigueur envers cette enfant, présentée comme devant faire exception aux règles communes.

Sa tante, seule, comprit qu'une âme de cette trempe devait être conduite en conséquence et elle l'éprouva fortement. « Elle « ne fut point traitée comme une fille jeune et délicate, poursuit « l'auteur, mais selon le mérite de sa grâce. Elle servit toutes « les Religieuses avec autant d'exactitude que si elle eût été à « leurs gages. sans s'émouvoir des rencontres fâcheuses et diffi- « ciles à la nature ». Sa ferveur dans l'Oraison faisait « sa joye et « son occupation », à tel point qu'elle « ne perdoit quasi jamais « la présence de Dieu ». Est-ce dès cette époque ou plus tard, qu'elle obtint de passer tous les vendredis en retraite « pour ne « parler qu'à Dieu et lui demander la dilatation de son règne et « la conversion des pécheurs ? » Souvent, la nuit, après une sanglante discipline prise pendant le sommeil des autres, « elle « sortoit de sa cellule pieds nus, la corde au cou et la haire sur « les épaules » et allait se prosterner devant l'autel, s'offrant en victime pour le salut des hommes.

Son exemple enflammait ses compagnes et c'était à qui se dévouerait davantage par l'observance exacte de la Sainte Règle et irait même au-delà.

Justement, le Révérend Père de Lingendes, invité depuis longtemps par la marquise à la Consécration de sa fille, pût se rendre au château de la Londe. où il demeura dix jours durant lesquels il fit « quantité de conférences et exhortations spirituelles ».

Enfin, au bout de trois mois, la petite vérole ayant fini ses ravages à Verneuil, la Communauté revint à Saint-Nicolas, où celles qu'on y avait laissées, furent retrouvées en bonne santé. Ensemble elles y fêtèrent la grande sainte Catherine, le 25 novembre 1633.

Le lendemain même de ce retour, un acte important fut conclu

Digitized by Google

entre l'Abbesse de Verneuil et ses deux frères : « Haut et puissant « seigneur Messire Jacques de Rouxel de Medavy, fils ainé des « dits seigneur et dame de Medavy, fondatrice, et Messire François « Rouxel de Medavy. abbé de Cormeilles et de Saint-André ».

Les lecteurs ont bien pu oublier que le baron de Medavy, en 1594, avait acheté le Domaine de Verneuil, ce qui le rendait « Engagiste du roy » (1).

Cette propriété consistait en trois moulins entiers : ceux de Plaisance, d'En-Haut ou des Murailles (2) et du Milieu ; dans les deux tiers du moulin de la Tour-Grise, un tiers de celui de Poiley et un autre tiers d'un cinquième moulin, appelé vulgairement de l'Allemant. En outre, il appartenait à « l'engagiste » du Domaine royal de louer les conciergeries (ou prisons) de Verneuil et de Laigle à un geôlier ; et, de même, pour les « fermes » de la Coustume, du Jaugeage, du débit des draps, d'un jardin derrière les murailles et du change de Laigle. Nous avons trouvé une quantité de baux de ces différents droits dont nous aurons occasion de parler incidemment. Il est bien probable que la comtesse, avant son décès, avait dû conseiller à sa fille l'achat de ce Domaine, dont le rapport était, à cette époque, assez avantageux : habitant Verneuil, il serait facile de trouver les personnes nécessaires pour le faire valoir et ses frères ne feraient nulle difficulté pour le lui céder. En effet, le 5 janvier 1633, un mois avant son décès, un « contract dacquest » avait été passé à Mortrée, vicomté d'Argentan, par « la dame Abbesse et les Religieuses de saint Nicolas » pour la quatrième partie du domaine de Verneuil que leur abandonnait « Messire Guillaume de Rouxel de Médavy, chevalier, « seigneur, baron de Marey, de la Mothe-Peley, Boissey et autres « seigneuries » (3).

Restaient encore à acquérir les trois autres parties, dont le comte de Grancey, en qualité d'aîné, possédait les deux tiers et

---

(1) Il l'avait acquis de M. de la Grange Le Roy, auquel sa femme, fille de M. de Gourdon, surintendant des finances et gouverneur de Calais l'avait apporté en dot.

(2) C'était celui par lequel Jean Bertin avait introduit les Français dans Verneuil, le 29 juillet 1449.

(3) *Arch. de l'Abbaye.*

Digitized by Google

l'Abbé de Cormeilles, l'autre. L'affaire fut traitée par « Vénérable « personne Messire Marin le Tellier, prestre, procureur des dites « dames ayant charge de leurs affaires » et leur aumônier. Il s'était rendu à Mortrée le 26 novembre, où l'acte de vente avait eu lieu, devant les tabellions Noël le Cloustier et Henry Lambert, entre lui et le comte Jacques de Médavy.

Revenu possesseur de cette pièce, M. le Tellier la remit à l'Abbesse. Celle-ci, le vendredi 2 décembre, fit venir le notaire de Verneuil et les vingt Professes de la Communauté étant réunies, un acte fut dressé; après « avoir mûrement lu et considéré ce « contract, elles le ratifient et approuvent en tout son contenu, » s'obligeant à l'exécution des clauses et charges, « comme estant « faictes a leur utilité, advantage et grande commodité » (1).

Ce domaine était cédé pour la même somme, 33.000 livres, avec laquelle le baron de Médavy l'avait acquis trente-neuf années auparavant. Sur ce prix, on déduisit les 8.400 livres « du rem- « bours de la fondation », les 6.300 du capital de la pension de 900 livres promises à la profession de Mme de Médavy, les 3.000 léguées par la comtesse à sa petite-fille, sœur Agathange de la Londe, et les autres 3.000 livres données « tant pour la closture « que pour quelques autres choses ». Il ne restait donc que 13.300 livres, sur lesquelles 7.000 revenaient à Guillaume, baron de Marey, pour sa part du domaine, et 6.300 furent versées au comte de Grancey. « Les dits freres de la Superieure saccomodè- « rent avec elle et les Religieuses, en grande charité et pacifica- « tion, sans leur faire perdre aucune chose de ce que la dame de « Medavy, leur mere et fondatrice, leur avait voulu donner, et « les protegeant et afectionnant apres sa mort, avec mesmes « afections et sentimens de piété, selon que le poura faire cognestre « le contrat ».

Il n'est plus entre nos mains; mais, d'après une autre pièce, sur les différentes sommes déduites, il y en eut une de 2.100 livres

(1) Toutes les pièces concernant ce Domaine furent alors remises à l'Abbesse; quelques-unes sont venues jusqu'à nous, entre autres, un arrêt du Parlement de Rouen, du 15 octobre 1633, six semaines avant l'acquisition condamnant les boulangers de Verneuil à aller moudre au moulin à « than ». Un autre arrêt « de la Court » leur ordonne de le faire aux quatre moulins.

Digitized by Google

destinée à faire amortir, par l'Abbesse, une rente de 50 écus, fondée « par Messire Pierre de Rouxel, leur pere, et dame Char- « lotte de Hautemer, leur mere, en l'eglise de la Madeleine de « Verneuil ». Nous voyons par les Registres, tenus par les curés de Saint-Laurent, — registres tenus, tels des livres de comptes, — trois services être célébrés chaque année, à la Madeleine, pour la famille de Médavy : mais une partie de la somme, revenant à la paroisse du château (1), MM. Maximin Duchesne et Jehan de la Ronce, qui la desservirent successivement, ne manquaient pas d'en noter les dates. Nous avons pu nous rendre compte, bien que le jour différât un peu, quelquefois, que ces services avaient lieu généralement le 28 janvier, jour où la messe érait chantée en l'honneur de saint Charles, patron de la baronne Charlotte de Hautemer (2) ; le 8 février, anniversaire de la naissance de son mari, et le 29 juin, jour de sa fête. Il y avait également, ce jour-là, un salut solennel en l'honneur des fondateurs (3). Ces services cessèrent alors ; après le 29 juin 1633, les Registres de Saint-Laurent ne les mentionnent plus.

Le 17 mars, cinq jours après le décès de la comtesse, « une « messe haute de *Requiem* y avait été chantée pour et a lintention « de feu Mme de Médavy ». A ce propos, disons que ces mêmes Archives nous ont permis de constater une fois de plus la générosité de la gouvernante de Verneuil. Maintes fois, les bons curés inscrivaient des dons « reçus de Mme de Médavy », parfois même ils mettaient simplement « de Madame », car n'était-elle pas la

(1) Un acte du 4 février 1555, cité par M. le Chat, prouve qu'à cette époque, Messire Michel Guérin, prestre, chapelain ordinaire de Mme la Reine de Navarre, l'était aussi de la chapelle du château de Verneuil. Le trésorier du Roy lui délivrait « 11 livres 8 sols pour les « dus et sallaires de ses dites qualités ». Mais du temps du baron de Médavy, le château n'avait plus de chapelain particulier.

(2) Ce pourrait bien être la date de sa naissance ? M. des Diguères dit que ces services avaient lieu aux jours de saint Pierre, saint François et saint Charles.

(3) Le 30 juin 1627, la comtesse de Grancey avait acquitté quatre années d'arrérages, en faisant donner, par son meunier du moulin de Plaisance, 391 minots de blé, évalués à 600 livres. Le 9 mai 1645, l'Abbesse de Verneuil amortit, par 500 livres, une autre rente léguée par son père à la même église.

Digitized by Google

dame de céans? Nous verrons que sa fille sut continuer à Verneuil cette tradition de famille.

Voilà le nouveau moutier possesseur d'un important domaine : des procureurs spéciaux s'en occupaient depuis le départ de Verneuil du baron de Médavy. Durant leur séjour, bien qu'ils eussent aussi des gérants, la plupart des baux des meuniers, ou, comme l'on disait alors, des « mouliniers », étaient passés par la baronne elle-même, car, femme remarquable pour l'administration, elle veillait à tout. Depuis dix-sept ans, les réparations, sans cesse à renouveler, avaient été négligées, aussi voit-on Mme l'Abbesse de Saint-Nicolas faire venir un charpentier, Noël Cauchoix, qui « s'engage à bien et deûment réparer les trois « moullins à vent » d'En-Haut, de Plaisance et du Milieu et de les entretenir, durant neuf années, moyennant 50 livres tournois « par chacun an ». L'Acte est seulement signé par « Sœur Scolas- « tique de Medavy » et Noël Cauchoix. Les deux témoins étaient « discrèttes personnes Messire Marin le Tellier (qui signe toujours « Letelier) et André de Frontigneres, pbres, demeurant en lad « abbaie ». On a déjà vu que le premier était « confesseur des « dites dames » et le second lui était adjoint pour les deux messes qui se célébraient journellement (1).

Mme de Médavy voulut aussi employer les dots des dernières Professes à acheter une nouvelle ferme. « Pierre le Bel, sieur de « la Patinière, bourgeois de Verneuil, demeurant en la paroisse « de Pulley, au village de la Patinière », étant disposé à lui céder celle dont il portait prétentieusement le nom, bien qu'il ne fût qu'un simple marchand; l'acte de vente se fit devant toute la Communauté. Cette « mesterie » consistait « en une maison « à demeurer, grange, escallier, court, jardin, terres labourables « et non labourables et bois taillis ». Dix acres de terre entouraient la maison et vingt-six autres pièces, de plus ou moins d'importance, sont décrites et bornées. Cette propriété fut achetée 3.300 livres; elle était grevée de plusieurs rentes foncières et de quelques dettes, le tout montant à 1.139 livres qui devaient être déduites de la somme principale : l'Abbesse et les Moniales s'engageant à tout acquitter. Les 25 février et 19 avril suivants, Pierre le Bel donna quittance de certaines sommes; mais, dans

(1) Un acte le nomme « prestre sacristin ».

Digitized by Google

la suite, le contrat dut être rompu, car, nul bail n'a été fait pour cette ferme et le vendeur continua à s'appeler « sieur de la « Patinière ».

Pour remplacer, l'Abbaye acquit, le 31 mars, une petite propriété située près du Moulin aux Malades (1) « avec deux petits « herbages pour herbager des vaches » (2) : le tout pour 600 livres (3).

D'autres terres furent successivement acquises à Gauville, Poilley et Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil et, comme les chapelains du Monastère ne pouvaient continuer à s'occuper de l'administration de tous ces biens, « les noble dame abbesse, prieure « et religieuses de labbaie de Saint-Nicolas » constituèrent et établirent pour leur procureur général et spécial « Messire Jacques « Boessel, bourgeois de ce lieu, pour vacquer, conduire et mener « les affaires et negociations de lad abbaie » (4).

Ce Jacques Boessel était un ancien greffier du Bailliage de Verneuil, très honnête personnage (5). Il s'était uni en secondes noces, à Hélène Florence, sœur de la Moniale, Gabrielle Florence, dont il a déjà été question et que nous retrouverons plusieurs fois dans ces pages. Sa nomination, en qualité de procureur,

(1) Les vendeurs étaient Thomas Auzoux, bourgeois de Verneuil et honneste femme Louise Linsard, son épouse, pour une « *masure* bien et héritage » avec une acre de terre, sis à Gauville, près le Moulin aux Malades. (Minute du 31 mars 1634.)

(2) A ce sujet, peut-être quelque Vernolien, curieux d'anciennes coutumes, se plaira-t-il à savoir qu'aux XVIe et XVIIe siècles, et sans doute auparavant, il était fréquent de passer des baux pour vaches. Ainsi, les 4 janvier, 4 et 8 février 1633, l'Abbesse de Verneuil « bailloit » six de ces bêtes à trois personnes, deux à chacune, lesquelles promettaient de les garder et héberger, « au péril et fortune du droict », pendant trois ans et de fournir pour chaque vache, 24 livres de beurre par année. Le prix des veaux était partagé par moitié. La chose se renouvela souvent.

(3) Peu après, on acquit des Pères Chartreux du Val-Dieu, une petite maison couverte en « thuiles », avec jardin pour le prix de 300 livres payées à Dom Gabriel Le Roy. Le bâtiment fut démoli et, avec un autre petit jardin, servit à agrandir l'enclos du Monastère.

(4) Actes du Tabellionnage.

(5) Il avait eu pour mère Marguerite de Bauffres.

Digitized by Google

date du 18 avril 1634, mais des actes précédents lui donnent déjà ce titre. Sont nommés seulement dans celui-ci : « vénérable « dame Scolastique de Medavy, abbesse, Renée des Guetz, prieure, « Séraphine de Cintray, celleriere, Françoise (Piel) de Chambor, « Louise de Raveton et Placide de Nollent ». Elles signèrent avec les deux chapelains et le tabellion Sannart.

Durant sept années, M. Boessel s'occupa activement des affaires de l'Abbaye. Trop âgé et ayant le soin de la fortune de ses petits-enfants orphelins, il remit ce qui regardait Saint-Nicolas entre les mains d'Etienne Fleury qui le remplaça le 15 juin 1641. Mais Mme de Médavy ne se déchargea pas entièrement sur le procureur de tout le temporel de la Maison. Les nombreux actes rédigés au parloir, elle seule présente ou, le plus souvent, accompagnée des Mères cellérière, dépositaire et autres officières (1), ou encore par toute la Communauté, font foi de sa vigilance. Le procureur y assistait de l'autre côté de la grille ; mais seuls les baux faits hors de Verneuil étaient de son ressort. Comme sa mère, la première Abbesse de Verneuil était une femme d'administration et rien de ce qui se passait pour son Monastère ne lui était étranger.

La petite ferme du Moulin-aux-Malades (Moulin-Malade, dit-on actuellement), ne pouvait, avec celle de Galisson, subvenir suffisamment aux besoins de la Communauté. Le 18 mai, fut achetée celle de la Godellerie, située sur la paroisse d'Iray, vicomté de Verneuil, pour la somme de 2.600 livres tournois sur laquelle l'Abbesse devait payer « aux Quinze-Vingts de Paris, en lhospital « roial », 500 livres tournois pour amortir une rente de 25 livres à laquelle le vendeur, Grégoire Benceline, était tenu à cause d'une acquisition faite à l'un des aveugles de cet établissement. Cette ferme, dépendante des droits seigneuriaux des abbés de la

(1) Tout, à cette époque, se faisait devant le notaire ; par exemple, le 23 janvier 1634, l'Abbesse et sa Prieure convenaient, devant lui, d'un arrangement pour des chaussures. « Jullian Douettaye, Me Cordonnier, » bourgeois de Verneuil, s'engageait à fournir de souliers toute la Communauté, actuellement au nombre de quarante-une personnes « y com- « pris la tourière et le laquais ». Chaque paire devait revenir à 70 sous et, pour 123 livres 50 sols, il promettait de faire par an des souliers neufs pour chacune : les vieux, hors de service devaient lui être abandonnés. (Tabell. de Verneuil.)

Digitized by Google

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de Messire Jacques [illegible], prêtre [illegible] à la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] (1). Il n'était donc pas [illegible], le mercredi 22 juin [illegible] de son prêtre, « meu de dévotion », avait [illegible] à l'Abbaye cette [illegible] de rente en abandonnant aussi 30 livres [illegible] des années précédentes, afin d'être associé aux prières générales et particulières de la Communauté. De plus, une messe du Saint-Esprit devait être célébrée à son intention et il demandait qu'une partie au moins des Moniales s'approchent de la Sainte Table de même qu'à son décès, où elles auraient à chanter une messe de *Requiem*.

L'acte porte encore qu'à « toutes les fêtes de la Vierge Marie, « elles diront et chanteront, après vêpres, un salut de la Vierge, « par lantienne : *Hæc est præclarum vos paraclitum*, et par le « verset et oraison selon le temps et continueront, eux (*sic*) et « leurs successeurs, a tousjours et a jamais ». L'Abbesse et ses dix-neuf Professes s'y engagèrent devant le notaire, les deux chapelains et le procureur Jacques Boessel... Tous les papiers

(1) Entre autres dons, il est question de « deux couppes d'argent « doré et d'un plat bassin d'argent, pesant en tout environ dix marcs. » (Tabell. de Vern.)

Digitized by Google

concernant cette rente furent remis alors à Mme de Médavy. Messire Jacques Charpentier vécut encore près de treize années; son inhumation à la Madeleine ayant eu lieu le 27 mai 1647.

Puis, le 29 février 1635, la marquise de la Londe, par un contrat rédigé à Beaumont-le-Roger, s'obligea envers l'Abbaye de Verneuil, à une rente annuelle et perpétuelle de 550 livres destinée : 1° à faire célébrer chaque jour la messe matutinale — « es-matin » — et 2° à recevoir deux postulantes : une de chœur et une converse (1).

L'Abbesse et les Moniales reconnurent que ce « bien faict » servirait à « augmenter la gloire de Dieu et donner plus de pou- « voir de chanter ses louanges ». En reconnaissance, elles conférèrent à la marquise (2) « le titre de bienfaitrice » qui lui donnait droit aux « mesmes privileges, franchises et libertés qu'à sa mère la comtesse de Grancey, fondatrice de l'Abbaye. Dans le cas où « la Dame marquise prenne lhabit de religieuse », elle serait, exemptée de l'observance, « a cause de linfirmité de son corps et « de son peu de santé ». En outre, elle avait la permission de faire entrer, « six fois par an », deux personnes séculières de son sexe.

La bonne marquise avait le désir d'imiter sa mère en venant terminer ses jours à Saint-Nicolas ; elle ne put le réaliser, mais elle demeura généreuse envers le monastère régi par sa sœur et habité par sa fille.

(*A suivre.*) X***

---

(1) Un arrêt royal du 11 janvier 1635 venait de défendre à toutes les Communautés de prendre aucune somme de deniers « pour la réception des novices ». Les pensions viagères étaient seules tolérées, encore ne pouvaient-elles dépasser 300 livres, sous peine de nullité et de restitution. (Loix ecclésiastiques, de Héricourt).

(2) Parmi tous les titres de son époux, toujours mentionnés dans toutes les pièces de ce genre, nous remarquons celui de « Gouverneur « des villes Dandely et Chasteau Gaillard » que nous n'avions pas trouvés ailleurs.

Digitized by Google

Mgr de Luynes, évêque de Bayeux

ET LES JANSÉNISTES

1742.

Le 2 janvier 1742, Mgr de Luynes, évêque de Bayeux, dénonçait à M. Amelot, ministre d'État, M. d'Azy, sous-doyen de son Chapitre et M. Pouchin, curé de la paroisse la Magdeleine, de Bayeux, « comme appelans et de les partisans du Quénélisme et du Jansénisme dans son diocèse ». Le prélat affirmait au secrétaire du roi qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour ramener ces deux prêtres à de meilleures idées : persuasion, patience, douceur, tout avait été inutile. Le scandale était grand : M. d'Azy était à la tête de toutes les assemblées « de la secte » ; il répandait partout, au dire de l'évêque, livres et libelles, semait ses doctrines dans les maisons particulières avec une séduction dangereuse et « l'audace de ses entreprises était telle que le bon ordre du service divin en était tout troublé » (1).

M. Gabriel Pouchin, qui régissait la Magdeleine, était aussi dangereux, d'après son évêque, que M. d'Azy. « Appelant fanatique », il entretenait dans ses sentiments au moins quatre familles de Bayeux, qui le regardaient comme un apôtre. Il donnait secrètement les sacrements aux gens du parti et il les encourageait, par ses exhortations, à mourir avec fermeté dans un état de rébellion ouverte contre l'autorité de l'Église : un de ses disciples disait en mourant « qu'il croirait être endiablé s'il recevait la Constitution et que tous ceux qui la recevaient allaient au diable ».

Mgr de Luynes affirmait à M. Amelot que sa main tremblait en lui rapportant de pareilles horreurs : « Mais, ajoutait-il, c'est

(1) *Archives départementales du Calvados*. C. 339. Les autres citations sont toutes extraites de ce dossier.

Digitized by Google

d'un esprit ferme et résolu que je sollicite de la faveur et plus encore de la justice du roy, un Ordre enjoignant au chanoine d'Azy de sortir du diocèse de Bayeux, avec défense d'en approcher de trente lieues ; je sollicite aussi un autre Ordre pour enfermer M. Pouchin à l'abbaye de Belle-Etoile, avec défense d'y parler à toute personne suspecte ». Une note confidentielle, annexée à la supplique, indiquait que M. Pouchin, tout au moins, était en état de payer sa pension d'exil.

L'enquête fut menée activement et, le 3 mars 1742, M. Amelot envoyait des Ordres « dans les termes même que Monseigneur de Bayeux avait sollicités ».

Le contentement du prélat fut grand ; mais, ayant appris que M. d'Azy se proposait de demander au ministre « un délai pour arranger ses petites affaires », l'évêque supplia M. Amelot de n'accorder aucun sursis au chanoine.

Le pauvre M. d'Azy se faisait pourtant bien humble. Il exposait « qu'il avait une maison formée et un déménagement à faire, *qui pourrait bien l'être pour la vie* ». Il ajoutait : « Le plustot que je puisse quitter le diocèse serait la semaine de Pâques, temps peu convenable pour un homme de ma robe ; mais comme je sens bien que ma présence et ma seule vue pourraient être importunes à Monsieur l'évêque de Bayeux, je prendrai le parti d'aller passer les quatre derniers jours de la Semaine Sainte et les trois fêtes à la campagne où je pourrai vaquer à mes affaires. *Cette grâce ne serait pas refusée à des criminels* » (1).

M. d'Azy fut, sans doute, rangé dans cette catégorie (2). Il obtint seulement un sursis de dix jours et M. Pouchin, « qui ne s'était pas abaissé à quémander une faveur », se retira sans bruit à l'abbaye de Belle-Etoile, dès que la lettre de cachet lui eut été notifiée. Il fut réintégré dans ses fonctions le 21 novembre 1747

---

(1) Lettre de M. Amelot à M. de la Briffe, du 22 mars 1742, *dossier cité*.

(2) M. d'Azy était, en outre, suspect au pouvoir civil. Il avait caché un gentilhomme qui s'était mis à la tête d'une association réclamant le rétablissement du Parlement de Normandie et l'abolition de l'augmentation sur les Vingtièmes. M. Hémery, accompagné d'un inspecteur de police, avait perquisitionné chez le chanoine d'Azy et y avait trouvé le délinquant (*Arch. dép. du Calvados*, C. 339).

Digitized by Google

et mourut le 16 mars 1752; il fut inhumé le lendemain « dans la cour de l'Eglise ».

M. d'Azy se retira près de Dreux au château de la Lucassière, paroisse de Saint-Laurent-de-Mainterne, au diocèse de Chartres. C'est là, du moins, qu'il demeurait le 27 août 1770, quand il résigna son canonicat en faveur de M. Jean Desmoulineux, prêtre à Bayeux, suivant acte au rapport de Me Dalogran, notaire apostolique à Dreux.

Etienne DUPONT.

Digitized by Google

Au Prieuré Fontévriste de Chaise-Dieu

(XVe et XVIe siècles)

La réforme de Fontevrault, qui mit près de deux siècles à s'imposer (1459-1641), constitue un événement capital dans l'histoire de cet ordre illustre.

Marie de Bretagne, abbesse de Fontevrault, commença par le prieuré de la Madeleine d'Orléans, où la réforme fut définitivement introduite le 20 juillet 1475.

Admirablement secondée par les six religieuses qu'elle avait amenées de Fontevrault, elle entreprit bientôt la réforme du prieuré de Chaise-Dieu, au diocèse d'Evreux (1). Elle y envoya de la Madeleine d'Orléans quelques religieuses : Jeanne Famille, Denise de Boinet, etc., (2) et avec l'aide de Jean Berthelot (3) parvint à y faire accepter les nouveaux statuts.

En 1496, Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault, vint visiter son prieuré de Chaise-Dieu, accompagnée du P. Gracien Hue, docteur en théologie, que Marie de Bretagne avait fait « secrétaire du Grand moustier ».

En 1522, Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault, en vertu de son autorité et suivant l'arrêt du Grand Conseil (18 mars 1521), bailla vicariat pour visiter tous les couvents de son ordre. Mais tout n'alla pas aussi bien que l'espérait l'abbesse. Les religieuses de la Madeleine d'Orléans, de Lencloître, de Foicy, de Relay, de *Chaise-Dieu* et des Filles-Dieu de Paris refusèrent de recevoir comme visiteur le vicaire de l'abbesse de Fontevrault et en appelèrent de Jean Cadu, juge d'Anjou, exécuteur de l'arrêt du

(1) *Archives de Maine-et-Loire*. Titres de Fontevrault, carton *Chaise-Dieu*.

(2) *Archives Nationales*, LL, 1657, f. 9.

(3) Chanoine de l'église de Tours et subdélégué de l'archevêque de Lyon, il fut le premier visiteur triennal depuis la réforme et mourut le 19 mars 1480 (*Archives Nationales*, LL, 1657, f. 1 ; *Biblioth. Nat.*, ms. lat. 11000, f. 28).

Digitized by Google

15 mars 1521. L'affaire fut portée au Grand Conseil qui, le 7 mars 1522, rendit un arrêt (1) déboutant les religieuses de leur appel, leur ordonnant de recevoir le visiteur de l'abbesse et d'observer plus exactement à l'avenir la teneur de cet arrêt.

Le monastère de Chaise-Dieu, quoique ayant été le second couvent réformé, fit encore une opposition très vive à la maison-mère. En 1523, Renée de Bourbon ordonna de visiter ce prieuré, mais les religieuses refusant de recevoir le visiteur, l'abbesse opéra aussitôt la saisie du temporel de la maison et devant cette mesure on céda.

Renée de BOURBON, Abbesse de Fontevrault
ET DE LA TRINITÉ DE CAEN

Renée de Bourbon naquit au mois de mai 1468. Elle était fille de Jean II, comte de Vendôme, trisaïeul de Henri IV, et d'Isabelle de Beauvau, dame de Champigny et de La Roche-sur-Yon. A l'âge de huit ans, elle prend l'habit religieux dans l'abbaye de Saintes. En 1483, elle fait profession à Fontevrault. Le 22 mai 1491, elle est élue abbesse de la Trinité de Caen (2), et le 23 septembre de la même année elle est postulée pour abbesse de Fontevrault. Elle avait alors vingt-trois ans. Elle prend possession de cette dernière abbaye le 30 octobre 1491 et garde treize ans ces deux abbayes, d'où deux crosses dans ses armes. C'était à elle qu'il était réservé de « faire revivre la gloire et ressusciter entièrement la piété de Fontevrault ». D'aspect chétif (3), elle cachait sous un corps malingre une rare énergie et une âme fortement trempée.

---

(1) *Bibliothèque Nationale*, ms. franç., 2470, f. 76.

(2) Ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye fut fondée au XIe siècle par Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

(3) A soixante ans, elle était de même taille qu'à dix ans.

Digitized by Google

Le 2 février 1492, Isabeau de Bourbon, religieuse de Poissy, près Paris, fit profession à Fontevrault, entre les mains de l'abbesse, sa sœur. Elle devint par la suite grande prieure de Fontevrault, puis abbesse de la Trinité de Caen, après la résignation de Renée.

Renée de Bourbon travailla toute sa vie, avec une énergie peu commune, à étendre la réforme de l'ordre de Fontevrault commencée par Marie de Bretagne. En 1496, elle va visiter son abbaye de Caen en Normandie. Après y avoir séjourné quelque temps, elle se dispose à revenir à Fontevrault en passant par Chaise-Dieu (diocèse d'Evreux) et la Madeleine d Orléans, accompagnée du P. Gacien Hue, docteur en théologie, que Marie de Bretagne avait fait « secrétaire du Grand moustier » de Fontevrault. Le 12 octobre 1496, l'abbesse arrive à la Madeleine avec Isabeau de Bourbon, sa sœur, et plusieurs autres religieuses et y reste huit jours, prêchant partout la réforme.

Le 1er novembre 1504, Renée de Bourbon résigna l'abbaye de Caen en faveur de sa sœur Isabeau de Bourbon, qui mourut le 12 juillet 1531 (1).

Renée de Bourbon mourut en son abbaye de Fontevrault le 8 novembre 1534 (2), âgée de soixante-cinq ans et demi, après avoir été abbesse pendant quarante-trois ans et dix jours, et laissant trente-huit couvents réformés.

Le monastère de Fontevrault adressa à tous les prieurés de l'ordre une lettre leur annonçant la mort de la grande réformatrice, à laquelle on fit des obsèques particulièrement solennelles, dignes de la défunte, qui ne coûtèrent pas moins de 431 livres 7 sous.

---

(1) *Bibliothèque Nationale*, ms. lat., 5480, II, 359.

(2) Chevalier (U.), *Répertoire ;* Bouchet (Jean), *Epistres, élégies, épigrammes sur le décès de Renée de Bourbon ; Bibliothèque Nationale*, ms. lat., 5480, II, 139-141.

Digitized by Google

la suite, le contrat dut être rompu, car, nul bail n'a été fait pour cette ferme et le vendeur continua à s'appeler « sieur de la « Patinière ».

Pour remplacer, l'Abbaye acquit, le 31 mars, une petite propriété située près du Moulin aux Malades (1) « avec deux petits « herbages pour herbager des vaches » (2) ; le tout pour 600 livres (3).

D'autres terres furent successivement acquises à Gauville, Poiley et Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil et, comme les chapelains du Monastère ne pouvaient continuer à s'occuper de l'administration de tous ces biens, « les noble dame abbesse, prieure « et religieuses de labbaie de Saint-Nicollas » constituèrent et établirent pour leur procureur général et spécial « Messire Jacques « Boessel, bourgeois de ce lieu, pour vacquer, conduire et mener « les affaires et negociations de lad abbaïe » (4).

Ce Jacques Boessel était un ancien greffier du Bailliage de Verneuil, très honnête personnage (5). Il s'était uni en secondes noces, à Hélène Florence, sœur de la Moniale, Gabrielle Florence, dont il a déjà été question et que nous retrouverons plusieurs fois dans ces pages. Sa nomination, en qualité de procureur,

(1) Les vendeurs étaient Thomas Auzoux, bourgeois de Verneuil et honneste femme Louise Linsard, son épouse, pour une « *mazure* bien et héritage » avec une acre de terre, sis à Gauville, près le Moulin aux Malades. (Minute du 31 mars 1634.)

(2) A ce sujet, peut-être quelque Vernolien, curieux d'anciennes coutumes, se plaira-t-il à savoir qu'aux XVIe et XVIIe siècles, et sans doute auparavant, il était fréquent de passer des baux pour vaches. Ainsi, les 4 janvier, 4 et 8 février 1633, l'Abbesse de Verneuil « bailloit » six de ces bêtes à trois personnes, deux à chacune, lesquelles promettaient de les garder et héberger, « au péril et fortune du droict », pendant trois ans et de fournir pour chaque vache, 24 livres de beurre par année. Le prix des veaux était partagé par moitié. La chose se renouvela souvent.

(3) Peu après, on acquit des Pères Chartreux du Val-Dieu, une petite maison couverte en « thuiles », avec jardin pour le prix de 300 livres payées à Dom Gabriel Le Roy. Le bâtiment fut démoli et, avec un autre petit jardin, servit a agrandir l'enclos du Monastère.

(4) Actes du Tabellionnage.

(5) Il avait eu pour mère Marguerite de Bauffres.

Digitized by Google

date du 18 avril 1634, mais des actes précédents lui donnent déjà ce titre. Sont nommés seulement dans celui-ci : « vénérable « dame Scolastique de Medavy, abbesse, Renée des Guetz, prieure, « Séraphine de Cintray, celleriere, Françoise (Piel) de Chambor, « Louise de Raveton et Placide de Nollent ». Elles signèrent avec les deux chapelains et le tabellion Sannart.

Durant sept années, M. Boessel s'occupa activement des affaires de l'Abbaye. Trop âgé et ayant le soin de la fortune de ses petits-enfants orphelins, il remit ce qui regardait Saint-Nicolas entre les mains d'Etienne Fleury qui le remplaça le 15 juin 1641. Mais Mme de Médavy ne se déchargea pas entièrement sur le procureur de tout le temporel de la Maison. Les nombreux actes rédigés au parloir, elle seule présente ou, le plus souvent, accompagnée des Mères cellérière, dépositaire et autres officières (1), ou encore par toute la Communauté, font foi de sa vigilance. Le procureur y assistait de l'autre côté de la grille ; mais seuls les baux faits hors de Verneuil étaient de son ressort. Comme sa mère, la première Abbesse de Verneuil était une femme d'administration et rien de ce qui se passait pour son Monastère ne lui était étranger.

La petite ferme du Moulin-aux-Malades (Moulin-Malade, dit-on actuellement), ne pouvait, avec celle de Galisson, subvenir suffisamment aux besoins de la Communauté. Le 18 mai, fut achetée celle de la Godellerie, située sur la paroisse d'Iray, vicomté de Verneuil, pour la somme de 2.600 livres tournois sur laquelle l'Abbesse devait payer « aux Quinze-Vingts de Paris, en lhospital « roial », 500 livres tournois pour amortir une rente de 25 livres à laquelle le vendeur, Grégoire Benceline, était tenu à cause d'une acquisition faite à l'un des aveugles de cet établissement. Cette ferme, dépendante des droits seigneuriaux des abbés de la

(1) Tout, à cette époque, se faisait devant le notaire ; par exemple, le 23 janvier 1634, l'Abbesse et sa Prieure convenaient, devant lui, d'un arrangement pour des chaussures. « Jullian Douettaye, Me Cordonnier, » bourgeois de Verneuil, s'engageait à fournir de souliers toute la Communauté, actuellement au nombre de quarante-une personnes « y com- « pris la tourière et le laquais ». Chaque paire devait revenir à 70 sous et, pour 123 livres 50 sols, il promettait de faire par an des souliers neufs pour chacune : les vieux, hors de service devaient lui être abandonnés. (Tabell. de Verneuil.)

Digitized by Google

Trappe, fut bientôt louée au prix de 150 livres par an, avec une redevance de cinquante livres de filasse. Comme pour celle de Galisson, le bois était réservé au chauffage du monastère. Cette propriété fut d'un assez mauvais rapport et nous verrons Mme de Médavy s'en défaire avant la fin de sa vie. Elle n'avait même pas pu éteindre, comme elle l'espérait, la rente due aux Quinze-Vingts.

Vers ce même temps, elle loua les Moulin d'En-Haut et du Milieu. Le meunier de l'un devait apporter chaque semaine au monastère, six boisseaux de farine pour pain blanc et quatre minots de blé « sans trie ». L'Abbesse s'engageait à faire curer la rivière de l'Iton. L'autre meunier avait à payer 150 livres de fermage par an.

Avant de terminer le récit des affaires temporelles de cette époque, il nous reste à parler de deux fondations pieuses. L'une des maisons, achetées en 1627, était grevée d'une rente annuelle de six livres tournois au profit de Messire Jacques Charpentier, prêtre sacristain à la Madeleine. On l'y trouve dès 1610 et dans son testament en faveur de cette église, fait en 1630, il est dit « quil y a long temps quil y est habitué » (1). Il n'était donc pas jeune quand, le mercredi 22 juin 1634, ce bon prêtre, « meu de devotion », avait délaissé à l'Abbaye cette petite rente en abandonnant aussi 30 livres dues des années précédentes, afin d'être associé aux prières générales et particulières de la Communauté. De plus, une messe du Saint-Esprit devait être célébrée à son intention et il demandait qu'une partie au moins des Moniales s'approchent de la Sainte Table de même qu'à son décès, où elles auraient à chanter une messe de *Requiem*.

L'acte porte encore qu'à « toutes les fêtes de la Vierge Marie, « elles diront et chanteront, apres vêpres, un salut de la Vierge, « par lantienne : *Hæc est præclarum vos paraclitum*, et par le « verset et oraison selon le temps et continueront, eux (*sic*) et « leurs successeurs, a tousjours et a jamais ». L'Abbesse et ses dix-neuf Professes s'y engagèrent devant le notaire, les deux chapelains et le procureur Jacques Boessel... Tous les papiers

(1) Entre autres dons, il est question de « deux couppes d'argent « doré et d'un plat bassin d'argent, pesant en tout environ dix marcs. » (Tabell. de Vern.)

Digitized by Google

concernant cette rente furent remis alors à Mme de Médavy. Messire Jacques Charpentier vécut encore près de treize années; son inhumation à la Madeleine ayant eu lieu le 27 mai 1647.

Puis, le 29 février 1635, la marquise de la Londe, par un contrat rédigé à Beaumont-le-Roger, s'obligea envers l'Abbaye de Verneuil, à une rente annuelle et perpétuelle de 550 livres destinée : 1° à faire célébrer chaque jour la messe matutinale — « es-matin » — et 2° à recevoir deux postulantes : une de chœur et une converse (1).

L'Abbesse et les Moniales reconnurent que ce « bien faict » servirait à « augmenter la gloire de Dieu et donner plus de pou- « voir de chanter ses louanges ». En reconnaissance, elles conférèrent à la marquise (2) « le titre de bienfaitrice » qui lui donnait droit aux « mesmes privileges, franchises et libertés qu'à sa mère la comtesse de Grancey, fondatrice de l'Abbaye. Dans le cas où « la Dame marquise prenne l'habit de religieuse », elle serait, exemptée de l'observance, « a cause de linfirmité de son corps et « de son peu de santé ». En outre, elle avait la permission de faire entrer, « six fois par an », deux personnes séculières de son sexe.

La bonne marquise avait le désir d'imiter sa mère en venant terminer ses jours à Saint-Nicolas ; elle ne put le réaliser, mais elle demeura généreuse envers le monastère régi par sa sœur et habité par sa fille.

(*A suivre.*) X***

---

(1) Un arrêt royal du 11 janvier 1635 venait de défendre à toutes les Communautés de prendre aucune somme de deniers « pour la réception des novices ». Les pensions viagères étaient seules tolérées, encore ne pouvaient-elles dépasser 300 livres, sous peine de nullité et de restitution. (Loix ecclésiastiques, de Héricourt).

(2) Parmi tous les titres de son époux, toujours mentionnés dans toutes les pièces de ce genre, nous remarquons celui de « Gouverneur « des villes Dandely et Chasteau Gaillard » que nous n'avions pas trouvés ailleurs.

Digitized by Google

Mgr de Luynes, évêque de Bayeux

ET LES JANSÉNISTES

(1742)

Le 2 janvier 1742, Mgr de Luynes, évêque de Bayeux, dénonçait à M. Amelot, ministre d'Etat, M. d'Azy, sous-doyen de son Chapitre et M. Pouchin, curé de la paroisse la Magdeleine, de Bayeux, « comme appelans et zèles partisans du Quénelisme et du Jansénisme dans son diocèse ». Le prélat affirmait au secrétaire du roi qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour ramener ces deux prêtres à de meilleures idées : persuasion, patience, douceur, tout avait été inutile. Le scandale était grand ; M. d'Azy était à la tête de toutes les assemblées « de la secte » ; il répandait partout, au dire de l'évêque, livres et libelles, semait ses doctrines dans les maisons particulières avec une séduction dangereuse et « l'audace de ses entreprises était telle que le bon ordre du service divin en était tout troublé » (1).

M. Gabriel Pouchin, qui régissait la Magdeleine, était aussi dangereux, d'après son évêque, que M. d'Azy. « Appelant fanatique », il entretenait dans ses sentiments au moins quatre familles de Bayeux, qui le regardaient comme un apôtre. Il donnait secrètement les sacrements aux gens du parti et il les encourageait, par ses exhortations, à mourir avec fermeté dans un état de rébellion ouverte contre l'autorité de l'Eglise : un de ses disciples disait en mourant « qu'il croirait être endiablé s'il recevait la Constitution et que tous ceux qui la recevaient allaient au diable ».

Mgr de Luynes affirmait à M. Amelot que sa main tremblait en lui rapportant de pareilles horreurs : « Mais, ajoutait-il, c'est

(1) *Archives départementales du Calvados*, C. 339. Les autres citations sont toutes extraites de ce dossier.

Digitized by Google

d'un esprit ferme et résolu que je sollicite de la faveur et plus encore de la justice du roy, un Ordre enjoignant au chanoine d'Azy de sortir du diocèse de Bayeux, avec défense d'en approcher de trente lieues ; je sollicite aussi un autre Ordre pour enfermer M. Pouchin à l'abbaye de Belle-Etoile, avec défense d'y parler à toute personne suspecte ». Une note confidentielle, annexée à la supplique, indiquait que M. Pouchin, tout au moins, était en état de payer sa pension d'exil.

L'enquête fut menée activement et, le 3 mars 1742, M. Amelot envoyait des Ordres « dans les termes même que Monseigneur de Bayeux avait sollicités ».

Le contentement du prélat fut grand ; mais, ayant appris que M. d'Azy se proposait de demander au ministre « un délai pour arranger ses petites affaires », l'évêque supplia M. Amelot de n'accorder aucun sursis au chanoine.

Le pauvre M. d'Azy se faisait pourtant bien humble. Il exposait « qu'il avait une maison formée et un déménagement à faire, *qui pourrait bien l'être pour la vie* ». Il ajoutait : « Le plustot que je puisse quitter le diocèse serait la semaine de Pâques, temps peu convenable pour un homme de ma robe ; mais comme je sens bien que ma présence et ma seule vue pourraient être importunes à Monsieur l'évêque de Bayeux, je prendrai le parti d'aller passer les quatre derniers jours de la Semaine Sainte et les trois fêtes à la campagne où je pourrai vaquer à mes affaires. *Cette grâce ne serait pas refusée à des criminels* » (1).

M. d'Azy fut, sans doute, rangé dans cette catégorie (2). Il obtint seulement un sursis de dix jours et M. Pouchin, « qui ne s'était pas abaissé à quémander une faveur », se retira sans bruit à l'abbaye de Belle-Etoile, dès que la lettre de cachet lui eut été notifiée. Il fut réintégré dans ses fonctions le 21 novembre 1747

(1) Lettre de M. Amelot à M. de la Briffe, du 22 mars 1742, *dossier cité*.

(2) M. d'Azy était, en outre, suspect au pouvoir civil. Il avait caché un gentilhomme qui s'était mis à la tête d'une association réclamant le rétablissement du Parlement de Normandie et l'abolition de l'augmentation sur les Vingtièmes. M. Hémery, accompagné d'un inspecteur de police, avait perquisitionné chez le chanoine d'Azy et y avait trouvé le délinquant (*Arch. dép. du Calvados*, C. 339).

Digitized by Google

et mourut le 16 mars 1952; il fut inhumé le lendemain « dans la cour de l'Eglise ».

M. d'Azy se retira près de Dreux au château de la Lucassière, paroisse de Saint-Laurent-de-Mainterne, au diocèse de Chartres. C'est là, du moins, qu'il demeurait le 27 août 1770, quand il résigna son canonicat en faveur de M. Jean Desmortreux, prêtre à Bayeux, suivant acte au rapport de Me Dallogan, notaire apostolique à Dreux.

Etienne DUPONT.

Digitized by Google

Au Prieuré Fontévriste de Chaise-Dieu

(XVe et XVIe siècles)

La réforme de Fontevrault, qui mit près de deux siècles à s'imposer (1459-1641), constitue un événement capital dans l'histoire de cet ordre illustre.

Marie de Bretagne, abbesse de Fontevrault, commença par le prieuré de la Madeleine d'Orléans, où la réforme fut définitivement introduite le 20 juillet 1475.

Admirablement secondée par les six religieuses qu'elle avait amenées de Fontevrault, elle entreprit bientôt la réforme du prieuré de Chaise-Dieu, au diocèse d'Evreux (1). Elle y envoya de la Madeleine d'Orléans quelques religieuses : Jeanne Famille, Denise de Boinet, etc., (2) et avec l'aide de Jean Berthelot (3) parvint à y faire accepter les nouveaux statuts.

En 1496, Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault, vint visiter son prieuré de Chaise-Dieu, accompagnée du P. Gracien Hue, docteur en théologie, que Marie de Bretagne avait fait « secrétaire du Grand moustier ».

En 1522, Renée de Bourbon, abbesse de Fontevrault, en vertu de son autorité et suivant l'arrêt du Grand Conseil (18 mars 1521), bailla vicariat pour visiter tous les couvents de son ordre. Mais tout n'alla pas aussi bien que l'espérait l'abbesse. Les religieuses de la Madeleine d'Orléans, de Lencloître, de Foicy, de Relay, de *Chaise-Dieu* et des Filles-Dieu de Paris refusèrent de recevoir comme visiteur le vicaire de l'abbesse de Fontevrault et en appelèrent de Jean Cadu, juge d'Anjou, exécuteur de l'arrêt du

(1) *Archives de Maine-et-Loire*, Titres de Fontevrault, carton *Chaise-Dieu*.

(2) *Archives Nationales*, LL, 1657, f. 9.

(3) Chanoine de l'église de Tours et subdélégué de l'archevêque de Lyon, il fut le premier visiteur triennal depuis la réforme et mourut le 19 mars 1480 (*Archives Nationales*, LL, 1657, f. 1 ; *Biblioth. Nat.*, ms. lat. 11000, f. 28).

Digitized by Google

18 mars 1521. L'affaire fut portée au Grand Conseil qui, le 7 mars 1522, rendit un arrêt (1) déboutant les religieuses de leur appel, leur ordonnant de recevoir le visiteur de l'abbesse et d'observer plus exactement à l'avenir la teneur de cet arrêt.

Le monastère de Chaise-Dieu, quoique ayant été le second couvent réformé, fit encore une opposition très vive à la maison-mère. En 1523, Renée de Bourbon ordonna de visiter ce prieuré, mais les religieuses refusant de recevoir le visiteur, l'abbesse opéra aussitôt la saisie du temporel de la maison et devant cette mesure on céda.

Renée de BOURBON, Abbesse de Fontevrault
ET DE LA TRINITÉ DE CAEN

Renée de Bourbon naquit au mois de mai 1468. Elle était fille de Jean II, comte de Vendôme, trisaïeul de Henri IV, et d'Isabelle de Beauvau, dame de Champigny et de La Roche-sur-Yon. A l'âge de huit ans, elle prend l'habit religieux dans l'abbaye de Saintes. En 1483, elle fait profession à Fontevrault. Le 22 mai 1491, elle est élue abbesse de la Trinité de Caen (2) et le 23 septembre de la même année elles est postulée pour abbesse de Fontevrault. Elle avait alors vingt-trois ans. Elle prend possession de cette dernière abbaye le 30 octobre 1491 et garde treize ans ces deux abbayes, d'où deux crosses dans ses armes. C'était à elle qu'il était réservé de « faire revivre la gloire et ressusciter entièrement la piété de Fontevrault ». D'aspect chétif (3), elle cachait sous un corps malingre une rare énergie et une âme fortement trempée.

---

(1) *Bibliothèque Nationale*, ms. franc., 2470, f. 76.

(2) Ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye fut fondée au XIe siècle par Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

(3) A soixante ans, elle était de même taille qu'à dix ans.

Digitized by Google

Le 2 février 1492, Isabeau de Bourbon, religieuse de Poissy, près Paris, fit profession à Fontevrault, entre les mains de l'abbesse, sa sœur. Elle devint par la suite grande prieure de Fontevrault, puis abbesse de la Trinité de Caen, après la résignation de Renée.

Renée de Bourbon travailla toute sa vie, avec une énergie peu commune, à étendre la réforme de l'ordre de Fontevrault commencée par Marie de Bretagne. En 1496, elle va visiter son abbaye de Caen en Normandie. Après y avoir séjourné quelque temps, elle se dispose à revenir à Fontevrault en passant par Chaise-Dieu (diocèse d'Evreux) et la Madeleine d Orléans, accompagnée du P. Gacien Hue, docteur en théologie, que Marie de Bretagne avait fait « secrétaire du Grand moustier » de Fontevrault. Le 12 octobre 1496, l'abbesse arrive à la Madeleine avec Isabeau de Bourbon, sa sœur, et plusieurs autres religieuses et y reste huit jours, prêchant partout la réforme.

Le 1er novembre 1504, Renée de Bourbon résigna l'abbaye de Caen en faveur de sa sœur Isabeau de Bourbon, qui mourut le 12 juillet 1531 (1).

Renée de Bourbon mourut en son abbaye de Fontevrault le 8 novembre 1534 (2), âgée de soixante-cinq ans et demi, après avoir été abbesse pendant quarante-trois ans et dix jours, et laissant trente-huit couvents réformés.

Le monastère de Fontevrault adressa à tous les prieurés de l'ordre une lettre leur annonçant la mort de la grande réformatrice, à laquelle on fit des obsèques particulièrement solennelles, dignes de la défunte, qui ne coûtèrent pas moins de 431 livres 7 sous.

---

(1) *Bibliothèque Nationale*, ms. lat., 5480, II, 359.

(2) Chevalier (U.), *Répertoire ;* Bouchet (Jean), *Epistres, élégies, épigrammes sur le décès de Renée de Bourbon ; Bibliothèque Nationale*, ms. lat., 5480, II, 139-141.

Digitized by Google

La Persécution religieuse

Dans la Seine-Inférieure (1792)

M. HEUDE, curé de Saint-Patrice de Rouen

Il y avait trente-deux paroisses à Rouen avant la Révolution. Presque tous les curés refusèrent le serment à la constitution civile du clergé, condamné solennellement par Pie VI le 13 avril 1791. L'un de ces confesseurs de la foi, M. Michel-Nicolas-Patrice Heude, curé de Saint-Patrice depuis 1783, fut emprisonné deux fois, d'abord à Rouen au mois de juin 1792, et ensuite à Caudebec en septembre de la même année, au moment de la déportation. Débarqué à Douvres, M. Heude se décida à partir pour Londres. Il s'y rendit en compagnie de M. Baston, chanoine de Rouen, dont les Mémoires *ont été publiés en 1897. L'abbé Barruel, cherchant des matériaux pour son* Histoire du clergé pendant la Révolution française, *qui parut au milieu de l'année 1793, demanda au curé de Saint-Patrice des détails sur la persécution qu'il avait endurée à deux reprises différentes au cours de l'année 1792. La lettre que M. Heude adressa à l'abbé Barruel, conservée dans les archives de la Compagnie de Jésus, est inédite et inconnue. Nous la reproduisons.*

Je sortais d'une prison de deux mois (1). L'avocat qui devait plaider ma cause ayant été cherché, depuis 9 jusqu'à 11 heures du soir, dans la maison où il soupait tous les jours, pour être incarcéré ou massacré, se vit obligé de fuir Rouen, la veille de mon jugement, au matin.

Je me trouvai donc obligé d'être à moi-même mon propre défenseur. La Constitution (de 1791) à la main, je forçai telle-

---

(1) Au mois de juin 1792, M. Heude baptisa, dans la maison où il s'était retiré, l'enfant d'un de ses paroissiens de Saint-Patrice. Dès que ce fait fut connu, on le traduisit en justice et on l'emprisonna, parce qu'étant remplacé dans sa cure par un prêtre constitutionnel, il s'était illégalement immiscé dans les fonctions de ce dernier. Le jury l'acquitta à l'unanimité au mois d'août 1792. Ce procès fit du bruit à Rouen.

Digitized by Google

ment dans la bouche de mes juges l'arrêt qui m'innocentât (1), que sur les douze jurés je n'en eus pas un seul contre moi et le peuple qu'on avait travaillé et qui m'aurait pendu avant l'audience, m'eût conduit en triomphe dans ma maison et dans mon église, si la prudence ne m'eût pas fait prendre le parti de me cacher dans les premiers moments où j'eus la liberté. Quoi qu'il en soit, le gain de ma cause fut une fête dans la ville. Tel est le peuple.

Mon arrêt prononçait non seulement ma liberté, mais encore celle de tout notre ministère, puisqu'il s'agissait dans mon affaire d'un baptême et il fut jugé que, vu la liberté des cultes et des opinions décrétée par la Constitution (du 3-14 septembre 1791), nous pouvions être les ministres de tous ceux qui requéraient notre ministère (2).

*
* *

Mais voilà malheureusement que deux jours après ma sortie de prison, arriva le décret de déportation (du 26 août 1792). Ainsi, à peine ma liberté m'eut-elle été rendue, qu'une loi prononça que je ne pouvais en jouir. J'obtiens donc un passeport et je m'embarque à Rouen (7 septembre), pour Ostende.

Il n'y avait pas un quart d'heure que nous étions dans le vaisseau (le *Petit-Neptune),* qu'il fut mis en embargo par ordre des Commissaires du pouvoir exécutif (l'un d'eux se nommait Albitte), qui venaient d'arriver à Rouen et qui, pour allumer la fureur du

(1) M. Heude plaida sa cause devant les jurés, avec une onction qui toucha le cœur des juges et de l'auditoire. Il démontra que, comme curé, il réunissait les fonctions du ministère ecclésiastique et en même temps celles d'officier public ; mais l'Assemblée Nationale l'ayant dépouillé du ministère d'officier public, il avait pu, ne l'exerçant pas, administrer le baptême, puisque cette même Assemblée avait décrété le libre exercice de toutes les religions et que personne ne pouvait être inquiété pour ses opinions religieuses.

(2) Dans sa lettre d'envoi à l'abbé Barruel (1793), M. Heude parlait d'un projet qu'il avait d'écrire tout au long l'histoire de son premier emprisonnement, de juin à août 1792 : « Vous verrez avec bien de l'étonnement toute l'importance et toute la cruauté de la prison que j'ai eu à subir à Rouen ». Le curé de Saint-Patrice ne mit pas son projet à exécution.

Digitized by Google

peuple contre nous, prétextèrent la nécessité de nous faire subir une visite rigoureuse, de peur, disaient-ils, que nous n'emportassions avec nous des armes, des papiers incendiaires capables de propager des idées contre-révolutionnaires dans les pays que nous allions habiter et afin de nous empêcher, d'ailleurs, d'exporter le numéraire à la place duquel on voulait nous donner des assignats.

L'ordre est signifié à notre capitaine (Pluket) de quitter le port et de se placer au beau milieu de la rivière de Seine ; une garde nombreuse nous est envoyée, pour qu'aucun de nous ne s'échappe et afin qu'aucun étranger ne puisse nous approcher.

Jusqu'à la position précise de notre vaisseau sur la rivière est déterminée par les Commissaires : c'est sous la forteresse de la ville et sous les bouches à feu prêtes à tonner, qu'il faut que nous restions pendant vingt-quatre heures.

Ils viennent, en effet, nous visiter avec toute la rigueur de l'inquisition la plus caractérisée. Des prières au Sacré-Cœur qu'avait entres autres un des 114 prêtres passagers, sont saisies comme un libelle incendiaire. On s'empare de notre argent et on nous promet de nous le rendre, soit en espèces soit en assignats, suivant que va en décider la municipalité.

Dans ce temps-là, les corps administratifs de Rouen étaient encore de la plus excellente composition. Les choses ont bien changé depuis que des Commissaires de la Convention ont eu le droit de les reformer à leur gré. La municipalité juge qu'il faut tout nous rendre, et les Commissaires, honteux, sont obligés de tout nous rapporter. D'ailleurs, le peuple, sur lequel ils avaient compté, était sur le rivage à se lamenter et à plaindre ses malheurs et les nôtres.

Mais d'autres propagandistes étaient déjà partis pour soulever contre nous le peuple des campagues et pour exciter la prétendue vigilance des municipalités dont nous allions cotoyer les territoires. En sept jours, nous ne pouvons que gagner La Mailleraie, qui est à sept lieues de Rouen, tant furent fréquentes les visites et les insultes qu'il fallut subir et porter le long de cette route.

Arrivés à La Mailleraie, des hommes honnêtes viennent nous trouver en chaloupe de divers côtés, pour nous conjurer de ne pas pousser plus loin notre misérable navigation et nous avertir que les deux vaisseaux chargés de 174 prêtres qui nous précé-

Digitized by Google

daient (le *Courrier du Nord* et la *Modeste*, partis de Rouen les 3 et 5 septembre), sont arrivés à Quillebeuf et que tous les malheureux passagers sont en prison, peut-être même sont-ils massacrés (1).

Que faire dans cette affreuse circonstance? Irons-nous grossir le nombre des victimes qu'on immole? Retournerons-nous à Rouen? Retourner à Rouen présentait des difficultés : les commissaires, les clubistes, le peuple, les corps administratifs mêmes, comment nous recevront-ils? Nous allons aux voix et à la majorité absolue des opinions il est arrêté que nous allons nommer parmi nous deux députés vers la municipalité de Caudebec pour la prier de nous accorder, vu la circonstance de l'impossibilité de passer par Quillebeuf, un changement de passeport. Alors nous comptions tous gagner à travers terre soit Saint-Valéry, soit Le Hâvre, soit Dieppe.

Je suis nommé député avec M. Baston, professeur en théologie, de Rouen. Nous arrivons à Caudebec. Nous y sommes bien accueillis d'abord. On ne trouve rien de plus juste, de plus naturel, que notre demande. On mettait déjà la main à la plume pour nous autoriser à son exécution, mais voilà que le maire arrive !

Cet homme, avant d'être revêtu de cette dignité, était sergent vendeur. Mais une autre commission plus sublime encore que la mairie venait de le décorer : il y avait deux jours qu'il était nommé membre de la Convention Nationale (Charles-Robert Hecquet, mort à Paris le 29 novembre 1796).

Il arrive donc à la municipalité. Il prend le caractère qui convient à son dernier état. Il s'oppose aux vues justes et bienfaisantes de la municipalité; il prétend qu'elle outrepasse ses droits en changeant des passeports qui sont l'ouvrage de celle de Rouen; peu doit lui importer le sort qui nous attend à Quillebeuf; c'est à nous de courir tous les hasards pour obéir ; si nous sommes égorgés, tant mieux ! la terre sera débarrassée de nous!

Cette fureur d'anthropophage irrite la municipalité. On lui dit que tout maire qu'il est, il n'a que sa voix : il fera tout ce qu'il voudra d'opposition, mais si, à la pluralité des suffrages, un parti

(1) Le *Courrier du Nord* portait 57 prêtres et la *Modeste* 52. Aucun ecclésiastique ne fut massacré à Quillebeuf.

Digitized by Google

contraire à ses opinions prévaut, il sera exécuté. Il sort furieux, cet homme de sang !

Mais comme l'heure de la puissance des ténèbres commençait dès lors à sonner pour les honnêtes gens, nous eûmes le malheur que deux prêtres de notre vaisseau, qui ne doutaient pas de l'obtention de nos passeports, impatients d'avoir les leurs, voulant d'ailleurs être des premiers à se présenter dans une auberge pour se procurer soit des chevaux, soit une voiture, arrivent à Caudebec. Ils sont arrêtés sur le rivage par des gardes nationaux. Un d'eux fuit : on l'arrête; il se dit marchand. Il est conduit à la municipalité : alors il se voit obligé de se dire prêtre. D'abord ce badinage de propos fit une légère impression. Le maire arrive une seconde fois et sa méchanceté tire le plus grand parti de cette circonstance nouvelle : « Ceux-ci se disent députés, il n'y avait donc qu'eux qui devaient paraître devant vous. En voici deux autres, vous allez ainsi les voir tous les uns après les autres. Notre ville va être souillée de cette peste publique, dont la nation veut se débarrasser par le décret de la déportation. » Il finissait ces mots, et je ne sais quel génie malin lui fait porter la main à la canne d'un de ces nouveaux arrivés : il la sonde, elle contenait une lame !

Avec de la raison, si ç'eût été son règne, rien n'était plus naturel à un voyageur, qui va je ne sais où. On peut être rencontré par des bêtes mauvaises ou fauves, on a conséquemment besoin d'avoir des moyens de défense. Mais dans les mains du maire, cette arme devient la matière d'un crime affreux qu'il nous impute. Nous sommes armés, nous allons inonder la ville de sang, y commencer une contre-révolution. « Est-ce à tort qu'on nous a dit (là, il s'adressait au peuple) que ces gueux-là faisaient l'exercice à Rouen ? Ils sont nos ennemis, ils veulent nous égorger » ; et pendant qu'il pérorait ainsi, il avait soin d'agiter l'épée, de la faire briller à la lumière !

Cette abominable furie vint à bout, en effet, d'électriser le malheureux peuple. Déjà il se reprochait de n'avoir pas encore fait main basse sur nous. Les couteaux se tirent de toutes les poches; on les fait aussi briller à nos yeux. On nous dit qu'à Caudebec on ne sera pas plus poltron qu'à Paris et que nous allons être égorgés.

La municipalité ne voit pas d'autre moyen que de nous faire

Digitized by Google

conduire en prison, incertaine elle-même si nous y parviendrons et si nous ne serons pas massacrés sur la route; nous en courrons les risques. La garde nationale heureusement nous entoure, forme autour de nous quatre une haie impénétrable et nous arrivons enfin heureusement, oui heureusement, à la prison de Caudebec.

La municipalité arrête que le lendemain, dès le matin, on ira visiter le vaisseau, ce qu'on fit. On n'y trouva rien de suspect et la seule canne à épée qu'il y eût était avec nous.

Le maire lui-même était un des inquisiteurs. La nuit porte avis ordinairement. Le soir, c'était un tigre : le lendemain matin, c'était un agneau, nous ont dit nos confrères. Soit que son ivresse fût passée (car certainement il était pris de vin le soir), soit que ce que je vais ajouter lui ait fait impression, il n'était pas reconnaissable.

Il venait d'apprendre, ainsi que sa municipalité, que la garde nationale de Rouen était venue au secours des malheureux 174 prêtres emprisonnés à Quillebeuf et qu'ayant su notre emprisonnement à Caudebec elle avait dit qu'elle accourrait aussi nous délivrer. Ces gardes nationaux traînaient deux pièces de canon avec eux. Cette invasion prochaine toucha le maire sans doute. Il fit ordonner sur-le-champ notre élargissement, nous combla même d'honnêtetés, nous demanda jusqu'à des excuses et alla jusqu'à offrir à l'abbé Baston et à moi de rester jusqu'à quinze jours dans sa ville, ce que nous nous gardâmes bien d'accepter. Nous louâmes promptement une chaise de poste et le lendemain matin nous partîmes pour Dieppe, où nous nous embarquâmes pour Douvres.

Le curé de Saint-Patrice de Rouen marqua parmi les prêtres français en Angleterre par son savoir et son éloquence. Rétabli dans sa cure au Concordat, il fut obligé de donner sa démission, en 1808, après un prône où il faisait allusion aux malheurs de la Révolution et qui avait été dénoncé au Ministre de la Police. Il mourut chanoine honoraire à Rouen en 1838, âgé de quatre-vingt-six ans.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre :
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
EURE : M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé d'Auguaise.

* * *

4151. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE, Paris, 1920, in-8°, 3e et 4e bulletin. Contribution à l'histoire de la famille Colonna de Rome dans ses rapports avec la France, p. 139-190 [p. 148, Tommaso de Montenero, neveu de Giacomo Colonna, archidiacre de Rouen ; — p. 149, bénéfices des Colonna en France, à Bayeux, Rouen, Evreux, etc. ; — p. 153, Jean de Marigny, archevêque de Rouen ; — p. 179, Chantrerie de Bayeux ; — p. 180, Giovanni Colonna, chanoine de Rouen, d'Evreux, XIVe siècle, etc.].

4152. — REVUE MABILLON, octobre 1921, 2e série, n° 4. Robert, abbé de Cerisy (janvier-juin ? 1290) par dom Léon Guilloreau, p. 259-277. [Raoul et Gabriel, abbés d'Ivry, 1290, p. 275 ; etc.].

4153. — BULLETIN DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1920, Paris, in-8°, 348 pp. — Notice sur Louis Passy, député de l'Eure, par Louis Dimier, p. 65-74 ; — p. 124, Lanfroi, architecte militaire à Ivry, près Evreux ; — p. 129, architectes au XIIIe siècle : Jean d'Andèle, Gauthier de Saint-Hilaire à Rouen, etc.

4154. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, t. XXXIV, 1919-1920, Caen, 1921, in-8°, 464 pp. Gerberon, éditeur janséniste des œuvres de saint Anselme, par M. Filliatre, p. 1-116 ; — Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du département de l'Eure, par le Dr Doranlo, p. 117-238 ; — La

Digitized by Google

construction de l'église de Flamanville (Manche), 1669-1671, par M. André Rostand, p. 239-266; — Blaise Le Prestre, l'église Notre-Dame de Saint-Lo et le château de Fontaine-Henry, par MM. Le Cacheux et M. Prentout, p. 267-280; — Le mobilier de l'église abbatiale du Val-Richer, par M. l'abbé Simon, p. 282-291 ; — A propos d'un blason : Les Matharel, seigneurs de Montreuil-en-Auge, par le même, p. 291-299; — Mémoire des reliques qui autrefois ont reposé en l'église Sainte-Trinité de Caen, par R. N. Sauvage, p. 302-306 ; — Les ancêtres caennais de Barbey d'Aurevilly, par M. l'abbé Simon, p. 307-322 [les Angot de Dieppe] ; — Les caves murales et la chambre hypogée à podium de la falaise de Banville, par le Dr Gidon, p. 322-329 ; et par le Dr Doranlo, p. 329-334 ; — Statue du château de Saint-Vigor-des-Mézerets, par l'abbé Heurtevent, p. 342-346; — Première maison du Père Eudes, à Caen, p. 350; — L'église de Grosville (Manche) : Sainte-Anne, p. 359 ; — Marins célèbres : les quatre frères Jallot, p. 387; — Artistes caennais, XVIIe et XVIIIe siècles, p. 394-402; — Etymologie du mot *Trigale* [hameau d'Evreux], p. 406 ; — Le titre de *recteur* au XVe siècle, en Normandie, p. 439 ; etc.

4155. — Revue des Etudes Historiques, mai-août 1921 : Une institution d'autrefois, Les Charités normandes, p. 171-191, par M. A. Auzoux.

4156. — Annales Révolutionnaires, sept.-oct. 1921 : L'élection de Buzot à la Convention, par M. L. Dubreuil, p. 372-400.

4157. — La Pomme, août à novembre, n° 261. Assises de Verneuil-sur-Avre, 30, 31 juillet et août, p. 46-90 [Discours de M. Storez : l'Architecture à Verneuil, La Madeleine p. 50; La Tour Grise, p. 53 ; L'église Notre-Dame, p. 56 ; etc.].

4158. — La Revue Normande, oct.-nov. 1921, n° 63-64. Le colonel d'artillerie Chauveau, né à Cretteville (Manche), par H. Defontaine, p. 164, etc. ; *décembre*, numéro consacré au centenaire de Flaubert.

4159. — Bulletin Hist. et Arch. de la Mayenne, t. XXXVII, 1921 (n° 131). Histoire de la terre seigneuriale du Boisfroust-en-Niort, par M. le marquis de Beauchesne (*suite*) [Famille Prunelé, p. 229 et Robert d'Harcourt (XIVe s.); — Loré, en Normandie, près de Septforges ; — Torchamp, près de Domfront (XIVe s.), p. 246 ; etc.].

Digitized by Google

18 mars 1521. L'affaire fut portée au Grand Conseil qui, le 7 mars 1522, rendit un arrêt (1) déboutant les religieuses de leur appel, leur ordonnant de recevoir le visiteur de l'abbesse et d'observer plus exactement à l'avenir la teneur de cet arrêt.

Le monastère de Chaise-Dieu, quoique ayant été le second couvent réformé, fit encore une opposition très vive à la maison-mère. En 1523, Renée de Bourbon ordonna de visiter ce prieuré, mais les religieuses refusant de recevoir le visiteur, l'abbesse opéra aussitôt la saisie du temporel de la maison et devant cette mesure on céda.

Renée de BOURBON, Abbesse de Fontevrault
ET DE LA TRINITÉ DE CAEN

Renée de Bourbon naquit au mois de mai 1468. Elle était fille de Jean II, comte de Vendôme, trisaïeul de Henri IV, et d'Isabelle de Beauvau, dame de Champigny et de La Roche-sur-Yon. A l'âge de huit ans, elle prend l'habit religieux dans l'abbaye de Saintes. En 1483, elle fait profession à Fontevrault. Le 22 mai 1491, elle est élue abbesse de la Trinité de Caen (2) et le 23 septembre de la même année elles est postulée pour abbesse de Fontevrault. Elle avait alors vingt-trois ans. Elle prend possession de cette dernière abbaye le 30 octobre 1491 et garde treize ans ces deux abbayes, d'où deux crosses dans ses armes. C'était à elle qu'il était réservé de « faire revivre la gloire et ressusciter entièrement la piété de Fontevrault ». D'aspect chétif (3), elle cachait sous un corps malingre une rare énergie et une âme fortement trempée.

---

(1) *Bibliothèque Nationale*, ms. franc., 2470, f. 76.

(2) Ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye fut fondée au XIe siècle par Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

(3) A soixante ans, elle était de même taille qu'à dix ans.

Digitized by Google

Le 2 février 1492, Isabeau de Bourbon, religieuse de Poissy, près Paris, fit profession à Fontevrault, entre les mains de l'abbesse, sa sœur. Elle devint par la suite grande prieure de Fontevrault, puis abbesse de la Trinité de Caen, après la résignation de Renée.

Renée de Bourbon travailla toute sa vie, avec une énergie peu commune, à étendre la réforme de l'ordre de Fontevrault commencée par Marie de Bretagne. En 1496, elle va visiter son abbaye de Caen en Normandie. Après y avoir séjourné quelque temps, elle se dispose à revenir à Fontevrault en passant par Chaise-Dieu (diocèse d'Evreux) et la Madeleine d Orléans, accompagnée du P. Gacien Hue, docteur en théologie, que Marie de Bretagne avait fait « secrétaire du Grand moustier » de Fontevrault. Le 12 octobre 1496, l'abbesse arrive à la Madeleine avec Isabeau de Bourbon, sa sœur, et plusieurs autres religieuses et y reste huit jours, prêchant partout la réforme.

Le 1er novembre 1504, Renée de Bourbon résigna l'abbaye de Caen en faveur de sa sœur Isabeau de Bourbon, qui mourut le 12 juillet 1531 (1).

Renée de Bourbon mourut en son abbaye de Fontevrault le 8 novembre 1534 (2), âgée de soixante-cinq ans et demi, après avoir été abbesse pendant quarante-trois ans et dix jours, et laissant trente-huit couvents réformés.

Le monastère de Fontevrault adressa à tous les prieurés de l'ordre une lettre leur annonçant la mort de la grande réformatrice, à laquelle on fit des obsèques particulièrement solennelles, dignes de la défunte, qui ne coûtèrent pas moins de 431 livres 7 sous.

---

(1) *Bibliothèque Nationale*, ms. lat., 5480, II, 359.

(2) Chevalier (U.), *Répertoire ;* Bouchet (Jean), *Epistres, élégies, épigrammes sur le décès de Renée de Bourbon ; Bibliothèque Nationale*, ms. lat., 5480, II, 139-141.

Digitized by Google

La Persécution religieuse

Dans la Seine-Inférieure (1792)

M. HEUDE, curé de Saint-Patrice de Rouen

Il y avait trente-deux paroisses à Rouen avant la Révolution. Presque tous les curés refusèrent le serment à la constitution civile du clergé, condamné solennellement par Pie VI le 13 avril 1791. L'un de ces confesseurs de la foi, M. Michel-Nicolas-Patrice Heude, curé de Saint-Patrice depuis 1783, fut emprisonné deux fois, d'abord à Rouen au mois de juin 1792, et ensuite à Caudebec en septembre de la même année, au moment de la déportation. Débarqué à Douvres, M. Heude se décida à partir pour Londres. Il s'y rendit en compagnie de M. Baston, chanoine de Rouen, dont les Mémoires *ont été publiés en 1897. L'abbé Barruel, cherchant des matériaux pour son* Histoire du clergé pendant la Révolution française, *qui parut au milieu de l'année 1793, demanda au curé de Saint-Patrice des détails sur la persécution qu'il avait endurée à deux reprises différentes au cours de l'année 1792. La lettre que M. Heude adressa à l'abbé Barruel, conservée dans les archives de la Compagnie de Jésus, est inédite et inconnue. Nous la reproduisons.*

Je sortais d'une prison de deux mois (1). L'avocat qui devait plaider ma cause ayant été cherché, depuis 9 jusqu'à 11 heures du soir, dans la maison où il soupait tous les jours, pour être incarcéré ou massacré, se vit obligé de fuir Rouen, la veille de mon jugement, au matin.

Je me trouvai donc obligé d'être à moi-même mon propre défenseur. La Constitution (de 1791) à la main, je forçai telle-

---

(1) Au mois de juin 1792, M. Heude baptisa, dans la maison où il s'était retiré, l'enfant d'un de ses paroissiens de Saint-Patrice. Dès que ce fait fut connu, on le traduisit en justice et on l'emprisonna, parce qu'étant remplacé dans sa cure par un prêtre constitutionnel, il s'était illégalement immiscé dans les fonctions de ce dernier. Le jury l'acquitta à l'unanimité au mois d'août 1792. Ce procès fit du bruit à Rouen.

Digitized by Google

ment dans la bouche de mes juges l'arrêt qui m'innocentât (1), que sur les douze jurés je n'en eus pas un seul contre moi et le peuple qu'on avait travaillé et qui m'aurait pendu avant l'audience, m'eût conduit en triomphe dans ma maison et dans mon église, si la prudence ne m'eût pas fait prendre le parti de me cacher dans les premiers moments où j'eus la liberté. Quoi qu'il en soit, le gain de ma cause fut une fête dans la ville. Tel est le peuple.

Mon arrêt prononçait non seulement ma liberté, mais encore celle de tout notre ministère, puisqu'il s'agissait dans mon affaire d'un baptême et il fut jugé que, vu la liberté des cultes et des opinions décrétée par la Constitution (du 3-14 septembre 1791), nous pouvions être les ministres de tous ceux qui requéraient notre ministère (2).

*
* *

Mais voilà malheureusement que deux jours après ma sortie de prison, arriva le décret de déportation (du 26 août 1792). Ainsi, à peine ma liberté m'eut-elle été rendue, qu'une loi prononça que je ne pouvais en jouir. J'obtiens donc un passeport et je m'embarque à Rouen (7 septembre), pour Ostende.

Il n'y avait pas un quart d'heure que nous étions dans le vaisseau (le *Petit-Neptune)*, qu'il fut mis en embargo par ordre des Commissaires du pouvoir exécutif (l'un d'eux se nommait Albitte), qui venaient d'arriver à Rouen et qui, pour allumer la fureur du

(1) M. Heude plaida sa cause devant les jurés, avec une onction qui toucha le cœur des juges et de l'auditoire. Il démontra que, comme curé, il réunissait les fonctions du ministère ecclésiastique et en même temps celles d'officier public ; mais l'Assemblée Nationale l'ayant dépouillé du ministère d'officier public, il avait pu, ne l'exerçant pas, administrer le baptême, puisque cette même Assemblée avait décrété le libre exercice de toutes les religions et que personne ne pouvait être inquiété pour ses opinions religieuses.

(2) Dans sa lettre d'envoi à l'abbé Barruel (1793), M. Heude parlait d'un projet qu'il avait d'écrire tout au long l'histoire de son premier emprisonnement, de juin à août 1792 : « Vous verrez avec bien de l'étonnement toute l'importance et toute la cruauté de la prison que j'ai eu à subir à Rouen ». Le curé de Saint-Patrice ne mit pas son projet à exécution.

Digitized by Google

peuple contre nous, prétextèrent la nécessité de nous faire subir une visite rigoureuse, de peur, disaient-ils, que nous n'emportassions avec nous des armes, des papiers incendiaires capables de propager des idées contre-révolutionnaires dans les pays que nous allions habiter et afin de nous empêcher, d'ailleurs, d'exporter le numéraire à la place duquel on voulait nous donner des assignats.

L'ordre est signifié à notre capitaine (Pluket) de quitter le port et de se placer au beau milieu de la rivière de Seine ; une garde nombreuse nous est envoyée, pour qu'aucun de nous ne s'échappe et afin qu'aucun étranger ne puisse nous approcher.

Jusqu'à la position précise de notre vaisseau sur la rivière est déterminée par les Commissaires : c'est sous la forteresse de la ville et sous les bouches à feu prêtes à tonner, qu'il faut que nous restions pendant vingt-quatre heures.

Ils viennent, en effet, nous visiter avec toute la rigueur de l'inquisition la plus caractérisée. Des prières au Sacré-Cœur qu'avait entres autres un des 114 prêtres passagers, sont saisies comme un libelle incendiaire. On s'empare de notre argent et on nous promet de nous le rendre, soit en espèces soit en assignats, suivant que va en décider la municipalité.

Dans ce temps-là, les corps administratifs de Rouen étaient encore de la plus excellente composition. Les choses ont bien changé depuis que des Commissaires de la Convention ont eu le droit de les reformer à leur gré. La municipalité juge qu'il faut tout nous rendre, et les Commissaires, honteux, sont obligés de tout nous rapporter. D'ailleurs, le peuple, sur lequel ils avaient compté, était sur le rivage à se lamenter et à plaindre ses malheurs et les nôtres.

Mais d'autres propagandistes étaient déjà partis pour soulever contre nous le peuple des campagues et pour exciter la prétendue vigilance des municipalités dont nous allions cotoyer les territoires. En sept jours, nous ne pouvons que gagner La Mailleraie, qui est à sept lieues de Rouen, tant furent fréquentes les visites et les insultes qu'il fallut subir et porter le long de cette route.

Arrivés à La Mailleraie, des hommes honnêtes viennent nous trouver en chaloupe de divers côtés, pour nous conjurer de ne pas pousser plus loin notre misérable navigation et nous avertir que les deux vaisseaux chargés de 174 prêtres qui nous précé-

Digitized by Google

daient (le *Courrier du Nord* et la *Modeste*, partis de Rouen les 3 et 5 septembre), sont arrivés à Quillebeuf et que tous les malheureux passagers sont en prison, peut-être même sont-ils massacrés (1).

Que faire dans cette affreuse circonstance? Irons-nous grossir le nombre des victimes qu'on immole? Retournerons-nous à Rouen? Retourner à Rouen présentait des difficultés : les commissaires, les clubistes, le peuple, les corps administratifs mêmes, comment nous recevront-ils? Nous allons aux voix et à la majorité absolue des opinions il est arrêté que nous allons nommer parmi nous deux députés vers la municipalité de Caudebec pour la prier de nous accorder, vu la circonstance de l'impossibilité de passer par Quillebeuf, un changement de passeport. Alors nous comptions tous gagner à travers terre soit Saint-Valéry, soit Le Hâvre, soit Dieppe.

Je suis nommé député avec M. Baston, professeur en théologie, de Rouen. Nous arrivons à Caudebec. Nous y sommes bien accueillis d'abord. On ne trouve rien de plus juste, de plus naturel, que notre demande. On mettait déjà la main à la plume pour nous autoriser à son exécution, mais voilà que le maire arrive !

Cet homme, avant d'être revêtu de cette dignité, était sergent vendeur. Mais une autre commission plus sublime encore que la mairie venait de le décorer : il y avait deux jours qu'il était nommé membre de la Convention Nationale (Charles-Robert Hecquet, mort à Paris le 29 novembre 1796).

Il arrive donc à la municipalité. Il prend le caractère qui convient à son dernier état. Il s'oppose aux vues justes et bienfaisantes de la municipalité; il prétend qu'elle outrepasse ses droits en changeant des passeports qui sont l'ouvrage de celle de Rouen; peu doit lui importer le sort qui nous attend à Quillebeuf; c'est à nous de courir tous les hasards pour obéir ; si nous sommes égorgés, tant mieux ! la terre sera débarrassée de nous !

Cette fureur d'anthropophage irrite la municipalité. On lui dit que tout maire qu'il est, il n'a que sa voix : il fera tout ce qu'il voudra d'opposition, mais si, à la pluralité des suffrages, un parti

(1) Le *Courrier du Nord* portait 57 prêtres et la *Modeste* 52. Aucun ecclésiastique ne fut massacré à Quillebeuf.

Digitized by Google

[illegible]

[illegible] Mais dans les mains du maire, cette arme devient la matière d'un crime affreux qu'il nous impute. Nous sommes armés, nous allons inonder la ville de sang, y commencer une contre-révolution. « Est-ce à tort qu'on nous a dit (à lui s'adressant au peuple) que ces gueux-là faisaient l'exercice à Rouen ? Ils sont nos ennemis, ils veulent nous égorger » ; et pendant qu'il pérorait ainsi, il avait soin d'agiter l'épée, de la faire briller à la lumière !

Cette abominable furie vint à bout, en effet, d'électriser le malheureux peuple. Déjà il se reprochait de n'avoir pas encore fait main basse sur nous. Les couteaux se tirent de toutes les poches ; on les fait aussi briller à nos yeux. On nous dit qu'à Caudebec on ne sera pas plus poltron qu'à Paris et que nous allons être égorgés.

La municipalité ne voit pas d'autre moyen que de nous faire

conduire en prison, incertaine elle-même si nous y parviendrons et si nous ne serons pas massacrés sur la route; nous en courrons les risques. La garde nationale heureusement nous entoure, forme autour de nous quatre une haie impénétrable et nous arrivons enfin heureusement, oui heureusement, à la prison de Caudebec.

La municipalité arrête que le lendemain, dès le matin, on ira visiter le vaisseau, ce qu'on fit. On n'y trouva rien de suspect et la seule canne à épée qu'il y eût était avec nous.

Le maire lui-même était un des inquisiteurs. La nuit porte avis ordinairement. Le soir, c'était un tigre : le lendemain matin, c'était un agneau, nous ont dit nos confrères. Soit que son ivresse fût passée (car certainement il était pris de vin le soir), soit que ce que je vais ajouter lui ait fait impression, il n'était pas reconnaissable.

Il venait d'apprendre, ainsi que sa municipalité, que la garde nationale de Rouen était venue au secours des malheureux 174 prêtres emprisonnés à Quillebeuf et qu'ayant su notre emprisonnement à Caudebec elle avait dit qu'elle accourrait aussi nous délivrer. Ces gardes nationaux traînaient deux pièces de canon avec eux. Cette invasion prochaine toucha le maire sans doute. Il fit ordonner sur-le-champ notre élargissement, nous combla même d'honnêtetés, nous demanda jusqu'à des excuses et alla jusqu'à offrir à l'abbé Baston et à moi de rester jusqu'à quinze jours dans sa ville, ce que nous nous gardâmes bien d'accepter. Nous louâmes promptement une chaise de poste et le lendemain matin nous partîmes pour Dieppe, où nous nous embarquâmes pour Douvres.

Le curé de Saint-Patrice de Rouen marqua parmi les prêtres français en Angleterre par son savoir et son éloquence. Rétabli dans sa cure au Concordat, il fut obligé de donner sa démission, en 1808, après un prône où il faisait allusion aux malheurs de la Révolution et qui avait été dénoncé au Ministre de la Police. Il mourut chanoine honoraire à Rouen en 1838, âgé de quatre-vingt-six ans.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS

[illegible]

4151. — Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie. Paris, 1921, in-8°, 3e et 4e fasc. [illegible] Contribution à l'histoire de la famille Colonna de Rome dans ses rapports avec la France. p. 139-190 ; p. 144, Tommaso de [illegible], neveu de Giacomo Colonna, archidiacre de Rouen ; — p. 149, bénéfices des Colonna en France, à Bayeux, Rouen, Évreux, etc. ; — p. 153, Jean de Marigny, archevêque de Rouen ; — p. 179, Chantrerie de Bayeux ; — p. 180, Giovanni Colonna, chanoine de Rouen, d'Évreux, XIVe siècle, etc.

4152. — Revue Mabillon, octobre 1921, 2e série, n° 4. Robert, abbé de Cerisy (janvier-juin 1250), par dom Léon Guilloreau, p. 270-277. Raoul et Gabriel, abbés d'Ivry, 1250, p. 275 ; etc.

4153. — Bulletin des Antiquaires de France, 1920. Paris, in-8°, 348 pp. — Notice sur Louis Passy, député de l'Eure, par Louis Dimier, p. 65-74 ; — p. 124, Lanfroi, architecte militaire à Ivry, près Évreux ; — p. 129, architectes au XIIIe siècle : Jean d'Andele, Gauthier de Saint-Hilaire à Rouen, etc.

4154. — Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XXXIV, 1919-1920, Caen, 1921, in-8°, 464 pp. Gerberon, éditeur janséniste des œuvres de saint Anselme, par M. Filliatre, p. 1-116 ; — Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du département de l'Eure, par le Dr Doranlo, p. 117-238 ; — La

construction de l'église de Flamanville (Manche), 1669-1671, par M. André Rostand, p. 239-266; — Blaise Le Prestre, l'église Notre-Dame de Saint-Lo et le château de Fontaine-Henry, par MM. Le Cacheux et M. Prentout, p. 267-280; — Le mobilier de l'église abbatiale du Val-Richer, par M. l'abbé Simon, p. 282-291; — A propos d'un blason : Les Matharel, seigneurs de Montreuil-en-Auge, par le même, p. 291-299; — Mémoire des reliques qui autrefois ont reposé en l'église Sainte-Trinité de Caen, par R. N. Sauvage, p. 302-306; — Les ancêtres caennais de Barbey d'Aurevilly, par M. l'abbé Simon, p. 307-322 [les Angot de Dieppe]; — Les caves murales et la chambre hypogée à podium de la falaise de Banville, par le Dr Gidon, p. 322-329; et par le Dr Doranlo, p. 329-334; — Statue du château de Saint-Vigor-des-Mézerets. par l'abbé Heurtevent, p. 342-346; — Première maison du Père Eudes, à Caen, p. 350; — L'église de Grosville (Manche) : Sainte-Anne, p. 359; — Marins célèbres : les quatre frères Jallot, p. 387; — Artistes caennais, XVIIe et XVIIIe siècles, p. 394-402; — Etymologie du mot *Trigale* [hameau d'Evreux], p. 406; — Le titre de *recteur* au XVe siècle, en Normandie, p. 439; etc.

4155. — Revue des Etudes Historiques, mai-août 1921 : Une institution d'autrefois, Les Charités normandes, p. 171-191, par M. A. Auzoux.

4156. — Annales Révolutionnaires, sept.-oct. 1921 : L'élection de Buzot à la Convention, par M. L. Dubreuil, p. 372-400.

4157. — La Pomme, août à novembre, n° 261. Assises de Verneuil-sur-Avre, 30, 31 juillet et août, p. 46-90 [Discours de M. Storez : l'Architecture à Verneuil, La Madeleine p. 50; La Tour Grise, p. 53; L'église Notre-Dame, p. 56; etc.].

4158. — La Revue Normande, oct.-nov. 1921, n° 63-64. Le colonel d'artillerie Chauveau, né à Cretteville (Manche), par H. Defontaine, p. 164, etc.; *décembre*, numéro consacré au centenaire de Flaubert.

4159. — Bulletin Hist. et Arch. de la Mayenne, t. XXXVII, 1921 (n° 131). Histoire de la terre seigneuriale du Boisfroust-en-Niort, par M. le marquis de Beauchesne (*suite*) [Famille Prunelé, p. 229 et Robert d'Harcourt (XIVe s.); — Loré, en Normandie, près de Septforges; — Torchamp, près de Domfront (XIVe s.), p. 246; etc.].

Digitized by Google

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Digitized by Google

entier, 20 cartes, 2 h. t. Nancy-Paris-Strasbourg, Impr. Berger, 3 vol. in-16, 1921.

4169. — Aubé (R.) a publié dans le *Journal de Rouen* : oct. 23, Parmi les arbres, aspects-traditions (notes hist.); — nov. 23, Autour de l'orchestre, formules et dictons musicaux ; — 29, Charbons et charbonniers (notes hist.) ; — Mort de M. Raoul Aubé, notice nécrologique. *Journal et Dépêche de Rouen*, 27 novembre. *Dépêche*, 28 et 30 novembre.

4170. — Augouard (Mgr). *Sem.Cath. de Séez*, 25 novembre.

4171. — Bailhache (J.). Histoire numismatique des règnes de François II et de Charles IX, *Revue de numismatique*, 1re et 2e sem. 1921 [écu d'or frappé à Rouen sous Charles IX, p. 63 ; liste des maîtres de Rouen, p. 179.

4172. — Barbey d'Aurevilly. Lettres intimes, Paris, Ed. Joseph, 1911, in-8°, 339 pp.

4173. — Beauvoisin (abbé Paul), tué à l'ennemi. Ses obsèques à Bémécourt, *Sem. Rel. d'Evreux*, 17 décembre.

4174. — Bernay. Guide des touristes à —, dans l'arrondissement et les environs. Bernay, Meaule, in-8°, pp. avec 92 grav. 4 fr. 50.

4175. — Bois-Robert. Epistres en vers, avec commentaire tiré de documents inédits, par M. Cauchie, t. Ier. Paris, Hachette, 1921, in-16, XIII-301 pp.

4176. — Bourg-Achard. Centenaire de l'arrivée des Sœurs de la Providence à l'hospice de —, *Sem. Rel. d'Evreux*, 5 nov.

4177. — Bourgine (Ed.). A propos de « Les Deux Amants à l'Opéra ». La véritable légende des Deux-Amants, *Journal de Rouen*, 4 nov.

4178. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen*, *novembre* 9, La maison de Corneille ; — 13, Flaubert explorateur ; — 28, P. Corneille, magistrat ; — 29, Rémy de Gourmont ; — *décembre* 2, Vieilles maisons ; — 3, Temple de fer, église Saint-Laurent ; — 5, Molière à Rouen ; — 9, L'imprimerie à Rouen ; 10, Saint-Pierre-du-Châtel ; — 14, La maison de Corneille ; — 18, Camille Saint-Saëns ; — 21, Flaubert et ses amis ; — 23, L'illustre théâtre, Molière à Rouen ; — 30, Pascal à Rouen ; *janvier*, 4, rosserie de Malherbe.

4179. — Chauvel (abbé Ernest), † curé de Beaumont-en-Auge. *Sem. Rel. de Bayeux*, 18 déc.

4180. — Chauvet (Dr Stephen). La Normandie ancestrale.

Digitized by Google

Etude spéciale des coutumes, de l'art, du costume et du patois normand. Paris, Boivin, rue Palatine, une centaine de pl., 12 francs.

4181. Chesnel (abbé), ✝ curé de Batilly, *Sem. Cath. de Séez*. 9 déc.

4182. — Chobin (R. P.), missionnaire au Siam. Lettre du —, *Sem. Cath. de Séez*. 9 déc.

4183. — Coutances. Notes d'histoire locale : Marie des Vallées et le Séminaire de —, *Sem. Rel. de Coutances*. 21 déc. ; — Coutances et ses environs, monographie [Lessay, Coutainville, Regneville, La Haye-du-Puits, etc.]. Paris, Champion.

4184. — Coutil (Léon). Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, IV, arrondissement d'Evreux. Paris, Leroux, 1921, in-8°, 383 pp. avec fig. ; — Eglise mérovingienne ou carolingienne de Notre-Dame de Rugles. Evreux, impr. de l'Eure, 1921, in-8°, 19 pp. avec fig.

4185. — Delisle (Léopold). Recueil des actes d'Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises. Œuvre posthume publiée par E. Berger, t. II. Paris, Impr. Nat., in-4°, vi-465 pp.

4186. — Des Guerrois (Ch.). — Eloges littéraires et biograph. sur Bernardin de Saint-Pierre (et autres). Paris, Lemerre, 1921, in-16, 193 pp.

4187. — Desmares (Joseph), curé de Vaux-sur-Aure (Calvados). Souvenirs d'un infirmier militaire. Bayeux, Colas, 1920, in-8°, 79 pp.

4188. — Desplanques (abbé Ed.), ✝ curé de l'Etang-Bertrand, *Sem. Rel. de Coutances*, 4 janvier 22.

4189. — Dorien (O.) Etudes sur le canton d'Offranville. Rouen, Lecerf, 1920, in-8°, 192 pp. ill.

4190. — Dubois de la Villerabel (Mgr). Son A. I. et R. la comtesse d'Eu (1846-1921). Discours de Mgr — à ses obsèques. *Bull. Rel. de Rouen*, 26 nov.

4191. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* : *octobre* 24, 25, à propos de la fontaine de Saint-Maclou ; — Les Corneille du Midi ; — 27, « Quatre normands », M. de Flers, Ch.-V. Langlois, H. Lemonnier, H. Gavel ; — *novembre* 1, place de la Pucelle : maisons des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; — 3, Autour de la maison de P. Corneille ; — 8, Les escaliers de l'Hôtel-

Digitized by Google

de-Ville, restaurations, leurs rampes en ferronnerie ; — 13, l'Hôtel de Bellegarde, ancien hôtel d'Hocqueville ; — 28, Une descendante de P. Corneille, pupille de Malherbe (Ext. du *Temps*) ; — 29. Le château de la Motte-Saint-Filleul à Rouen ; — *décembre* 3, Mort de Joseph Lafond, notice nécrol. et obsèques ; — 11, Le roman polonais de Bernardin de Saint-Pierre ; L'ancienne église Saint-Pierre-du-Châtel ; — 18, Camille Saint-Saëns en Normandie ; — 19, Notice bio-bibliog. sur M. Ed. Pelay ; — 27, Le « Cid » pièce à clef, et le 30, Le « combat du Cid » et 1er *janvier* 22 ; — 5, Molière à Rouen ; — 7, 8, Guy de Maupassant et le « Château des Cœurs » de G. Flaubert ; Le moine mystérieux de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville ; répertoire de l'exposition G. Flaubert à la Bibl. de Rouen ; — 9, Le jeu de paume des Bracques.

4192. — Dubreuil. La vie à Rouen au xvie siècle. Discours de réception à l'Académie, C. R. *Journal de Rouen*, 17 déc.

4193. — Du Motey (vicomte). Saint Latuin, premier évêque de Séez et son temps. Alençon, 1921, gr. in 8°, 44 pp.

4194. — Duquesne (R.). Le roi Louis-Philippe à Pont-Audemer, *Journal de Rouen*, 4 nov.

4195. — Esch (M.). En relisant Maupassant. Lausanne, édition de la *Revue Romande*, 1921, in-12.

4196. — Favrie (abbé Armand), † curé de Geneslay, *Sem. Cath. de Séez*, 23 déc.

4197. — Feuillet (La névropathie d'Octave —) *La Chronique médicale*, 1er oct. 21.

4198. — Flaubert. A propos de son centenaire : La place de Flaubert dans le roman français, par P. Bourget, etc., *L'Illustration* du 10 déc. pl. et portrait ; — L'Ermite de Croisset, par L. Solouet, *La Revue de la Semaine*, n° 49. 9 déc. ; — Sur le « milieu intérieur de G. Fl. », par Ch. du Bos, *id.*, 9 et 16 déc. ; — Fl. et son œuvre, par J. Grand Carteret, *id.*, 9 déc. ; — G. Fl. par Louis Descharmes, 9 déc. *id.* ; — *La Grande Revue* : Ch. Chassé : Les styles physiologiques. I. Quelques auditifs G. Fl., oct. 1921 ; — *Revue des Deux-Mondes*, L. Bertrand, 15 déc., p. 481-495 ; — *Revue Hebdomadaire*, 10 déc. ; Flaubert chez Mme Z... ; 17 et 24 déc. G. Fl. I. Sa jeunesse ; II, Louise Colet, par Thibaudet ; 24, discours de P. Bourget ; 31, G. Fl. « Le voyage en Orient » ; — *Le Correspondant*, 10 déc. A propos du centenaire

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre :
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
EURE : M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé d'Auguaise.

* * *

4151. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE, Paris, 1920, in-8°, 3e et 4e bulletin. Contribution à l'histoire de la famille Colonna de Rome dans ses rapports avec la France, p. 139-190 [p. 148, Tommaso de Montenero, neveu de Giacomo Colonna, archidiacre de Rouen ; — p. 149, bénéfices des Colonna en France, à Bayeux, Rouen, Evreux, etc. ; — p. 153, Jean de Marigny, archevêque de Rouen ; — p. 179, Chantrerie de Bayeux ; — p. 180, Giovanni Colonna, chanoine de Rouen, d'Evreux, XIVe siècle, etc.].

4152. — REVUE MABILLON, octobre 1921, 2e série, n° 4. Robert, abbé de Cerisy (janvier-juin ? 1290) par dom Léon Guilloreau, p. 259-277. [Raoul et Gabriel, abbés d'Ivry, 1290, p. 275 ; etc.].

4153. — BULLETIN DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1920, Paris, in-8°, 348 pp. — Notice sur Louis Passy, député de l'Eure, par Louis Dimier, p. 65-74 ; — p. 124, Lanfroi, architecte militaire à Ivry, près Evreux ; — p. 129, architectes au XIIIe siècle : Jean d'Andèle, Gauthier de Saint-Hilaire à Rouen, etc.

4154. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, t. XXXIV, 1919-1920, Caen, 1921, in-8°, 464 pp. Gerberon, éditeur janséniste des œuvres de saint Anselme, par M. Filliatre, p. 1-116 ; — Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du département de l'Eure, par le Dr Doranlo, p. 117-238 ; — La

Digitized by Google

construction de l'église de Flamanville (Manche), 1669-1671, par M. André Rostand, p. 239-266; — Blaise Le Prestre, l'église Notre-Dame de Saint-Lo et le château de Fontaine-Henry, par MM. Le Cacheux et M. Prentout, p. 267-280; — Le mobilier de l'église abbatiale du Val-Richer, par M. l'abbé Simon, p. 282-291 ; — A propos d'un blason : Les Matharel, seigneurs de Montreuil-en-Auge, par le même, p. 291-299; — Mémoire des reliques qui autrefois ont reposé en l'église Sainte-Trinité de Caen, par R. N. Sauvage, p. 302-306 ; — Les ancêtres caennais de Barbey d'Aurevilly, par M. l'abbé Simon, p. 307-322 [les Angot de Dieppe]; — Les caves murales et la chambre hypogée à podium de la falaise de Banville, par le Dr Gidon, p. 322-329 ; et par le Dr Doranlo, p. 329-334 ; — Statue du château de Saint-Vigor-des-Mézerets, par l'abbé Heurtevent, p. 342-346; — Première maison du Père Eudes, à Caen, p. 350; — L'église de Grosville (Manche) : Sainte-Anne, p. 359; — Marins célèbres : les quatre frères Jallot, p. 387; — Artistes caennais, XVIIe et XVIIIe siècles, p. 394-402; — Etymologie du mot *Trigale* [hameau d'Evreux], p. 406 ; — Le titre de *recteur* au XVe siècle, en Normandie, p. 439 ; etc.

4155. — Revue des Etudes Historiques, mai-août 1921 : Une institution d'autrefois, Les Charités normandes, p. 171-191, par M. A. Auzoux.

4156. — Annales Révolutionnaires, sept.-oct. 1921 : L'élection de Buzot à la Convention, par M. L. Dubreuil, p. 372-400.

4157. — La Pomme, août à novembre, no 261. Assises de Verneuil-sur-Avre, 30, 31 juillet et août, p. 46-90 [Discours de M. Storez : l'Architecture à Verneuil, La Madeleine p. 50; La Tour Grise, p. 53 ; L'église Notre-Dame, p. 56 ; etc.].

4158. — La Revue Normande, oct.-nov. 1921, no 63-64. Le colonel d'artillerie Chauveau, né à Cretteville (Manche), par H. Defontaine, p. 164, etc. ; *décembre*, numéro consacré au centenaire de Flaubert.

4159. — Bulletin Hist. et Arch. de la Mayenne, t. XXXVII, 1921 (no 131). Histoire de la terre seigneuriale du Boisfroust-en-Niort, par M. le marquis de Beauchesne (*suite*) [Famille Prunelé, p. 229 et Robert d'Harcourt (XIVe s.); — Loré, en Normandie, près de Septforges ; — Torchamp, près de Domfront (XIVe s.), p. 246 ; etc.].

Digitized by Google

4160. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXIVe vol., 2e sem. 1921 (*suite*) : col. 236, d'Harcourt; — col. 249, Saint-Martin-aux-Chartrains (Calvados) serait [Sainte-Gauburge, Orne]; — col. 278, Cauchois-Lemaire [dans l'Eure]; — col. 281, 422, Maison mortuaire de P. Corneille; — col. 283, Famille Agar [un Agar tué au Bourg-Dun en 1589, Seine-Inférieure]; — col. 287, 401, Rouelle [de Caen]; col. 305, P. Corneille; Famille du Buisson; — col. 309, 396, Bernardin de Saint-Pierre; — col. 314, Alliance Lorraine-Elbeuf; — col. 333, de Ingelheim [tué au Havre en 1562]; — col. 369, Horloge comtoise [ou cauchoise]?; — col. 370, Les poètes ouvriers [Théodore Lebreton]; — col. 379, Balthazar de Moucheron; — col. 395, Le Broc à Valognes; — col. 423, Flaubert et Maupassant. L'auteur des vers du « Château des Cœurs ».

4161. — Soc. d'Agricult., d'Arch., etc. de la Manche. 32e vol., Saint-Lo, in-8o, 1920, 116 pp.

4162. — Société Rouennaise des Bibl. Norm. Querelle de Marot et Sagot. — Pièces réunies par Emile Picot et Paul Lacombe. Rouen, Lainé, 1920, in-4e, xxviii-68 pp.

4163. — Recueil de la Soc. Havraise d'Etudes diverses, 88e année, 1921, 2e trim. : Ses travaux ont donné lieu aux tirages à part suivants : L'abbaye de Montivilliers, par Alph. Martin, in-8o, 15 pp. et 2 pl.; Derniers vestiges de l'Abbaye, 6 pp. in-8o avec fig.; — Le chanoine Tougard, par Ch. Gouet, 4 pp. in-8o; — Mme Bovary a-t-elle existé? par le Dr Leroy, 10 pp. in-8o, etc.

4164. — Alençon, centre du tourisme. Livret guide, in-8o, 32 pp., avec grav., 1 franc.

4165. — Allinne (M.). Catalogue descriptif et raisonné des sculptures de la cathédrale de Rouen conservés au musée de la Seine-Inférieure. Rouen, Lainé, 1920, in-8o, XXXV, pp. [Ext.].

4166. — Amfreville-sous-les-Monts (Eure). La véritable légende des Deux-Amants, par Ed. Bourgine, *Journal de Rouen*, 4 nov. 21.

4167. — André-Marie (P.). Les écrivains normands (parodies et pastiches) : Saint-Amand, Malherbe, C. Delavigne, P. Corneille, etc. Rouen, H. Defontaine, 1921, in-16, 219 pp.

4168. — Ardouin-Dumazet. Voyage en France. Normandie. I. [Manche, parties de l'Orne et du Calvados], 21 cartes, 2 h. t.; — II. Parties du Calvados, de l'Orne, de l'Eure et d'Eure et-Loir, 20 cartes 2 h. t.; — III, Parties de l'Eure, Seine-Inférieure en

Digitized by Google

entier, 20 cartes, 2 h. t. Nancy-Paris-Strasbourg, Impr. Berger, 3 vol. in-16, 1921.

4169. — Aubé (R.) a publié dans le *Journal de Rouen* : oct. 23, Parmi les arbres, aspects-traditions (notes hist.); — nov. 23, Autour de l'orchestre, formules et dictons musicaux ; — 29, Charbons et charbonniers (notes hist.) ; — Mort de M. Raoul Aubé, notice nécrologique. *Journal et Dépêche de Rouen*, 27 novembre. *Dépêche*, 28 et 30 novembre.

4170. — Augouard (Mgr). *Sem.Cath. de Séez*, 25 novembre.

4171. — Bailhache (J.). Histoire numismatique des règnes de François II et de Charles IX, *Revue de numismatique*, 1re et 2e sem. 1921 [écu d'or frappé à Rouen sous Charles IX, p. 63 ; liste des maîtres de Rouen, p. 179.

4172. — Barbey d'Aurevilly. Lettres intimes, Paris, Ed. Joseph, 1911, in-8°, 339 pp.

4173. — Beauvoisin (abbé Paul), tué à l'ennemi. Ses obsèques à Bémécourt, *Sem. Rel. d'Evreux*, 17 décembre.

4174. — Bernay. Guide des touristes à —, dans l'arrondissement et les environs. Bernay, Meaule, in-8°, pp. avec 92 grav. 4 fr. 50.

4175. — Bois-Robert. Epistres en vers, avec commentaire tiré de documents inédits, par M. Cauchie, t. Ier. Paris, Hachette, 1921, in-16, XIII-301 pp.

4176. — Bourg-Achard. Centenaire de l'arrivée des Sœurs de la Providence à l'hospice de —, *Sem. Rel. d'Evreux*, 5 nov.

4177. — Bourgine (Ed.). A propos de « Les Deux Amants à l'Opéra ». La véritable légende des Deux-Amants, *Journal de Rouen*, 4 nov.

4178. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen*, *novembre* 9. La maison de Corneille ; — 13, Flaubert explorateur ; — 28, P. Corneille, magistrat ; — 29, Rémy de Gourmont ; — *décembre* 2, Vieilles maisons ; — 3, Temple de fer, église Saint-Laurent ; — 5, Molière à Rouen ; — 9, L'imprimerie à Rouen ; 10, Saint-Pierre-du-Châtel ; — 14, La maison de Corneille ; — 18, Camille Saint-Saëns ; — 21, Flaubert et ses amis ; — 23, L'illustre théâtre, Molière à Rouen ; — 30, Pascal à Rouen ; *janvier*, 4, rosserie de Malherbe.

4179. — Chauvel (abbé Ernest), † curé de Beaumont-en-Auge. *Sem. Rel. de Bayeux*, 18 déc.

4180. — Chauvet (Dr Stephen). La Normandie ancestrale.

Digitized by Google

Etude spéciale des coutumes, de l'art, du costume et du patois normand. Paris, Boivin, rue Palatine, une centaine de pl., 12 francs.

4181. Chesnel (abbé), † curé de Batilly, *Sem. Cath. de Séez*, 9 déc.

4182. — Chorin (R. P.), missionnaire au Siam. Lettre du —, *Sem. Cath. de Séez*, 9 déc.

4183. — Coutances. Notes d'histoire locale : Marie des Vallées et le Séminaire de —, *Sem. Rel. de Coutances*, 21 déc. ; — Coutances et ses environs, monographie [Lessay, Coutainville, Regneville, La Haye-du-Puits, etc.]. Paris, Champion.

4184. — Coutil (Léon). Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, IV, arrondissement d'Evreux. Paris, Leroux, 1921, in-8°, 383 pp. avec fig. ; — Eglise mérovingienne ou carolingienne de Notre-Dame de Rugles. Evreux, impr. de l'Eure, 1921, in-8°, 19 pp. avec fig.

4185. — Delisle (Léopold). Recueil des actes d'Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises. Œuvre posthume publiée par E. Berger, t. II. Paris, Impr. Nat., in-4°, vi-465 pp.

4186. — Des Guerrois (Ch.). — Eloges littéraires et biograph. sur Bernardin de Saint-Pierre (et autres). Paris, Lemerre, 1921, in-16, 193 pp.

4187. — Desmares (Joseph), curé de Vaux-sur-Aure (Calvados). Souvenirs d'un infirmier militaire. Bayeux, Colas, 1920, in-8°, 79 pp.

4188. — Desplanques (abbé Ed.), † curé de l'Etang-Bertrand, *Sem. Rel. de Coutances*, 4 janvier 22.

4189. — Dorien (O.) Etudes sur le canton d'Offranville. Rouen, Lecerf, 1920, in-8°, 192 pp. ill.

4190. — Dubois de la Villerabel (Mgr). Son A. I. et R. la comtesse d'Eu (1846-1921). Discours de Mgr — à ses obsèques, *Bull. Rel. de Rouen*, 26 nov.

4191. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen : octobre* 24, 25, à propos de la fontaine de Saint-Maclou ; — Les Corneille du Midi ; — 27, « Quatre normands », M. de Flers, Ch.-V. Langlois, H. Lemonnier, H. Gavel ; — *novembre* 1, place de la Pucelle : maisons des xvie, xviie et xviiie siècles ; — 3, Autour de la maison de P. Corneille ; — 8, Les escaliers de l'Hôtel-

Digitized by Google

de-Ville, restaurations, leurs rampes en ferronnerie ; — 13, l'Hôtel de Bellegarde, ancien hôtel d'Hocqueville ; — 28, Une descendante de P. Corneille, pupille de Malherbe (Ext. du *Temps*) ; — 29. Le château de la Motte-Saint-Filleul à Rouen ; — *décembre* 3, Mort de Joseph Lafond, notice nécrol. et obsèques ; — 11, Le roman polonais de Bernardin de Saint-Pierre ; L'ancienne église Saint-Pierre-du-Châtel ; — 18, Camille Saint-Saëns en Normandie ; — 19, Notice bio-bibliog. sur M. Ed. Pelay ; — 27, Le « Cid » pièce à clef, et le 30, Le « combat du Cid » et 1er *janvier* 22 ; — 5, Molière à Rouen ; — 7, 8, Guy de Maupassant et le « Château des Cœurs » de G. Flaubert ; Le moine mystérieux de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville ; répertoire de l'exposition G. Flaubert à la Bibl. de Rouen ; — 9, Le jeu de paume des Bracques.

4192. — Dubreuil. La vie à Rouen au xvie siècle. Discours de réception à l'Académie, C. R. *Journal de Rouen*, 17 déc.

4193. — Du Motey (vicomte). Saint Latuin, premier évêque de Séez et son temps. Alençon, 1921, gr. in 8°, 44 pp.

4194. — Duquesne (R.). Le roi Louis-Philippe à Pont-Audemer, *Journal de Rouen*, 4 nov.

4195. — Esch (M.). En relisant Maupassant. Lausanne, édition de la *Revue Romande*, 1921, in-12.

4196. — Favrie (abbé Armand), † curé de Geneslay, *Sem. Cath. de Séez*, 23 déc.

4197. — Feuillet (La névropathie d'Octave —) *La Chronique médicale*, 1er oct. 21.

4198. — Flaubert. A propos de son centenaire : La place de Flaubert dans le roman français, par P. Bourget, etc., *L'Illustration* du 10 déc. pl. et portrait ; — L'Ermite de Croisset, par L. Solouet, *La Revue de la Semaine*, n° 49. 9 déc. ; — Sur le « milieu intérieur de G. Fl. », par Ch. du Bos, *id.*, 9 et 16 déc. ; — Fl. et son œuvre, par J. Grand Carteret, *id.*, 9 déc. ; — G. Fl. par Louis Descharmes, 9 déc. *id.* ; — *La Grande Revue* : Ch. Chassé : Les styles physiologiques. I. Quelques auditifs G. Fl., oct. 1921 ; — *Revue des Deux-Mondes*, L. Bertrand, 15 déc., p. 481-495 ; — *Revue Hebdomadaire*, 10 déc. ; Flaubert chez Mme Z... ; 17 et 24 déc. G. Fl. I. Sa jeunesse ; II, Louise Colet, par Thibaudet ; 24, discours de P. Bourget ; 31, G. Fl. « Le voyage en Orient » ; — *Le Correspondant*, 10 déc. A propos du centenaire

Digitized by Google

de sa naissance par Max Hermann ; — *La Revue de Paris*, 15 nov., G. Fl. chez la princesse Mathilde, p. 306-315 ; *id.*, — à Saint-Gratien par le comte Primoli ; — 1er déc., Le centenaire par Paul Souday, p. 606-618 ; — *Le Mercure de France*, 1er *déc.*, p. 401-417, Fl. coloriste, par P. Monnier ; Fl. et l'opinion, par R. Dumesnil, p. 289-308 ; — 15, A propos de la correspondance de Fl., par G.-A. Le Roy, p. 788 ; Les trois tentations de saint Antoine de G. Fl., p. 626-643 ; — 1er *janvier* 22, Les ancêtres de G. Fl., p. 221-224. Articles du *Mercure* qui ont donné lieu à des tirages à part : ceux de R. Descharmes et R. Dumesnil, 2 vol. in-18 ; Le génie de Fl., par Jules de Gaultier, 1 vol. in-18 ; La jeunesse de Fl., par Ed. Maynial, 1 vol. in-18. Paris ; — *Belles-Lettres*, déc., p. 561 : G. Fl., par André Delacour ; Quelques aspects du culte de Fl., par Robert Sigl, p. 574-580 ; — *Revue de l'Afrique du Nord*, 1er déc., p. 149-169, G. Fl., par Pierre Martina ; — *Bull. de la Vie artistique*, 1er déc., p. 601-605, Fl. devant l'art ; — Journaux : *L'Opinion*, 10 déc., p. 662 ; 31, p. 738 ; — *Le Temps*, décembre 12, 13, 15 et 19 ; — *La Liberté*, 13 déc. ; — *Echo de Paris*, 13 et 15 déc. ; — *Action Française*, 10, 13, 14 et 22 déc. ; — *Touraine républicaine*, 16 et 25 déc. ; — *Gazette de Bruxelles*, 24 déc. ; — *Journal des Débats*, 13 ; — *La Victoire*, 11, 14 ; — *L'Œuvre*, 13 ; — *L'Eclair*, 13 ; — *Excelsior*, 13 ; — *Petit Journal*, 12 ; — *Comédia*, 11 ; — *Journal de Rouen*, 30 oct., Un buste peu connu de Fl., par Clésinger ; — 17 nov., G. Fl. et la princesse Mathilde ; — 5 *déc.* Discours à la nation africaine ; — 7, G. Fl. conseiller des jeunes, par Ed. Gachot ; — 21, Le pavillon de l'Hôtel-Dieu où est né G. Fl. ; — 24, Les ancêtres normands de Fl., la noblesse des Cambremers de Croixmare ; — 25, L'accusateur de « Mme Bovary » ; 3 *janvier*, Les ancêtres paternels de Fl. ; — *Dépêche de Rouen*, Les aspirations de Fl., 7 *déc.* ; Fl. et Huysmann, 12 ; Fl. et le théâtre ; 23, Quelques détails sur Fl. d'après une lettre inédite ; — Œuvres complètes ill. de G. Fl. Edition du centenaire, 12 vol. in-4°, en souscription ; — Flaubert à Paris ou le mort vivant, par L. Bertrand. Paris, Grasses, 1921, in-12 de 221 pp.

4199. — Garnier (abbé). *Sem. Rel. de Bayeux*, 25 décembre, 1er, 8 et 15 janvier. Cf. n° 4126.

4200. — Gilbert-Charles. Corneille journaliste, « Le Cid », pièce à clef, *Le Figaro*, 26 déc.

Digitized by Google

4201. — Gobillot (R.). Un érudit normand et percheron : l'abbé Desvaux. Alençon, 1920, in-8°, pl.

4202. — Gruger (Paul). Vieilles maisons de France (7 ill.) *L'art et les artistes*, juillet 21.

4203. — Guéry (abbé Ch.) Les Seigneurs de Bosnormand-en-Roumois (Eure). Evreux, 1921, gr. in-8° de IX-397 pp. avec 10 ill. h. t. et 12 tabl. gén. h. t. [C. R. dans notre *Revue* de novembre 1921, dans le Journal *La Risle* 7 janvier et *L'Elbeuvien* 11 janvier, par Saint-Denis, dans la *Sem. Rel. d'Evreux*, 21 janv.]

4204. — Herval (René). Les pages normandes d'un vieux livre, le « Journal de l'Estoile », *Journal de Rouen*, 1er janvier.

4205. — Henriot (E.). Une nouvelle inédite de G. de Maupassant, Le Docteur Heraclius Glos, *Revue de Paris* du 15, *Le Temps* et le *Journal de Rouen* du 16 nov. ; — Les Dessous du « Cid », *Le Temps* du 27 déc.

4206. — Hollaender (H.). La légende du roi d'Yvetot et de Jeanneton sa servante, en patois Cauchois. Yvetot, Bretteville, Rouen, Defontaine, 1921, in-12, 75 pp.

4207. — Hottot (abbé), † professeur à l'Institution Saint-Joseph du Havre, *Bull. Rel. de Rouen*, 10 déc.

4208. — Jamet (abbé), † curé de Noyers, *Sem. Rel. de Bayeux*, 15 janvier 22.

4209. — Joret (Charles). Auguste Duvau [ouvrage posthume de —] publié par le comte A. de Laborde. Paris, Ed. Champion, 1921, in-8°, 344 pp.

4210. — Jouanne (R.). Napoléon Ier à Alençon, in-4° de 30 pp. et fig.

4211. — Jouen (chanoine L.). Notice nécrol. de M. Ed. Pelay, *Bull. Rel. de Rouen*, 24 déc.

4212. — Lamiray (Henri). Promenades hist. et anecd. dans Evreux (*suite*), *Le Patro*, nov. et déc. 1921. Cf. n° 4130.

4213. — Leboulanger (chanoine). Vie abrégée et histoire du culte de Sainte-Opportune. Argentan, 1921, in-12, 24 pp.

4214. — Le Breton (Gaston). A propos de la vente —, un amateur de vieille roche, par H. Clouzot, *L'Opinion* et *Journal de Rouen* du 11 déc. ; — Collection de feu —, vente à Paris, *Chronique des Arts*, 30 nov., 2 pl. ; *Revue de l'art ancien et moderne* et *Journal de Rouen*, 8 déc. : — *Catalogue de la vente*, 1re partie. Paris, in-4°, 112 pp. et 42 pl. ; *id.*, 2e partie, 52 pl. *Journal de*

Digitized by Google

Rouen du 23 nov. sur le catalogue illustré et 14 déc. ; — Une visite chez M. — à Rouen, par C. Groukowski. *La renaissance politique, litt. et artistique*, 12 nov., p. 13.

4215. — Le Cacheux (Paul). Le fonds de l'abbaye de Savigny et la maison de Natalis de Vailly à Mortain. *Le Bibliographe Moderne*, 1920-21, p. 5-27; — Archives de la Manche, série L (1789 à l'an VIII). Saint-Lô, Barbaroux, 1920, in-4°, XCII-92 pp.; — Le IVe inventaire de la série H [abbaye de la Lucerne] a paru en 1914 et le répertoire numérique de la série V, par G. Eury, en 1912, in-12, 35 pp.

4216. — Les Iles le Bas. Les fleurs de la maison de ville de Rouen présentées aux échevins le 1er janvier 1674. Introduction et notes, par G. Prévost. Rouen, Lainé, 1921, petit in-4° de XVIII et 16 pp. *Soc. des Bibl. normands.*

4217. — L'Hopital (Joseph). Villevieille, roman de province sous le second Empire. Paris, in-16. [C. R. dans le *Journal de Rouen*, 11 déc., par E. Bourgine.]

4218. — Lisieux. Une éclatante guérison à N.-D.-du-Hamel (Eure), due à l'intercession de la Vén. Sœur Thérèse, *Sem. Rel. d'Evreux*, 7 janv.

4219. — Lorraine (Marguerite de —, duchesse d'Alençon), *Sem. Cath. de Séez*, 11 nov. Discours de Mgr Grente.

4220. — Mathorez (J.). Histoire de la formation de la population française. Paris, Champion, 1919-1921, 2 vol. in-8° [ouvrage intéressant les principales villes de Normandie].

4221. — Millet raconté par lui-même, étude biog., par Et. Moreau-Nélaton. Paris, Laurens, 1921, 3 vol., 300 fr.

4222. — Montorgueil (G.). Le sang de Corneille, *La Dépêche de Rouen*, 23 oct.

4223. — Orgeville. Inauguration du Petit Séminaire d'Evreux à —, *Sem. Rel. d'Evreux*. 10 déc.

4224. — Pelay (Ed.). Notice nécrologique, *Bulletin de la Vie artistique*, 1er janvier 1922.

4225. — Pitoiset (M.-E.). Recherches sur les rues d'Evreux. Evreux, Hérissey, 1921, in-8°, 104 pp. [Ext. de la *Soc. libre de l'Eure*.]

4226. — Porée (chanoine). Noces d'or du —, *Sem. Rel. d'Evreux*, 19 nov. et *Bull. Rel. de Rouen* du 17 déc.

Digitized by Google

4227. — PRENTOUT (H.). Histoire d'Angleterre depuis les origines jusqu'en 1919. Paris, Hachette, 1920, in-16, XII-1188 pp.

4228. — PRUDENT (Mgr). Notice nécrol. de M. Lafond, directeur du « Journal de Rouen », *Bull. Rel. de Rouen*, 3 déc.

4229. — PRUNIER (abbé). Notice concernant les Sœurs de la Miséricorde de Caen. Avignon, Aubanel frères, 1921, in-16, 56 pp.

4230. — QUESNEL (L.). N.-D. de la Délivrance, à Rauville-la-Place, diocèse de Coutances. Abbeville, Paillart, 1921, in-16, 32 pp., grav.

4231. — REVEL (Jean). Récits vécus. Rouen, Wolff, 1921. Cf. *Journal de Rouen*, 6 janvier 1922.

4232. — ROUEN. Livre d'Or des anciens élèves des Frères et des Ecoles chrétiennes (1914-18). Rouen, 1921, in-8°, VII-111 pp. ; — Le vieux Rouen sous la neige : Saint-Ouen, Saint-Nicaise, etc... *L'Illustration*, 24 déc.

4233. — SAINT-SAENS, † à Alger le 17 décembre et ses obsèques, *L'Echo de Paris*, 18 et 20 décembre.

4234. — SELLOS (abbé), † en 93 sur l'échafaud, *Sem. Cath. de Séez*, 2 déc.

4235. — SIMON (abbé). Synodes et statuts d'autrefois, *Sem. Rel. de Bayeux*. 20 nov. ; — François II d'Harcourt, 2e marquis de Beuvron (1627-1658), *La Bonne Semence*, etc., décembre. Cf. n° 4145.

4236. — SPALIKOWSKI (Ed.) a publié dans *La Dépêche de Rouen* du 4 *novembre* : Propos de novembre ; — 11, Rouen qui disparaît, la gare de la rue Verte ; — 25, de Fécamp aux Grandes Dalles ; — *décembre* 28. C. R. de la séance de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure ; — *janvier* 3, Au coin du vieux Rouen, le coin des rouliers ; — Aux vents de mon pays. Rouen, Defontaine, 1921, in-8°, 99 pp. [C. R. dans le *Journal de Rouen*, 29 nov.] ; — En visitant les vieux donjons normands. Rouen, Lestringant, 1921, in-8°, 12 pp. ; — Dieppe vu par un horsain. Rouen, in-18, 35 pp. ; — Fresnay-le-Long et son église, *id.*, in-8°, 4 pp. ; — L'ancienne maladrerie et la chapelle du Val-Martin, 4 pp.

4237. — TABOURIER (Abbé L.). La sculpture religieuse à travers les âges au pays d'Alençon du XIIe au XIXe siècle. Impr. Alençonnaise 1922, in-4° de 32 pp.

Digitized by Google

4238. — THOREL (abbé). Haute Justice de Mainneville (*suite et fin*), *Le Clocher*, 15 décembre.

4239. — TOURVILLE (Eure), 2e centenaire de la Charité, *Sem. Rel. d'Evreux*, 12 nov.

4240. — TROARN. Livre d'Or (1914-1919) Troarn, Banneville, Bures, Janville, Saint-Pair, etc... Caen, Domin, 1921, in-8°, 420 pp. et grav.

4241. — VIDELOUP (A.). N.-D.-sur-Vire et la guerre. Coutances, 1919, in-8°, 30 pp.

4242. — VOIMONT (chanoine Hilaire), † curé-doyen de Montivilliers, *Bull. Cath. de Rouen*, 7 janv. 1922.

4243. — WOLKONSKY (Princesse Marie). Impressions de Sicile. Paris, Hachette, 1914, gr. in-4°, ill. h. t. et en couleurs, 174 pp, [monuments du XIe siècle, ruines normandes, souvenirs de Roger de Hauteville et de l'occupation normande, etc...].

Indications spéciales par département.

CALVADOS : **4151**, 54, 55, 60, 67, 68, 79, 80, 85, 87, 99, **4208**. 09, 18, 20, 27, 29, 35, 40, 43.

EURE : **4151**, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 66, 68, 73, 74, 76, 77, 80, 84, 85, 94, **4203**, 12, 17, 20, 23, 25, 26, 27, 37, 38, 39, 43.

MANCHE : **4152**, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 68, 72, 75, 80, 83, 85, 88, **4215**, 20, 27, 30, 41, 43.

ORNE : **4154**, 55, 59, 60, 64, 68, 70, 80, 81, 82, 85, 93, 96, **4201**, 10, 13, 19, 20, 27, 34, 43.

SEINE-INFÉRIEURE : **4151**, 53, 54, 55, 58, 60, 62, 63, 65, 67, 68, 69, 71, 78, 80, 85, 86, 89, 90, 91, 92, 95, 97, 98, **4200**, 02, 04, 05, 06, 07, 11, 14, 16, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 36, 42, 43.

Le Gérant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 3 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

31e ANNÉE — 2e LIVRAISON

AVRIL 1922

Abbé Ch. Guéry : Pie XI, 49. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 51. — Abbé Ch. Guéry : Origine du Culte de Saint Nicolas en Normandie, 65. — Etienne Deville : Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux (*à suivre*), 78. — Bibliographie Normande, 91.

Nous remercions cordialement nos chers abonnés qui nous ont fait d'eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, et nous espérons que les retardataires voudront bien, au plus tôt, suivre un exemple si avantageux pour leur finances et pour celles de la *Revue*.

Autrement, M. le Trésorier se trouverait dans l'obligation d'en faire, par la poste, le recouvrement, à partir du 1er Juin prochain, en ajoutant les frais au prix de l'abonnement qui est de 15 francs.

1922

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 3 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imp

Digitized by Google

PIE XI

Toute élection d'un Pape ramène dans la presse mondiale la fameuse prophétie dite de Saint-Malachie, en réalité œuvre d'Arnould de Wyon, religieux bénédictin, natif de Douai, puis membre de la Congrégation de Sainte-Justine-de-Padoue. Là il composa deux livres sous le titre d'*Arbre de vie* et c'est dans le second, dédié à Philippe II d'Espagne, en 1595, qu'il inséra cette bizarre prophétie. Par conséquent tout ce qui précède Grégoire XIV — cardinal Simoncelli — en faveur duquel cette liste prétendue prophétique fut composée par ses partisans au Conclave de 1590, bénéficie d'une certaine vraisemblance, puisque c'est fait après coup. Mais il n'en va pas de même pour les Papes suivants dont l'attribution devient difficile, parfois même ridicule, souvent impossible.

Les journalistes eussent été mieux inspirés s'ils avaient attentivement examiné, dans le même ordre d'idées, les armoiries des cardinaux regardés avant le Conclave de 1922, comme *papabiles*. Ainsi le Cardinal Achille Ratti qui disait à un rédacteur de L'*Echo de Paris* : « Qui entre Pape au Conclave, en sort cardinal », blasonnait : *Coupé : Au 1 d'or à l'aigle éployée de sable ; au 2 d'argent, chargé de 3 boules de sable, 2 et 1,* avec devise *Raptim transit.*

Ils auraient vite remarqué la singulière ascension de ce prêtre italien ! Jusqu'en 1918, c'est-à-dire jusqu'à

Digitized by Google

plus de soixante ans, son existence s'écoule dans l'enseignement ou dans les Bibliothèques. Puis, tout à coup, *raptim*, le 25 avril 1918 il devient visiteur en Pologne, le 6 juin 1919 nonce à Varsovie, quatre mois après (28 octobre) sacré évêque avec le titre d'archevêque de Lépante, le 13 juin 1921 cardinal, enfin le 8 septembre archevêque de Milan !!! Bref en trois années, monté en quelque sorte sur ses trois boules, il parcourt tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, ordinairement très distants, qui le conduisent au Conclave d'où, comme l'aigle de son blason, il s'élève sur un fond d'or au Suprême Pontificat, *raptim transit !*

Voilà ce que la prophétie dite de Saint-Malachie aurait dû décrire et le *raptim transit* eût été plus significatif que le *fides intrepida* applicable à tous les Papes.

Pèlerin de Lourdes en août 1921, avec son archidiocèse Milanais, Pie XI disait à Charles Pichon, la veille du Conclave : « Je suis allé à Paris et j'y ai fait un long « séjour en 1893. J'ai connu beaucoup de vos compa- « triotes qui ont fortifié ma vieille sympathie pour votre « pays. Il est inutile que je vous fasse de grandes décla- « rations. Je suis un ami de la France. Cela suffit, « n'est-ce pas ? »

Notre vœu le plus sincère accompagné de nos plus ferventes prières est que la devise de Pie XI *raptim transit* ne s'applique en aucune façon à son Pontificat, mais que l'*ad multos et faustissimos annos* soit, et reste sa nouvelle devise !

Abbé Ch. Guéry,
Aumônier du Lycée d'Évreux.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

CHAPITRE XIII
1634-1635

Deux Professions. — Fondation à Dol. — Autres cérémonies. — Vêtures d'abbesses. — Retraite. — Ordination.

Les détails sur le matériel du Monastère pourront sembler fastidieux ; cependant, pour les amateurs d'anciens usages, nous avons donné et donnerons encore à l'occasion des extraits d'actes ou autres manuscrits dont les tournures de phrases ont une force d'expression qui ne manque pas de charme.

En 1634, il y eut deux consécrations de vierges et plusieurs vêtures. Ce fut d'abord Mère Agathe Barbe Compaignon, jeune chartraine, à laquelle l'abbaye de Verneuil ne pouvait être inconnue. Son père était receveur des tailles à Chartres et sieur de Châtigny; il avait pour beau-frère maître Michel Gaucher, président des élus de Verneuil et sa fille aînée était mariée à maître Guillaume Vente, sieur de Francmesnil, receveur des tailles à Verneuil. — Barbe avait à peine quatorze ans à son entrée au Monastère, fin de février 1632 ; cependant, quatre mois plus tard, elle revêtait l'habit monastique; mais sa Profession fut retardée jusqu'au 29 janvier 1634 : ses parents ne pouvant venir à Verneuil à cause de la peste. Douée d'une « belle et bonne voix », rapporte la Chronique, elle rendit service au chœur et plusieurs obédiences lui furent successivement confiées.

Six mois n'étaient pas écoulés qu'une des premières petites pensionnaires, — de nos jours on dirait alumnates — s'unissait éga-

Digitized by Google

lement à l'Epoux divin. Elle était fille de Guillaume Baudot. Seigneur de Neaufles-sur Risles, Lieutenant général de Breteuil et de Conches, ancien compagnon d'armes du baron de Médavy. Celui-ci n'avait pas oublié son ami dans les Articles traités avec Sully, en 1594 (1). Il lui avait obtenu la Lieutenance de Verneuil par un échange avec Jacques de Saint-Denis; néanmoins, cette permutation n'eut pas lieu comme les Actes le démontrent. Guillaume Baudot était resté à Breteuil où il décéda et sa femme, damoiselle Marie le Petit, avait confié à Mme de Médavy sa petite Simonne, alors âgée d'environ dix ans. Elle n'avait pourtant nul désir de lui voir embrasser la vie monastique : l'enfant ayant, vers quatorze ans, demandé l'entrée du Noviciat, « ses parens « voulurent esprouver son desain, la faisant retourner au monde, « ce qui ne fut point capable de la divertir de la Religion. » Elle était revenue à l'Abbaye malgré les larmes de sa mère et les instances de son frère, Nicolas, Seigneur de Fromentel, qui, irrités de sa résistance, ne vinrent pas à sa vêture, 2 juillet 1633 (2), ni l'année suivante à sa Profession. Ils se firent représenter par François de la Pierre, Seigneur de Lanvan et de la Chaise, lequel, muni de la procuration du Seigneur de Fromentel, régla les affaires d'intérêts. La jeune fille n'eut « qu'une faible partye et « portion de ce quelle pouvoit esperer », y compris un don de son aïeule maternelle qui désirait « estre participante aux prieres, « suffrages et oraisons qui se font en lad abbaie et pour estre « emploiee aux bastimens ». On le voit, la générosité de la famille ne fut pas « excessive ».

A sa vêture, Simonne avait reçu le nom de Colombe : la douceur de son caractère et la pureté de son innocence la faisaient

---

(1) La copie, sur laquelle nous avons pris la nôtre, avait été faite « a la requeste de Messire Guillaume Baudot, Escuier, Conseiller du Roy, « Sieur de Neaufles, lieutenant civil et criminel pour les Vicomtez de « Bretheuil et Conches. »

(2) Le Père Emmanuel le Cerf, Oratorien et natif de Verneuil y prêcha. Entré fort jeune à l'Oratoire, il fut ordonné prêtre par le Cardinal de Bérulle, remplit dans sa Congrégation des emplois considérables et prêcha avec applaudissement. Plus tard, il tomba dans le Jansénisme, se retira à Port-Royal à soixante-douze ans et y mourut en 1674.

Digitized by Google

comparer à cette gentille créature du bon Dieu ; c'est, du reste, le nom d'une Sainte Martyre Bénédictine. L'aménité de la nouvelle Professe était loin de dégénérer en faiblesse ; le récit suivant va prouver combien son Abbesse l'estimait.

Une nièce de Mgr de Péricard, évêque d'Avranches, avait été admise à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux où elle se préparait à prononcer ses vœux. Fille du comte et de la comtesse de Poilley, cette jeune personne devait, après sa Profession, fonder un Monastère à Dol. Dans les familles riches et nobles, les filles étaient données facilement au service de Dieu, mais avec l'espoir qu'elles seraient « pourvues » d'une Abbaye ou au moins d'un Prieuré conventuel. Si même on prévoyait la chose peu aisée, on n'hésitait pas à créer une nouvelle Maison ; c'est ainsi que les parents de Mme Françoise de Poilley se proposaient, aidés de l'Evêque d'Avranches, d'établir un Monastère en Bretagne.

A vrai dire, il existait déjà ; en 1625, selon les uns, 1627 selon les autres, des Visitandines s'étaient établies à Dol, appelées par Mgr Antoine de Révol, ancien ami de saint François de Sales et grand admirateur de la Vénérable Mère Jeanne de Chantal (1). En 1631, l'insalubrité de l'air leur fit abandonner cette ville pour Caen ; mais, deux années auparavant, le bon Evêque, prévoyant ce départ, avait en mourant, confié un nouveau projet à son neveu, Edmond de Révol, chantre à la Cathédrale. Pour s'y conformer, celui-ci avait fait venir des Bénédictines de Poitiers. Ne réussirent-elles pas ou manquaient-elles d'une Prieure?... Toujours est-il que M. de Révol, avec l'autorisation de Mgr Hector Douvrier, alors Evêque de Dol, s'entendit avec l'Evêque d'Avranches, le comte de Poilley et son épouse, pour leur céder les bâtiments (2).

Il était naturel que la jeune Prieure apportât dans sa Maison les Constitutions et usages de Saint-Sauveur d'Evreux, d'autant plus qu'une solide réforme venait d'être opérée dans cette antique

(1) Ce doit être à lui qu'elle envoya, en novembre 1627, une lettre adressée « à un Evêque de Bretagne », sur l'éducation des jeunes filles, qu'il désirait voir entreprendre par les Visitandines. (Œuvres complètes de sainte Jeanne de Chantal.)

(2) Notes envoyées à l'auteur par Mme Cécile Bruyères, première Abbesse de Sainte-Cécile de Solesme.

Digitized by Google

Abbaye par Mme Judith de Pons, morte seulement en 1628. Son œuvre était continuée par Mme du Plessis-Liancourt et tout prospérait alors dans la grande Abbaye Ebroïcienne. Néanmoins, les deux évêques d'Avranches et d'Evreux appréciaient tellement Mme de Médavy qu'ils la prièrent de recevoir en son monastère leur nièce et cousine, pendant le temps nécessaire pour tout préparer à Dol. Ils lui demandèrent aussi de lui prêter ensuite trois de ses religieuses pour l'aider à établir l'observance régulière.

L'abbesse de Verneuil avait trop à cœur l'extension de la vie monastique pour ne pas accepter avec empressement cette proposition. Mme de Poilley arriva en juillet et, durant trois mois, put tout à loisir étudier la vie des moniales vernoliennes. Elles lui plut à ce point qu'elle alla jusqu'à adopter leur humble habit et leur modeste coiffure (1).

Enfin, tous les préparatifs étant terminés à la Trinité de Dol, elle emmena les Mères Séraphine de Chevestre et Thérèse Farcy, première et cinquième professes de Verneuil, avec la jeune Mère Colombe Baudot, à la Profession de laquelle elle avait pu assister. Toutes trois, remarque la Chronique « furent choisies comme bien « capables du commencement d'une Maison. »

Le 8 octobre 1634, l'Abbesse « assembla le Chapitre pour leur « recommander l'importance de ceste affaire de sy grande con- « sequence pour la gloire de Dieu et le bien de la religion, puis « leur donna sa bénédiction et elles se separerent avec de grands « sanglots de part et d'autre. » Les trois Moniales de Verneuil ne quittaient qu'avec peine leur cher Moutier et Mme de Poilley n'était pas sans appréhender l'avenir.

Comment les choses se passèrent-elles à Dol? Les détails nous font défaut. Sans doute, tout y réussit : après sept mois, les Mères de Verneuil demandèrent leur rappel, assurant que la Prieure pouvait se passer de leur concours. La marquise de la Londe alla les chercher et, en mai 1635, toute la Communauté était heureusement réunie.

---

(1) Les Moniales de Saint-Sauveur furent naturellement peu flattées de cette préférence ; aussi, dans un manuscrit apporté par les dernières épaves de cette illustre abbaye, il n'y est guère question de la fondation de Dol et deux dames de Poilley : Françoise et Bénédicte sont même confondues en une seule.

Digitized by Google

Parmi de précieuses lettres, retrouvées inopinément en 1897, il en est une de Monseigneur d'Avranches à Mme l'Abbesse de Vignats pour lui annoncer la visite d'un M. de la Prévostière.

De la part de la comtesse de Poilley et de la sienne, ce Monsieur était chargé d'obtenir l'entrée dans son Abbaye d'une religieuse de chœur et d'une sœur converse de la Trinité de Dol. Elles avaient été envoyées au Monastère de Sainte-Anne d'Avranches « a cause de troubles et diferents qui estoient dans la « dicte maison de la Trinité » ; mais le grand nombre de vocations qui affluait à Sainte-Anne empêchait de les y garder, d'autant qu'on était en train de bâtir ; il priait donc « humblement » Mme Anne de Médavy de les prendre chez elle avec les conditions et pensions qu'elle désirerait. « Vous nous obligerez grande- « ment, » continuait le Prélat, « et mon neveu, Monsieur « devreux, prandra grande part a ceste obligation et tascherons « tous de nous en revancher en toutes occasions qui se presen- « teront. »

Chose curieuse, cette lettre signée : « François, Ev. davranches, » est datée de 1648. Or, il est certain que Mgr de Péricard mourut chez son neveu au château de Condé, le 25 novembre 1639. Par distraction, il aura mis un quatre pour un trois.

D'amicales relations continuèrent entre les deux Monastères normand et breton : l'Abbesse de Verneuil écrit en hâte à celle de Vignats parce qu'elle « a encore bien à faire a Poilley et a la « dame de la Trinité ». De son côté, l'Abbesse d'Almenèches parle aussi « de ceste bonne Dame de la Trinité » qui doit passer par son Abbaye en allant aux eaux (1). De fréquentes missives s'échangeaient entre toutes les maisons bénédictines de la région et même bien au-delà : la plupart de ces grandes dames ayant

(1) Le Prieuré de la Trinité prospéra puisque, le 17 mai 1666, l'Evêque Mathieu Thoreau posa la première pierre d'une nouvelle église et que le Monastère fut aussi reconstruit. A la fin du XVIIIe siècle le revenu de la Maison était de 4.016 livres. Les Moniales furent expulsées le 28 septembre 1792 et leurs biens vendus 65.973 livres. Par décret impérial de mars 1809, la chapelle en ruines et le couvent devinrent une maison d'éducation. Les dames de Saint-Thomas de Villeneuve s'y établirent de 1823 à 1830, époque à laquelle des laïques s'y installèrent. (Note de l'Abbesse de Sainte-Cécile.)

Digitized by Google

entre elles des alliances qui facilitaient ces relations. Elles se plaisaient à s'exciter mutuellement à la ferveur en s'intéressant au progrès de chaque Monastère, car, au XVIIe siècle, l'élan était général.

Sous l'impulsion de leur Abbesse, l'ardeur des Moniales de Verneuil allait toujours croissant. Comme preuve, voici un passage de nos vieilles Annales, à propos d'une décision prise durant le séjour des trois Mères à Dol. Cette page a été écrite par Mme de Médavy, car, à la précédente, elle a mis en note : « Jusques icy, » — 10 septembre 1634 — « La Mère Placide de Saint Julien a « escrit ce qui se passa aux années précédentes, elle alloit estre « superieure comme il sera dit. » La chose arriva seulement dix ans et demi plus tard; mais à ce moment elle n'en était encore que là de sa rédaction. Depuis son départ, c'est l'Abbesse qui se chargea de la Chronique, comme l'indiquent, non seulement l'écriture, très bien connue d'après d'autres autographes, mais certains détails intimes et personnels qu'elle n'aurait pas confiés pour les introduire dans le récit. Elle n'y parle cependant jamais d'elle qu'à la troisième personne.

Dans le cas présent, elle racontait comment « la supérieure « première » ayant toujours désiré observer et faire observer la sainte Règle dans toute sa teneur, avait tenu dès la réception de ses premières filles, à les prévenir que la « mitigation de la « viande » trois fois la semaine était provisoire; si elles voulaient faire profession, elles devaient s'attendre à prendre plus tard l'abstinence complète. Voyant le Monastère « suffisamment rempli de filles pour subvenir à tout », elle se sentit pressée intérieurement de mettre son dessein à exécution. Néanmoins, elle avait pris une année entière pour consulter les Supérieurs et autres « Pères Doctes et spirituels » ; mais aucun ne lui avait donné de réponse positive, ne l'appuyant pas dans son projet, ni ne la désapprouvant. Incertaine, et craignant toutefois « de résister a lesprit « qui la pressoit, et quelle croyoit estre celuy de Dieu, parce que « cestoit celuy de sa Règle », elle assembla toutes les Religieuses professes et leur parla en ces termes :

« Mes filles, me sentant poussee comme je suis depuis un an, « dentreprendre labstinence a laquelle pres, nous faisons entie- « rement notre Sainte Regle, bien que je vous laye a toutes pro- « posee devant que vous fissiez profession, afin que toutes y

Digitized by Google

« fussent submises et prestes a lembrasser des que nous la desi-
« rerions establir ; et que je sache bien que, en qualite de supe-
« rieure, je puisse vous semondre (1) deffectuer les promesses et
« conditions soubs lesquelles je vous ay fait faire profession ;
« toutefois, sachant combien la nature repugne a labstinence et
« comme la situation du Monastere, jointe a sa pauvreté, nous
« rendra tres difficile ceste observance, ne pouvant avoir de pois-
« son que tres rarement et quasy point dutout ; je vous propose,
« dis-je, lexecution de ce dessein duquel je suis tant combatue ;
« non, dis-je, en qualité de superieure, pour vous faire garder ce
« que vous mavez promis, mais avec qualité de mere, afin que
« vous me disiez confidemment vos sentiments et repugnances
« pour ce que je dois recognestre la volonté de Dieu par les vostres
« et jy conformerai la mienne et mes sentimens. »

Elle ne leur demandait donc pas une réponse immédiate ; elle désirait seulement connaître en particulier la pensée de chacune ; mais ces généreuses filles, bien dignes de leur mère, s'écrièrent sur le champ : « Puisquil ne sen faut que ce point que nous ne « tendions a faire notre sainte Regle, nous serons bien aise de la « faire dans sa perfection ; c'est pourquoy, quand mesme nous ne « devrions avoir que du pain, de bon cœur nous aymerions « mieux nous y passer et avoir la satisfaction daccomplir en son « entier nostre sainte Regle. »

La pieuse Mère, heureuse de cette unanimité, loua « hautement » la ferveur de ses filles et leur dit qu'elle allait « presenter « requeste » à Mgr de Péricard afin d'obtenir sa permission avec sa bénédiction pour continuer l'abstinence après Noël : cette délibération ayant eu lieu pendant l'Avent de 1634.

Mais, « le soir mesme », Mère Gabrielle Florence, membre du Conseil de l'Abbesse, vint la trouver, se permettant de lui faire observer que, « si lon eust pris le consentement par voix secrete », peut-être n'eût-il pas été « sy uniforme ». Mme de Médavy, trouvant juste la pensée de sa fille, se préparait à réunir de nouveau le Chapitre quand la bonne Mère Gabrielle revint la supplier « de ne pas remettre cette affaire a une seconde deliberation, vu « quelle avoit un extresme scrupule de ce quelle en avoit dit et « quelle en auroit un eternel si lentreprise manquoit a reussir ».

(1) Obliger.

Digitized by Google

L'Abbesse se contenta alors de soumettre la chose à l'Evêque et celui-ci, ayant « loué et admiré le zelle des dittes Religieuses », les bénit et, de fait, l'abstinence complète commença.

L'ennemi de tout bien, jaloux de voir un Monastère si florissant de vertus, voulut en empêcher l'essor, et c'est justement le 13 décembre qu'il fit venir à Saint-Nicolas, Dieu le permettant ainsi, une jeune personne dont la présence devait, dans la suite, amener bien des tribulations. Nul n'y songeait quand messire Ambroise de Villeray, seigneur de Brigemont, et sa femme, damoiselle Marthe Jubert de Brucourt (1), amenèrent à l'Abbaye leur fille Madeleine, à laquelle « fut donnée lentrée pour estre esprou- « vée suivant lobservance de la Regle de Saint Benoist ».

Presqu'en même temps, deux autres postulantes se présentèrent au Noviciat. La première, Guyonne Blanche ou de Blanche (2), dont le père était Seigneur de Meserville, dans l'Orne, appartenait à une noble famille normande, malheureusement tombée dans l'hérésie calviniste. Un frère de Guyonne, sieur de Boisthiboult, s'étant converti, avait procuré le même bonheur à sa sœur et celle-ci n'avait plus qu'un désir : se consacrer à Dieu. Mais comment y arriver? Le père et la mère, outrés de leur abjuration, avaient deshérité ces deux enfants au profit de leurs frères et sœurs; le jeune homme ne pouvait plus offrir aucune dot pour sa sœur. Ayant entendu parler de la bonté de l'Abbesse de Verneuil, il vint lui proposer de prendre sa chère Guyonne, simplement en qualité de sœur converse et, sur une réponse favorable, la jeune fille entra au Monastère. Mais, en voyant sa distinction native et la délicatesse de sa constitution, Mme de Médavy ne put se résoudre à la laisser longtemps dans cet humble rang; d'autre part, les de Médavy connaissaient la famille Blanche et l'avaient « très particulièrement » recommandée à leur sœur, « comme « ayant esté huguenotte convertie a la foy catholique. » L'Abbesse manifesta « sa peine » et son désir à la Communauté, qui

(1) Leur contrat de mariage, passé à Vernon en 1613, fait voir qu'il était fils de « feu Jehan de Villeray, escuyer, et de feue Jehanne Abot ; et sa femme, fille de Henri Jubert, seigneur de Brucourt, gentilhomme ordinaire du Roi et de Claude de la Rosière. (Arch. de l'Eure.)

(2) Les armes de la famille étaient : d'*azur à 3 têtes de lions d'argent, lampassées de gueules.*

Digitized by Google

consentit sans difficulté à recevoir la jeune fille comme postulante de chœur (1). On n'eut pas à s'en repentir et nous verrons Mère Guyonne de Meserville rendre d'utiles services à l'Abbaye.

Geneviève Tanquerel, arrivée peu après, demandait également son admission comme sœur converse. N'ayant, pour ainsi dire, pas de fortune, — « elle fut receue a peu, » — elle avait étudié la pharmacie afin d'être plus facilement admise. Or, ses aptitudes pour les soins à donner aux malades la firent reconnaître « plus « propre pour estre de chœur, afin que, avec plus dhotorité, elle « fist user de ses remedes ». On racontera plus tard les merveilles qu'ils opéraient, plus par la vertu de l'humble Moniale, que par leurs propriétés naturelles.

Pour le moment, nos trois postulantes rivalisaient d'ardeur, et Madeleine de Brigemont, plus que les autres peut-être, « faisant « croire et recognestre par ses parolles une extresme pation pour « la Religion et une grande generosité pour observer et pratiquer « toute lobservance de la Regle dans sa rigueur. »

L'Abbesse et la Communauté, trompées par ces apparences, n'hésitèrent pas à l'admettre à la prise d'habit; elle eut lieu quatre mois après son arrivée, en la fête du Natal de Notre Bienheureux Père Saint Benoît, 21 mars 1635. Elle prit alors le nom d'Angèle. Ses deux compagnes, qui la suivirent à peu de distance, gardèrent leurs noms de Guyonne et de Geneviève.

Une autre jeune fille vint bientôt les rejoindre; elle était nièce du Révérend Père de Lingendes et, à ce titre, elle fut bien accueillie; elle le méritait, du reste.

Suzanne Chauvelin était de Moulins en Bourbonnais, comme son oncle; ses parents, peu riches ou chargés d'une nombreuse famille, n'avaient pas de dot à lui donner; mais la marquise de la Londe, heureuse de pouvoir faire plaisir au saint Jésuite, son directeur, se chargea de la présenter comme devant profiter la première de la fondation faite récemment pour l'entretien de deux moniales.

Suzanne apportait un présent bien précieux, surtout pour un

(1) Deux fois, la Chronique parle de son entrée : la première à Pâques, qui tombait cette année-là le 16 avril, puis, tout de suite après celle de Madeleine de Brigemont; on peut en conclure que c'est à cette époque qu'elle entra au Noviciat de Chœur.

Digitized by Google

monastère placé sous le vocable de Saint-Nicolas : une phalange d'un des doigts du saint évêque de Myre. Le père de Lingendes avait obtenu cette relique d'un de ses neveux, moine de l'abbaye d'Ebreuil, en Auvergne (1). Actuellement, elle est enchâssée au Trésor des Reliques, avec d'autres fragments plus considérables du même saint.

Quatre Professions signalèrent encore cette même année : d'abord celle de Mère Aldegonde le Doulx de Melleville qui avait pris l'habit avec les Mères de la Londe, de Pommereuil et de la Fosse, mais qui avait été forcée d'attendre l'âge canonique pour émettre ses vœux. Elle le fit « le dimanche de Quasimodo, « 15 avril 1635. M. de Melleville et Mme de Melleville, ses pere et « mere, y assisterent ; Monseigneur levesque devreux officia « pontificalement et Monsieur lofficial devreux (2), — frère de la « jeune professe — fist la predication. »

Le 17 juin, ce fut le tour de Loyse Grandin, Sœur Euphrasie, qui était venue se joindre à la Communauté durant le séjour au château de la Londe. Puis, Mère Archange Pradon des Nanvilles, arrivée en même temps, prononça ses vœux le 25 novembre et Mère Anne de Laval le 27 du mois suivant.

Cette dernière appartenait à la très illustre race des seigneurs de Montmorency qui avaient pour légende : « Montmorency, pre- « mier chrestien que Roy en France, premier baron de France ; « son cry est : Dieu ayde au premier chrestien. Son mot est : « Sans tache. »

D'après les Visitandines, dans leur « Année sainte », les Montmorency eurent pour ancêtre celui qui voulut bien loger saint Denis l'Aréopagite à son arrivée à Paris. En retour de son hospitalité, le saint l'avait baptisé et il était bien ainsi le premier

---

(1) Ebreuil, Ebrolium, abbaye de Bénédictins fondée sous Lothaire, en 967. Elle avait pour patrons la Sainte Vierge, les saints apôtres Pierre et Paul et saint Léger, martyr. Elle était vulgairement désignée sous ce dernier vocable, à cause des reliques de ce saint évêque d'Autun qu'on y conservait avec ceux de son père, saint Guérin. (Gall. Christ., II, 369.)

(2) Official : prêtre commis par l'Evêque ou l'Archevêque pour rendre justice dans le diocèse. Il devait être licencié en théologie et en droit.

Digitized by Google

chrétien de France et même le premier martyr car il aurait, paraît-il, versé son sang pour la foi, peu après sa régénération dans l'eau baptismale.

Ses descendants avaient formé diverses branches : celle des Laval entre autres, remontant au XIe siècle et dont la devise était : *Spes mea Crux et Amor.*

Hugues de Laval, bisaïeul d'Anne, avait acheté le manoir seigneurial de Montigny où son corps avait été transporté le 21 avril 1575, en passant par Verneuil. Le Curé de Saint-Jean a noté, dans son registre paroissial, que les trois Charités « de ceste « ville, avec celles de Brezolles et de Tillières », accompagnèrent les restes de ce seigneur qui furent « ensepulturés en leglise « dudit Montigny. »

Hugues de Laval, son petit-fils, avait épousé Michelle de Péricard, cousine germaine de l'évêque d'Evreux (1), qui lui avait donné six enfants : cinq fils, dont le plus illustre fut François, évêque de Québec, et une seule fille, notre Professe. Confiée par ses parents à l'Abbaye depuis l'âge de neuf ans, elle y avait été « instruite à la piété et crainte de Dieu et, a quatorse ans et « demy », était devenue novice. Le bon évêque, qui l'appelait sa nièce, tint à présider sa Profession. « Il officia pontificallement et « prescha avec tant de ferveur et de piété, donnant et offrant le « sacrifice de sa niepce a Dieu, quil attira les larmes de tous les « assistans. »

La pieuse Abbesse n'avait pu, « estant malade pour lors », préparer elle-même cette chère fille à l'émission de ses vœux ; elle l'avait été par un moine bénédictin que nous aurons bientôt à faire connaître.

Plusieurs autres faits, bien que d'ordre différent, méritent de nous retenir. Les travaux de l'aile sud du Monastère s'achevaient assez lentement ; cependant, le 9 mai de cette même année 1635, jour où nos Mères célébraient la Translation des Reliques de leur saint Patron, fête appelée : « la saint Nicolas d'été » (2), elles purent prendre leurs repas « au grand refectoire », celui qui sert

(1) On l'a déjà vue marraine d'une des cloches, le 8 septembre 1630.

(2) Un bref d'Indulgence plénière venait d'être accordé par Urbain VIII pour cette solennité et celles de saint Benoît et de sainte Scholastique. (Bref du 7 février 1635, conservé aux Archives.)

Digitized by Google

actuellement. On en avait certainement hâté l'ameublement car, « ce mesme jour, arriva au Monastere, Mme la très Révérende « Abbesse de Saint-Sauveur devreux, laquelle y fut trois jours et « sen retourna avec larmes et tesmoignant estre pleine de joye de « ledificasion quelle avoit receue audit Monastere, et les six reli- « gieuses qui laccompagnoient semblablement. »

C'était un grand honneur pour la nouvelle et encore bien modeste Abbaye de Verneuil de recevoir une Abbesse d'un Monastère remontant à 1060. Mme de Plessis-Liancourt, qui le gouvernait à cette époque, avait succédé à sa sainte tante, Mme Judith de Pons, laquelle, — nos lecteurs l'ont déjà appris, — avait établi une grande réforme dans sa Maison. Une année avant son décès, survenu le 29 avril 1628, elle avait choisi cette nièce pour coadjutrice, malgré le désir des Moniales qui lui auraient préféré Mme Marie-Elisabeth de la Rochefoucauld. Elles durent l'attendre vingt-huit ans, Mme du Plessis n'ayant rendu son âme à Dieu qu'en 1652. Du reste, elles n'eurent aucunement à se plaindre de son gouvernement (1).

Rentrées à Evreux, l'Abbesse et les Moniales se plurent à rapporter les vertus et l'austérité de Mme de Médavy et de ses filles; le souvenir s'en conserva bien vivant; cette visite est un des détails donnés dans le Dictionnaire de l'Eure, à l'article de l'Abbaye de Saint-Sauveur.

Le mois suivant arriva, pour la Vigile de saint Jean-Baptiste, le Révérend Père Jacquinot, Jésuite, « cy devant Provincial »; il resta six semaines à Verneuil et divisa les quarante Moniales en quatre groupes, à chacun desquels il fit suivre, tour à tour, les Exercices des dix jours, après lesquels commença « la Pratique « de la Rénovation des Vœux qui s'ensuit aux exercices de tous « les ans ». Cela n'empêcha cependant pas la même cérémonie qui se faisait à Noël.

Le Père Jacquinot était alors, comme le Père de Lingendes, un des Jésuites en renom. En qualité de Provincial, il envoya, en 1638, le Père Surin pour exorciser les malheureuses Ursulines de Loudun, dont la Mère Jeanne des Anges était supérieure. Plus tard, il apporta lui-même à Fontevrault une chemise de cette

(1) Détails tirés d'un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Sauveur, conservé dans nos Archives.

Digitized by Google

sainte religieuse, tant tourmentée par le diable et, l'ayant appliquée sur un ulcère purulent qu'une des Moniales, la Mère des Aubiers, avait à la jambe, le mal disparut instantanément. Il n'est guère de vie de personnages illustres de ce temps où l'on ne voit figurer le Père Jacquinot, directeur d'un grand nombre d'entre eux.

Pour le bien des âmes, il ne ménageait pas son temps, et ces six semaines passées à Verneuil durent être très fructueuses. Or, durant son séjour, le Père de Saint-Jure, alors Recteur « du col- « lege de la Compagnie de Jesus, establi par le roy en la ville « dorleans » vint à Verneuil avec le Père Salomon le Maignen, procureur du même établissement. Le Collège d'Orléans avait, parmi ses biens, le Prieuré de Saint-Sulpice de Laigle, dans lequel il n'y avait plus de religieux, le peu qui restaient ayant été transférés à Saint-Lhomer de Blois. Ce domaine, composé non seulement des bâtiments claustraux avec les terres environnantes, mais encore d'un moulin et de nombreuses dîmes étant, d'Orléans, difficile à gérer, le Père Jean-Baptiste de Saint-Jure et ses confrères proposèrent à Mme de Médavy de le lui louer pour 1.600 livres par an. Un bail de trois ans fut passé par Maître Jacques Boessel, procureur de l'Abbaye, le 29 juin, fête des saints apôtres, et c'était lui qui se chargeait de tout diriger au nom du Monastère. Comme les actes durent ensuite être rédigés par les tabellions de Laigle, nous ignorons combien de temps ce Prieuré appartint à l'Abbaye. Toujours est-il que, trente ans plus tard, une rente de 100 livres due aux Jésuites d'Orléans, fut amortie pour « la jouissance du Prieuré de Saint-Sulpice, pres Laigle, « que le Monastere avait pris a ferme, pensant servir et recevoir « de lutillité ». Cette phrase tendrait à faire supposer qu'on s'était trompé et que l'affaire avait été beaucoup moins profitable qu'elle le promettait. Néanmoins, ajoutait la narration, dans l'ancien jardin monastique, se trouvait une partie réservée à la pharmacie qui avait grandement aidé à monter « lapoticairerie ».

Remarquons qu'un autre acte du 9 juillet prouve encore la présence du Père de Saint-Jure à Verneuil. Il se peut qu'il soit resté pour aider le Père Jacquinot; nous savons par ailleurs quel secours le Père de Saint-Jure apporta à la première abbesse de Saint-Nicolas; il prêcha même plusieurs retraites au Monastère.

Digitized by Google

Mme Louise de Médavy, Abbesse d'Almenèches, souvent malade, avait été forcée, à son grand regret, de sortir de son Monastère pour aller prendre les Eaux de Fontaine-de-Forges. A son retour, elle passa par Verneuil ; elle aussi désirait admirer les merveilles racontées de toutes parts sur sa jeune sœur que, toute petite, elle avait élevée avec tant de soins. De son côté, l'Abbesse de Verneuil tint à l'honorer, « tant pour ce quelle « representoit la personne de Dieu que pour ce quelle estoit une « ancienne Abbesse », aussi ordonna-t-elle que la Communauté la conduisît à l'église au chant du *Te Deum*. Elle demeura seulement deux jours à Saint-Nicolas, durant lesquels on lui rendit « tout lhonneur marqué a la Sainte Regle, aux visites. »

Quelle joie pour ces deux sœurs de se revoir et de s'entretenir ensemble des intérêts de la Religion et de leur vie monastique, n'ayant rien de plus à cœur que son plein épanouissement dans les âmes dont elles étaient chargées ! Madame de Verneuil écoutait avec respect son aînée et cette vénérable Abbesse, qui avait tant combattu pour affermir la Réforme chez elle, se réjouissait des bénédictions de Dieu sur la fondation de Verneuil.

C'est à la même époque que l'Evêque d'Evreux voulut donner à ses filles la joie d'assister à une Ordination ; le samedi des Quatre-Temps de cette même année 1635, il vint consacrer environ trois cents prêtres, diacres et sous-diacres. Ce chiffre peut surprendre ; mais alors, le clergé était fort nombreux : toutes les familles se faisant gloire d'avoir un fils élevé au sacerdoce (1).

De plus, à Noël, Mgr de Péricard vint officier pontificalement à la messe et aux vêpres de ses chères Moniales, prêchant lui-même aux deux offices, « ou se trouva grande affluence de monde ». Il était arrivé la veille pour confesser toutes les religieuses.

Ce nous est une nouvelle preuve de la grande affection de Mgr de Péricard pour ses filles de Verneuil, affection et dévouement que tous ses successeurs ont, depuis, daigné témoigner à l'abbaye de Saint-Nicolas.

(*A suivre.*) X***

(1) Rien qu'à Verneuil, les actes du tabellionnage montrent une quantité de « titres cléricaux » par lesquels les parents ou amis assuraient une rente, d'abord de 200 puis de 300 livres, pour le futur prêtre, jusqu'à ce qu'il ait un bénéfice.

Digitized by Google

ORIGINE
du Culte de Saint Nicolas
EN NORMANDIE

Les terribles hommes du Nord, nos ancêtres, après avoir porté la dévastation, la ruine et la mort dans toutes nos contrées, commencèrent à se civiliser. Rollon, leur chef, en signant à Saint-Clair-sur-Epte le traité qui lui donnait la Neustrie, nommée depuis Normandie, promit pour lui et ses guerriers de se faire instruire et de recevoir le baptême. Bientôt l'on vit ces fiers normands adorer ce qu'ils avaient brûlé, se complaire à relever de leurs ruines les temples sacrés, les monastères, les asiles pour les déshérités de la fortune. Les craintes populaires aux approches de l'an mil, date fatidique, regardée comme l'époque certaine de la fin du monde, de ce cataclysme épouvantable qui allait tout détruire, du jugement général enfin, y contribuèrent fortement encore.

Mais quand les seigneurs et leurs sujets virent que vaine était leur frayeur, que les années s'écoulaient sans aucune catastrophe, alors dans leur joie ils montrèrent une immense reconnaissance envers un Dieu si bon, si patient, si miséricordieux.

Parmi ces seigneurs nous trouvons Roger Ier de Tosny, fils de Raoul, qui fonda dans un endroit nommé Chastillon une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, l'an 1035. Après avoir ainsi montré sa gratitude à Dieu il construisit pour lui-même une nouvelle demeure, abandonnant celle de son père située au Vieux-Conches. Autour du donjon, dont les ruines subsistent encore, se groupèrent des maisons et telle fut l'origine de la pittoresque cité de Conches-en-Ouche (1).

(1) Ces quelques pages sont le résultat d'une instruction donnée par l'auteur le 6 décembre 1921 à l'hospice de Conches qui, tous les ans, célèbre la fête de saint Nicolas avec grande solennité. Dès avant 1229

Digitized by Google

La fille de Roger Ier, Adelise, épousa Guillaume de Crepon et, ensemble, suivant l'exemple paternel, ils édifièrent deux abbayes bénédictines, l'une à Cormeilles, l'autre à Lyre où la pieuse fondatrice voulut reposer après sa mort (1).

Cependant si les Normands s'étaient convertis ils n'avaient pas perdu leur tempérament nomade et aventureux. Trois hobereaux du Cotentin, fils de Tancrède de Hauteville, dédaignant le maigre héritage paternel, s'embarquèrent sur leurs frêles esquifs pour l'Italie et, en quelques années, eurent bientôt conquis la Sicile, les Calabres et la Pouille, c'est-à-dire tout le sud de la péninsule italique. Roger fils de ces preux, fit de la ville de Bari sur l'Adriatique la capitale de son duché juste au moment où les marchands y rapportaient — 9 mai 1087 — le corps du très glorieux saint Nicolas, honoré dans tout l'Orient, depuis sa mort à Myre, à l'égal de saint Martin, l'apôtre des Gaules, en Occident. Il est à remar-

---

on constate un Hôtel-Dieu dans cette ville et le docteur Semelaigne affirme qu'un nommé Nicolas Rougeolle, originaire de Conches et receveur des aides en l'élection d'Evreux, fonda un hospice en 1479 avec chapelle dédiée à saint Nicolas, son patron. Détruit en 1700 il fut reconstruit au même endroit. Mais le tunnel du chemin de fer, creusé directement au-dessous, l'a fait abandonner et transférer sur le terrain de l'ancienne abbaye. La première pierre en fut posée le 28 juillet 1862. Donc le motif, la raison pour laquelle on célèbre la fête de saint Nicolas en la nouvelle chapelle vient de ce que saint Nicolas était le patron de l'ancienne et qu'on a voulu en éterniser ainsi le souvenir. De plus, l'administration de l'hospice et le Conseil municipal voulurent qu'une verrière de la nouvelle chapelle représentât saint Nicolas. Le 3 novembre 1868 Duhamel-Marette s'engageait à fournir cette verrière qui devait être placée au milieu de l'abside derrière l'autel; mais le 20 janvier 1869 on décida que cette place serait réservée à N.-S. J.-C., qui aurait, à droite saint Pierre et saint Paul et à gauche saint Nicolas avec deux médaillons tirés de la vie miraculeuse. — Ajoutons que l'Abbé et le Couvent de Conches présentèrent à la chapelle Saint-Nicolas de l'Hôtel-Dieu de Conches jusqu'en 1619. Mais à cette date la présentation est faite par les échevins, prévôts et frères de la Charité avec Maître Guillaume le Gay, avocat, comme administrateur « en conséquence de la fondation de Mre Nicolas Rougeolle en date du 13 août 1479. » Le Grand Pouillé (G. 33) mentionne le 1er février 1532 le décès de Simon Rougeolle, dernier chapelain.

(1) Voir *Histoire de l'Abbaye de Lyre*, p. 19.

Digitized by Google

quer que dans les premiers siècles l'Eglise mit uniquement, sur ses autels, les reliques des martyrs, ne faisant exception que pour ces deux grands thaumaturges. La date de cette translation du corps de saint Nicolas correspond à celle du décès de Guillaume le Conquérant (1) qui mourut quatre mois après, 9 septembre 1087.

Grâce à toutes ses coïncidences son culte se répandit rapidement à la fin du XIe siècle en Normandie. En attendant, en effet, la construction d'une basilique les reliques de saint Nicolas furent confiées aux Bénédictins de Bari qui, bientôt, firent connaître à tous les monastères d'Occident le précieux et rare dépôt dont ils avaient la garde, la vie admirable de ce grand évêque, les faveurs journalières obtenues par son intercession. De leur côté les descendants de Robert Guiscard, devenu le gonfalonnier, c'est-à-dire le protecteur du Pape, restés en relation avec leurs compatriotes auxquels ils avaient raconté leurs légendaires et cependant très véridiques exploits, répandirent bientôt la bonne nouvelle et des chapelles, comme des églises, ne tardèrent pas à s'élever sous le patronage du grand Evêque de Myre. De cette époque date pour la Normandie la dévotion à saint Nicolas (2) et le culte qu'on lui rend le 6 décembre de chaque année.

La preuve de mon assertion je l'ai trouvée en un manuscrit de l'Abbaye de Lyre conservé à la bibliothèque municipale d'Evreux (3). Ce précieux volume du XIIe siècle débute par deux relations de la miraculeuse translation du corps de saint Nicolas de Myre à Bari, avec toutes les péripétiès de cet extraordinaire enlèvement. La première relation est celle de Jean, archidiacre de Bari (4), la seconde celle de Nicéphore, moine bénédictin,

---

(1) Il y a tout lieu de penser que les conquêtes des fils de Tancrède en Italie déterminèrent Guillaume le Conquérant à entreprendre, plus tard, celle de l'Angleterre.

(2) D'où on peut conclure que toutes les églises ou chapelles placées sous le patronage de saint Nicolas ne sont pas antérieures à 1087.

(3) Ms. n° 96 et Ms. 19 d'Alençon qui n'en est qu'une copie. L'original, écrit par un moine du Bec, n'existe plus, il ne nous en reste que ces deux copies.

(4) Il l'écrivit sur l'ordre de Urson, archevêque de Bari, environ un an après la translation, c'est celle que Surius rapporte au 9 de mai. — Celle de Nicéphore, moine de Saint-Benoît, se trouvait manuscrite au couvent de Bari.

Digitized by Google

tous les deux auteurs contemporains. A la suite de ces deux récits le moine du Bec, auteur de cette authentique copie, — reproduite par son confrère de Lyre — raconte de nombreux miracles obtenus, dans la contrée, par l'intercession de ce grand saint, miracles opérés non seulement de son temps, mais en quelque sorte sous ses yeux, en son propre couvent du Bec, à Brionne, à Mallevillesur-le-Bec, à Bournainville, à Montfort, à Beaumont-le-Roger dont l'église principale venait d'être construite sous le vocable de saint Nicolas, à Pont-Saint-Pierre.

Tout le territoire de l'embouchure de l'Andelle, en effet, appartenait aux seigneurs de Conches, aussi bien que Tosny dans la vallée de la Seine, d'où ils avaient pris leur nom patronymique. Trois églises y existaient déjà : Saint-Cyprien, Saint-Pierre et Saint-Georges. Roger de Tosny, fondateur de Conches, fit aux moines de Lyre, en mémoire d'Adelise, sa fille bien-aimée, de généreuses donations en cet endroit. Une nouvelle église, construite à l'extrémité du bourg, la seule qui reste aujourd'hui, prit le nom de Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre et resta propriété des religieux de Lyre jusqu'à la Révolution Française.

Notre bon moine raconte ensuite comment un des bienfaiteurs de cette Eglise ayant simplement demandé, comme faveur, pour toutes ses aumônes, d'être inhumé sous la gouttière de la porte d'entrée, mourut à Lausanne (1), en Suisse, d'où impossibilité absolue de satisfaire sa très humble requête. Son épouse éplorée obtint de saint Nicolas, par ses prières et ses larmes, la résurrection de son mari qui, revenu à Pont-Saint-Pierre, vécut encore quelques années avant de reposer, selon ses désirs, sous la gouttière. Mais, pris de scrupule, notre pieux narrateur s'arrête tout à coup!

« Que penseront de moi, écrit-il, ceux qui me liront? Peut « être croiront-ils que j'ai exagéré?... Cependant près de moi se « trouve Richard, fils du généreux Hugues (2) devenu moine à « cause de la résurrection de son père, je cite ceux qui ont vu, « connu tous ces miracles, les pays où ils ont eu lieu (3); la vie

(1) *Qui ob nomen magni loci qui ibi defluit lacus Losona vocitatur.*

(2) *Ipse habuit filium monachum in sepe supradicta nominata Beccensi ecclesia, bone et simplicis vite, nomine Ricardus* (fol. 34 vo).

(3) « L'auteur de ce récit, dit M. L. Régnier, est bien informé : il a

Digitized by Google

« entière de notre Saint Patron, depuis sa naissance jusqu'à sa « mort, n'a été qu'un miracle perpétuel, des volumes ne suffi- « raient pas à narrer ceux qui lui sont attribués. Puis je n'ai « peut-être pas assez bien développé, prouvé, établi lumineuse- « ment ces faits indéniables, le mieux pour moi serait de « détruire ces pages et de laisser à de plus habiles que moi le « soin de les raconter. »

Il attendit au lendemain avant d'exécuter sa résolution. Mais, dans la nuit, il rêva que saint Nicolas approuvait entièrement ce qu'il avait écrit à sa plus grande gloire et qu'il lui en donnerait bientôt une preuve évidente. Le jour suivant se trouvait être la veille de l'Assomption de la Sainte Vierge 1125. Après le repas de midi notre bénédictin se rend à l'église du monastère afin de la décorer de son mieux pour une si grande solennité. Un enfant lui apporta de la verdure, des fleurs, des feuillages dont il réserva une partie pour la fête de saint Nicolas, le 6 décembre, époque peu favorisée sous ce rapport par la nature. Plaçant ensuite son échelle contre l'autel il y monta pour tapisser un endroit de la voûte qui lui paraissait apte à recevoir une décoration. Mais, arrivé au dernier échelon, le pauvre moine perdit l'équilibre et tomba, la tête la première, sur l'autel, de l'autel sur le marchepied et de là roula sur le pavé ! Tout étourdi il se relève cependant et constate avec une joyeuse surprise qu'il n'a aucun mal, sauf à l'occiput une petite douleur qui disparut avant les Vêpres. Saint Nicolas l'avait certainement protégé, car tout autre, en pareil cas, aurait été tué, ou, du moins, eût été estropié pour le restant de ses jours.

Enfin l'abbaye du Bec fondée par un cousin de Roger de Tosny eut pour abbés, à ses débuts, deux italiens : Lanfranc et saint Anselme, tous les deux morts archevêques de Cantorbéry, primats d'Angleterre. Souvent obligés de se rendre à Rome, près des Papes, pour affaires concernant leurs diocèses, ils étaient très au courant des dévotions de l'Univers Catholique et, en particulier, de la translation des reliques de saint Nicolas à Bari.

En 1098, c'est-à-dire onze ans après cette translation, nous trouvons dans la crypte même de saint Nicolas de Bari, près de

---

tout l'air de connaître les lieux. » (*L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre,* p. 6).

Digitized by Google

son corps, le pape Urbain II, entouré de plus de 136 archevêques ou évêques latins et grecs, de ducs et de comtes. Après avoir proclamé à Clermont la première croisade, Urbain II voulait, dans cette réunion mise sous la protection du grand saint Nicolas tant vénéré des Orientaux, faire cesser leur schisme qui consistait à ne pas croire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, mais du Père uniquement. Le Pape en terminant son discours d'ouverture s'efforça de prouver à son auditoire cette vérité de l'Eglise Romaine, mais les Evêques grecs, subtils comme ceux de leur nation, proposaient leurs objections avec d'autant plus de succès qu'ils étaient les plus nombreux. Urbain II alors s'écria : « Père et maître Anselme, évêque des Anglais, où êtes-vous donc ? » A l'appel de son nom l'humble archevêque, auquel on avait omis de réserver une place, se leva. — « Que faites-vous donc?... Venez, je vous en conjure, aidez-nous à défendre la doctrine de la Sainte Eglise, notre mère et la vôtre. » Aussitôt chacun s'efforça de lui faire de la place afin qu'il pût parvenir jusqu'au trône pontifical. Après avoir appris à la vénérable assemblée les mérites, le génie et les malheurs du primat d'Angleterre le Pape lui donna la parole. Saint Anselme traita si magistralement la question controversée, détruisit avec tant de force les difficultés, qu'on eût dit la soudaine apparition du soleil des intelligences dissipant les nuages amoncelés par l'erreur. Les évêques latins applaudissaient avec transport, les Grecs manifestaient par des larmes leur repentir de s'être si longtemps opiniâtrés dans une illusion dont la fausseté leur paraissait maintenant si évidente !

Quand le silence se fut rétabli le Souverain Pontife dit à saint Anselme : « Bénis soient votre cœur et votre génie ! Bénie « soit votre bouche et la parole éloquente qu'elle fait entendre ! » Alors tous souscrivirent le canon proclamant que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Puis l'assemblée se sépara après avoir rendu des actions de grâces au grand saint Nicolas qui avait ainsi protégé les délibérations et si bien inspiré saint Anselme.

Aussi ai-je trouvé, toujours dans notre vieux manuscrit de l'Abbaye de Lyre, deux admirables prières ou méditations composées par ce grand Docteur. Saint Anselme commence par s'humilier profondément aux pieds de la Divinité ; reconnaissant son néant en présence de Celui qui est Tout, il appelle à son aide un des grands familiers de Dieu dans l'espoir qu'il voudra bien inter-

Digitized by Google

céder en sa faveur. Ce grand ami de Dieu (1), pour lui, n'est autre que saint Nicolas dont le nom est répandu par tout l'Univers. « Pourquoi en est-il ainsi, se demande-t-il? Parce que des « miracles sans nombre attestent sa puissance, des grâces spé- « ciales montrent sa protection encore plus au point de vue spi- « rituel que temporel », par conséquent laissant de côté les bonheurs terrestres il supplie ce grand protecteur de lui obtenir le bonheur de l'Eternité.

L'origine du culte de saint Nicolas en Normandie a donc pour point de départ deux coïncidences, disons mieux, deux desseins de la divine Providence qui se sert de tous les moyens pour atteindre son but.

D'abord la fondation de tous ces monastères bénédictins du XIe siècle : Le Bec, Conches, Lyre, Cormeilles, Saint-Evroult, Bernay, Saint-Taurin, Saint-Etienne de Caen, Saint-Martin de Séez, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, Boscherville, Ivry, Fécamp, Saint-Wandrille, Le Tréport, Valmont, Aumale, Grestain, Préaux, Troarn, Cerisy, Longues, Lonlay, Lessay, Hambye, Saint-Sauveur-le-Vicomte, etc.

Ensuite l'épopée normande en Italie coïncidant avec la translation des reliques du grand thaumaturge en 1087, alors que les conquêtes de Robert Guiscard et de ses frères se trouvaient en toute sécurité et qu'ils étaient arrivés, les uns et les autres, à l'apogée de leur fortune comme de leur gloire (2).

---

(1) « Rogabo aliquem de illis magnis familiaribus Dei, si forte audiat illum pro me Deus. Vocabo Nicolaum illum magnum confessorem cujus nomen glorificatum est per orbem. O si et ipse me audiet... Da ergo, Domine, mihi intercessorem Nicholaum illum tuum magnum confessorem cujus beatum per totum mundum glorificasti nomen... Fama tua vocat me ad te, miracula tua mittunt me ad intercessionem tuam, opera tua trahunt me ad auxilium tuum. Sed quare narrem miracula tua cum major sit potentia tua? Ut quid retractem opera tua cum superemineat apud Dominum gratia tua? Cur recitem subventiones tuas quas multis impendisti, cum meliora sint spiritualia potes quam corporalia que in cœlo habitans facit et in terra peregrinans fecisti? Non enim ista potes et illa non potes, etc. ». (Ms. 96, fol. 20, recto.)

(2) La Sicile est couverte de ruines importantes qui remontent à cette glorieuse époque. Des églises, des cloîtres, des donjons, des manoirs où le style normand se marie admirablement avec l'art arabe,

Digitized by Google

Enfin la foi inébranlable de ces guerriers qui dans les combats ressemblaient à des lions féroces et qui, ensuite, devenaient doux comme des agneaux, faisant trembler le Pape Léon IX (1) combattant contre eux et, après leur victoire, se jetant à ses pieds pour lui demander sa bénédiction et le reconduire triomphalement à Rome, à sa grande surprise. Un auteur affirme que les Grecs du moyen âge volaient les reliquaires et que les Normands se contentaient des reliques. Tel était le défaut, disons mieux, la dévotion de Roger Ier de Tosny qui enrichit l'Eglise de Conches des reliques de Sainte-Foy comme ses compagnons d'armes se procurèrent des reliques de Saint Nicolas pour toutes leurs abbayes bénédictines.

Abbé Ch. Guéry.
Aumônier du Lycée d'Evreux.

---

attestent la richesse, le bon goût, la civilisation de ces guerriers, naguère encore considérés comme des pirates. La princesse Marie Wolkonsky a publié, en 1914, ses *Impressions de Sicile* avec de nombreuses illustrations hors texte, en noir et en couleurs, qui donnent une idée très précise de cette merveilleuse époque du roi Roger et de ses descendants.

(1) Entraîné par la coalition le Pape, après la victoire normande, se réfugia dans une ville voisine, aussitôt assiégée par les vainqueurs. « Effrayés des préparatifs du siège les habitants forcèrent le malheu- « reux Léon à sortir, le livrant brutalement à la discrétion d'un « ennemi qu'ils devaient croire altéré de vengeance! Mais voici les « Normands, suivant leurs mœurs, qui se prosternent devant le pon- « tife, lui demandent pardon de leur victoire, le supplient de leur « accorder sa bénédiction et l'escortent jusqu'à Bénévent avec les « marques du plus religieux respect. » (*Histoire de Normandie* par Th. Licquet, t. II, p. 58.)

Digitized by Google

Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux

Construite à la fin du xve siècle, par l'architecte Guillemot de Samaison, l'église Saint-Jacques de Lisieux reçut, dès le début du xvie siècle, une décoration picturale sur verre d'un grand effet décoratif, à en juger par les notables parties qui restent et qui vont faire l'objet de cette étude.

Trois fenêtres du chœur ont conservé des fragments d'inscriptions portant les dates de 1501 et 1502; dans le collatéral sud, un autre vitrail est daté de 1526. On peut donc supposer qu'au milieu du xvie siècle l'église Saint-Jacques était entièrement pourvue d'une vitrerie peinte sur laquelle nous ne possédons aucun renseignement.

Quels étaient les sujets représentés sur ces verrières? Il est assez difficile de répondre à cette question, d'autant plus que les fragments qui subsistent ne comportent pas. à de rares exceptions près, de panneaux entiers.

En ce qui concerne la nef, je crois que les hautes fenêtres étaient remplies par des scènes de l'Apocalypse (1) intercalées de saints personnages en pied ou de simples grisailles entourées de bordures à rinceaux en camaïeu. Dans le chœur, on devait y voir des scènes empruntées à la vie du Christ et de la Vierge, de saints personnages debout, se détachant sur des étoffes damassées de différentes couleurs, comme cela se pratiquait encore à la fin du xve siècle. Quant aux collatéraux, leurs verrières pouvaient avoir trait à la vie des saints patrons des chapelles, à la vie du Christ ou à la représentation de saints encadrés par des motifs d'architecture dont quelques-uns sont encore en place.

Les vitraux de Saint-Jacques furent la conséquence d'une idée bien définie; un certain souci de recherche semble avoir présidé

(1) Plusieurs des visions de saint Jean sont peintes dans les fenêtres hautes de Saint-Jacques de Lisieux ». Jean Lafond. *L'art chrétien dans nos vitraux normands.* (*Journal de Rouen* du 28 août 1919.)

Digitized by Google

à l'élaboration de leurs cartons, empreints d'une certaine homogénéité dans le sens décoratif.

Suivant le précepte du Psalmiste, la louange divine a toujours guidé l'artiste, témoin cette quantité d'anges musiciens qui exécutent une merveilleuse symphonie dans les lobes des remplages.

Le souvenir des libéralités d'une famille qui fit beaucoup pour la construction et la décoration de l'église, la famille de La Reue, s'affirme par les roues d'or sur fond d'azur, armes parlantes de cette famille, que l'on remarque partout dans les lobes des tympans. Enfin ces étoiles, ces soleils qui flamboient sur des fonds de riches couleurs, donnent à l'ensemble un certain air mystique encore tout imprégné d'un certain charme légendaire emprunté à l'art du Moyen âge.

Une autre famille, dont le nom est intimement lié à l'histoire de la construction de l'église Saint-Jacques, la famille Le Valois, y a laissé aussi des traces nombreuses de ses libéralités. Un curieux document (1) nous apprend que le vitrail au-dessus du grand portail possédait autrefois une verrière peinte due à la munificence de Jehan Le Valois, dont on voyait les armes timbrées sur cette verrière et ainsi que l'apprenait une inscription « estant au bas du costé droict de lad. vitre », aujourd'hui disparue. De même, lisons-nous dans ce « Devis » les « deux grandes « vitres des deux aisles de lad. église, proche l'entrée du cœur, « portent encore les mesmes armes de Valois, tymbrées et bla- « sonnées ». Enfin, il y avait « proche du cœur de lad. église, « une chapelle nommée la chapelle Valois ou de Putot, fondée de « Sainte-Marguerite, scituée du costé de l'Evangille » où se trouvaient, dans le vitrail, les armes de cette famille.

J'ai relevé, dans deux fondations pieuses, la mention de vitraux dans les chapelles ; c'est à peu près tout ce que nous possédons sur ce sujet. Dans un acte du 1er décembre 1518, fondation faite par Jehan De Mannoury, chanoine de Lisieux, il est question de « la chapelle première en la quelle il, et sesd. prédécesseurs,

(1) *Devis de l'église Saint-Jacques de Lisieux fondée par la maison de Valois*, dans *Bull. de la Société historique de Lisieux*, 1900, nº 12, p. 46.

Digitized by Google

« avaient dès longtemps prins siège et fait faire et construire les « vitres et plusieurs augmentacions (1). »

Dans une autre fondation du 2 février 1555 (n. st.) faite par Catherine Trinité, veuve de maître Jehan Briart, en son vivant avocat de « court laye », on cite la chapelle de la Trinité « aornée de victres et clostures, tant bas que hault » par ses prédécesseurs (2).

A la fin du XVIe siècle, les vitraux de Saint-Jacques avaient subi des dommages qu'il est impossible, quant à présent, de déterminer. Le 1er janvier 1589, le trésorier Valet demandant qu'il soit fait visitation du monument en vue des réparations à y faire, parle des vitres ; malheureusement le laconisme du texte ne permet pas de préciser la nature et l'importance de la ruine dont il parle (3).

Au XVIIe siècle, la mode du verre blanc prévalut. On sait, avec quel farouche empressement les chanoines d'alors proscrivirent les vitraux peints qui obscurcissaient les édifices et les empêchaient de lire leurs offices. L'église Saint-Jacques n'échappa malheureusement pas à ce mauvais goût de l'époque du grand siècle. C'est sans doute à ce moment que furent descendus les panneaux qui remplissaient encore, vers 1840, des paniers relégués dans les greniers de l'église et qui ont depuis longtemps disparu !

Le 30 décembre 1705, nous apprend un précieux « Mémorial » (4), il s'éleva une tempête qui dura depuis cinq heures du matin jusques à onze et qui causa des pertes inestimables, notamment « les anciennes et belles vitres » de Saint-Jacques qui furent cassées pour la plupart.

Après tant de vicissitudes qui furent funestes à de si fragiles monuments, il en subsiste encore de quoi satisfaire la curiosité des archéologues et des artistes et pour nous faire regretter la disparition d'une éblouissante parure qui répandait sur les vieilles

---

(1) Tabellionnage de Lisieux, Archives de Me Cailliau, notaire.

(2) *Ibid.*, loc. cit.

(3) Comptes du Trésor. Arch. du Calvados.

(4) *Mémorial de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la ville de Lisieux depuis l'an 1676* [jusqu'en 1717] dans *Bull. de la Soc. hist. de Lisieux*, 1875, no 6.

Digitized by Google

pierres des flots de lumière irisée, qui ajoutaient une note céleste à cet asile de la prière et du recueillement.

* * *

Les vitraux de Saint-Jacques de Lisieux appartiennent presque tous au XVIe siècle, sauf quelques fragments qui paraissent appartenir au XVe et qui pourraient bien provenir de l'église qui a précédé celle que nous voyons aujourd'hui.

La peinture sur verre, au XVIe siècle, est complètement détournée de son but religieux et cependant nous sommes au plus brillant moment de l'apogée de cet art. Jamais les couleurs ne furent mieux comprises, ni plus harmonieuses, ni plus éblouissantes, jamais le dessin ne fut plus habile. C'est la belle époque de la Renaissance, l'époque des Albert Durer, Jean Cousin, Engrand Le Prince, Robert Pinaigrier, Bernard Palissy, Robert Courtois, Jean et Nicolas Le Pot, pour ne citer que les plus habiles. Et pourtant, il faut bien reconnaître que les verrières dessinées et peintes par ces grands maîtres, n'ont plus le charme naïf des vitraux légendaires du Moyen âge, que ces éblouissantes compositions orneraient mieux les fenêtres d'un musée ou d'un palais que celles d'une église.

Il va sans dire que je n'étudie ici que les vitraux anciens de l'église Saint-Jacques. Les verrières modernes n'ont aucun intérêt artistique et leur technique même laisse beaucoup à désirer. Le peu ou le manque de cuisson ont en partie déjà effacé cette imagerie, qui n'a de religieux que le nom et qui démontre l'ignorance de nos modernes artistes en matière d'iconographie chrétienne. Le Moyen âge en était au contraire imprégné, saturé et la légende coulait de source claire et limpide. C'était le commentaire imagé de la Sainte Ecriture, le livre par excellence où nos vieux maîtres savaient puiser pour instruire ceux qui ne savaient pas lire. Aujourd'hui, il n'y a plus d'illettrés, mais l'iconographie religieuse est devenue une véritable science. Pour lire couramment un vitrail, il faut avoir fait des études spéciales, alors que nos pères en comprenaient si facilement les allégories, mystérieuses pour nous.

L'étude des vitraux de Saint-Jacques pourrait être traitée d'une manière logique, rationnelle, en suivant l'origine et le développement des thèmes iconographiques ; conception très séduisante

Digitized by Google

pour un archéologue. Mais combien peu pratique pour un profane. C'est pourquoi je laisse de côté ce plan trop scientifique et abstrait, pour m'en tenir uniquement aux divisions naturelles du monument en décrivant successivement les vitraux de la nef, ceux du chœur et des collatéraux.

VITRAUX DE LA NEF

J'ai dit plus haut que les fenêtres de la nef étaient remplies par la représentation des visions de l'Apocalypse. Ce livre célèbre a été mis à contribution par les artistes, à commencer par les miniaturistes jusqu'aux peintres verriers, encore ces derniers se sont souvent inspirés des naïves compositions de leurs devanciers.

Léopold Delisle et P. Meyer, Firmin-Didot et Petit-Delchet ont publié sur ce sujet des études très intéressantes (1) qui montrent comment le texte de saint Jean a été en faveur auprès des artistes.

Toute cette partie de la vitrerie semble bien avoir été l'œuvre du même peintre. Les fragments encore en place permettent des rapprochements qui ne laissent aucun doute sur ce point. La cinquième fenêtre, encore entière, permet de se faire une idée de la richesse décorative de l'ensemble alors que toutes les verrières étaient complètes.

Je vais décrire successivement ces verrières, en commençant par le côté nord, à gauche en entrant dans l'église, la première fenêtre près la tribune de l'orgue.

Première fenêtre (côté nord). — Fragments d'une grande composition, disposés sans symétrie. On y voit : un guerrier à cheval, très belle figure, tenant une épée nue ; un peu plus loin, un autre cavalier dont on perçoit une jambe et un pied de devant du cheval. Au-dessous, reste d'un personnage brandissant une longue épée. Près du premier cavalier, une partie de serpent traité en grisaille bleu paille. Au-dessus, un ange aux ailes bleues brandis-

(1) L. Delisle et P. Meyer. *L'Apocalypse en Français au XIIIe siècle.* (Bibl. Nat. F. 403). Paris, 1900-1901, in-8 et album in-fol. — Firmin-Didot. *Des Apocalypses figurés manuscrits et xylohraphes.* Paris, 1870, in-8. — Petit-Delchet. *Les Visions de saint Jean dans trois Apocalypses du XVe siècle.* Paris, 1905, in-8.

Digitized by Google

sant une épée à deux mains. Tout près, l'aile violette d'un autre ange qui tient aussi une longue épée; au-dessous du bras de cet ange apparaît une petite figurine en grisaille. Dans le lobe supérieur, un personnage, vêtu d'une robe violette et d'un manteau rouge, debout dans une sorte de tribune à figurines, tenant dans ses mains deux doubles longues trompettes recourbées. A droite, un petit personnage jouant du serpent. A gauche, un angelot rose sur fond jaune.

2e fenêtre. — Entièrement dépouillée de ses vitraux peints. On distingue, dans le remplage, des restes de bordures Renaissance traitées en grisaille noir et or. Dans le haut, un blason portant deux bourdons d'or en sautoir flanqués de quatre coquilles du même, qu'on dit être les armoiries de la paroisse.

3e fenêtre. — Entièrement dépouillée de ses vitraux peints. Dans le remplage, fragments d'anges et un Dieu le père, ayant fait partie d'une scène de l'Apocalypse.

4e fenêtre. — Egalement sans vitraux peints. A conservé dans le remplage des fragments de rinceaux d'or sur fond d'argent et formant bordure, ayant beaucoup de rapport avec celle indiquée à la deuxième fenêtre. Dans le lobe supérieur, un lion rampant de sable sur fond d'or.

5e fenêtre. — Placée juste au-dessus de la chaire, cette fenêtre est intacte et représente la cinquième vision de l'Apocalypse, plus connue sous le nom de « Grande prostituée de Babylone ». Cette magnifique verrière a été décrite et interprétée par l'architecte Piel, un enfant de Lisieux, mort en 1841 au couvent des Dominicains de Bosco (1) et, plus récemment, par notre concitoyen le commandant baron de Moidrey (2).

D'une lecture très difficile, à cause de sa grande hauteur et de la complication de son dessin, ce vitrail demande une description avant d'essayer à en expliquer les figures. Dans les lobes supérieurs du remplage, se voient de petits anges; au centre, le Père éternel tenant d'une main le globe du monde, l'autre main levée d'un geste d'étonnement. Au-dessous, un personnage, cou-

(1) *Miscelanées.* Lisieux, 1866, in-8.

(2) *Un vitrail du XVIe siècle à Saint-Jacques de Lisieux* dans *Le Progrès Lexovien* des 4 et 11 février 1921.

Digitized by Google

ronné et nimbé d'or, vêtu d'un manteau de pourpre, tenant un sceptre d'or, est en selle sur un cheval blanc. Une épée longue et acérée semble lui sortir de la bouche. Derrière lui, quatre personnages dont un à cheval. A droite, duel entre deux autres personnages, l'un brandissant une épée, l'autre une lance. Six colombes sortent des nuées. Un groupe de personnes debout devant une femme assise sur une bête à sept têtes. Elle porte une robe de brocart d'or, serrée à la ceinture par des orfrois garnis de pierreries. Sa poitrine est nue et des colliers d'or se détachent sur sa chaire. Ses bras sont recouverts par des manches bouffantes blanches à crevés verts, s'attachant aux épaules par des cercles d'or. Elle tient, élevée dans sa main droite, une coupe ou hanap de proportions extraordinaires. Derrière elle, une ville détruite par un incendie dont les flammes surgissent de toutes parts.

Le sujet de cette composition allégorique, est emprunté aux Chapitres XVII, XVIII et XIX de l'Apocalypse, se rapportant à la Rome païenne, représentée sous le voile de la condamnation et de la destruction de la Grande Prostituée. L'application si évidente faite par les anciens écrivains grecs, les pères et la critique moderne, de tout le chapitre XVII à la Rome de Néron, a complètement échappé à certains commentateurs de manuscrits et aux xylographes. Voici à quelle exégèse ils se sont livrés : « Per hæc « septem capita Dyabolus ducit homines ad peccatum et per sep- « tem principalia peccata. Et mulier vestita dicitur cocco. Coccus « autem colorem sanguinis habet et per sanguinem sæpe Mors « designatur. Dyabolus itaque sanguineus est quia auctor est mor- « tis omnisque perditionis. Quæ bestia plena nominibus blasphe- « miæ esse dicitur eo quod ipse Dyabolus auctor sit omnium « blasphemiarum. » Ou encore : « Inebriati autem dicuntur, id « est mente alienati propter nimiam delectationem manifestæ et « publicæ fornicationis ipsius. Quæ super aquas multas sedere « dicitur, quia ex multitudine gentium quæ per aquas designatur « civitas dyaboli construitur. Cum qua uges terræ fornicati esse « dicuntur quia scelera Babylonis auderunt potiusquam dextru- « xerunt vinum prostitutionis. Diversi errores, diversa errora « sunt impiæ civitatis (1). »

Bien que Rome ne soit nommée nulle part, c'est pourtant bien

(1) Firmin-Didot. *Des Apocalypses...*, p. 65.

Digitized by Google

elle qui est en cause dans ces chapitres de saint Jean, et la glose que je viens de reproduire n'a d'autre but que de montrer jusqu'où peut aller l'imagination d'un commentateur.

Pour comprendre le sens de ce vitrail, il suffit de lire bien attentivement les trois chapitres indiqués plus haut, et le sujet représenté vous apparaîtra d'une manière très compréhensible. Quant à l'interprétation du texte sacré, ceci pourrait nous entraîner trop loin, et d'ailleurs, les deux auteurs cités plus haut l'ont suffisamment résumée. Pour ma démonstration, au point de vue purement iconographique, je vais recourir à deux manuscrits de l'Apocalypse, l'un qui fit jadis partie de la « librairie » de Charles V, et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 403 du fonds français (1); l'autre, conservé à Cambridge (2) et dont les miniatures sont des œuvres de tout premier ordre (3) et dont les légendes en français ont déjà attiré l'attention du savant Samuel Berger (4).

Les personnages à cheval, qui se voient dans la partie supérieure du vitrail sont mentionnés au chapitre XIX de l'Apocalypse. « Je vis, dit l'apôtre, le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc et celui qui était dessus s'appelait le fidèle et le véritable (5); il avait sur la tête plusieurs diadèmes (6) et portait une robe teinte de sang (7); une épée tranchante des deux côtés sortait de sa bouche (8). Les armées célestes le suivaient (9) et les rois de la

---

(1) Publié par L. Delisle et P. Meyer. *L'Apocalyse en Français au XIIIe siècle...*

(2) James (M. R.). *The Trinity College Apocalypse a reproduction in facsimile of the manuscrit R. 16. 2 in the Library of Trinity College, Cambridge, printed for the Roxburghe Club.* London, 1909, in-fol.

(3) Waagen. *Treasures of art in Great Britain*, t. II, p. 453.

(4) *La Bible française au moyen âge*, p. 93, 97, 408.

(5) Et vidi celum apertum, et ecce equus albus, et qui sedebat super um, vocabatur fidelis et verax. *Apoc.*, XIX, 11.

(6) Et in capite ejus diademata multa. *Ibid.*, 12.

(7) Et vestitus erat veste aspersa sanguine. *Ibid.*, 13.

(8) Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus. *Ibid.*, 15.

(9) Et exercitus qui sunt in cælo sequebantur eum. *Ibid.*, 14.

Digitized by Google

terre avec leurs armées étaient assemblés pour leur faire la guerre (1). »

Le groupe principal, celui de la grande prostituée est indiqué par ce texte, dont j'emprunte la traduction au ms. 403 cité plus haut : « Venez, je vous musterai la dampnation de cele grant « bordelere qui siet sur meintes eves, ove ki li roi de terre unt fet « leur fornication et ceux qui habitent en terre se sunt enyveré « du vin (2). »

L'artiste du XVIe siècle n'a pas suivi exactement les miniaturistes. Dans le ms. 403, c'est une femme assise sur une montagne d'où s'échappent des cours d'eau. Elle est vêtue d'une longue robe serrée à la ceinture, sur la tête une écharpe tombant sur les épaules. Dans le manuscrit de Cambridge, nous retrouvons la même scène différente en quelques légers détails notamment le costume de la femme qui est plus orné. Le vitrail de Saint-Jacques serre de plus près le texte sacré, la femme assise sur la bête est bien, comme nous l'avons vu « afublée de purpre et « aornée de or et de pierres précieuses et de gemmes et aveit en « sa main un hanap de or plein des abhominations et de l'ordure « de sa fornicatiun et aveit en sun frunt ceste signefiance : Babi- « loine la grant, mere des fornicatiuns et des abhominations de « terre » (3).

---

(1) Et reges terræ et exercitus eorum congregatos ad faciendum prœlium. *Apoc.*, 19.

(2) Fol. 33. Delisle et Mayer, p. 87. Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ sedet super aquas multas, cum quâ fornicati sunt reges terræ, et inebriati sunt qui inhabitant terram... *Ibid.*, XVII, 1, 2.

(3) Ms. fol. 33 vo Delisle et Meyer, p. 88. Mulierem sedentem super bestiam coccineam... et mulier erat circumdata purpura et coccino, et inaurata auro, et lapide pretioso, et margaritis, habens poculum aureum in manu sua, plenum abominatione et immunditia fornicationis ejus; et in fronte ejus nomen scriptum : Mysterium. Babylon magna... *Apoc.*, XVII, 3-5. La grande Babylone, sous l'apparence d'une femme en robe violet pâle semée de fleurs, avec un diadème à fleurons, assise de côté sur un léopard jaune se trouve dans le Ms. néerlandais, no 3, fol. 20, de la Bibliothèque nationale. Peut-être pourait-on trouver une allusion à notre sujet dans une miniature d'un ms. de l'Escurial, attribuée à Jean Colombe, fol. 37, et qui représente une

Digitized by Google

Enfin la ville détruite, que les manuscrits nous montrent bouleversée et sur les ruines de laquelle sont des diables, des aigles et un groupe de personnages : « Chaet est, chaet est Babyloine la « grant, et est fete habitatiuns de deable, et gardein de chascun « ord espirit et de chescun oisel ord » (1).

Ces divers passages du texte de saint Jean ont donné lieu à des commentaires pour en expliquer le sens figuratif; les auteurs que j'ai cités les ont suffisamment exposés pour qu'il me soit inutile d'allonger outre mesure cette description.

Reste maintenant à déterminer l'auteur de ce vitrail. On a parlé de Jean Cousin qui peignit, de 1534 à 1540, les verrières de la Ferté-Bernard. L'attribution n'est pas invraisemblable et une étude comparative des deux œuvres pourrait peut-être fournir quelques indications; jusqu'ici, cette comparaison n'a pas encore été faite. Ce vitrail ne porte ni date, ni inscription, bien qu'un cartouche figure dans un des angles. Cette absence de signature est très regrettable et ne permet que des hypothèses plus ou moins ingénieuses.

6e *fenêtre.* — Dans les lobes du remplage, quelques rares fragments, notamment un Père éternel tenant un livre et un globe surmonté d'une croix; deux anges et un fond de tableau, dont le sujet principal manque, représentant une ville dont on distingue un grand monument circulaire avec colonnade, des tours et des pylônes.

7e *fenêtre.* — Côté du midi, proche la tribune de l'orgue. Frag-

---

bergère assise dans une vaste prairie. La bête à sept têtes l'effraie et elle se penche en arrière tenant à la main une coupe d'or en forme de ciboire.

(1) Ms. fol. 35. Delisle et Meyer, p. 94. Cecidit, cecidit Babylon magna et facta est habitatio dæmoniorum, et custodia omnis spiritus immundi, et custodia omnis volucris immunde et odibilis. *Apoc.*, XVIII, 2. — On peut encore rapprocher de ce vitrail de curieuses peintures du XIIe siècle dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Alvamira, notamment celle du fol. 51 représentant la Grande Prostituée; voir A. Bachelin. *Description d'un commentaire de l'Apocalypse.*. dans *Le Bibliophile français*, t. IV, 1869, pp. 98, 129. Voir aussi la description des bas-reliefs de l'église de Grainville-la-Teinturière, dans abbé Cochet. Les *Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, t. I, p. 154.

Digitized by Google

ments informes d'anges dans le remplage. On distingue avec peine un personnage assis, vêtu de rouge.

8e fenêtre. — Quelques fragments de bordures composées de rinceaux et d'entrelacs, en grisaille noir et or. Dans la partie supérieure du remplage : un soleil d'or sur lequel se détache une étoile à quatre raies d'argent entourée d'une bordure.

9e fenêtre. — Dans le remplage, un Père éternel bénissant et quelques anges, le tout traité dans le même style et les mêmes couleurs que la cinquième fenêtre.

10e fenêtre. — N'a rien conservé de ses anciens vitraux.

11e fenêtre. — Fragments informes dans le remplage ; on distingue pourtant quelques anges dont l'un joue de la harpe.

12e fenêtre. — Fragments informes dans quelques lobes du remplage.

VITRAUX DU CHŒUR

Les vitraux du chœur ont subi d'irréparables pertes, malgré cela, ils sont beaucoup plus complets et plus riches de couleurs que ceux de la nef. Leur facture, toute différente, est empreinte d'un certain archaïsme qui rappelle le souvenir de certains xylographes tels que l'*Ars moriendi*, la *Biblia pauperum* ou le *Speculum humana salvationis*. Les scènes de l'Apocalypse font placé à d'autres sujets, touchant de plus près à la vie de Jésus-Christ à mesure qu'on approche du sanctuaire.

1re fenêtre. — Entrée du chœur, à gauche, côté de l'Evangile. Il manque deux panneaux à ce vitrail, de chaque côté de la partie centrale. La scène représentée semble se rapporter au couronnement de la Vierge ou plutôt à son Assomption, les deux groupes d'apôtres qui se détachent de chaque côté semblent autoriser cette lecture. La Vierge, qui occupe la partie centrale, est debout dans une gloire, ayant le croissant sous ses pieds et une couronne de douze étoiles autour de la tête. Elle porte une robe rouge que recouvre un manteau doublé de vert. Trois anges apportent des diadèmes, dont une très grande couronne d'or. Cette représentation de la Vierge avec de tels attributs, a encore sa source dans l'Apocalypse (1); cette figure représente, selon la

(1) Mulier amicta sole. et luna sub pedibus ejus. et in capite ejus, ejus corona stellarum duodecim. *Apoc.*, XII, 1.

Digitized by Google

pensée de saint Augustin, l'ancienne cité de Dieu, du milieu de laquelle est né dans la plénitude des temps le Sauveur des hommes. Cette application à Marie de ce passage de l'Apocalypse a permis aux artistes de réaliser des œuvres charmantes que l'art chrétien moderne ne connaît pas.

Bien que ne possédant qu'une partie de la scène représentée, il faut tout de suite écarter la pensée d'un couronnement de la Vierge et voir dans ce vitrail Marie dans la gloire au moment de son assomption. Aucune espèce de document sur ce fait ne nous est fourni par l'histoire évangélique. La tradition et quelques rares commentateurs ont pu influencer certains artistes, mais en général, ils s'en sont presque toujours tenus à leur inspiration personnelle. Il y a pourtant sur ce sujet une bien curieuse légende (1) dont on pourrait tirer quelque profit, que je me contente de signaler en passant. La présence des apôtres à l'Assomption de Marie, n'est peut-être pas très historique, toutefois l'Eglise n'a point condamné cette adjonction. C'est ce qui explique la présence de deux groupes d'apôtres sur ce vitrail, quatre à droite, cinq à gauche. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel se jouent dans leurs costumes composés de robes et de manteaux. Ceux du premier plan sont à genoux, les autres sont debout. Les vingt-sept compartiments du remplage contiennent chacun un ange blanc aux ailes et cheveux d'or, les mains jointes; des anges musiciens jouant de la cithare, de la trompette et de l'orgue portatif au milieu d'une pluie d'étoiles et de couronnes.

Dans le bas du panneau central, sous le croissant de la Vierge, au milieu d'un petit paysage vallonné où serpente un ruisseau, sont agenouillés deux donateurs : un homme et une femme. La femme porte une robe rouge très simple, légèremet décolletée, la tête recouverte du chaperon noir des dames nobles. L'homme est vêtu d'une ample robe de couleur violet foncé ; il a la tête nue et ses longs cheveux tombent sur les épaules.

L'inscription, qui se lit sur deux lignes au bas de la verrière, et qui aurait pu nous renseigner sur la personnalité des donateurs, est malheureusement incomplète et le peu qui subsiste a subi des

(1) La Vie de Nostre-Dame, la glorieuse Vierge Marie dans G. P[eignot] Philomneste. *Predicatoriana*. Dijon, 1841, p. 319 et suiv.

Digitized by Google

transpositions qui en rendent la lecture inintelligible. Elle est en caractères gothiques. La voici dans son état actuel :

Cy dessoubz gist... pres du cuer... pour estre a cuilly en proieres et trespassa l'an de grâce mil cinq cens || et ung ..... son âme et pour.....

2e fenêtre. — Cette verrière, qui a subi quelques restaurations, est entière et offre un curieux spécimen de ces vitraux à personnages si fréquents à la fin du xve siècle. Les cinq compartiments sont remplis par des saints, en pied, représentant de gauche à droite : saint Roch, un pèlerin à ses pieds et un ange donnant une pièce d'argent; un chien se dresse contre le saint lui offrant un pain qu'il tient dans sa gueule. Saint Martin, à cheval, coupant en deux un manteau vert ; le panneau central de ce compartiment a été refait. Le troisième, dans lequel quelques-uns ont voulu voir un saint Germain, mais qui représente en réalité un saint Thomas de Cantorbéry, est de facture moderne, mais bien composé et de bon style.

La présence d'un saint Thomas Becket s'explique fort bien, c'est le patron du donateur, comme on le verra plus loin. Le culte de ce saint, martyrisé le 29 décembre 1170 et canonisé solennellement le 21 février 1173 dans la cathédrale de Segni, en présence du Sacré-Collège, par le pape Alexandre III, était en grand honneur à Lisieux (1). Plusieurs miracles dus à son intercession et

(1) Voir un curieux recueil de Miracles du saint archevêque, racontés par Guillaume de Cantorbéry, que Robertson a inséré dans son précieux ouvrage *Materials for the history of Thomas Becket*, London, 1875-1885, 7 vol. in-8, notamment t. I, p. 256, qui contient le récit de l'accident survenu aux ouvriers qui travaillaient aux fondations de la Cathédrale de Lisieux, récit publié et traduit par l'abbé V. Hardy dans son bel ouvrage *La Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*, pp. 116 et suiv. Hippeau a publié, en 1859, le texte d'une vie de saint Thomas, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, *La Vie de saint Thomas le Martyr*. Paris, Aubry, 1859, in 8, d'après un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Evroul, acquis en 1839 par la Bibliothèque nationale et que Le Roux de Lincy a magistralement décrit dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. IV, p. 208-247; il porte actuellement le n° 13.513 du fonds français. (H. Omont. *Catalogue général des*

Digitized by Google

se rapportant à la région lexovienne, figurent dans le recueil de Guillaume de Cantorbéry. Le quatrième saint représente saint Jean l'Evangéliste, vêtu en bleu avec un manteau rouge, reconnaissable malgré son costume épiscopal, à son attribut, l'aigle qui se voit à ses pieds. Le panneau central et la mitre ont été refaits. Le cinquième représente saint Guillaume et non saint Georges. Il porte un costume de chevalier, tient l'épée haute et à ses pieds un lion est couché. Tous ces personnages se détachent sur des fonds d'étoffes damassées vert, brun et bleu. Les pinacles sont respectivement bleus et rouges. Dans les quatorze compartiments du remplage se voient des soleils d'or sur fond d'azur, les armes bien connues de Thomas de La Reue et celles de Guillemette Guédin, *d'argent à une fasce d'azur accompagnée de six rocs d'échiquier de sable.*

La partie inférieure de ce vitrail n'est pas la moins intéressante, au contraire, car elle nous montre quatre portraits de donateurs dont trois sont connus par l'inscription gothique qui se lit au-dessous d'eux. Le premier, à gauche du spectateur, représente une jeune fille à genoux, tenant en mains un livre d'heures ouvert. Elle porte une robe bleue et un chaperon noir. Le second nous montre le portrait de damoiselle Guillemette Guédin, dame de La Reue. Elle est vêtue d'une robe grenat, légèrement décolletée, et un chaperon noir. Elle est à genoux, son livre de prières ouvert devant elle sur un prie-Dieu. Le troisième, placé sous un arc surbaissé, est celui de Thomas de La Reue. Il est à genoux les mains jointes devant un prie-Dieu recouvert d'une étoffe verte sur laquelle est posée une toque de fourrure. Il est vêtu d'une robe

---

manuscrits français, t. III, p. 69.) Voir enfin abbé Renet, *Saint Thomas Becket. Ses historiens, son culte, sa naissance, son passage, ses parents dans le Beauvoisis*, dans *Bull. Société académique de l'Oise*, t. XII, 1886, p. 12 et suiv. Rappelons aussi que la chapelle de l'hôpital de Lisieux conserve des ornements sacerdotaux qu'une respectable tradition dit avoir servi au saint prélat lors de son voyage à Lisieux au moment de la construction de l'église de l'Hôtel-Dieu, vénérable monument que des vandales ont détruit au XIXe siècle! Voir abbé L. Tapin. *Saint Thomas Cantorbéry et une tradition à Lisieux*. Caen, 1870, in-8, extrait de la *Revue de la Normandie*, t. IX, 1869, p. 721 et suiv.

Digitized by Google

bleue avec parements d'hermine aux manches et au col, laissant apercevoir un vêtement de dessous rouge. Cheveux longs tombant sur les épaules. Le quatrième est le portrait d'un homme âgé vêtu d'une robe grenat à parements de fourrure laissant apercevoir un vêtement vert de dessous. C'est le portrait de Me Jehan de La Reue.

Le donateur de ce vitrail, Thomas de La Reue, est qualifié de seigneur de Lisores et de Norolles, conseiller en cour laie et lieutenant-général du bailli d'Evreux. Il épousa, vers 1470, Guillemette Guédin, qui figure ici, fille puînée de Laurent Guédin, écuyer, sieur de Franqueville, et se disait dame de saint Martin du Manoir de son chef.

Voici l'inscription qui se lit, sur deux lignes, en caractères gothiques, au bas de ce vitrail :

En l'an mil Vc et ung noble homme Thomas de la Reue et Guillemette || Guédin sa femme ont donné cette vitre a maistre Jehan de la Reue. ||

3e fenêtre. — Cette fenêtre est entièrement dépouillée de sa vitrerie peinte. Quelques fragments de bordures du XVIe siècle encadrant des monogrammes du Christ et une couronne sont les seuls restes qui subsistent. Dans les lobes du remplage se voient des soleils rayonnants inscrits dans des cercles bleus.

4e fenêtre. — Divisée en cinq compartiments, dont deux sont en verre blanc, celui de droite et celui de gauche. Dans les autres se trouvent trois têtes qui devaient faire partie de personnages en pied, dans le genre de ceux que nous venons de voir à la seconde fenêtre. Ce sont, de gauche à droite, suivant le texte des inscriptions qui s'y lisent : Caïphe, le grand prêtre, mitré comme un évêque ; Pilate, portant un chapeau à longs bords, plats et godronnés et saint Pierre, facilement reconnaissable malgré sa coiffure qui rappelle celle des prélats sous le règne de Louis XII. Caïphe et Pilate ont leur nom inscrit au-dessous de leur buste : *Cayphas, Pillatus.* Dans le haut du panneau de gauche se lit, sur deux lignes en caractères gothiques, l'aveu de Judas tel qu'il est rapporté au chapitre XXVII verset 4 de saint Mathieu : *Peccavi, tradens sanguinem justum.* Dans le remplage, composé de dix-neuf compartiments et soufflets, plus deux quadrilobes, sont placés

Digitized by Google

symétriquement les insignes de saint Jacques, le bourdon et les coquilles et le monogramme du Christ. Dans la partie supérieure, restes d'une crucifixion dont on ne voit que la partie inférieure de la croix et des jambes du Christ.

5e *fenêtre.* — Moderne.

6e *fenêtre.* — La verrière qui occupe le panneau central de l'abside, bien qu'en grande partie restaurée et refaite, mérite pourtant d'être remarquée. Elle représente la crucifixion au milieu d'un grand concours de guerriers et de personnages. La grande tragédie du Golgotha, le martyre d'un Dieu qui meurt pour que l'humanité vive, a bien souvent inspiré les artistes. L'auteur anonyme de ce beau tableau a concentré tous ses efforts à traduire ce grand acte de l'humaine salvation. Sa composition est divisée en quatre travées comportant seize tableaux ; les huit du bas sont modernes. A remarquer le soldat qui se dispose à frapper le Christ de sa lance, posant un doigt sur un de ses yeux pour mieux ajuster. Une légende dit qu'étant presque aveugle, il porta la main sur ses yeux et que le sang et l'eau qui jaillirent du côté ouvert de Jésus, tombant sur lui, guérirent les yeux de son corps et de son âme. Tout près de lui, le centurion, qui lui aussi avait été touché par la grâce, tient dans ses mains un phylactère portant inscrit le témoignage rendu à la divinité du Christ après sa mort : *Vere filius Dei erat iste* (1). Dans le remplage, divisé en neuf compartiments, se voient de curieux bustes de personnages, à cheveux et barbes très ondulés, bouclés et frisés, tenant chacun un phylactère sur lequel se détache une inscription gothique d'une lecture presque impossible. Tous les essais tentés pour le déchiffrement de ces inscriptions n'ont donné aucun résultat ; une photographie seule pourrait en venir à bout. Les costumes et les coiffures accusent nettement le xve siècle. Ces personnages sont certainement antérieurs au vitrail qu'ils dominent. Voici quelques notes iconographiques, relevées par M. le baron commandant de Moidrey, qui a étudié de très près les vitraux de saint Jacques, qui les a dessinés et peints avec autant d'art que de scrupuleuse exactitude :

1° Personnage vêtu de vert, avec une calotte rouge, barbe tirbouchonnée.

(1) Matth., XXVII, 54.

Digitized by Google

2° Personnage rasé, avec un haut turban jaune et noir d'où pend un cordonnage vert; habit grenat avec large col blanc rabattu, sans ornements.

3° Personnage vêtu en vert, festonné sur les épaules, très chevelu et barbu, turban bleu. Inscription : *Qui dilexit nos...*

4° Personnage barbu, habit jaune à manches rouges, toque rouge foncé, très rabattue sur les yeux, ceinture verte. Inscription : *Esto m... trahit me.*

5° Personnage vêtu de blanc avec un capuchon jaune.

6° Personnage imberbe, coiffé comme au milieu du xve siècle, calot vert avec étoffe retombante, fond de l'habit blanc et vert avec poignets jaunes.

7° Personnage portant un capuceron vert, robe blanche, moustaches tombant très bas.

8° Personnage ressemblant à Raphaël, imberbe, longs cheveux, toque marron, justaucorps chaudron galonné de jaune et poignets verts.

9° Personnage vêtu de velours grenat avec béret très débordant de même couleur, orné d'un large bandeau d'or guilloché semble porter une cuirasse avec bourrelet de hausse, col or, manches jaunes.

Cette partie du vitrail contraste étrangement avec la précédente, tant au point de vue du dessin que de la couleur. Son caractère beaucoup plus archaïque me la fait supposer comme plus ancienne. J'ai d'ailleurs, sur cette partie de l'abside, une théorie toute différente de celle des archéologues qui ont étudié saint Jacques, mais ce n'est pas l'occasion de la développer ici.

7e *fenêtre.* — Moderne.

8e *fenêtre.* — Verrière entièrement dépouillée de son ancienne parure. Les lobes du remplage ont conservé quelques anges musiciens jouant de divers instruments : viole, rebec, cornemuse, orgue, et d'autres priant. Dans la partie supérieure du panneau central, un buste du Christ, dont on ne voit que la partie supérieure des épaules, assez cependant pour savoir qu'il portait une robe violette.

9e *fenêtre.* — Divisée en cinq compartiments, dont trois sont en verre blanc, a conservé, à droite et à gauche, de notables restes d'une Pentecôte. On ne distingue que quatre personnages à gauche et six à droite. De longs rayons lumineux se détachent

Digitized by Google

symétriquemen
coquilles et le
restes d'une cr
la croix et des

5e fenêtre. -

6e fenêtre.

l'abside, bien
pourtant d'êt
milieu d'un g
grande tragéd
pour que l'h
L'auteur anon
à traduire ce
est divisée en
du bas sont
frapper le Ch
pour mieux
porta la ma
du côté ouve
son corps et
aussi avait
lactère port
Christ après
plage, divis
de person
frisés, tena
inscription
essais tent
aucun rés
Les costu
personna
ne V
b c

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

Seine-Inférieure : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre :
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
Eure : M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
Calvados : M. Etienne Deville.
Manche : M. le chanoine Couppey, à Coutances.
Orne : M. l'abbé Tabourier, curé d'Auguaise.

* * *

4244. — Bulletin de la Société Arch. de Béziers, 3e série, t. XI, 2e liv. Béziers 1919-1920, p. 90. Le juriste Montpellierain, Bernard Dorna ou Dourgne [p. 129 parmi les glossateurs de l'Université de Bologne on cite : Roger le Normand (*Normannus*), docteur de Bologne, doyen du Chapitre cathédral de Rouen, 1199].

4245. — Mémoires de la Soc. Acad. de l'Oise, t. XXIII, 1re Partie. Beauvais, 1921, gr. in-8o, 372 pp. Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis, d'après un manuscrit du xviie siècle. Supplément tables [Abancourt, p. 2 ; — Aufay, Aumale, p. 8 ; — Guy d'Andely, p. 20 ; — Bethencourt, p. 271 ; — Dargies et Yde de Meulan, 1288, p. 69 ; — Estouteville, p. 80 ; — Estrées, p. 82 ; — Flavacourt, p. 88 ; — Gouffier, p. 97 ; — Hangest, p. 101 ; etc.] ; — Dix mois de détention au château de Chantilly, p. 167-198 [Charles Aubourg, marquis de Boury, p. 174 ; — Le Cornier, p. 181, etc.] ; — Une correspondance de la marquise de Coigny, p. 196-208 [De sa mère elle avait hérité du château du Vaudreuil, près Louviers, construit vers 1660 sur les plans de Le Pautre, acheté en 1874 par M. Raoul Duval].

4246. — Soc. Hist. et Arch. de l'Orne, t. XL, 2e et 3e bulletin. Alençon, 1921. Notice sur M. l'abbé Langlais, par M. l'abbé Letacq, p. 196 ; — Anciens fers à chevaux, découverts à Rai-Aubé, par M. Mouchel, p. 201 ; — Chronique Ornaise, par R. Gobillot, p. 212, etc.

Digitized by Google

sur un fond bleu et des langues de feu rouges se répandent de ces rayons sur les têtes des apôtres, aux figures expressives et aux mains jointes. Toute la scène centrale a disparu, il est facile de se la représenter par la pensée, suivant le texte même de l'Ecriture (1).

(A suivre.) Etienne DEVILLE.

(1) Et cum complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco... et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tamquam ignis, seditque supra singulos eorum. Act. II. 1, 3.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Abonnements payés pour l'année 1922 du 1er JANVIER *au* 15 AVRIL :

M. l'abbé Lecorney, 15 fr.; M. l'abbé Delalande, 15 fr.; M. Asselin, 15 fr.; M. Le Corbeiller, 15 fr.; M. l'abbé Caron, 16 fr.; M. l'abbé Edouard, 15 fr.; M. Charles de Beaurepaire, 15 fr.; M. Joseph de Beaurepaire, 15; Mme Lefebvre, 15 fr.; M. d'Arbonnet, 15 fr.; M. Deslandres, 15 fr.; M. l'abbé Le Hérichon, 15 fr.; M. l'abbé Tabourier, 15 fr.; M. l'abbé Legris, 15 fr.; M. l'abbé Guéry, 15 fr.; M. Pellerin, 20 fr.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre :
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
EURE : M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé d'Auguaise.

* * *

4244. — BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCH. DE BÉZIERS, 3e série, t. XI, 2e liv. Béziers 1919-1920, p. 90. Le juriste Montpellierain, Bernard Dorna ou Dourgne [p. 129 parmi les glossateurs de l'Université de Bologne on cite : Roger le Normand (*Normannus*), docteur de Bologne, doyen du Chapitre cathédral de Rouen, 1199].

4245. — MÉMOIRES DE LA SOC. ACAD. DE L'OISE, t. XXIII, 1re PARTIE. Beauvais, 1921, gr. in-8o, 372 pp. Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis, d'après un manuscrit du XVIIe siècle. Supplément tables [Abancourt, p. 2 ; — Aufay, Aumale, p. 8 ; — Guy d'Andely, p. 20 ; — Bethencourt, p. 271 ; — Dargies et Yde de Meulan, 1288, p. 69 ; — Estouteville, p. 80 ; — Estrées, p. 82 ; — Flavacourt, p. 88 ; — Gouffier, p. 97 ; — Hangest, p. 101 ; etc.] ; — Dix mois de détention au château de Chantilly, p. 167-198 [Charles Aubourg, marquis de Boury, p. 174 ; — Le Cornier, p. 181, etc.] ; — Une correspondance de la marquise de Coigny, p. 196-208 [De sa mère elle avait hérité du château du Vaudreuil, près Louviers, construit vers 1660 sur les plans de Le Pautre, acheté en 1874 par M. Raoul Duval].

4246. — SOC. HIST. ET ARCH. DE L'ORNE, t. XL, 2e et 3e bulletin. Alençon, 1921. Notice sur M. l'abbé Langlais, par M. l'abbé Letacq, p. 196 ; — Anciens fers à chevaux, découverts à Rai-Aubé, par M. Mouchel, p. 201 ; — Chronique Ornaise, par R. Gobillot, p. 212, etc.

Digitized by Google

4247. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXVe vol., 1er Sem. 1922, col. 4. Descendance de Pierre David [né à Falaise, 1772-1846] ; — col. 21, Duverger d'Auranne ; — col. 29, M. Pinard et Flaubert ; — col. 35, Les poètes ouvriers ; — col. 49, Charlotte Corday, tragédie ; Jean Cousin et Jean Parmentier, navigateurs normands ; — col. 57, Champigny (Bois-le-Vicomte, Seine-Inférieure ?] ; — col. 79, Les sources de la Fontaine pour les fables [ms. à Caen] ; — col. 87 et 181, Flaubert et Maupassant ; — col. 95, Spencer Smith à Caen ; — col. 97, Origine du mot « Mesnil Sterling » ; Romans à trouver ; — col. 98, Appartements historiques [de Barbey d'Aurevilly] ; — col. 107, Le Père Duchêne à la caserne Bonne Nouvelle ; — col. 127, Glossaire des patois ou dialectes des provinces françaises ; — col. 143, Les lettres d'Anne de Rohan Soubise [à Forges-les-Eaux en 1617] ; — col. 154, Boucher d'Hébécourt ; — col. 158, L.-F. Dey, seigneur de Seraucourt ; — col. 178, Le théâtre de la rue de la Santé [Alb. Glatigny].

4248. — Aulan (Gabriel d'). L'œuvre critique de Rémy de Gourmont, *Mercure de France*, 1er février, p. 594-624.

4249. — Bardel (Mgr). Lettre pastorale sur la vie de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine, *Sem. Cath. de Séez*, 24 février et 3 mars.

4250. — Barrey (Ph.). Le Havre maritime, *Mém. et doc. pour servir à l'hist. du Commerce et de l'Industrie*. Paris, Hachette, 1921, in-8, p. 67-152.

4251. — Beaujean (chanoine), † à Evreux, *Sem. Rel. d'Evreux*, 4 février [abbé A. Levasseur].

4252. — Bouqueret (Ch.). Molière et sa troupe à Rouen, *La Dépêche de Rouen*, 15 janvier.

4253. — Bourgine (Ed.). Un écrivain normand mort pour la France, [Gustave Valmont, 1881-1914], *Journal de Rouen*, 1er février.

4254. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen : janvier :* 13, La Terre gémétique ; — 14, La légende des Enervés de Jumièges ; — 16, Déchéance des rois d'Yvetot ; — 17, Fontenelle et le télégraphe ; — 18, Molière raconté par un normand ; l'Exposition Molière à la bibliothèque de Rouen ; — 21, Mlle de Scudéry ; — 27, Molière et Mgr Dubois ; — 31, Barbey d'Aurevilly ; *février 17*, Octave Feuillet, etc. [Pour le centenaire d'Oc-

Digitized by Google

tave Feuillet à Saint-Lô, voir tous les journaux du 6 mars et le discours d'Henri Bordeaux et l'*Illustration* du 11 mars].

4255. — Capon (J.). Aperçu historique sur l'école supérieure de commerce et d'industrie de Rouen. Rouen. Girieud, in-8°, 16 pp.

4256. — Castelin. Inauguration de la fresque à la mémoire des anciens élèves de l'école de commerce de Rouen, *id.*, Girieud, in-8°, 44 pp.

4257. — Chauvin (Mgr). Allocution aux obsèques de Mgr Lucas, *Sem. Rel. d'Evreux*, 25 février ; — Lettre circulaire sur l'acquisition du Petit Séminaire Saint-Aquilin ; — Lettre pastorale sur la crise des vocations sacerdotales, *id.*, 4 et 10 mars [avec tirage à part].

4258. — Chauvin (abbé Alphonse), † curé de Venestanville, *Bull. Rel. de Rouen*, 21 janvier.

4259. — Corneille. Corbie ou Rouen ? Allons-nous voir une nouvelle querelle du Cid ? *La Dépêche de Rouen*, 13 janvier [Ext. de l'*Eclair*] ; — La maison natale de Pierre — par Rouault de la Vigne, *Par chez nous*, janv. p. 15-17 ; — Pierre — a-t-il collaboré à Psyché ? par Mathieu d'Auriac, *Revue Bleue*, 4 février ; — Le Cid, pièce à clef. *La Dépêche de Rouen*, 18 janv. [Ext. du *Figaro*].

4260. — Coutances. *Notes d'histoire locale ;* Marie des Vallées et le Séminaire de — *Sem. Rel. de* — 1er février, cf. n° 4183.

4261. — Delamare (R.): Colette Yver, *La Dépêche de Rouen*, 22 janvier.

4262. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen : janvier* 9 : Le jeu de paume des Bracques ; — 10, Le quartier de la rue Maladrerie à Rouen. Les démolitions ; — 15, Un nouveau tableau de Nicolas Poussin au musée du Louvre ; — 23, Flaubert à Paris ou le mort vivant ; Notice sur Pierre Giffard, né à Fontaine-le-Dun, en 1853 et *Dépêche de Rouen* du 24 ; — 24, Une vente artistique. La collection du comte de Reiset et 1, 2, 3, 4, 6 février ; Le centenaire de Géricault en 1924 ; — 28, Un ancien domaine ducal à Saint-Etienne-du-Rouvray ; — 29, Le musée Barbey d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; — 31, Pierre Giffard [et dans *Normandie-Sport* du 4 février] ; *février* 7, Un livre liturgique anglais imprimé à Rouen ; — 10, Léon Heusey, archéologue, 1831-1922 ; — 11, A propos des noms de lieu dans le pays de Caux ; Exp. Moliéresque à la bibliothèque de Rouen ; Un pape ancien archevêque de Rouen (Clément VI) ; — 13, autres papes du clergé rouennais ; — 16, autour de l'ancien Hôtel-de-Ville ; —

Digitized by Google

17, Une édition inconnue de Mme Bovary; — 20, Les cercles figuratifs des cloches de la Cathédrale; — 21, Vingt toiles de J.-V. Millet au musée de Cherbourg. [Cf. L'*Illustration* du 11 mars]. — Par ci. Par là. Études normandes de mœurs et d'histoire, extraites du *Journal de Rouen*, 1re série. Rouen, Defontaine, in-12, 190 pp.

4263. — Duhamel (abbé), † curé de Caudebec-en-Caux, *Bull. Rel. de Rouen*, 11 février.

4264. — Flaubert. Le centenaire de — *Bull. des Normands de Paris*, juill.-sept. 21, p. 75 et lettre inédite de — à J. Duplan, oct.-déc., p. 108; — Neuf lettres inédites de — par Chauvelet (?) *Revue de France*, 1er sept., p. 43-67; — Le centenaire de — par Ch. Bayle dans *La librairie* du 28 déc.; — Les ancêtres normands de — La noblesse de Cambremer de Croixmare, par Rouault de la Vigne, *Journal de Rouen*, 24 déc.; — Les véritables personnages de Mme Bovary, *Chronique médicale* du 1er janv.; — Quatre lettres de — *Revue de France*, 1er janv.; — Flaubert à Paris, ou le mort vivant, par P. Wolf, *Par chez nous*, janv., p. 11; — Les œuvres et les idées de — à Paul Adam par Lucien Maury, *Revue Bleue*, 21 janv., p. 55; — Education sentimentale de — par P.-S. Robert, *Journal de Rouen*, 12 février.

4265. — Fréville (abbé), † à Thury-Harcourt, *Sem. Rel. de Bayeux*, 26 février.

4266. — Garnier (abbé), *Sem. Rel. de Bayeux*, 26 déc. 21, 1922 *janvier* 1er, 8, 15, 29, *février* 5 et 19. Cf. no 4199.

4267. — Gérold (H.). Le Ms. de Bayeux, texte et musique d'un recueil de chansons du xve siècle. Strasbourg, publ. de la faculté des lettres de l'Université, fasc. no 2, 1921, in-8o de 124 pp.

4268. — Godefroy (chanoine), † supérieur de l'Institut N.-D. d'Avranches, *Sem. Rel. de Coutances*, 8 mars.

4269. — Gossez. La Normandie célébrée par les poètes septentrionaux, *Par chez nous*, janv.

4270. — Guéry (abbé Ch.). Les Seigneurs de Bosnormand-en-Roumois, c. r. par M. le chanoine Eudeline dans la *Sem. Rel. d'Evreux* du 21 janv.

4271. — Hardouin (abbé Lucien), † ancien curé de Fresnes, *Sem. Cath. de Séez*, 17 février.

4272. — Henriot (Emile). La nouvelle querelle du « Cid », *La Dépêche de Rouen*, 13 févr. [Extr. du *Temps*].

Digitized by Google

4273. — Henry (chanoine), † à Valognes, *Sem. Rel. de Coutances*, 15 févr.

4274. — Hourtic (L.). De Poussin à Watteau ou des origines de l'école parisienne de peinture. Paris, Hachette, 1921, in-8°, 279 pp. pl.

4275. — Jamet (abbé Léon), † curé de Noyers-Bocage. *La Bonne Semence*, *Bul. Rel. de la Vallée d'Auge*, févr.

4276. — Jamot (P.). Les « Funérailles de Phocion » par Poussin au musée du Louvre, *Gazette des Beaux Arts*, déc. 21 et l'*Echo de Paris*, 19 janv. 22.

4277. — Jouanne (R.). Les origines du Conseil Général de l'Orne (1790). Alençon, in-4° de 132 pp., titre rouge et noir [liste des membres de 1790 à 1921].

4278. — Laval (R. P.). *Sem. Rel. d'Evreux*, 21 janv. Cf. n° 4131.

4279. — Lecavelier (abbé), † curé de Saint-Floxel, *Sem. Rel. de Coutances*, 1er mars.

4280. — Le Nordez (Mgr), † à Montebourg, *Sem. Rel. de* Coutances, 1er févr.

4281. — Leroux (chanoine Joseph), † à Alençon, *Sem. Cath. de Séez*, 3 févr.

4282. — Leroux (Mgr). Art. nécrol., *Sem. Rel. de Coutances*, 8 févr., Cf. n° 4134.

4283. — Le Sap. Les célébrités du — [abbé Lehout-Courval] *L'Echo de la Paroisse du* — 21 déc. et dans celui de janv.-févr. [Marcère, Marais].

4284. — Louviers. Centenaire de l'Hospice de — *Sem. Rel. d'Evreux*, 18 fév.

4285. — Lucas (Mgr), † curé-archiprêtre de la cathédrale d'Evreux, *Sem. Rel. d'Evreux*, 4 et 10 mars.

4286. — Molière. Le centenaire de — célébré au Théâtre des Arts à Rouen, *La Dépêche de Rouen*, 5 janv.

4287. — Neuve-Lyre (La). Pages d'histoire locale. Lyre aux xvii et xviiie siècles, *Annales de Lyre*, janv.-févr.

4288. — Nicolle (Dr Ch.). La famille médicale de G. Flaubert et ses amis médecins, *Tunis médical*, jan. et *Journal de Rouen*, 31 janv.

4289. — Otter (abbé), † curé de Vesly, art. nécrol. par M. l'abbé Guérard, *Le Clocher de Gisors*, 15 janv.

Digitized by Google

4290. — PACKARD (Sidney R.). King John and the Norman Church, Northampton, 1922, gr. in-8°. 40 pp., 1 pl.

4291. — PORÉE (chanoine). Jubilé sacerdotal de M. le — (1871-1921). Evreux, G. Poussin, 1922, gr. in-8° de 14 pp. et *Sem. Rel. d'Evreux*, 21 février.

4292. — SAINT-EVREMOND. Critique littéraire, par Gérard Bauer dans l'*Echo de Paris* du 19 janv.

4293. — SIMON (abbé) Nécrologie : abbé Lépineux ; — Guérison étonnante à Argentan attribuée à la Bienheureuse Marguerite de Lorraine ; — La confrérie de Saint-Ortaire à la Roque-Baignard (*suite*), *La Bonne Semence*, *Bull. Rel. de la Vallée d'Auge*, mars 22.

4294. — TALBOT (abbé Henri), † curé de Belmesnil, *Journal de Rouen*, 13 février.

4295. — TABOURIER (abbé). La sculpture religieuse dans la région d'Alençon, C. R. dans *La Sem. Cath. de Séez*, 3 février. Cf. n° 4237.

4296. — THIBAUDET (A.). Gustave Flaubert, *Revue Hebdomadaire*, *décembre* 17, 24 et 31 ; *janvier* 14, 21, 28 ; *février* 7 et 14.

4297. — THOREL (abbé E.). Un oncle à héritage (Jean Thiéry, † à Venise en 1676) ; *Le Pays de Bray*. 14 mars, art. Mainneville ; — Haute Justice de Mainneville. Un crime à Sancourt. *Le Clocher* du 15 mars (*à suivre*).

4298. — UZUREAU (abbé). L'application du décret du 26 août 1792 dans la Seine-Inférieure, *La Revue Normande*, janv.-fév. 1922.

Indications spéciales par département.

CALVADOS : **4247**, 65, 66, 67, 69, 75, 90, 93.

EURE : **4245**, 47, 51, 57, 62, 69, 70, 74, 76, 78, 84, 85, 87, 89, 90, 91, 97.

MANCHE : **4247**, 54, 60, 62, 68, 69, 73, 79, 80, 82, 90.

ORNE : **4246**, 47, 48, 49, 69, 71, 77, 81, 83, 90, 93, 95.

SEINE-INFÉRIEURE : **4244**, 45, 47, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 69, 72, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98.

Le Gérant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 3 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
DE
NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

31e ANNÉE — 3e LIVRAISON

JUILLET 1922

X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 97. — Etienne DEVILLE : Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux (*suite*), 106. — F. UZUREAU : Le Curé de Saint-Patrice de Rouen en exil, 114. — Maurice BÉGUIN : Les Prussiens à Evreux en 1815, 122. — Abbé G.-A. SIMON : Le Commandeur Henry Le Court, 128. — Bibliographie Normande, 137.

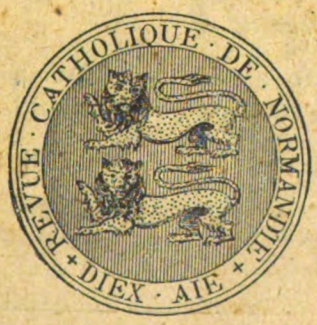

BUREAUX DE LA REVUE
6, RUE DU MEILET, ÉVREUX

1922

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Recherche de la Noblesse faite dans la Généralité de Caen, en 1598-1599, par M. Jean-Jacques de MESMES Sr de ROISSY, publié par M. l'abbé Le Mâle (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

Le Présidial d'Évreux, par M. l'abbé Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

L'Expédition de Lisbonne (1831), racontée par un témoin le vice-amiral Jehenne, publiée par M. l'abbé ANJOT.

Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux, par M. Étienne DEVILLE (*suite*).

Marie d'Armagnac, duchesse d'Alençon, par M. l'abbé TABOURIER, curé d'Auguaise.

La Persécution Religieuse dans le Calvados (1791-92) : Pont-l'Évêque et saint Melaine, par M. l'abbé UZUREAU.

Bulletin Bibliographique, par M. l'abbé THOREL.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

CHAPITRE XIV
1636

Tentative d'empoisonnement. — Décès de deux moniales. — Maladie et guérison miraculeuse. — Passage de l'Abbesse de Gomer-Fontaine et de sa Communauté.

L'année 1636 commença à Saint-Nicolas par un fait étrange, surtout venant d'un personnage qu'on ne pouvait soupçonner d'une action aussi perverse.

A l'entrée en religion de Mère Françoise Piel de Chambord, il a été question de procès au sujet de sa dot et nous avons promis d'y revenir plus tard. Françoise avait trois frères : l'aîné, François, portait les titres d'écuyer et de seigneur de la Hugoire, il était lieutenant du bailli d'Evreux en la Vicomté de Nonancourt; le second, Gilles, avait en partage la Seigneurie de Chambord, et le troisième, Jacques, entré dans les Ordres, régissait la paroisse de Rugles. En arrivant à Verneuil, le 28 septembre 1627, Mlle de Chambord, reçue « au logis de Bastien Lambert » s'était présentée devant maître Noël Sannart : elle fit passer une procuration afin de poursuivre son frère aîné, le lieutenant de Nonancourt, et de le forcer « a luy bailler et délivrer son partage en la succession de « feu Etienne Piel, vivant, escuier, sieur du Chesney, leur père. » Par un second acte, elle abandonnait à son frère cadet ses droits sur la terre de la Hugoire, moyennant 1.800 livres tournois. Le lendemain, elle était admise au Monastère, où ce même frère, le

Digitized by Google

seigneur de Chambord, lui promettait 2.400 livres. Cinq cents devaient être versées à Pâques, autant à la profession de sa sœur et, en attendant qu'il put tout liquider, il s'engageait à une rente annuelle de cent livres.

Cependant, la veille de l'émission de ses vœux, Mère Françoise n'avait encore rien touché. Ce retard avait déjà ajourné la cérémonie : pour prononcer les vœux solennels, la religieuse, complètement morte au monde, devait avoir réglé toutes ses affaires temporelles. Gilles Piel revint alors : les 2.400 livres seraient versées, assurait-il, en sept paiements égaux; le premier commencerait à la Saint-Michel prochaine. Mme de Médavy consentit à ce que le premier contrat fût cassé et s'en rapporta, pour celui-ci, à la parole du sieur de Chambord. Malheureusement, il dut mourir peu après cet engagement, car le 13 mars 1630, l'Abbaye est en procès avec François Piel, seigneur de Chambord. L'Abbesse espérait cependant retirer 600 livres « sur les plus grandes sommes « quil devoit ». Puis, en 1634, ayant acheté la ferme de la Patinière et une terre à Gauville, sur lesquelles 870 livres étaient justement dues, par les vendeurs, au frère de Mère Françoise, elle diminua cette somme sur les prix d'acquisition et enfin ayant gagné son procès, elle était parvenue à avoir la dot promise.

Croirait-on qu'un lieutenant civil et criminel, chargé par conséquent de juger les autres, ait pu se porter à l'action que nous allons rapporter? La charitable Abbesse, il est vrai, ne le nomme pas; mais tout ce qu'on vient de lire, montre avec évidence que François Piel en a bien été l'auteur. Voici, du reste, le récit dans sa naïve simplicité :

« Une personne du païs, un officier d'une des villes circonvoi-
« sines » — Nonancourt, comme on le sait — « frere de lune
« des R^ses^, lequel navoit jamais rendu aucune marque daffection
« pour labbesse et le monastere; pour ce que l'on avoit esté
« obligé de luy faire payer la somme qui avet esté promise pour
« la reception de sa sœur; ceste personne qui, toutefois, avet une
« fille pensionnaire, sachant quelle bouilloit du desir de la Reli-
« gion et de demeurer dans le monastere et de nen jamais sortir,
« bien que sa tante fist desein den establir un et de ly mener, ce
« bon Monsieur ly avoit mandé quil ne laimeroit jamais sy elle
« ne quittoit le monastere et nalloit estre Religieuse ailleurs ».

Digitized by Google

C'est ce qui arriva car elle ne fit certainement pas profession à Verneuil.

« Apres toutes ces dispositions qui avoient precedé, cest hon-
« neste homme prist desein, et leffectua, denvoyer visiter la dame
« abbesse et lui envoyer des etrennes, qui estoient de deux bou-
« teilles de vin despagne avec quelques fruits ; ce que lon receut
« dautant plus gracieusement qne l'on croyet que cestoit une
« marque de reconciliation et lon les gardet dautant plus chere-
« ment que labbesse les desiroit reserver pour des malades qui
« avoient des douleurs furieuses en ce temps la ; que aussy, pour
« en faire gouster a quelques personnes de merite. Quelques
« quinze jours secoulerent sans quil se presentast occasion den
« avoir a faire ; enfin, une sœur fut prise de ces douleurs, et la
« sœur a qui on les avet baillees en garde, ayant obtenu permis-
« sion dy toucher, allant à la cave, trouve le bouchon de la bou-
« teille percé et la bouteille demy espandue. Bien en peine de
« cet accident, veu lestime que lon en faisoit, va trouver la celle-
« riere, lui raconte le fait, porte la bouteille, verse le reste, qui
« estoit dedans, dans un plat et il se trouve que tout le vin estoit
« noir comme de lencre. La celleriere espouvantée et toutes celles
« qui le virent ; avant den parler à l'abbesse, sagement, envoyent
« querir un empirique (1), qui pour lors, estoit dans la ville, afin
« dexaminer ce que ce pouvoit estre, nen pouvant juger rien de
« bon ny de certain. Lempirique dit, y ayant mis son doygt, que
« cestoit du poison tres certainement, et que lon ny touchast pas ;
« mais que, pour preuve de cela, que lon mist ce vin dans une
« fiolle de fougere et que la fougere ne pouvoit souffrir le poison
« quelle ne cassast (2). Lon suivit son advis, advertissant labbesse
« du tout, qui, par grace de Dieu ne sen emeut pas. » Ayant fait verser le reste du contenu de la bouteille dans une fiole, celle-ci fut, par son ordre, bouchée et placée dans un plat. Or, le lendemain, le verre était en effet brisé et la liqueur, demeurée au fond du récipient, ressemblait à du beurre noir fondu et figé.

Mme de Médavy fit venir l'apothicaire et le médecin : ils décla-

(1) Un chimiste, dit Mme de Blémur, en racontant le fait.

(2) On croyait communément alors que les vases confectionnés avec de la cendre de fougère, avaient cette propriété.

Digitized by Google

rèrent tous les deux que c'était de l'opium. Et la pieuse Mère termine ainsi : « Il demeura a labbesse une joye davoir esté traictee « comme sainct Benoist le fut de Floran (1) et elle remercia bien « Dieu quun chascun en eust esté preservé par une providence « tres specialle. »

« La servante de Jésus-Christ », lit-on dans l'*Eloge*, souvent cité, « se précautionna contre l'autheur dune si noire malice, « mais elle ne voulut pas le découvrir, ny donner la douleur aux « personnes qui luy estoient allies, de le voir diffamer (2). » Voilà la vengeance des saints : ils prient pour leurs persécuteurs ; du reste, par égard pour Mère Françoise, elle tint à ne pas faire d'éclat.

Ce qui l'aida aussi, elle et la Communauté, à ne point s'attarder à la malice de cet acte, ce fut l'extrême douleur causée, à la même époque, par la mort de deux religieuses : Mère Bernarde du Resnel et Sœur Catherine Boucher, entrées au monastère en août et septembre 1629. C'était, depuis la fondation, la première visite de le mort.

D'après l'antique récit, Mère Bernarde aurait eu le pourpre en septembre 1635. Par suite d'une saignée, faite « trop tost », elle ne put se remettre et fut successivement atteinte de « plusieurs « maladies extresmes ». Enfin, prise d'une fièvre continue durant quinze jours, elle tomba en une léthargie qui se joignit à une récente hydropisie. Elle avait heureusement communié la veille pour la fête des Rois. Par intervalles, elle retrouvait quelque lucidité ; « mais de sy peu de durée quelle ne fust pas capable de rece- « voir les sacremens de confession et de communion, ce qui affligea « incroyablement labbesse et les Religieuses ». Chacune se mit à invoquer le Ciel avec grande instance et la pieuse Mère « ordonna « que toutes fissent des actes de vertus de toutes sortes, tant inte-

(1) Le prêtre Florent, jaloux de saint Benoît, lui avait envoyé un pain empoisonné; le bienheureux Père le sachant, par révélation, ordonna à un corbeau familier, d'emporter ce pain assez loin pour ne nuire à personne. (Dialogues de saint Grégoire le Grand.)

(2) François Piel avait récemment épousé damoiselle Thomine Aubery, veuve de Messire Nicolas Madeline de la Rosière, procureur du Roi à Verneuil. Quel scandale dans la ville si l'auteur du méfait avait été divulgué !

Digitized by Google

« rieures quexterieures pour suppleer a celles que la mourante « aurait manqué de faire ou que Dieu eust pu desirer delle ». La pauvre petite Moniale faisait de vains efforts pour s'exprimer, sans jamais y réussir.

Sur ces entrefaites, une des Religieuses vint prévenir Mme de Médavy de l'état de Sœur Catherine (on la pensait seulement souffrante d'une fluxion) mais elle craignait de tomber dans le même état que Mère Bernarde et de mourir privée de jugement. Elle désirait faire une confession générale : « Ce quelle effectua « et, incontinent apres lavoir fait, lesprit luy troubla et elle fut « trois jours comme folle, ce qui redoubla infiniment les afflic- « tions de labbesse et des Religieuses ». Nulle cependant n'avait d'inquiétude pour sa vie et, dans la nuit du 14 au 15 janvier, on s'occupait surtout de Mère Bernarde dont la situation semblait bien plus alarmante. L'une des Mères alla « hazardeusement » dans l'autre chambre et entendant gémir Sœur Catherine, elle s'en approcha et s'aperçut qu'elle râlait... La Sœur, qui était chargée de veiller sur elle, lui préparait un bouillon. Du reste, l'esprit de la malade était revenu à son bon sens et elle répondit fort justement aux questions qui lui furent adressées. Mais, lui ayant pris le pouls, l'infirmière « le recognust tres mauvais ». Vite, on s'empressa d'aller chercher le médecin; quant au confesseur, le Père de Frontignères, à ce moment auprès de Mère Bernarde, il accourut aussitôt, et, la trouvant très mal, lui administra l'extrême-onction qu'elle « receut avec un grand « jugement, ferveur et devotion et en produisant tous les actes « de contrition, de foy, desperance et damour hautement, sans « aucune relasche, de son mouvement, sans avoir besoin dy estre « excitée ni encouragée. »

Le médecin la trouva « bien plus pres de la mort que celle « que lon veillet avec tant dassiduité depuis neuf jours ». En effet, après avoir assuré à sa bonne Mère Abbesse et à toutes les religieuses, qu'elle ne les oublierait pas près de Dieu, elle expira à deux heures du matin. C'était le 15 janvier 1636, en la fête de saint Maur. Mère Bernarde vécut encore deux jours, après avoir recouvré un peu sa connaissance et demandé l'absolution, mais ayant prononcé *mea culpa*, elle ne put rien dire autre chose.

La sainte narratrice n'a pas cru devoir s'étendre sur sa douleur

Digitized by Google

personnelle ni sur celle de ses filles : les évènements parlent d'eux-mêmes. D'ailleurs, ses réflexions sont plutôt rares, généralement elle se contente d'exposer les faits sans en déduire de conséquences. Pour celui-ci, elle termine par ces mots : « Ce « furent les deux toutes premières mortes du monastère, après la « dame fondatrice. » Elles devaient avoir vingt-cinq à vingt-six ans et leurs corps furent déposés dans le caveau creusé pour la comtesse de Grancey.

Malgré sa jeunesse, Mère Bernarde du Resnel (1) était une des religieuses chargées de l'administration des biens du Monastère, et depuis sa profession, elle fut présente à tous les actes rédigés — il y en eut vingt — par le notaire, devant la Communauté. Nous aurons à parler d'elle au sujet de son talent de brodeuse.

Trois vêtures et deux Professions apportèrent un peu de baume aux cœurs affligés de la Communauté ; mais, à la Pentecôte, le Seigneur envoya une nouvelle épreuve.

Suzanne Chauvelin, nièce du Père de Lingendes, avait reçu l'habit et le nom de Sœur Dosithée à la dernière fête de la Conversion de saint Paul. Or, six mois après, elle fut attaquée d'une singulière maladie : A la suite d'un fort saignement de nez, elle se trouva si affaiblie qu'il lui fallut garder le lit; de plus, elle avait les mains « dans une convultion et mouvement perpetuels ». Malade depuis le 11 mai, fête de la Pentecôte, elle demeura ainsi jusqu'en juillet.

Mme de Médavy commence son récit en notant la simplicité de cette jeune fille de seize ans qui même « ne savait comme point « lire ».

---

(1) Les armes des Resnel étaient : *d'azur à deux palmes adossées d'or, surmontées d'une étoile de même, et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.* Cette famille ne subsiste plus; le dernier que nous connaissions était Nicolas-François du Resnel, seigneur de Beaumont, chevalier, conseiller au Parlement de Rouen; il vivait encore en 1783 (Arch. de l'Eure, G. Bourbon. G. P. 281). — Servin dans son *Histoire de Rouen* cite Jean-François du Resnel, comme un des membres les plus distingués de l'Académie Française et de celle des Belles-Lettres. Auteur de plusieurs ouvrages, il mourut en 1761, âgé de soixante-neuf ans (Voir *Les Seigneurs de Bosnormand*, par M. l'Abbé Guéry).

Digitized by Google

A la fin de juin, « voyant la continuation de ces convultions aux « mains qui alloient perpetuellement sans nul arrest », l'Abbesse pria M. Veillard, médecin de Dreux (1), « grand et habile homme » de venir examiner cette pauvre enfant.

Comme le docteur le Blond, médecin ordinaire de l'Abbaye, il jugea la maladie mortelle et assura que si les convulsions se portaient à la tête on aurait à « la tenir pour morte ». Il prescrivit « une petite purgation ». On la lui fit prendre et « des le mesme « jour, la pauvre souffrante perdit le jugement, chantant tout ce « qu'elle disoit » et demandant continuellement à faire profession. Cet état dura trois jours pendant lesquels elle ne put se lever. Enfin, on se décida à refaire son lit et à la mettre dans un fauteuil. Alors, ses yeux rencontrèrent « un beau crucifix qui « estoit a linfirmerie », dont la vue la toucha tellement qu'elle se mit à pleurer. Une peine intérieure, pensa-t-on, était cause de son silence et de ses larmes; mais, comme celles-ci ne tarissaient point, la Mère Infirmière en prévint la charitable Abbesse qui « aussytost quitta tout autre employ » et vint demander à sa chère fille la cause de sa tristesse. Sa douleur, dit-elle, était de voir ce que le « Divin Sauveur avoit soufert pour elle ». Et elle demanda à l'Abbesse que ce Crucifix fut placé près d'elle. Loin de divaguer comme les jours précédents, elle parlait sciemment; la pieuse Mère, désirant la voir profiter de ce répit pour se préparer à la mort, ne lui cacha pas le danger de son état et lui conseilla de faire une confession, soit générale, soit extraordinaire, si elle en ressentait le besoin ou seulement le désir. « Ceste bonne novice « aussy tost repondit quelle seroit bien ayse de profiter de cet « advertissement et quelle referoit volontiers sa confession gene- « rale. »

Sur ce, le Père de Frontignières est appelé, la confesse et un quart d'heure plus tard, « les convultions la prennent sy furieuses « aux dents quelle perd la parole et depuis, fut quatorze jours « sans parler et se passa ce qui suit » :

La première nuit, comme elle ne pouvait plus s'exprimer, elle demanda par signe aux deux sœurs qui la veillaient, le livre de la sainte Règle. Celles-ci « devinèrent sa pensée » et lui remirent le volume. Alors, cette enfant, qui passait pour une bonne fille

(1) Sur plusieurs actes, il est appelé : le Veillard.

Digitized by Google

tout à fait nulle, montre à chacune de ses gardiennes, Mères Anne de Laval et Geneviève Tanquerel, un point spécial de la Règle que l'une et l'autre trouvèrent leur convenir parfaitement. Fort surprises, elles s'empressèrent de communiquer ce fait à Mme l'Abbesse, qui, dès le matin, vint voir comment la nuit s'était passée. L'humble Mère veut également tenter l'épreuve et lui demande en souriant de lui indiquer aussi « ce quelle pensoit « devant Dieu quelle deust singulierement pratiquer... » La Novice refuse par signes de donner pareille leçon à sa Supérieure; mais celle-ci, insistant, Sœur Dosithée tourne les yeux vers le Crucifix, ouvre le livre et lui indique deux chapitres : De la manière de recevoir ceux qui entrent en religion et : Du soin que l'Abbé doit avoir des excommuniés.

Dans la journée, elle répondit de même à toutes celles qui lui exposèrent le même désir. Elle regardait le Christ puis montrait un passage dont chaque Sœur était satisfaite et y prenait « dau- « tant plus de creance quelle estoit recognue simple » : c'est pourquoi personne ne s'en formalisait.

Vers quatre heures de ce même jour, la convulsion prédite par le Docteur se manifesta « sy furieuse quon ne ly voyoit pas aller « la teste » L'Extrême-Onction lui fut administrée; elle la reçut avec grande ferveur, mais ses dents demeuraient serrées et elle ne pouvait prononcer aucune parole. Deux jours plus tard, elle n'entendait plus et il fallut écrire pour s'en faire comprendre et pour connaître ses désirs. Le 10 juillet, par de nombreux signes et en montrant une image de notre bienheureux Père, auquel elle était « extresmement devote », elle demanda une neuvaine de messes et de communions en l'honneur de saint Benoît pour obtenir ou sa prompte guérison ou son appel là-haut, selon qu'il plairait à Dieu. La pieuse Abbesse acquiesça à ses désirs; la première de ces messes aurait lieu le lendemain, jour où l'Ordre Bénédictin fête solennellement la Translation des Reliques de N. B. P. saint Benoît.

Pendant Matines, les maux de la patiente augmentèrent à tel point qu'on crut la mort imminente : un de ses bras se paralysa tandis que la main se repliait sur elle-même. Pour prouver la mort de ce membre, de son autre main, toujours agitée, elle se perça le bras et la main avec une fourchette, témoignant ne ressentir aucune douleur. Elle implorait par signes la grâce de faire

Digitized by Google

profession. L'Abbesse fit célébrer la messe de la neuvaine à laquelle, elle et la plus grande partie des Sœurs communièrent, puis, elle demanda au confesseur de juger si la malade était en état de recevoir le Saint Viatique (depuis quatorze jours, on ne pouvait lui donner qu'un peu de bouillon en lui desserrant les dents avec le manche d'une cuiller).

Notre-Seigneur lui fit pourtant la grâce d'entrer dans son cœur. et, aussitôt après, l'Abbesse et la Communauté étant présentes, « elle commença, par ses signes, ses larmes et par toutes les « demonstrations daffection possible, a demander la sainte pro- « fession; et pour mieux signifier le zelle quelle en avoit, elle « prend la Regle quelle avoit tousjours dans son lit, cherche les « trois Chapitres ou lobligation des Vœux est plus expresse et fait « signe, en regardant le Crucifix, quelle les vouait. » Ensuite, elle fait apporter les chapelets, petits reliquaires et menus objets laissés à son usage personnel, les remet à sa Supérieure lui prouvant ainsi son entier dépouillement.

Toutes les personnes présentes « fondoient en larmes et estoient « ravies dedification de voir ceste ame sen aller a Dieu avec tant « damour ». Elles se retirèrent après cette profession qui semblait bien être faite in *articulo mortis*.

Sur ce, Monseigneur d'Evreux arriva avec son cousin, l'Evêque de Tarse, et ayant appris l'extrémité où se trouvait Sœur Dosithée, il désira, « par sa charité paternelle ordinaire, entrer pour « la voir et luy donner sa Benediction ». Par un « privilege spe- « cial », il avait obtenu du Pape qu'une Indulgence plénière soit appliquée à la bénédiction donnée par lui à ses ouailles au moment de leur mort. La lui ayant conférée, il s'en alla « avec « une extresme compation » de laisser cette jeune novice sans espoir aucun de guérison.

Ce même jour, l'Abbesse ayant demandé par écrit à sa chère fille quand elle parlerait, celle-ci lui montra sept de ses doigts en lui faisant comprendre que dans sept jours, elle recouvrerait la parole et l'ouïe. Ce devait être la fin de la neuvaine; « et il ny « avoit nulle aparance quelle deust tant vivre ». A la même question adressée tous les jours par les unes et les autres, elle répondait en montrant un doigt de moins, et cependant, rien ne se modifiait dans son état.

(*A suivre.*) X***

Digitized by Google

Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux

(*Suite*)

Des apôtres réunis dans le cénacle, il subsiste : à droite, au premier plan un apôtre assis, cheveux en couronne et barbe, habit grenat, manteau bleu bordé d'un galon d'or doublé de jaune, ceinture jaune. Probablement saint Pierre. Au second plan, un autre apôtre assis, cheveux et barbe négligés, habit bleu pâle, ceinture or, manteau vert doublé de bleu, mains ouvertes, en extase. Près de lui, un autre apôtre, dont on ne voit que le buste, mine juvénile, cheveux frisés, robe marron, galon or au cou, manteau jaune. Au troisième plan, une figure de face, sans corps et un autre apôtre en robe verte, la tête manque. A gauche, il y a six personnages ; au premier plan, un apôtre assis, cheveux et barbe longs, robe jaune pâle, manteau bleu doublé de blanc, ceinture blanche à boucle. Devant lui sur le même plan, un autre vêtu d'une robe verte manteau violet doublé de bleu, barbe et cheveux longs, ceinture jaune. Au second plan, deux apôtres debout ; le premier cheveux crépus et barbe longue (sans mains) robe verte et manteau rouge. Le second, qui a les mains croisées sur la poitrine, porte une robe grenat foncé, manteau vert doublé de blanc, collet or, cheveux longs et barbe courte. A l'arrière-plan, deux personnages, la tête couverte de chapeaux gris sur lesquels une sorte de turban rouge ; barbe et cheveux longs. On ne voit pas la robe du premier ; celui de derrière a une robe bleu pâle avec un galon d'or au col.

Dans le remplage, au milieu de longues langues de feu compartimentées, huit anges, quatre de chaque côté ; les uns jouent de la viole et de la trompette, les autres prient. Des deux blasons qui se voyaient jadis dans cette partie du vitrail, un seul subsiste, il porte *de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent.*

Digitized by Google

L'inscription qui se lit sur deux lignes en bas de la verrière est incomplète, voici ce qu'il en reste :

EN L'AN MIL V^C ET DEUX... GRENETIER... EUX
ONT DONNÉ CETTE VERRIÈRE... AMEN.

Les noms des donateurs manquent, mais les armoiries décrites plus haut et les pièces d'archives permettent de rétablir le nom qui manque sur cette vitre, c'est Jehan de Mauregard, que l'on trouve comme grenetier du grenier à sel de Lisieux en 1506, 1534 jusqu'en 1552. Dans les dernières années de sa vie, il cumulait cette fonction avec celle de bailli de la ville. Son nom figure parmi ceux des trésoriers dans le procès-verbal de la consécration de l'église, le 1er juin 1540.

10e fenêtre. — Divisée en cinq compartiments remplis autrefois par des personnages en pied s'enlevant sur des fonds de draperies et abrités sous des dais à arcs surbaissés décorés de clochetons et de pinacles. Il ne reste que deux fragments, et encore je n'ose affirmer qu'ils appartiennent bien à ce vitrail. Le premier représente saint Siméon tenant l'Enfant-Jésus sur un linge ; le second montre un saint Martin partageant son manteau. Ces deux fragments se détachent sur fond bleu.

Dans le remplage, au milieu, se voient les armes de la famille de La Reue, avec casque, cimier et lambrequins. Au-dessous, à droite, un blason parti composé des armes de La Reue et du blason que j'ai déjà décrit dans la deuxième fenêtre du côté de l'Evangile, c'est-à-dire Thomas de la Reue et Guillemette Guédin, sa femme. A gauche, on distingue encore un bonnet carré à compartiments rouges et bleus avec gland d'or, posé sur un coussin vert entouré d'une couronne de feuillages. Les quatre motifs décoratifs de la première rangée sont ainsi entourés de couronnes qui disparaissent dans les lobes supérieurs qui sont semés de roses ; de coquilles et de soleils aux émaux et métaux des armoiries peintes sur cette verrière. Un troisième compartiment contient un dessin de remplacement. Pas d'inscription.

11e fenêtre. — Autrefois remplie par de grands personnages aujourd'hui totalement disparus, sauf les pointes des pinacles des dais qui les abritaient et au travers desquels on distingue encore la couleur du fond, alternativement bleu et rouge. Les lobes du remplage ont conservé leurs motifs décoratifs composés

Digitized by Google

de soleils d'or s'enlevant sur fond d'azur, avec bordures de feuillages traitées au jaune d'argent.

VITRAUX DES COLLATÉRAUX

VITRAUX DU COLLATÉRAL NORD

1re fenêtre (à gauche en entrant par le grand portail). — Entièrement en verre blanc, sauf sept soleils rayonnants sur fond brun dans les lobes du remplage.

2e fenêtre. — A conservé un fronton et quelques détails d'architecture de la Renaissance ; un ange aux ailes rouges entre deux ornements à grotesques. Dans les lobes du remplage, on voit, à gauche sainte Catherine, mutilée, vêtue d'un corsage d'hermine à manches rouges; un grand manteau rose doublé de vert recouvre le reste du vêtement; près d'elle, la roue et le glaive, instruments de son martyre. A droite, sainte Barbe portant une robe rouge avec une tunique violette bordée d'un galon à franges d'or et d'argent, ceinture dorée à glands rouges. Près d'elle, bases de tours et de murailles fortifiées. Dans la partie supérieure, une tête d'ange avec restes de vêtements rouges et galon d'or et fragment d'un personnage vêtu de brun, les mains étendues, la tête mutilée entourée d'un nimbe vert.

3e fenêtre. — N'a conservé que des anges musiciens, dont l'un joue du luth et deux autres de la viole ou rebec. Ces anges sont d'une exécution assez grossière et en partie effacés. Un rosaire ou chapelet, dont on perçoit encore quelques grains, encadrant la partie supérieure des panneaux, permet de supposer que ce vitrail se rapportait à la Sainte Vierge.

4e fenêtre. — En verre blanc.

5e fenêtre. — Dans le remplage se voit un couronnement de la Vierge. La Sainte Écriture et la Légende ne décrivent pas le couronnement de Marie, mais le laissent deviner. Grégoire de Tours, Sophronius, Métaphraste, saint Bernard, saint Jean Damascène, saint Chrysostôme et surtout saint Germain de Constantinople, la proclament honorée au-dessus de toutes les créatures, au-dessus des chérubins, des séraphins et de tous les chœurs des anges (1).

---

(1) Sanctis sanctior, et cœlis excelsior, et Cherubim gloriosior, et

Digitized by Google

L'imagination des artistes s'éveilla bien vite, et ils ne manquèrent pas d'appliquer à Marie ces versets du psalmiste : La reine s'est assise à sa droite dans un vêtement d'or (1), ou encore, il a posé sur sa tête une couronne de pierres précieuses (2). Sur ce vitrail, Marie est assise, les mains jointes ; de chaque côté : Dieu le Père et Dieu le Fils, ce dernier nu simplement recouvert d'un manteau rouge et tenant le bois de la croix. La Vierge porte une robe rose que recouvre un manteau bleu. Elle est environnée d'anges, dont deux soutiennent au-dessus de sa tête une couronne d'or ornée de pierres précieuses, « coronam de lapide pretioso. » Le Saint-Esprit n'apparaît pas dans cette scène. En général, c'est toujours le Fils seul qui couronne sa mère : quelquefois c'est le Père, rarement les trois personnes ensemble ; le plus souvent le Père et le Fils soutiennent le diadème et le Saint-Esprit, sous forme de colombe, plane entre eux (3). Quelquefois encore, le cas est assez rare et mérite d'être signalé, les trois personnes divines, sous la forme humaine procèdent au couronnement de Marie. J'en connais un exemple dans une très curieuse peinture circulaire, sur bois, conservée au musée de Bâle. Les trois personnes divines, sous forme corporelle, sont assises sur un trône, abritées sous un même manteau et la Vierge est à genoux devant le Père. Cette peinture, que je crois devoir appartenir à l'école d'Avignon, présente tous les caractères du xve siècle.

Des angelots et des cartouches complètent la décoration de ce vitrail.

Dans les cartouches, se lisent des inscriptions se rapportant à la Vierge.

Dans ceux de gauche, on lit :

Hæc est ara Dei
Celi fenestra.

Seraphim honorabilior, et super omnem creaturam venerabilior. *Sanct. Germanus Constantinop. patriarcha. Homilia de S. Virginis Deiparæ mysteriis* dans *Patr. græc. lat.* t. XCVIII, col. 306.

(1) Astitit regina a dextris ejus, in vestitu deaurato. *Ps.* XLIV, 10.

(2) Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. *Ps.* XX, 4.

(3) Chanoine Porée. *Note sur quelques représentations de la Sainte-Trinité*, p. 2.

Digitized by Google

Dans ceux de droite :

Excelsa super sydera
Quies nostra.

Ces textes sont empruntés à la liturgie, notamment à un hymne du jour de l'Assomption, encore en usage dans le bréviaire cistercien.

6e Fenêtre. — Verrière moderne dont le remplage a conservé quelques parties anciennes. A droite, sainte Marguerite yssant d'un dragon vert et tenant dans ses mains un vase d'or surmonté d'une croix. Elle porte un costume jaune dont les extrémités des manches sont violettes et un manteau rouge. La scène se détache sur fond bleu. La légende de sainte Marguerite, avec sa physionomie toute particulière, toute populaire, était en harmonie parfaite avec l'esprit et les tendances du moyen âge. La scène de la prison surtout, l'apparition du monstre effroyable, la jeune fille engloutie d'un seul coup dans la gueule immense du dragon, mais, sans se troubler en face d'un pareil danger, faisant le signe de la croix; cette croix, tout à coup matérialisée, grandissant, déchirant les flancs du monstre, et la jeune martyre en sortant intacte et sans blessure, reste la scène la plus typique de la vie de la sainte. La littérature, la peinture et la sculpture l'ont reproduite à l'infini. Cette histoire venue de l'Orient fut bien vite répandue et, dès le xe siècle, on la trouve dans Métaphraste. Mais ce qui contribua le plus à sa popularité, ce fut la puissance qu'on attribuait à son intervention. Son nom, nous dit un manuscrit du moyen âge, cité par les Bollandistes, était célèbre dans l'église tout entière à cause de ses étonnants miracles, *Ob stupenda miracula.* Elle était considérée comme la protectrice des femmes *in labore partu* et c'est une des croyances les mieux établies au moyen âge. Pour revenir à notre vitrail, voici le texte d'une vieille rédaction en prose évoquant la scène de la prison : « Elle pria « nostre seignor quil eust merci de lui et que il li mostrast celui « qui estoit ses aversaires. Quant ele ot finie soraisons, uns dra- « gons granz et rous eissi d'un des angles de la chartre, qui avoit « barbe ausint come flambe et ses dentz reluisoient ausint comme « ors. Si œil reflamboient ausint come Il pieres precieuses et sa « lange rouge come sanc, et si sorcils blanc come argent. Et se « leva enmi la chartre et comença à suibler. Et en chartre avoit

Digitized by Google

« grant clarté del feu qui li issoit parmi la bouche. Seinte Marine « ot molt grant paor... » et elle pria Dieu de la défendre contre ce dragon. « Le dragons la prist et la transgloti et li signe de la « croix devant. Et rompit quanque li dragons avoit el cors et li « parti li ventres et la virge sen eissi quonques mal nout et li « dragons remest mort (1) ».

L'iconographie de la sainte n'a guère retenu que cette scène ; c'est elle que l'on retrouve dans un grand nombre de manuscrits et jusque sur le tableau de Raphaël que possède le musée du Louvre, si connu par les gravures de Thomassin, Rousselet, Surugue, Picart, Audran, Mariette, Marie Briot, Fiori et le baron Desnoyers.

A gauche, se voit une autre sainte, assise, vêtue d'une robe rose et d'un corsage jaune broché, le bras gauche appuyé sur une sphère. L'identification de ce personnage me paraît difficile à établir. Ces deux sujets émergent de nuages et se détachent sur fond bleu. Dans les lobes supérieurs, des anges tenant des torchères. Fond rouge et nuages. Dans deux petits cartouches, se lisent les initiales P. I.

7e *fenêtre*. — Moderne.

8e *fenêtre*. — En commençant par les lobes du remplage, nous voyons, en haut, se détachant sur un fond bleu, un Père éternel, drapé dans un manteau rouge, tenant le globe du monde et bénissant ; des anges musiciens, traités au blanc d'argent, avec

---

(1) C'est la traduction d'un texte latin plus ancien qui s'exprime ainsi : « Et ecce subito de angulo carceris exivit draco horribilis « totus variis coloribus, deauratis capillis et barba ejus aurea. Videbantur dentes ut ferrum ignitum. Oculi ejus velut margaritæ splendebant, et de naribus ejus ignis et fumus exiebat... Tunc erexit se « ac sibilavit fortiter : et factum est lumen in carcere ab igne qui « exiebat de ore draconis... Dum hec diceret bona Margarita draco ore « aperto posuit os suum super caput beatissime Margarite et linguam « suam porrexit super calcaneum ejus et suspirans deglutivit eam in « ventrem suum. Sed crux Christi quam sibi fecerat beatissime Margarita ipsa crux Christi crevit in ore draconis, et in duas partes eum « divisit, et beata Margarita exivit de ore draconis dolorem nullum « habens in se. » Voir A. Joly. *La vie de sainte Marguerite*, 1879, pp. 134 et 142.

Digitized by Google

des ailes rouges, jaunes et violettes. Ils sont au nombre de seize dont neuf jouent des instruments à cordes et un du basson ou ophicléide.

Au-dessous, quatre scènes, dont deux se rapportent à la Purification, détaillée aux chapitres v et xii du Lévitique. Dans un paysage, un personnage portant le costume épiscopal, debout, étend les mains en bénissant. Il est vêtu d'une robe bleue doublée de rouge, col rouge, mitre en tête, ceinture jaune à laquelle est suspendue une aumônière. Devant lui, deux autres personnages, un homme et une femme, portant chacun dans leurs bras un agneau, en partie enveloppé dans leur manteau violet. Plus loin, au fond, un bélier agenouillé. Dans la scène suivante, nous retrouvons l'homme et la femme portant leur agneau; l'homme laisse tomber une pièce de monnaie dans la sébile que lui tend un troisième personnage vu à mi-corps.

Vient ensuite une charmante paraphrase de l'évangile de saint Luc (1), l'annonce de la Nativité aux bergers. Deux bergers debout, l'un recouvert d'un vêtement brun, sur la tête un capuchon blanc, tient sa houlette de la main droite. L'autre porte une robe violette que recouvre un manteau rouge doublé de fourrure, sur sa tête, un bonnet rouge à oreillettes bleues. Ce dernier semble plus âgé et a les bras croisés sur le bâton qui lui sert d'appui.

La dernière scène à droite est encore empruntée au texte de saint Luc (2), et représente l'Annonciation. La Vierge est assise, à droite, sur un siège à haut dossier orné d'une tenture verte brochée. Elle porte une robe brune, une guimpe blanche et un manteau violet. L'ange Gabriel, debout près d'elle, à gauche, est vêtu d'une robe blanche que recouvre un riche manteau mordoré broché noir et doublé de bleu. L'archaïsme du dessin, l'éclat des couleurs, me font supposer que ces peintures sont plus anciennes que les autres. Elles pourraient être attribuées au xve siècle et peut-être proviennent-elles des vitraux de l'ancienne église?

Au-dessous, deux fragments d'autres scènes, encadrées par une accolade à crochets. On ne voit que les têtes des personnages. Le premier fragment de gauche appartient à une Annonciation.

(1) *Luc.* II, 8-13.
(2) *Luc.* I, 26-35.

Digitized by Google

L'ange est à gauche de la Vierge, on distingue l'extrémité de son sceptre terminé par une fleur épanouie. Une marmite de cuivre à couvercle est suspendue à la muraille. Le fragment de droite appartient à une Visitation. Les deux figures sont fort belles, surtout celle d'Elisabeth, à droite, remarquable d'expression et le drapé de sa coiffure très élégant. La figure de la Vierge est identique à celle de l'Annonciation qui précède, même costume, même coiffure, même nimbe. Au-dessus de l'accolade de droite, un fragment d'ornement étranger au sujet, a été rapporté.

Nous sommes ici dans la chapelle Le Valois ou de Putot. Les armes de cette famille, qui se voyaient jadis sur le vitrail, ne s'y trouvent plus aujourd'hui. Elles se lisent encore, à demi-effacées, sur la muraille, à gauche. D'après un contrat de location de cette chapelle, cité par M. Puchot dans ses notes, sans indication de source ni de date — probablement au XVIIe ou au XVIIIe siècle — le soin de la verrière était laissé aux locataires de cette chapelle. Ils étaient autorisés à remplacer les vitraux par du verre blanc. C'est ainsi que l'église fut dépouillée de sa riche parure de vitraux.

9e fenêtre. — Dans la partie supérieure du remplage, l'œil exercé peut apercevoir une minuscule Ascension (1). Le Christ s'élève sur un fond rayonnant; la partie supérieure de sa personne est cachée par un nuage. Il porte une robe violette et a les pieds nus. Sur le sol, la trace de ses pieds est apparente.

(A suivre.) Etienne DEVILLE.

(1) Act. I, 9.

Digitized by Google

LE CURÉ DE SAINT-PATRICE DE ROUEN
EN EXIL

Né en 1752, M. Michel-Nicolas-Patrice Heude fut nommé curé de Saint-Patrice de Rouen en 1783. Emprisonné à Rouen de juin à août 1792, il partit pour la déportation en Angleterre le 7 septembre. De nouveau emprisonné à Caudebec les 14 et 15 septembre, M. Heude put enfin arriver à Dieppe, où il s'embarqua pour Douvres. La Revue Catholique de Normandie *a publié sur ces deux détentions des détails dus à la plume du prisonnier lui-même.*

Arrivé à Londres, M. Heude ne tarda pas à partir pour la Belgique, d'où les succès des Français le chassèrent. Il dut subir un troisième emprisonnement à Calais, dans des circonstances qu'il va nous raconter. Voici la relation qu'il envoya, de Douvres, le 2 décembre 1792, à plusieurs de ses paroissiens de Saint-Patrice de Rouen (Communication de M. l'abbé Vivier).

Dieu des miracles, celui que ton bras tout-puissant vient d'opérer pour moi, engage à jamais ma reconnaissance et me liera pour toujours à toi par la vie la plus pure et la plus conforme à la sainteté de mon état. Tu as des vues sur moi, Dieu des vertus, puisque tu m'as sauvé de tant de périls.

Mes amis, je viens d'échapper non pas à la mort, mais à dix mille morts.

J'étais dans le Brabant lors de la prise de Mons (6 novembre 1792). Les Français déjà s'acheminaient sur Bruxelles. J'en partis précipitamment avec la plupart des prêtres qui l'habitaient. Le décret de la déportation (26 août 1792) exigeant de tous ceux qui y sont sujets, de ne pas habiter le territoire français jusqu'à sa révocation, comme le Brabant allait appartenir à la France à titre de conquête, ce fut par un motif d'exactitude à l'observation de la loi plutôt encore que par celui de la crainte de me rencontrer avec nos persécuteurs, que je me déterminai à agir ainsi.

Je prends donc ma place dans la diligence de Gand pour passer à Ostende, de là à Douvres. A deux lieues de Gand, on nous annonce qu'une insurrection commence dans cette ville, nous rencontrons une foule de Français qui fuient vers Bruxelles,

Digitized by Google

tandis que nous fuyons Bruxelles nous-mêmes. Nous quittons sans balancer notre diligence; nous la déchargeons de nos paquets; nous louons chèrement une charrette pour les porter, avec un prêtre de près de quatre-vingts ans qui était avec nous, et à travers terre nous nous acheminons vers le Sas-de-Gand, première ville frontière de la Hollande.

Les chemins étaient impraticables et la nuit commençait à être obscure. A l'aide d'une lanterne qu'emprunte notre conducteur, nous guidons tristement nos pas. Enfin, le matin suivant, après six à sept heures de la marche la plus fatigante, nous arrivons au Sas-de-Gand.

Là, demeure au milieu d'un troupeau à qui il est cher, un respectable curé catholique, qui, touché des malheurs et des années de notre prêtre octogénaire, lui offre l'hospitalité la plus généreuse et la plus gratuite jusqu'à la fin de la persécution de l'Eglise de France. Le vieillard n'acceptait pas et voulait me suivre; mais je le priai, au nom de son amitié pour moi, de répondre aux intentions charitables du pasteur, lui alléguant des dangers que peut-être nous pourrions courir. Hélas! Dieu me faisait prophétiser sans que je le susse, et l'efficacité qu'il donna à mon conseil, épargna au vieillard des malheurs sous le poids desquels son âge l'eût fait succomber sans doute.

Nous le laissons donc au Sas-de-Gand et nous nous embarquons pour Middelbourg, où nous restons un jour, d'où nous partons ensuite pour Flessingue.

C'est à Flessingue que nous montons le vaisseau dont le perfide capitaine a été seul la cause des malheurs que j'ai à vous dépeindre.

Hélas! nous partions pourtant de ce port fameux de la Hollande sous les plus fortunés auspices. Le temps était serein, la mer était calme, elle présentait la surface la plus unie, le vent nous poussait sans aucune violence. Nous coulions légèrement vers Douvres, notre destination, et nous nous félicitions tous déjà du bonheur d'une pareille traversée. Vers le milieu de la nuit, nous apercevons le fanal de Douvres; en une demi-heure nous pouvions y être, mais voilà que le barbare capitaine nous met à l'ancre. Nous témoignons tous de l'étonnement. Il nous dit que l'entrée de Douvres étant dangereuse à cause des bancs de sable, il croit devoir attendre le jour, afin que notre traversée continue à être heureuse.

Digitized by Google

Tous tant que nous étions, nous ne connaissions pas la mer. Incapables, d'ailleurs, de tromper, nous l'en croyions incapable lui-même. Le scélérat prévient le jour, et au lieu de diriger son vaisseau vers Douvres, il cingle tant qu'il peut vers *Calais*. Il s'opiniâtre contre la mer et les vents, et il nous fait accroire que ce sont les vents qui ont changé et que la mer est devenue orageuse. Le jour paraît, et nous voyons Calais. A la vue de notre misérable patrie, que nous aimons tout en craignant de l'aborder, notre cœur s'émeut et se partage entre ces deux sentiments.

Cependant les mouvements du vaisseau nous rendent tous malades. Plusieurs vomissaient jusqu'au sang. Je fus le moins incommodé de tous, car enfin après avoir vogué tant de fois de rivages en rivages la mer ne me cause presque plus d'impression maintenant. Le capitaine nous jure que c'est le gros temps qui l'a forcé d'être où il est, veut que nous descendions dans le fond de cale, nous recommande bien de ne pas nous montrer, et nous assure qu'il va mettre à l'ancre à une portée de canon de la jetée. Nous eûmes le malheur de croire encore une fois cet homme perfide, nous le laissâmes mettre sur nous l'écoutille ; et dans le moment où certaine manœuvre nous faisait croire qu'il jetait l'ancre, il nous attachait à la jetée. Hélas ! nous y étions sans nous en douter. Mais pourtant ennuyés de ne plus voir ni matelots, ni capitaine (les misérables étaient allés ameuter le peuple contre nous), l'inquiétude d'être trahis nous prend : un de nous soulève doucement l'écoutille, mais, Dieu ! le premier objet qu'il voit, c'est le port de Calais, auquel de grosses cordes nous lient. Dans le même moment, une troupe qui court, un cliquetis d'armes et une voix de stentor qui crie : *Visitons, visitons ce vaisseau ; des émigrés y sont certainement cachés*. Nous ne doutons plus alors que nous sommes trahis. Le dernier moment de notre vie, nous le croyons arrivé et nous recommandons notre âme à Dieu.

En six minutes, le port est plein de mille et mille gens, armés de sabres et de fusils. On fonce dans notre vaisseau, on nous traîne par les cheveux et au collet sur la jetée et là je suis reconnu pour le curé de Saint-Patrice par des volontaires d'un bataillon de la Seine-Inférieure, des volontaires sans doute de la ville de Rouen et peut-être de ma paroisse ; car enfin de tout mon nombreux troupeau j'ai eu quatre ou cinq mauvais sujets qui se sont

Digitized by Google

enrôlés dans cette horde à qui j'avais fait faire la première communion, que j'avais habillés et nourris et dont j'avais été le père autant que le curé. Peu importe, je ne me suis jamais informé de leurs noms, et Dieu veuille que je les ignore pour toujours, Dieu veuille encore que les plus coupables n'aient pas été mes paroissiens ! Ces monstres tenaient leurs sabres appuyés sur notre poitrine ; un mouvement quelconque de notre part pouvait les leur faire plonger dans notre cœur. Nous étions tous immobiles dans cet affreux moment, que nous pensions être le seul qui nous restât entre le temps et notre éternité, lorsque tout à coup la municipalité parut.

Elle crie : *Force à la loi ;* elle ordonne qu'on nous laisse partir pour Douvres, notre destination. Les bourreaux lâchent donc leurs victimes, et nous redescendons tous dans le fond de cale. Mais le capitaine, toujours suivant le fil de ses projets, ne manœuvre pas. Le peuple crie de nouveau, et les volontaires exigent que nous soyons conduits en prison. La municipalité se voit obligée de céder ; et si elle ne l'eût pas fait, elle était égorgée avec nous. On nous retire donc avec une nouvelle fureur de notre vaisseau, et on nous traîne en prison, au milieu des injures et des menaces. *A l'Abbaye !* me disent à moi ceux qui voulaient un prêtre pour assouvir leur rage. Un misérable me montre son sabre, le place sur mon cou et me dit que ce serait avec lui que sous peu de jours je périrais. Enfin, au milieu de ce cortège de mort, nous arrivons à la prison.

Hélas ! je ne savais pas encore ce que c'était que de me trouver mal. Mon âme, que Dieu par une grâce particulière a bien voulu rendre courageuse et forte dans les périls, n'avait point encore éprouvé ces pamoisons qui éteignent la connaissance en glaçant les membres ; je ne la perdis pas entièrement cette connaissance, mais je me trouvai mal, mes jambes ne pouvant plus me soutenir, je tombai sur une chaise et une sueur froide coula de mon visage. Il fallut se ranimer pour une nouvelle scène d'horreur. Toutes nos malles, valises et sacs de nuit étaient restés au vaisseau. De là, ce qui ne fut pas pillé fut porté à la douane et la municipalité y mit le scellé. Mais il fut question de nous visiter nous-mêmes. Les municipaux s'y trouvèrent forcés par les volontaires, et les volontaires voulurent nous visiter à leur tour. En vain la municipalité s'y opposa, elle n'était plus maîtresse de ses opérations.

Digitized by Google

Nous fûmes mis presque nus. Il y avait des femmes avec nous, passagères du même vaisseau ; et la pudeur m'oblige à vous taire ici l'horreur de la fouille impudique qui leur fut faite. Quant aux hommes, jusqu'à des papillotes furent détachées de leurs cheveux, pour être soigneusement portées à la municipalité, qui les mit sous son scellé, pour être lues ou plutôt devinées et interprétées le lendemain par les volontaires qui voulurent assister à cette sérieuse opération.

Il n'y avait rien heureusement dans nos papiers qui pût en rendre la lecture dangereuse pour nous, et tous, j'entends ceux qui avaient été saisis sur nous, nous furent rendus le lendemain soir. Il n'en fut pas de même de nos porte-manteaux. Nous avons été douze jours sans les avoir et passé tout ce temps sans pouvoir changer de linge. Tout ne nous a été rendu qu'après la visite la plus sévère et la plus infidèle pour plusieurs d'entre nous, mais moi j'ai eu le bonheur de ne rien perdre.

Le procès-verbal fut dressé de notre arrestation et des horreurs qui l'avaient accompagnée. Il fut envoyé à la Convention. Nous attendions de jour en jour sa réponse et nous ne l'avons eue qu'au bout de seize.

Cependant, comme la Convention, d'après le procès-verbal, n'a pu ignorer que les volontaires seuls avaient été la cause de notre injuste détention et que ceux-ci reçurent huit jours après l'ordre de partir de Calais, je ne doute pas qu'elle ne préparât ainsi de loin notre sortie et éloignât par là les dangers auxquels nous pouvions être alors exposés. Mais, hélas ! elle ne put sans doute prévoir, au moins, j'aime à le croire, la scène affreuse qui nous était encore réservée avant que la ville fût débarrassée d'eux.

Mes amis, reposez-vous ici un instant, et préparez-vous à entendre le récit de la plus effroyable position où jamais homme puisse se trouver.

La veille de leur départ, les deux bataillons de la Seine-Inférieure et de Dieppe forment, à sept heures du matin, le projet d'enfoncer les portes de la prison. A huit, ils veulent l'exécuter. Nous entendons des cris d'enfants, de femmes furieuses, de volontaires, et nous distinguons ces mots : *Il faut tuer les émigrés et les prêtres, il faut couper leurs têtes et les porter au bout de nos piques !* Dans l'espace d'un quart d'heure, trois mille hommes, armés de haches, de baïonnettes, de piques, de sabres, remplis-

Digitized by Google

sent toutes les avenues de la prison. Et c'est principalement deux têtes qu'on se rabat à demander, la mienne, mes amis, oui la mienne, et celle de M. de Saint-Ouen, de Neufchâtel. On sonne le tocsin, les boutiques se ferment, on bat la générale, les bourgeois prennent tous les armes pour repousser les volontaires ; enfin, la municipalité paraît, barre la porte de la prison et déclare qu'il faudra tuer tous ses membres si on veut pénétrer. On charge deux canons à mitraille, on les braque sur les volontaires. Le commandant de la place arrive, environné de la gendarmerie nationale. La générale continue de se battre, et enfin vers onze heures, après une résistance généreuse de trois heures de la part des municipaux et des bourgeois à qui nous devons la vie, on vient à bout de dissiper la foule et de rassembler les volontaires dans la place. On leur lit la loi, on leur parle de l'obéissance qu'ils lui ont jurée. Trois bataillons ne forment aucune opposition, le seul de la Seine-Inférieure murmure et balance pour obéir. Un membre de la Convention qui se trouve par hasard à Calais, prononce cette phrase : *Se peut-il qu'il y en ait un parmi vous qui soit assez barbare pour tremper tranquillement ses mains dans le sang d'un de ses semblables ? — Oui*, répond un volontaire, *et c'est moi !* A ce mot, il se montre. Le commandant dit qu'il sera puni. Le bataillon répond : *Non, non. — Je ne suis donc pas digne de votre confiance ?* reprend le capitaine ; *en ce cas, je vais vous remettre ma place.* Grand Dieu ! nous étions perdus, si ce parti eût été accepté. Mais non, tout change en une seconde. Tous lui jurent obéissance, et ce jour d'horreur a fini par des chants d'allégresse, par le renouvellement du serment de la part des volontaires, mais par l'impunité nécessaire de celui qui avait tenu le propos : il a bien fallu que le commandant ait affecté de ne le plus reconnaître.

Je n'ai pas besoin, mes amis, de vous peindre les frayeurs et l'espèce d'anéantissement que nous avons éprouvés, depuis ce moment jusqu'à celui où le lendemain sont partis ces anthropophages ; mais heureusement nos terreurs ont été vaines. La ville de Calais les a vus s'en aller sans regret, et eux-mêmes ont disparu sans troubler sa tranquillité.

Eh bien ! mes amis, qu'en dites-vous ? Pensiez-vous qu'après tous mes malheurs passés j'étais encore réservé à ces scènes d'horreur ? Mais les croix qu'on porte quand Dieu nous en charge lui-même, ne sont jamais sans onction, et les peines les plus

Digitized by Google

graves, lorsque c'est lui qui nous les envoie, ont toujours avec elles des consolations. Celles qu'il m'a données, dans les derniers jours surtout de ma captivité à Calais, sont ineffables et m'ont fait surabonder de la joie la plus pure. Que ne m'est-il permis de vous les dépeindre! Mais je ne le puis sans indiscrétion dans les conjonctures présentes. Un jour n'est pas loin peut-être où ma langue sera déliée à cet égard.

Quant à ma prison en elle-même, ses rigueurs ont toujours été en diminuant. La première nuit, je l'ai passée sur la paille, comme le plus criminel des hommes. La deuxième, j'ai eu un drap; et enfin les trois dernières que j'ai passées dans ce lieu d'horreur, j'ai eu un lit séparé du cachot commun, à la vérité dans un réduit, mais j'étais à part, ce que j'estimais pour beaucoup. Alors j'ai cessé de respirer l'air infect d'un cachot où nous étions dix à coucher, presque tous malades; et ce cachot n'était séparé de ceux qui nous entouraient, où étaient des scélérats, que par des planches et barres de fer, à travers lesquelles passait l'odeur pestilentielle qu'ils exhalent.

Enfin, le dix-huitième jour de la captivité que je viens de vous dépeindre, mes amis, nos chaînes ont été brisées. Nous désirions, autant que nous appréhendions, le moment de notre liberté rendue; mais, grâce à la municipalité et à la pompe qu'elle a mise dans les mesures de sûreté prises pour notre embarquement, elle en a imposé au peuple. Nous avons été conduits par elle à notre paquebot, et nous étions escortés de quatre ou cinq cents bourgeois armés. Tous les spectateurs étaient plus attendris qu'insultants. Quatre ou cinq mauvais sujets en tout nous ont honorés de leurs huées.

Au milieu de l'année 1793, le curé de Saint-Patrice de Rouen fit connaître à l'abbe Barruel les consolations qu'il avait éprouvées dans la prison de Calais, et auxquelles il avait fait seulement allusion dans sa relation du 2 décembre 1792 :

Pendant tout le temps qu'a duré notre prison de Calais, la municipalité n'a pas manqué un seul jour de nous visiter et de nous apporter toutes les consolations dont elle était capable. Elle sentait toute l'irrégularité de la marche qu'elle avait suivie à notre égard, qui ne trouvait véritablement son excuse que dans la nécessité imposée par les circonstances.

Digitized by Google

Parmi ces officiers municipaux, un surtout s'est occupé plus particulièrement de moi, par la raison que j'étais prêtre. Enfin, le jour de notre départ une fois fixé, il vint me trouver et me tint à peu près ce langage : « Mon cher curé, si vous m'avez quelques obligations, permettez-moi de vous prier instamment de m'en donner un témoignage de reconnaissance. Il faut que vous me promettiez de passer un soir chez moi avant de vous rendre à Douvres, votre destination. — Mais la chose n'est pas possible, lui répondis-je, je ne dois quitter ma prison qu'avec tous les compagnons de mon malheur, et nous ne serons conduits à notre paquebot que sous la sauvegarde de la municipalité et des bourgeois armés. — N'importe, me dit le bon et religieux municipal; si vous m'accordez l'objet de ma demande, j'ai dans les mains un moyen sûr pour le rendre pratiquable : le geôlier pense bien, je vous demanderai à lui, je viendrai vous chercher ce soir et, sous ma responsabilité, vous me suivrez. — Cette démarche est hardie, lui répliquai-je, et je ne me déterminerai à la faire qu'autant qu'elle me présentera un but d'utilité réelle; s'il n'est question que du plaisir de vous voir chez vous, permettez-moi d'attendre, pour le goûter, le temps de la restauration des choses. — Oh ! mon ami, me répond le pieux municipal, je loge chez moi quatorze religieuses, qui n'ont pas vu de prêtre catholique depuis trois mois (expulsées le 30 septembre 1792, comme les autres communautés de femmes). Venez à leur secours, venez les consoler. » Je consens sur-le-champ à la demande. Le soir, il vint me chercher, à 8 h. 1/2. Je me couvre de son manteau. Je passe avec lui au milieu de nos gardes, sans être soupçonné, et je vais jusqu'à onze heures du soir donner à quatorze religieuses toutes les consolations de notre sainte religion. Je soupe avec elles, le municipal et sa pieuse famille. Je ne les quitte qu'après leur avoir laissé une provision d'eau bénite et les avoir couverts de mes bénédictions. Le geôlier vient me chercher à l'heure convenue et je retourne avec lui me coucher à ma prison.

M. Heude mourut chanoine honoraire à Rouen en 1838, âgé de de quatre-vingt-six ans. Il a laissé en cette ville, avec une mémoire vénérée, une réputation d'éloquence.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

Digitized by Google

LES PRUSSIENS A EVREUX

En 1815 (1)

Le piquant de cette malheureuse invasion de 1815, est que les Prussiens venaient, avec leurs alliés, soi-disant dans les meilleures intentions, pour « rétablir la paix » chez nous, pour notre plus grand bien, quoi ! D'honnêtes matous, poudrés d'une officielle farine, et qui voulaient seulement jouer avec la souris... à quelques bons petits coups de patte près, par exemple, si elle s'avisait seulement de remuer le bout du museau ! Comment n'aurait-on point appelé amis, même après vingt ans de lutte, ces braves Allemands qui avaient absolument tenu à escorter en nombre, — en fort grand nombre, — le retour de notre Roi ? Or, voyez « l'ingratitude française », ils ne réussirent partout qu'à se faire traiter de prussiens, qu'ils étaient. Et à Evreux, si le mot avait existé déjà, ils auraient réussi à se faire traiter de boches.

Evreux, pourtant, n'était point suspect d'un attachement exagéré au régime de Napoléon. Les « Souvenirs d'un bourgeois d'Evreux » nous en sont témoins. L'Empereur avait décidément trop souvent eu besoin de conscrits ; aussi s'était-on réjoui l'année précédente, lors du premier retour de Louis XVIII, et se réjouissait-on encore cette fois, certes. Mais la façon dont nous arrive un cadeau diminue quelquefois beaucoup le plaisir qu'on éprouve à le recevoir. Or, vraiment, cette rentrée de Louis XVIII au milieu des baïonnettes ennemies devenues si subitement toutes douces, toutes patelines, créait une sorte de gêne, d'agacement muet qui, à Evreux, se traduisit d'un geste : le 12 juillet, on fêtait joyeusement la cocarde blanche revenue, il y avait

(1) Cf. Archives de l'Eure : série R, non classée. — *Souvenirs et Journal d'un Bourgeois d'Evreux, 1747-1830* (Evreux, Hérissey, 1850). Cf. aussi la collection de documents de M. E. Guillemare qui possède, entre autres, le livre de prix offert au Lycée par le général allemand, un volume orné d'une belle reliure à grains longs.

Pour les instruments de physique de l'Ecole Centrale, cf. *Histoire du Collège d'Evreux*, par M. Pitoiset, p. 43 (demeurée inédite).

Digitized by Google

danses sur la place du château; quand apparurent les premiers dragons de Sa Majesté prussienne... : les lampions s'éteignirent. Toute la gaieté était coupée.

Le défilé commença. Il devait durer plusieurs jours. C'était tout le 1er corps d'armée qui s'abattait sur le département de l'Eure. Evreux hérita de la cavalerie, les hussards de Poméranie, les hussards de Brandebourg, les lanciers de Silésie, les dragons de la Reine, puis les uhlans : 2.500 hommes sans compter les officiers. Il y avait aussi de l'artillerie qui avait prétendu trouver place dans Evreux, mais on réussit à ce qu'elle restât à Gravigny et à Parville. L'Etat-Major, lui, s'en alla loger au château de Navarre, comme de juste, et comme de juste aussi, c'est à la porte de la chambre qui avait été celle de l'impératrice Joséphine, que l'ordonnance de Herr général von Ziethen vint, le lendemain matin, prendre pour les graisser les bottes de Son Excellence.

Un vrai type de noble allemand, ce commandant du 1er corps d'armée, très au-dessus de toutes les contingences, n'écrivant à son « cher ami » le préfet ou le maire, que les lettres les plus polies ; allant jusqu'à offrir au lycée un prix d'instruction religieuse ; jusqu'à inviter les fonctionnaires français à la fête du roi de Prusse qu'il donna le 3 août (ce jour où pas une jeune fille d'Evreux n'osa mettre le nez dehors, à cause de la trop grande liesse des soldats). Par exemple, qu'on ne lui parlât pas des réquisitions, des misères de la ville. Là, il ne savait rien, il était désolé, il verrait... Vous pensez qu'il se garda bien d'empêcher jamais un abus quelconque. Mais enfin, il tenait essentiellement à ce qu'on fut bien persuadé qu'il « n'était pas un barbare ».

Non ; tout le rôle odieux, tout ce qui se voyait était laissé à M. Henry, l'intendant du corps d'armée, une figure sinistre, et malgré son nom français, un Prussien aussi brutalement rageur que son maître était hypocritement courtois. En voilà un qui n'avait pas peur des frottements ! C'est lui qui, dès le premier jour (et sur quel ton !) fit savoir que, non seulement la population devrait subvenir à la nourriture des soldats (2 livres de pain, 1 livre de viande, 1 litre de boisson ou bière ou 1/2 litre de vin, légumes, eau-de-vie et tabac, chaque matin), mais qu'il faudrait aussi des chevaux et des uniformes pour tout le corps d'armée. De plus, une contribution de guerre était établie — qu'eut-ce été si nous n'avions pas eu affaire à des « amis » — s'élevant pour le

Digitized by Google

département à deux millions, payables à dix jours et en quatre termes. Et si on ne payait pas, il se chargeait de faire venir 20.000 hommes de plus à Evreux. Avec Henry, au moins, on savait à quoi s'en tenir. il n'y avait plus d'équivoque. C'était bien l'ennemi qui était entré dans nos murs.

Aux autorités d'Evreux, il fallait prendre immédiatement position : elles le firent. Les premiers 500.000 francs devaient être versés le 15 juillet; le versement n'eut pas lieu. Le Conseil général, assemblé en hâte, et le conseiller de préfecture remplaçant le préfet, M. de Gasville, qui ne devait prendre ses fonctions que le 17, avaient refusé de s'exécuter dans ces conditions. De suite, Henry montra les dents : « Je me verrai forcé, pour mettre « à couvert ma responsabilité personnelle, écrivit-il, d'employer « des mesures coercitives pour la rentrée des 500.000 francs si « demain à midi cette somme n'est pas payée. J'espère que vous « m'éviterez le désagrément d'employer des moyens qui ne peu- « vent être que très onéreux à vos administrés. Veuillez aussi « m'informer de suite *à quoi nous en sommes* avec l'habillement « des troupes et la fourniture des chevaux. *Vous avez sans doute* « *déjà oublié* que vous m'avez promis la première livraison pour « aujourd'hui. » Il avertissait de plus, aimablement, que si ses ordres n'étaient pas exécutés, il se « verrait forcé » de mettre des garnisaires à la Préfecture. Ce à quoi il ne manqua pas, d'ailleurs. Dès le lendemain, dix hommes et un sous-officier se présentaient pour veiller sur la mauvaise volonté des conseillers généraux.

Henry avait espéré intimider. S'il avait pu prévoir ! Son insolence devait lui rapporter tout simplement ceci, que quatre délégués d'Evreux, MM. de Gazan, Lescaille, ingénieur départemental, Delarue, apothicaire, et Corbillé, entrepositaire des tabacs, partirent pour Paris afin de protester avec énergie près du haut commandement étranger lui-même. Et il faut croire que, là-bas, les procédés de ce trop zélé serviteur furent trouvés un peu violents, puisque les délégués se virent accorder que la contribution serait réduite à 1 million et demi et que le paiement s'échelonnerait, non plus sur dix jours, mais sur quarante.

L'intendant prussien ne se tint pas pour battu : il avait perdu la partie à propos de la contribution de guerre, il se rattrappa sur le reste, commençant par établir la censure sur tout ce qui sortait des presses de l'imprimeur administratif, M. Ancelle. Il fit

Digitized by Google

mieux encore : le 22 juillet, en l'absence du trésorier payeur, il se présenta avec quelques hommes à la caisse du département, exigeant qu'on lui remit les fonds ; on refusait ; il crocheta la serrure et emporta l'argent, comme cela, tout simplement : il y avait 35.402 fr. 93 centimes. Heureusement que le trésorier, qui se doutait de quelque chose, avait, avant son départ, mis de côté une somme de 200.000 francs et fait suspendre les versements des percepteurs. — Une autre fois, le 7 août, deux soldats regardant par le trou de la serrure dans une salle basse de l'Hôtel de Ville, avaient aperçu, ramassés là, les équipements de la garde nationale : le soir même, l'infatigable intendant arrivait, confisquait... Le préfet écrivit bien à M. de Talleyrand, mais allez donc réclamer ! Jusqu'aux instruments de physique de l'ancienne Ecole Centrale, déposés à l'Hôtel de Ville, en attendant d'être placés dans le local d'une société savante, qui furent pillés et mis en pièces ! Pendant ce temps, une partie de l'église Saint-Taurin et l'église des Ursulines avaient été transformées en magasins à fourrages pour la nourriture des chevaux achetés aux frais du département. Saint-Sauveur était transformé en ateliers où les tailleurs de la ville, réquisitionnés, travaillaient à la confection des uniformes sous la garde des soldats.

Pour mettre le comble à ses gentillesses, Henry ne s'était-il pas avisé, quand il avait quelque peine militaire à infliger à ses hommes, de leur faire donner la bastonnade... dans la cour de la Préfecture. Etait-ce attention délicate envers l'administration du département, ou pour montrer combien ses troupes étaient disciplinées ?... Cet allemand avait déjà le sens de la réclame adroite.

C'est sur ces entrefaites qu'un accord intervint à Paris entre la France et les puissances étrangères, le 31 août, à notre avantage : il n'y aurait plus de réquisitions extraordinaires, ni de contribution, ni de censure ; les fonctionnaires français reprendraient dans son intégrité l'exercice de leurs charges. La Commission française chargée de négocier avec les étrangers et présidée par le baron Dudon, en avait avisé de suite la Préfecture d'Evreux et les corps d'occupation avaient été avertis aussi. Mais nos prussiens d'Evreux se gardèrent bien d'obtempérer immédiatement : vite, même, ils essayèrent une dernière petite réquisition extraordinaire de vivres (500.000 francs) le 7 septembre. Le général von Ziethen daigna même, en cet honneur, injurier en personne les

Digitized by Google

délégués d'Evreux venus à Navarre pour lui rappeler la convention nouvelle. Mais cette fois, forts de leur droit, les délégués ne cédèrent pas, arguant de ce qu'ils ne voulaient rien décider en l'absence du préfet.

Car il n'y avait plus de préfet à Evreux, et cela depuis plus de quinze jours. M. de Gasville avait pris possession de son poste le 17 juillet, dans des conditions extraordinairement difficiles. Son rôle le mettait littéralement entre l'enclume et le marteau. Or, M. de Gasville était un ardent patriote; il n'essaya point de biaiser, il alla crânement. Dès le premier abord, lui et Henry se heurtèrent durement, force contre force. La préfecture occupée militairement, la bastonnade donnée dans sa cour, lui parurent facéties qu'on le priait de goûter peut-être un peu à titre personnel et il fit savoir plusieurs fois, en termes précis, tant à Henry lui-même qu'aux autorités françaises et étrangères de Paris, que ce qui se passait à Evreux ne lui plaisait pas. Si bien que ce préfet français dut finir sûrement par se faire très mal noter dans les milieux prussiens : le 19 août, on l'emmenait en effet, avec les plus grands égards, du reste, vers une destination inconnue qu'on apprit plus tard être Aix-la-Chapelle... Une Commission des subsistances composée de MM. du Meilet, de Gazan, conseiller de préfecture, Boullanger, directeur des contributions, de Bernetz et Horeau, entrepositaire principal des tabacs, fut chargée de le remplacer jusqu'à nouvel ordre. Il rentra d'ailleurs deux mois plus tard et reprit bravement la lutte jusqu'au départ définitif des Prussiens, en novembre.

Il faut reconnaître qu'au point de vue du résultat, l'œuvre du préfet d'Evreux, qui était en somme d'alléger à ses administrés le poids de l'invasion, ne correspondit pas à l'entrain ni à la fermeté qu'il y avait apportés. Cet exil de deux mois, qui coupait son effort au beau milieu, fut une manœuvre habile de la part des Allemands. Peut-être, plus souple, le préfet n'aurait-il pas été exilé, ou aurait obtenu plus.

Mais il est délicat de juger le caractère de M. de Gasville. Agir autrement lui aurait-il mieux réussi? La politique que firent les autres dirigeants d'Evreux et du département eut-elle plus de succès? Les documents sont muets à cet égard. Toujours est-il qu'elle fut légèrement différente. Les nouveaux députés, par exemple (car il y avait eu élections à Evreux, au début du mois

Digitized by Google

d'août), écrivant au Roi pour lui demander la suppression de l'indemnité de guerre, lui vantaient « l'attachement que les habi-« tants du département de l'Eure ont toujours montré pour leur « Roi légitime et *le bon accueil qu'ils ont fait aux troupes d'une « Puissance amie* ». L'Evêque, le 15 août, ne célébra pas la messe pontificale, pour marquer la nuance, mais autorisa la procession. De même, M. de Sepmanville, le maire d'Evreux, tout en gardant une attitude parfaitement digne, accepta volontiers lors du départ des Prussiens, de garder jusqu'au 6 décembre, à l'hôpital Saint-Louis, deux malades et deux infirmiers qui se trouvaient là dans une salle spéciale, aux mains du chirurgien allemand Grüber. Bref, chacun agissait comme il croyait préférable pour le bien général.

Quant à la population d'Evreux, ce fut extrêmement simple. A la sorte de honte qu'elle avait éprouvé à devoir de la reconnaissance aux étrangers pour le retour du Roi, succéda bien vite le soulagement d'une situation très claire, celle de pouvoir les détester en toute tranquillité d'âme, quand elle les eût vus à l'œuvre. Ils n'étaient pas encore tous arrivés que déjà le maire devait faire renforcer, sur leur passage, les patrouilles de la garde nationale pour empêcher les badauds de manifester. Il n'y eut pas de foire Saint-Taurin, cet été-là ; plusieurs sous-officiers disparurent à Evreux, qu'on ne retrouva jamais.

Un fait surtout, est significatif. C'était au moment du départ des Prussiens, le 28 octobre, il y avait une représentation de marionnettes sur la place. Un chasseur voulût, pour mieux voir, bousculer une vieille femme, la mère Simon Duvallet ; celle-ci, d'un coup, lui trancha le poignet avec sa faux.

Et ce simple fait, ce réflexe encoléré d'une vieille femme, vient nous découvrir, en un éclair, tout ce qu'il dut y avoir eu de souffrances pendant les quatre longs mois de l'occupation. Souffrances dures, mais utiles aussi, parce que lorsqu'une fois on a souffert, on se rappelle. Et c'est par une suite de poussées fécondes, comme celles-là, que dans chaque coin de France, ainsi qu'à Evreux, a germé lentement au cours du siècle dernier, l'idée de Patrie, inexistante presque il y a cent vingt ans et peu à peu grandie jusqu'à la plénitude où nous l'avons connue de nos jours.

Maurice Béguin.

Digitized by Google

LE COMMANDEUR HENRY LE COURT

Lierremont ! Ce nom poétique restera longtemps dans le souvenir de tous ceux qui ont le culte du passé normand. Il évoquera en effet l'image sympathique d'un érudit aimable et accueillant. Le commandeur Le Court fut une de ces originales et fortes personnalités qu'on n'oublie pas. L'ayant connu de près, ayant goûté bien des fois l'affectueuse hospitalité de Lierremont, nous savions quelles sincères amitiés il s'était acquises par ses grandes qualités de savant et de chrétien. Ses nombreux amis nous sauront sans doute gré d'avoir écrit ces lignes. Nous les avons tracées avec la mélancolie qu'on éprouve à voir se fermer une tombe sur quelqu'un qui eut une place dans notre vie, et comme ces notes que l'on confie au papier pour les relire plus tard et revivre un peu son passé.

C'est à Pont-l'Evêque, la vieille capitale du Pays d'Auge que naquit le 13 août 1849 Louis-Marie-Henry Le Court. La famille dont il était issu paraît originaire de Bretagne. Elle était venue se fixer, au cours du XVe siècle, à Saint-Pierre-du-Châtel-en-Lieuvin, où vers 1500 vivait Jean Le Court, ancêtre de treize branches normandes, répandues surtout dans le Pays d'Auge. Ceux qui ne cultivèrent pas la terre, furent pour la plupart des gens de robe. Citons Jean Le Court, écuyer, sieur de Noirval, avocat enquêteur à Pont-l'Evêque au XVIIe siècle, Louis-Vincent Le Court de Noirval, son fils, vicomte d'Auge, François-Jacques Le Court, écuyer, sieur des Tourailles, conseiller du Roi, lieutenant du vicomte de Roncheville, etc. (1).

(1) Les armes des Le Court du pays d'Auge étaient : « d'hermines à 3 quintefeuilles de pourpre ». M. Le Court les écartelait de Le Court ancien : « d'azur à l'aigle d'or », et sur le tout les armes de la Pucelle d'Orléans, à la famille de laquelle il se rattachait par ses ancêtres maternels, les Gueffe de la Graverie.

Digitized by Google

M. Charles-Victor Le Court, le père, avoué à Pont-l'Evêque, était un homme vraiment distingué. Un membre de la Société historique de Lisieux a tracé jadis de lui ce portrait : «M. Le Court, père, « ... apportait dans l'appréciation des faits et des documents le « meilleur sens historique... Il mettait sans cesse à notre disposi- « tion avec une générosité grande, les ressources de sa splendide « bibliothèque, l'une des plus sérieuses et des mieux colligées de « notre contrée. M. Le Court d'ailleurs, sous des apparences « modestes, était une individualité littéraire considérable; il « laisse de nombreux manuscrits, et quelques publications qui, « au mérite d'une forme exquise et pure, joignent une érudition « sûre et le brillant de l'esprit. » (Rapport du 31 décembre 1871.)

Ami et collaborateur du grand archéologue Arcisse de Caumont, M. Le Court père l'accompagnait souvent dans ses courses à travers le Pays d'Auge, et correspondait avec lui. Il était aussi poète à ses heures, comme le témoigne un spirituel pot pourri intitulé : *Entrée de saint Yves en Paradis*, composé en 1838, et dont une 3e édition fut publiée en 1884. (Pont-l'Evêque, Delahais et Bougy, in-8o, 8 p.)

Ajoutons pour compléter le portrait que ce savant homme fut un catholique fervent et un légitimiste combatif. Lors de la Restauration, il avait fait partie de cette jeunesse ardente qui avait soulevé l'opinion en faveur des princes légitimes, et sa conduite lui avait valu un brevet de chevalier du Lys, signé du duc de Berry.

Mme Victor Le Court, née Anne-Françoise-Louise Langer, fille de Nicolas Langer et de Marie-Louise de Gueffe de la Graverie, appartenait à une ancienne famille de Nonancourt. C'était, elle aussi, une excellente chrétienne, dévouée à son foyer, et charitable aux pauvres. Une lettre touchante qu'elle adressait au P. Félix nous fait part de ses « soins maternels » pour « conserver bon et pur » son cher enfant. C'est dans ce milieu choisi que grandit et se forma M. Henry Le Court. C'est de son père qu'il reçut les premiers éléments de cette science du passé qui le passionna toujours. Elevé au collège Sainte-Marie, à Caen, où sa piété et son caractère aimable lui avaient conquis l'affection de ses maîtres, il occupait ses loisirs d'écolier à tracer et à enluminer de blasons, les arbres généalogiques des grandes maisons de l'Europe. Pendant les vacances, il suivait son père dans ses excur-

Digitized by Google

sions, et ce n'était pas pour lui un petit honneur que d'être parfois le compagnon de route de l'illustre M. de Caumont.

Le jeune érudit avait vingt et un ans, lorsqu'éclata la guerre de 1870. Il prit du service comme infirmier dans l'ambulance de Pont-l'Evêque, attachée au 21e Corps, qu'il suivit dans ses déplacements au Mans, à Saint-Calais, à Marchenoir, à Cloyes, et enfin à Montigny, dans le magnifique domaine de la duchesse de Lévis-Mirepoix où l'ambulance fit plusieurs séjours. Ce milieu tout rempli de souvenirs historiques ne pouvait que raviver les goûts du jeune homme. Il consacra ses loisirs à dresser l'arbre généalogique de la famille de Lévis, ainsi que celui de toutes les branches de la Maison de Bourbon. Ce dernier tableau, splendidement colorié fut offert par lui, quelques années après, en 1876, à S. A. R. Mgr le duc de Nemours.

Rentré à Pont-l'Evêque, M. Henry Le Court partagea son temps entre ses études notariales et les recherches historiques. Dès lors il avait un nom dans le monde de l'érudition. En novembre 1877, il achetait à Deauville l'étude de Maître Pascal Tragin. Au mois de mai de l'année suivante, il épousait Mlle Marie-Joséphine Luce, parente du savant M. Siméon Luce, membre de l'Institut. Nièce de Mlles Mérigault, les charitables fondatrices de l'orphelinat de Deauville, Mme Henry Le Court, au dire de tous ceux qui l'ont connue, était une vraie sainte. Une douloureuse et longue maladie devait l'emporter encore bien jeune. Dès que les symptômes alarmants furent apparus, M. Le Court céda son étude à Maître Charles Houley, en 1894, et se retira, à Trouville, dans ce charmant domaine de Lierremont qu'il venait d'acquérir. Quelque temps auparavant, il avait été nommé Commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

Si l'on veut se faire une idée de Lierremont, qu'on ouvre la jolie collection de la *Revue illustrée du Calvados*, si brillamment dirigée par M. Emile Morière. Au numéro de février 1913, M. V. Le Fort nous mène chez le Commandeur, nous décrit le « bon sourire » et « la courtoisie souriante » avec laquelle il accueille ses visiteurs, répond à leurs questions, et leur fait les honneurs de ses collections. Puis il nous fait parcourir ces pièces où « s'éparpillent les bahuts, les boiseries gothiques et les cabinets italiens » ; il nous fait admirer les vieilles faïences, les toiles anciennes, un admirable rétable en albâtre du XIIIe, à panneaux

Digitized by Google

géminés, un Christ byzantin à l'attitude hiératique, etc. Puis voici la bibliothèque avec ses trésors, ouvrages introuvables, reliures précieuses aux plats armoriés, livres d'heures aux miniatures naïves, restées pleines de fraîcheur, chartes anciennes, etc. Quelques bonnes illustrations aident le lecteur à se faire une idée de ces merveilles. C'est dans ce cadre choisi, qu'assis dans sa haute cathèdre à dais, devant son massif bureau de chêne, qu'ornait un joli buste du comte de Chambord enfant (car il avait jalousement gardé les opinions paternelles), c'est là que le Commandeur passa de longues heures à interroger le passé de nos vieilles familles normandes.

De tous côtés, on s'adressait à lui, et Dieu sait de combien de généalogistes, érudits de profession ou chercheurs improvisés par amour de leurs traditions familiales, M. H. Le Court s'est fait le collaborateur bénévole. Sa vaste correspondance, dans laquelle de modestes noms de petite noblesse ou de vieille bourgeoisie se rencontrent près des plus grands noms de l'histoire ou de l'érudition, témoigne de sa science étendue et de son inépuisable complaisance.

Nombre de sociétés savantes s'honoraient de le compter parmi leurs membres, citons la *Société historique de Lisieux*, dont il fut longtemps le président, la *Société historique de l'Eure-et-Loir*, la *Société des Bibliophiles normands*, le *Collège héraldique de France*, l'*Instituto araldico italiano*, etc.

On peut dire que la mort a trouvé le commandeur Le Court au travail. Deux ou trois jours avant d'être emporté par une terrible maladie, il répondait encore à des renseignements demandés. Et cependant, cette mort ne l'a pas surpris. Chez M. Le Court, le chrétien égalait le savant. Il était semblable au serviteur de l'Evangile qui sait que le Maître peut venir « comme un voleur ». Il avait gardé intacte la foi de sa jeunesse. Ceux qui l'ont approché savent avec quel bonheur il servait la messe, quand l'occasion s'en présentait, dans sa petite chapelle de Lierremont, et avec quelle ferveur il communiait. Depuis qu'il s'était senti menacé, il avait fait courageusement son sacrifice. Aussi lorsque vint l'heure de Dieu, il l'accueillit avec la sérénité du vrai chrétien. Et c'est très doucement que le vendredi 23 septembre 1921, à midi, il s'éteignait, ayant conservé toute sa présence d'esprit jusqu'à sa dernière minute, tandis que, sur sa demande, se murmu-

Digitized by Google

raient autour de son lit, les belles et touchantes prières des agonisants : *Exi, anima christiana...*

*
* *

Le commandeur Le Court a laissé de nombreux travaux. Quelques-uns ont été publiés ; d'autres sont restés manuscrits.

Nous citerons seulement pour mémoire la thèse de Droit de M. Le Court : *De la réserve et de la quotité disponibles* (Pont-l'Evêque, Delahais, 1871, in-8°, 51 p.). Nous indiquerons les autres œuvres d'après leur ordre d'apparition.

— *L'abbé de Roquette, prieur de Saint-Himer et l'éducation des deux du Buat.* — Lisieux, Piel et Lerebour, 1880, in-8°, 8 p. (Extrait du *Bulletin de la Société historique de Lisieux*). Intéressante contribution à l'histoire du célèbre prieuré et de ses deux élèves, qui se firent un nom, l'un comme diplomate et l'autre comme ingénieur.

— *Généalogie des branches normandes et percheronnes, de la maison du Buat.* — Lisieux, Lerebour, in-4°, 68 p., 1885. M. Le Court était apparenté à cette antique famille par le mariage d'une sœur de sa mère, Marie-Charlotte-Joséphine Langer, avec Charles-Armand du Buat. L'ouvrage fut tiré à 131 exemplaires. L'auteur commence les filiations à Payen du Buat qui vivait dans le Perche en 1140, et il donne la généalogie des branches des Buats, de Mortain, de Bailleul, de Saint-Denis, de Tréhéru et de la Ménarderie.

— *Généalogie de toutes les branches de la maison du Buat.* — Lisieux, Lerebour, 1886, in-4°, 106 p., tiré à 55 exemplaires. L'auteur complète l'ouvrage précédent. Cette nouvelle édition est ornée de blasons.

— *Nobles ou vivant noblement à Pont-l'Evêque dans l'espace de quinze à vingt ans depuis 1742.* — Caen, Delesques, 1888, in-8°, 70 pp., tiré à 300 exemplaires. C'est l'édition d'un petit manuscrit de Mme Bicherel, femme d'un conseiller en la Chambre des Comptes, accompagnée de 29 notices généalogiques.

— *Marie, sœur du grand Corneille et sa postérité.* — In-12, Saint-Amand (Pas-de-Calais), 1892, 11 pp. (Extrait de l'*Annuaire du Conseil héraldique de France.* Paru aussi dans le *Bulletin de la*

Digitized by Google

Société historique de Lisieux, 1892). Marie Corneille, mariée à Guillaume Ballan, esc., résidait à Canapville-en-Auge. Sa postérité s'est continuée dans les familles de Carville, Mariolle, Quantin, Corneille-Vallée, etc.

— *Trouville et ses environs.* — Etudes historiques par Maître Jacques du Laurent (Première partie. Lisieux, Lerebour, in-8°, 11 p., 1894. Extrait du *Bulletin de la Soc. hist. de Lisieux*. 1892). Début d'une histoire de Trouville, contenant des notices sur le château d'Estimauville, la chapelle de N.-D. de Pitié, les seigneurs de Trouville, etc.

— *Les du Lys normands au XVIIe siècle* (Extrait de l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*, Saint-Amand, in-12. 8 p., 1894). — Etude sur une famille du Lys, fixée à Pont-l'Evêque et à Lisieux, que l'auteur suppose appartenir à la famille de la Pucelle d'Orléans.

— *Un normand célèbre, Maître Jacques Du Lorens, poète, jurisconsulte et collectionneur.* — Caen, Valin, in-8°, 1897, 34 p., tiré à 200 exemplaires. « Émule et contemporain de Régnier, oublié, « sans doute à dessein, à cause des trop nombreux emprunts que « celui-ci lui avait faits, par Boileau, dans son *Art Poétique* », Jacques du Lorens avait intéressé particulièrement M. Le Court, parce qu'il le comptait parmi ses ascendants. Dans cette curieuse étude, il établit que le poète n'est pas né à Châteauneuf-en-Thimerais, comme l'ont prétendu tous les biographes, mais à Tillières-sur-Avre ; il n'y est pas mort non plus. mais à Thimert, d'où son corps fut transféré à Châteauneuf. Ce poète était un grand collectionneur, et il possédait « une galerie de tableaux si importante qu'elle ferait la gloire d'un musée de grande ville ».

— *La famille Le Cornu et ses alliances avec la famille de Jeanne d'Arc* (Extrait de l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*, Saint-Amand. 1892, in-8°, 16 p.). — « Peu de familles « normandes, dit l'auteur, ont eu autant d'alliances directes ou « indirectes avec la lignée de Jeanne d'Arc. »

— *Un coin de la Normandie pendant la Révolution française (1795-1801). Le Livre de raison du Conseiller Bicherel* (Extrait du *Bull. de la Soc. hist. de Lisieux*, Lisieux, Lerebour, 1899, in-8°, 33 pp.). Extraits remplis de détails fort intéressants pour l'histoire intime du Pays d'Auge à l'époque troublée de la Révolution.

Digitized by Google

— *Visite de l'abbé du Val-Richer à l'abbaye des Clairets en 1688* (Ext. des *Archives hist. du diocèse de Chartres*, février-mars 1899, in-8°, 14 p.). — Il s'agit du célèbre Dominique Georges, fondateur des Conférences ecclésiastiques, et l'un des reformateurs de l'Ordre des Citeaux.

— *Un missionnaire normand en Asie et en Afrique au XVIIe siècle. Le P. de Brévedent, jésuite (1659-1699).* — Vannes, Lafolye, 1901, in-12, 20 p. Notes généalogiques et biographiques, extraites en grande partie du *Livre de Raison* de Jean de Brévedent, seigneur du Plessis, frère du saint missionnaire.

— *Les possessions du Chapitre de Chartres au Pays d'Auge* (Extrait des *Archives hist. du diocèse de Chartres*. Vannes, Lafolye, 1901, in-12, 20 p.). Ces possessions dues à la munificence de Richard II, duc de Normandie, étaient Saint-Martin-aux-Chartrains, Englesqueville, Saint-Julien et les Authieux-sur-Calonne, Bonneville-sur-Touques, Roncheville et les Parcs-Fontaine.

— *Un grand médecin du XVIe siècle. Messire Jean de Goevrot, médecin de François Ier et de Henri II* (Ext. de l'*Ann. du Cons. hérald. de France*, 1902, in-12, 30 p.).

— *Gourdez, son château, ses seigneurs* (Extrait des *Arch. hist. du dioc. de Chartres*, 1904, in-8°, 24 p., 3 gravures, 1 plan.)

— *Une usurpation de la noblesse de Jeanne d'Arc en Normandie* (Extrait de l'*Ann. du Cons. hérald. de France*). In-12, 12 pp. s. d (1906). — En 1640, Jean Douézy, grâce à un faux fait reconnaître sa prétendue noblesse comme issu du sang de la famille de Jeanne d'Arc, malgré l'existence du véritable Jean Douézy, de la lignée noble de ce nom.

— *Généalogie de la famille Le Cordier, seigneurs de Maloisel, d'autres fiefs et de sergenteries nobles en Normandie.* In-4°, Laon, 1909, 108 p., 1 blason, portraits, etc., tiré à 80 exemplaires. Très intéressante monographie d'une famille aujourd'hui éteinte. De nombreuses notices sur les familles alliées en font un véritable armorial de la noblesse et de la bourgeoisie du Pays d'Auge.

— *Etudes d'histoire normande.* — Six fascicules, dont les quatre premiers sont extraits du *Bulletin de la Soc. hist. de Lisieux*, et les deux derniers de la *Revue Catholique de Normandie*. — I (1900, 19 p.). Notes généalogiques sur la famille Le Valois. Trois chanoines de Lisieux issus d'un roi indien. Bonneville-sur-Touques

Digitized by Google

et ses deux châteaux. — II (1901, 18 pp.). Le Clergé de Lisieux et la Recherche de 1540. Guy de Longchamp, sire de Fumichon. Le vitrail de Thomas Bazin à Caudebec-en-Caux. — III (1904, 16 pp.). Les ancêtres des trois Thouret. — IV (1911, 24 pp.). Mlle de la Coudraye et sa famille. Heures gothiques de Lisieux de 1529. Une charte inédite du prieuré de Saint-Hymer. Découverte archéologique à Touques. — V (1916, 24 pp.) Un épisode du privilège de saint Romain au XVIIe siècle. Anne de Voré, sieur de l'Espicière. Sa famille et ses alliances. VI (1916, 40 pp.). Le prieuré de Saint-Martin-du-Bosq, dans la forêt de Touques. Le château d'Estimauville et Mme Tallien.

— *Histoire de Trouville.* — En cours de publication dans *Le Petit Trouvillais*, bulletin paroissial de N.-D. des Victoires. On nous promet un tirage à part de cette histoire très documentée de la célèbre plage normande.

Parmi les divers articles de M. Le Court qui n'ont pas fait l'objet d'un tirage à part, nous citerons dans les « Pièces détachées pour servir à l'histoire du Diocèse de Chartres » (t. III. des Archives historiques), la publication des *Eloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais*, par Dreux du Radier. fragment inédit, publié sur le manuscrit original. avec une notice et des notes. — Dans le *Bull. de la Société hist. de Lisieux*, 1895 : *Reux et ses seigneurs.* — Dans le *Baiocana*, 15 septembre 1909 : *Le brûlement des titres de l'abbaye du Val-Richer.* — Dans *La Normandie monumentale et pittoresque*, IIe partie : L'Eglise de Pont-l'Evêque, p. 175. — La Sous-Préfecture de Pont-l'Evêque, p. 180. — La Maison de la Miséricorde, p. 182. — Le Château de Reux, p. 199. — Le Château de Gassart, p. 201. — Le Château d'Aguesseau à Trouville, p. 223. — Les Ruines de Saint-Arnoult, p. 226. — L'Eglise Saint-Pierre à Touques, p. 229. — Le Château de Douville, p. 233. — Villers-sur-Mer et la Sauvagère, p. 236. — L'Eglise de Dives, p. 239. — Les Halles de Dives, p. 243. — Le Château de Criqueville, p. 245. — Le Manoir de Saint Laurent, p. 246. — Le Château de Victot, p. 252. — Le Château de Manerbe, p. 256. — Le Château d'Hébertot, p. 258.

M. Le Court a laissé un grand nombre de manuscrits, dont le principal est son grand ouvrage sur *Le sang de Jeanne d'Arc en Normandie.* Cette étude, qui contient 12 volumes de texte, et

Digitized by Google

15 volumes de preuves, établit avec documents à l'appui la descendance de Marie de Villebresme, petite nièce de Jeanne d'Arc et de Jacques Le Fournier de Tournebu. 2.485 familles figurent dans cette descendance, dont beaucoup ignorent leur glorieuse parenté. D'autres qui par contre auraient la prétention d'y figurer, sont impitoyablement écartées, faute de preuves. Les nombreuses pièces utilisées dans ce travail, dont beaucoup sont inédites, lui donnent un grand intérêt historique, en outre de celui du sujet qui y est spécialement traité.

Une partie importante des dossiers réunis par M. Le Court sur les familles normandes se trouve maintenant aux Archives du Calvados.

Abbé G.-A. Simon,
Vice-président
de la Société historique de Lisieux.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Abonnements payés pour l'année 1922 du 15 AVRIL *au* 15 JUIN :

M. Le Couppey, 15 fr.; M. De la Bigne, 15 fr.; M. Danloup-Dumesnil, 20 fr.; *Bibliothèque d'Evreux*, 15 fr.; M. François Petel, 15 fr.; M. d'Esneval, 15 fr.; *Société d'Agriculture de l'Eure*, 15 fr.; M. Béguin, 15 fr.; M. Rigault, 15 fr.; M. Layer, 15 fr.; M. Mabire, 15 fr.; M. l'abbé Poré, 15 fr.; Supérieur de la Chapelle-Montligeon, 15 fr.; M. l'abbé Favé, 15 fr.; M. Costa de Beauregard, 15 fr.; M. l'abbé Humblot, 15 fr.; M. Garetta, 15 fr.; M. l'abbé Robert, 15 fr.; Mgr Guérard, 15 fr.; M. Bourguignon, 15 fr.; M. l'abbé Gauquelin, 15 fr.; M. l'abbé Simon, 15 fr.; M. Lachèvre, 20 fr.; M. Henri Gonse, 15 fr.; M. l'abbé Maintien, 15 fr.; Baron de Nanteuil, 15 fr.; M. Ernult, 15 fr.; Mgr Lemonnier, 15 fr.; Mlle Malhère, 15 fr.; M. l'abbé Le Mâle, 15 fr.; M. l'abbé Brunet, 15 fr.; M. Vallée, 15 fr.; M. de Longuemare, 15 fr.; M. de Touchet, 15 fr.; M. Le Roy-Ladurie, 15 fr.; duc de Broglie, 15 fr.; M. l'abbé Gouget, 15 fr.; M. l'abbé Thorel, 15 fr.; M. l'abbé Alix, 15 fr.; M. l'abbé Renouf, 15 fr.; M. de Guestiers, 15 fr.; M. l'abbé Duval, 15 fr.; M. l'abbé Boudier, 15 fr.; M. l'abbé Lecœur, 15 fr.; M. E. Motel, 15 fr.; M. Leroy, 15 fr.; M. l'abbé Longuet, 15 fr.; M. Jouan, libraire, 3 abonnements, 45 fr.; Marquis d'Eyrague, 15 fr.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen;
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre:
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.

EURE : M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.

CALVADOS : M. Etienne Deville.

MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.

ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé d'Auguaise.

* * *

4299. — LA FRATERNITÉ, Rennes, in-8° avril 1922, n° 4 et 5 : *Les Cordeliers de Bayeux* (1220-1790), par le P. Achille Léon [En 1343 il y avait neuf custodies, parmi lesquelles Bayeux, Rouen, Vernon, Evreux, Verneuil, Séez, Falaise, Caen et Bernay].

4300. — BULL. HIST. ET ARCH. DE LA MAYENNE, XXXVIIe tome, n° 132. Laval, Vve A. Goupil 1921, p. 277-364. *La seigneurie du Boisfroust* (suite) par le Marquis de Beauchesne [baronnie de Septforges, vicomté de Domfront, p. 329].

4301. — SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE SENLIS, t. VIII, 1919-1920. Senlis 1921, gr. in-8°, LXXIII-84 pp. 3 ill. *Notes sur Chaalis*, p. 1-24 [Normandie, p. 5 ; — Gaillon, p. 7 ; — Julien de Saint-Germain, 3e abbé commendataire prononce, à Gaillon, en 1594, l'oraison funèbre de Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, p. 17 ;] — Louise de Ligny, épouse de Charles de Fouilleuse, seigneur de Flavacourt, bailli de Gisors, p. 62 et LXV.

4302. — LA REVUE NORMANDE, n° 57, mars-avril 1922 : *L'art gallo-romain de la Région Normande*, par H. Prentout, p. 45-54 ; — *Les Gardes d'honneur locales en Normandie*, par H. Defontaine, p. 58-64 ; — *La prétendue découverte des « Millet » de Cherbourg*, p. 64-66 ; — *Adolphe Vard inédit*, par Jean d'Armor, p. 68-74, etc.

Digitized by Google

4303. — Recueil de la Soc. de l'Hist. du Protestantisme français, janv.-mars 1922 : A Rouen, mars-avril 1560. Assemblées nocturnes de protestants. Mesures de police d'après le journal des échevins, par E. Le Parquier.

4304. — Revue Mabillon, janvier 1922; L'Eglise romane de Savigny et les dates de sa construction, par L. Bréhier; — Le recueil des discours de Serlay, abbé de Savigny, par dom Wilmart.

4305. — Annuaire de la Curiosité et des Beaux-Arts, Paris, in-8° 592 pp. 1922. Cartonné. Comme les années précédentes cet *Annuaire* donne la liste des principales ventes artistiques (oct. 1919 à juin 1921) pour les tableaux anciens, modernes, aquarelles, estampes, pastels, etc. ; statues, marbres, bronzes, etc. ; meubles, tapis, tapisseries ; pendules, horloges, cartels, etc. ; livres, manuscrits, reliures, autographes, etc. Les tableaux donnent 1° lieu et date de la vente, 2° auteur, 3° sujet, 4° acquéreur, 5° prix (p. 1 à 129). — L'*Annuaire* décrit ensuite, après avoir donné le blason des orfèvres au XVIIIe siècle, les poinçons de l'Orfèvrerie française de l'origine jusqu'au XVIIIe siècle inclus, en 21 planches. Travail fort utile et complet. Tout amateur voudra posséder chez lui cet *Annuaire* qui, de plus, lui fournira les adresses des collectionneurs, bibliophiles de Paris, des départements, de l'étranger et celles des antiquaires, libraires, marchands de tous les pays.

4306. — Grand Annuaire des littérateurs, des compositeurs de musique et des artistes peintres et sculpteurs. Paris, J. Denoly, 6, rue de la Chaussée-d'Antin, gr. in-8°, 1922, cartonné, 744 pp. La 1re Partie intitulée *Edition* résume l'historique de l'Imprimerie, la fabrication du livre [composition, épreuves, bon à tirer, corrections; clichés et gravures, tirages, prix du papier, tarif général des imprimeurs, etc. ; — collaborateurs du livre [dessinateurs, graveurs, héliogravure, adresses] ; — Les éditeurs [adresses p. 61-74] ; — Congrès national du livre (13-18 juin 1921) ; — XVIe congrès des Imprimeurs de France (Lille 5-7 juillet 1921), etc. — La IIe Partie comprend la nomenclature des littérateurs et les notabilités artistiques contemporaines, avec la liste de leurs œuvres, p. 113-406 ; — La IIIe Partie mentionne *Les Sociétés Savantes et les associations littéraires* [concours, prix de l'Académie, de l'Institut, etc.] p. 407-508; — La IVe partie concerne le *Journalisme*. [Législation. associations, syndicats, quotidiens, périodi-

Digitized by Google

ques, revues]; — La Ve Partie énumère les *Bibliothèques* de Paris et des départements p. 521-562; — La VIe Partie donne les noms et adresses des artistes, peintres et sculpteurs de France, p. 563-647; — La VIIe Partie les noms et adresses des auteurs et compositeurs de musique, p. 657-721; — enfin la VIIIe Partie termine par les théâtres, cinémas, salles de concerts, p. 727-735. Le *Grand Annuaire* conclut par l'expansion littéraire française à l'étranger. — Cette analyse prouve, sans nul conteste, l'importance de posséder de tels renseignements quand on s'adonne à la littérature, à l'histoire, à la musique, ou que l'on veut suivre de près le mouvement littéraire, artistique et musical de la France. Le *Grand Annuaire* pour 1923 est dès maintenant en souscription au prix de 20 francs.

4307. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux LXXXV vol. 1re sem. 1922. col. 46, 351, Catherine de Bizeuil, alliance Got; — col. 185, 289, Siège du Havre (1561-63); — col. 190, 362, Robert Tirel; — col. 204, Mme Jacques Laffite, les Perregaux [Marie Duplessis]; — col. 220. Charlotte Corday, tragédie; — col. 225, les Chouans de Balzac; — col. 226, poètes ouvriers [Jules Prior]; col. 235, 360, affaire Praslin; — col. 235, 399, Barthe, ministre; — col. 260, La collaboration de l'abbé Constant; — col. 261, 263, Hélène de Cotentin de Tourville; — col. 274, Journaux centenaires; — col. 277, Le Père Duchesne et la caserne Bonne-Nouvelle; — col. 322, Glossaires des patois des provinces françaises; — col. 332, Ch. Annibal de Farcy de la Dagoye; — col. 334, J. F. Ph. Desneufbourgs [diverses maisons de Neubourg]; col. 380, Boucher d'Hébécourt; — col. 385, Patins.

4308. — L'Argus de la Presse publie une nouvelle Edition de « Nomenclature *des journaux en langue française paraissant dans le monde entier* ». C'est un travail méthodique et patient, qui contient plus de 5.000 noms de périodiques, en même temps qu'il rend hommage à la Presse Française.

4309. — Ameline (Abbé Auguste), † ancien curé de Barenton, *Sem. Rel. de Coutances*, 5 avril.

4310. Antoine (Abbé), † curé-archiprêtre d'Argentan, *Sem. Cath. de Séez*, 14 avril.

4311. — Bayeux. La cathédrale de —, par Jean Vallery-Radot. Paris, Laurens, petit in-8° de 120 pp. photogr. et plan 4 fr. 50.

4312. — Béguin (Maurice). L'abbaye de la Noë et ses Chartes

Digitized by Google

[Positions de thèses soutenues en 1922] Paris, A Picard, 1922, gr. in-8°, 6 pp. ; — Répertoire numérique de la Série T. Arch. de l'Eure, Evreux, Ch. Hérissey, 1922, in-4°, 12 pp.

4313. — Bernay. *L'Indispensable-Almanach de l'arrondissement de* — Brionne, P. Amelot, 1922, prix 2 fr. 25. [Cet almanach reproduit l'édition de 1913 sauf quelques notes historiques supprimées ou ajoutées. On a supprimé les notes : sur le château de Beaumesnil, sur l'Eglise et les vitraux de Beaumont, sur Brionne, Le Neubourg ; — on a ajouté des notes sur Romilly (L. Régnier) sur Tilleul-Dame-Agnès, Bec-Hellouin, La Goulafrière, Saint-Aquilin d'Augeron (*id.*), Saint-Laurent-du-Tencement (*id.*), La Chapelle-Hareng (*id.*), Le Planquay, Cf. année 1909.

4314. — Bignon (Abbé), † curé-doyen de Pervenchères. *Sem. Cath. de Séez* [31 mars].

4315. — Bourgine (Ed. Paul Vautier) « Les deux Amanz » à l'Opéra, roman. Paris, Crès, 1922, in-12 [c. r. *Journal de Rouen*, 5 mars, g. d.].

4316. — Bouteiller (Abbé), † à Longueil, *Bull. Rel. de Rouen*, 13 mai.

4317. — Boutry (Chanoine), † curé-doyen de Brionne, *Sem. Rel. d'Erreux*, 22 avril [abbé Ch. Guéry].

4318. — Bouyer (B.), A propos d'un centenaire : Flaubert et l'art, *Bull. de l'art ancien et moderne*, 25 déc. 21, p. 226-27.

4319. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen : Mars* 7, La Tour de beurre ; — 18, Quelques ouragans ; — 20, Carêmes civiques ; — 22, Créanciers ; — 26, Redevances ; — 30, Poisson d'avril ; — *avril* 5, Henri Vignet ; — 8, La Bouille et son bateau ; — 18, La Russie, conquête normande ; — 24, Ancien lit de la Seine ; — 26, De la grande sénéchale ; — *mai* 4, Le patois ; — 8, Peintres et peintures ; — 9, Couleur locale ; — 10, Nos arrières-grands-pères ; — 15, Frédéric Lemaître ; — 22, Château du Parquet ; — 29, Jean Ango, vicomte de Dieppe, etc...

4320. — Celos (D. G.). La signature du grand cardinal (G. d'Amboise). Paris, l'auteur, 1922, in-8°, 6 p., 4 pl.

4321. — Corbel (abbé Théotime), † curé de Monts, *Sem. Rel. de Bayeux*, 23 avril.

4322. — Delaunay (Marcel) a publié dans le *Journal du Neubourg* les biographies suivantes d'artistes rouennais : *Mai* 11,

Digitized by Google

1921, Les artistes rouennais ; — 18, Paul Baudoüin (peintre) ; — 25, Charles Angrand (*id.*) ; — *Juin* 1er, Marcel Couchaux (*id.*) ; — — 8, Maurice Louvrier (*id.*) ; Eugène Toivert? (*id.*) ; — 15, Raymond Quibel (*id.*) ; Robert Pinchon ; — 22, Xavier Boutigny (*id.*) ; — 29, Hippolyte Madelaine (*id.*) ; — *Juillet* 6, Narcisse Hénocque (*id.*) ; — 13, Gaston Loir (*id.*) ; — 20, Edmond Tois (ferronnier) ; — 27, Fernand Hamelet (architecte) ; — *Août* 10, Georges Lecomte (peintre) ; — 24, Maurice Gosselin (*id.*) ; — *Septembre* 14, Louis-Jonas Poutrel (*id.*) ; — 22, Mme Andrée Foucart-Mauger (*id.*) ; — 28, René Olivier (*id.*) ; — *Octobre* 5, Alfred Dunet (*id.*) ; — *Novembre* 30, Pierre Dumont (*id.*) ; — *Décembre* 14, Georges Le Meilleur (*id.*) ; — 28, Mlle Jeanne Duranton (*id.*) ; — *Janvier* 1922, 4, Eugène Le Brec (sculpteur) ; — 25, Richard Dufour (*id.*) ; — *Février* 21, Gustave Moïse (peintre) ; — *Mars* 8, Alphonse Guillou (sculpteur) ; — *Avril* 5, Marie Ritleng ; — 12, Léon Hermant.

4323. — Deville (Etienne). Le jubilé sacerdotal d'un prêtre historien, M. l'abbé Porée, *Journal de Rouen*, 5 mars.

4324. — Doyennel (abbé), † curé de Saint-Martin du Vieux-Bellême, *Sem. Cath. de Séez*, 24 mars.

4325. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* les articles suivants : *Février* 26, La dernière descendante des Montmorency : Mme la vicomtesse de Durford ; Un tableau du premier maître de Millet à Saint-Patrice de Rouen ; — 28, A propos de la « Chapelle Sixtine », une *Schola Cantorum* au viiie siècle à Rouen ; — *Mars* 8, A propos d'une ancienne maison aux « Ours », ou aux « Oues » ; — 9, Le pont de Saint-Pierre-du-Vauvray ; — *Avril* 1er et 4, Une collection de sonnettes ; — 3 et 10, Une fontaine disparue, celle de Saint-Vincent ; — 4, La statuette de la Vierge de la rue Martainville ; — 5 et 9, Les rues à prénoms ; — 9, Pour les anciens logis de Rouen, la maison de la rue Grand-Pont, no 71 ; — 10, Les échafaudages du palais de justice [notes hist.] ; — 12, Une île de la Seine qui va disparaître [île Brouilly] ; — 21, La vie d'un artiste normand, E. Vaucanu, né à Bernay en 1864 ; — 24, Mme de Staël à Rouen en 1806 ; — *Mai* 6, Le centenaire de Jean Pecquet, de Dieppe (1622-1674) ; — 7 et 10, La cavalcade de Louviers [notes hist.]. A propos de la visite de Napoléon à Louviers, l'établissement Ternaux ; — 8 et 17, Un portrait coûteux, Robert Gagé, peint par Kaplan ; Le

Digitized by Google

Mont-Saint-Michel; — 11, Le Château du Parquet à la Vaupallière; — 14, L'ancienne fontaine des pénitents, rue Saint-Hilaire; — 26, L'Eglise Saint-Etienne de Fécamp, par Banse [in-8°, 250 pp., pl.].

4326. — D. P. Samuel Peyster, bourgeois d'Amsterdam, né à Rouen, *Bull. Soc. Hist. du Protestantisme français*, janv.-mars, p. 47-49.

4327. — Dupont-de-l'Eure, par A. Fortier, dans le *Journal du Neubourg*, 1921, *octobre* 5, 12, 26; *novembre* 2, 9, 16; *décembre* 7, 21; *janvier* 1922, 11, 25; *février* 1er, 15; *mars* 1er, 15; *avril* 5; *mai* 3, 17.

4328. — Evreux. Démolition de la chapelle Saint-Joseph [notes hist. par M. Fouasse], *Journal d'Evreux*, 3 juin.

4329. — Feuillet (Octave). A propos de son centenaire : *Le Figaro*, 2 mars; *Le Gaulois*, 5 mars; *L'Illustration*, 11 mars; *La Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15 mai; *Chronique médicale*, 1er avril, etc... Cérémonies du 12 décembre 21. Paris, Renouard, in-4°, 47 pp.

4330. — Fid [elin Jean]. A travers la campagne normande, *Journal de Rouen*, 13 mai.

4331. — Gautier (chanoine), † ancien curé-doyen d'Evrecy, *Sem. Rel. de Bayeux*, 30 avril.

4332. — Gourmont (Jean de). Bibliog. des œuvres de Rémy de —, *Bull. du Bibliop.*, 1er mai, p. 141-155.

4333. — Green (William). Journal de voyage (1778). Prescot papers, publié dans le *Proceding* de la *Soc. Hist. de Massachusset*, déc. 1920, janv. 21, p. 84-136. [Dieppe, p. 87, Rouen, p. 99, etc.] c. r. dans la *Revue arch.*, avril-juin 1921, p. 166.

4334. — Guéry (abbé Ch.). Origine du culte de Saint-Nicolas en Normandie. Evreux, Poussin, gr. in-8°, 8 pp.

4335. — Havard (Oscar), né à Villedieu-les-Poëles, publiciste (1845-1922), *Journal de Rouen*, 27 mai,

4336. — Herval (René) a publié dans le *Journal de Rouen* des 19 et 22 *mars*, 26 *avril* : Par les chemins avec Rabelais, puis le 22 *mai*, croquis normands. Bonport.

4337. — La Villerabel (Mgr Dubois de —), La Bretagne et les Normands, 843-936. Discours à l'Académie de Rouen. Réponse de M. Valin, maire de Rouen, et du chanoine L. Jouen, sur Eudes Rigaud (1248-1275), *Journal* et *Dépêche de Rouen* du 10 mai.

Digitized by Google

4338. — Lebas (Georges). Dieppe pendant la guerre, *Journal de Rouen*, 22 mai et *Dépêche* du 24 [c. r.].

4339. — Le Bourg (abbé Paul), † curé de Roncherolles-sur-le-Vivier, *Bull. Rel. de Rouen*, 27 mai.

4340. — Lechevallier (abbé Victor), † curé de Ver, *Sem. Rel. de Coutances*, 19 avril.

4341. — Lecluze (R. P.), † à Saint-Lô, *Sem. Rel. de Coutances*, 17 mai.

4342. — Lecornu (Le Père), † curé d'Hanoï, *Sem. Rel. de Bayeux*, 19 mars.

4343. — Lenfant (abbé). L'office canonial. *Bull. Paroiss. de N.-D. de Louviers*, mai 1922 *(à suivre)*.

4344. — Le Parquier (E.). Cahiers des doléances d'Arques en 1789. Lille, Robbe, 1922, in-8°, 332 pp., t. I. Cf. n° 4303.

4345. — Lucas (Mgr). Notice nécrol. Evreux, Poussin, 1922, in-8°, 16 pp., portrait et blason.

4346. — Prodhomme (abbé Henri), † curé du Mesnil-Erreux, *Sem. Cath. de Séez*, 26 mai.

4347. — Reneault (abbé). Une fille inconnue de Pierre Corneille. Paris, E. Champion, in-8°, 48 pp. c. r. *Journal de Rouen*, 21, 24 et 27 mai.

4348. — Robert (P. S.). Paul Heuzé, *Par chez nous*, fév.-mars.

4349. — Rouen. Synode diocésain des 26 et 27 avril, *Bull. Rel. de Rouen*, 6 mai.

4350. — Simon (abbé). Tirage à part des articles de l'auteur parus dans le n° 4154. — François II, 2e marquis de Beuvron (1627-1658); — L'Eglise de Beuvron, *La Bonne Semence*, avril, p. 53 et mai.

4351. — Spalikowski (Ed.). Le rétable de Touffreville, *La Dépêche de Rouen* du 16 mars; le 22, Autour de Rouen : Saint-Adrien ; le 14 avril, Maromme [notes hist.].

4352. — Talbot (abbé Henri), † curé de Belmesnil, *Bull. Rel. de Rouen*, 1er avril.

4353. — Thorel (abbé). Haute justice de Mainneville. Un crime à Sancourt (*suite*), *Le Clocher*, 15 mai.

4354. — Vadé (abbé Basile), † curé de Saint-Germain-de-la Coudre, *Sem. Cath. de Séez*, 28 avril.

4355. — Vaux-sur-Aure (Bayeux). Un procès de banc au xviiie siècle dans la paroisse de —, *Sem. Rel. de Bayeux*, 28 mai.

Digitized by Google

4356. — Vernier (Jules). Répertoire numérique des archives départementales antérieures à 1790, Seine-Inférieure. Série H, t. I [Aumale, Beaubec-la-Rosière, Bec-Hellouin, Bellozanne, Bonport, Eu, Fécamp, Foucarmont]. Rouen, Lecerf, in-4°, 168 pp.

4357. — Wolff (Pierre). Les jeudis de « par chez nous ». L'école de Rouen et ses peintres, c. r. dans le *Journal de Rouen* du 15 avril.

Indications spéciales par département.

Calvados : **4299**, **4302**, 7, 11, 21. 31, 34, 42, 50, 55.

Eure : **4301**. 2, 7, 12, 13, 15, 17, 23, 25, 27, 28, 34, 36, 43, 45, 51, 53.

Manche : **4302**, 4, 7, 9, 29, 34, 35, 40, 41.

Orne : **4299**, **4300**, 2, 7, 10, 14, 24, 32, 34, 46, 54.

Seine-Inférieure : **4299**, **4300**, 2, 3, 7, 16, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 30, 33, 34, 37, 38, 39, 44, 47, 48, 49, 51, 52, 56, 57.

Le Gérant : G. Poussin.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 3 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, D'

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
DE
NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

31e ANNÉE — 4e LIVRAISON

OCTOBRE 1922

Etienne DEVILLE : Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux (*suite et fin*), 145. — F. UZUREAU : La Persécution religieuse dans le Calvados, 154. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 163. — Abbé E. THOREL : Bulletin Bibliographique, 180. — Bibliographie Normande, 183. — Tables, 191.

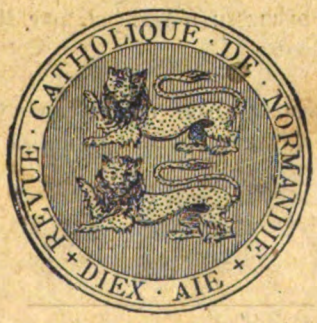

BUREAUX DE LA REVUE
6, RUE DU MEILET, ÉVREUX

1922

Digitized by Google

par saint Philibert, abbé de Jumièges. Originaire du territoire de Térouane, vers l'an 630, fille de Badefroi, un des premiers officiers du roi Dagobert, elle mourut à Pavilly le 10 février 703. C'est à ce jour que le martyrologe romain en fait mémoire (1).

11e fenêtre. — Bien que restauré, ce vitrail a conservé de notables parties anciennes qui se reconnaissent facilement. Il comprend trois personnages en pied, se détachant sur des fonds d'étoffes damassées brun, bleu et mauve. On y voit, de gauche à droite : saint Paul, vêtu d'une robe rouge à galon d'or recouverte d'un manteau bleu doublé de vert. Il tient, de la main gauche, le livre de ses Epitres relié en rouge avec fermoirs et tranches dorées et de la main droite s'appuie sur une longue épée. Un nimbe cendré entoure sa tête. Le personnage du milieu est peut-être plus difficile à identifier, mais je crois qu'il représente saint Jean l'Evangéliste. Il porte une robe dorée brochée noir et une ceinture grise avec un manteau vert broché doublé de couleur lie de vin. De sa main droite, il s'appuie sur un bâton et de sa gauche, il tient un livre fermé, le livre de son Evangile, relié en rouge et tranches dorées. Un nimbe brun entoure sa tête. Le dernier personnage à droite représente saint Pierre, facilement reconnaissable aux clefs qu'il tient de la main gauche. La robe, de couleur bleue, est bordée en bas d'un large galon rouge avec fleurons et filets or. Un ample manteau rouge doublé de vert s'agrafe sur son épaule droite. Il tient de sa main droite un livre fermé, relié en rouge comme les précédents; un nimbe vert entoure sa tête. Ces trois personnages ont les pieds nus, particularité qui s'applique spécialement aux apôtres.

Dans le remplage, en grande partie refait, un Saint-Esprit se détache sur un fond lumineux et deux anges tiennent des phylactères sur lesquels on lit : *S. Petrus. S. Paulus.*

A remarquer, dans le bas de ce vitrail, aux pieds du personnage central, un ecclésiastique à genoux, vêtu d'une robe rouge et d'un surplis à larges manches. Peut-être sommes-nous ici dans

(1) In pago Rothomagensi, sancte Austreberte virginis, miraculis celebris. La vie de sainte Austreberte fut écrite par un moine de Jumièges, sur les instances de sainte Julienne, abbesse de Pavilly. Voir abbé Michaud. *Vie de saint Philibert*, 1848, p. 46 et suiv.; H. Langlois. *Les Énervés de Jumièges*, p. 13 et pl. 2.

Digitized by Google

la chapelle première, dont j'ai parlé au début de cette étude, et dans ce cas, le donateur représenté serait Jehan de Mannoury, à genoux aux pieds de son saint patron, saint Jean.

Noble, vénérable et discrète personne, Jehan de Mannoury, chanoine prébendé de Lisieux, est qualifié de protonotaire du Saint-Siège apostolique en 1510, 1518, 1524 et 1543; prieur commandataire de Saint-Cyr de Friardel (1), et prébendé de la la prébende Paynel en 1524.

Les actes du tabellionnage de Lisieux (2) nous le montrent passant un accord, en 1510, avec un prêtre, Robert Flambart, au sujet d'une maison de la rue de la Chaussée. Le 1er décembre 1518, il fait une fondation pieuse en l'église Saint-Jacques et assigne à cet objet une rente de trente livres sur plusieurs maisons de la rue du Bailli. Le 20 avril 1524, il s'oblige, avec Richard Lefèvre, avocat de cour laie, en la faisance d'une rente de douze livres au Chapitre de la Cathédrale. Enfin, le 18 avril 1543, il fait une fondation pieuse en la Cathédrale de Lisieux; aux termes de cette fondation, les chanoines devaient dire et chanter, à genoux, à son intention, le *Stabat* et plusieurs autres prières le jour du Vendredi-Saint. Il avait donné à cet effet trente livres tournois.

12e fenêtre. — Moderne.

Vitraux du collatéral sud.

1re fenêtre (à droite en entrant par le grand portail). — En verre blanc.

2e fenêtre. — *Vitrail de la Légende du Pendu.* J'ai consacré à ce vitrail une notice spéciale (3); je me bornerai seulement ici à exposer le thème de la légende qu'il représente.

---

(1) Le prieuré de Friardel fut fondé à la fin du XIe siècle par Isabelle d'Orbec et Guillaume de La Saussaye, son époux. Voir A. Dallet. *Essai d'histoire et d'archéologie sur le prieuré de Saint-Cyr de Friardel*, dans *Revue catholique de Normandie*, t. XXIII, 1914, p. 602-615; 691-702.

(2) Archives de Me Cailliau, notaire.

(3) La Légende du Pendu. Vitrail de l'église Saint-Jacques de Lisieux, in-8 de 12 pages; extrait de la *Revue catholique de Normandie*,

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon *(suite)*.

Recherche de la Noblesse faite dans la Généralité de Caen, en 1598-1599, par M. Jean-Jacques de MESMES Sr de ROISSY, publié par M. l'abbé Le Mâle *(suite)*.

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) *(suite)*, par X***.

Le Présidial d'Évreux, par M. l'abbé Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

L'Expédition de Lisbonne (1831), racontée par un témoin le vice-amiral Jehenne, publiée par M. l'abbé ANJOT.

Marie d'Armagnac, duchesse d'Alençon, par M. l'abbé TABOURIER, curé d'Auguaise.

La Persécution Religieuse dans le Calvados (1791-92) : Pont-l'Évêque et saint Melaine, par M. l'abbé UZUREAU.

Digitized by Google

Les Vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux

(*Suite et fin*)

10e fenêtre. — Dans les lobes du remplage se voient encore quelques restes d'une Pentecôte. L'attitude de deux personnages, les mains jointes, le regard dirigé vers un point central, la présence de langues de feu se détachant sur un fond bleu, ne laissent aucun doute sur ce point. Le bas de ce vitrail a conservé trois curieuses figures encadrées par des motifs d'architecture de la fin du xve siècle et de la renaissance. L'encadrement du milieu comprend deux pilastres de la renaissance italienne; les autres, de chaque côté, sont carrés, à moulures prismatiques et décorés de pampres de vigne avec raisins. Les sujets représentés sont, de gauche à droite : saint Jacques, portant la barbe et les cheveux frisés, ces derniers tombant sur ses épaules. Il est coiffé d'un large chapeau ou chaperon velu sur le devant duquel une coquille est fixée. Son vêtement se compose d'une robe grise bleue, recouverte d'un manteau lie de vin; un nimbe rouge avec double cercle d'or entoure sa tête et il tient de la main gauche le bourdon de pèlerin. Ensuite, on voit un autre personnage, que beaucoup de personnes confondent avec le Christ; il est vêtu d'une robe violette que recouvre un manteau rouge doublé de vert; un nimbe vert cerclé d'argent entoure sa tête et, de sa main gauche, il semble tenir une croix de couleur jaune, ce qui indiquerait plutôt un saint Jean-Baptiste et non le Christ, le nimbe non crucifère n'autorisant pas cette attribution. La dernière figure, une sainte abbesse, est beaucoup plus énigmatique, bien que son nom soit inscrit en lettres fleuries blanches, se détachant sur le rouge vif du nimbe. Elle porte une robe violette, une guimpe blanche et un voile gris brun. Elle tient de sa main gauche une superbe crosse abbatiale dont la volute est ornée d'un fleuron épanoui. L'inscription porte le nom d'*Ansberte*; il s'agit de sainte Austreberte, vierge et première abbesse du monastère de Pavilly, fondé

Digitized by Google

par saint Philibert, abbé de Jumièges. Originaire du territoire de Térouane, vers l'an 630, fille de Badefroi, un des premiers officiers du roi Dagobert, elle mourut à Pavilly le 10 février 703. C'est à ce jour que le martyrologe romain en fait mémoire (1).

11e fenêtre. — Bien que restauré, ce vitrail a conservé de notables parties anciennes qui se reconnaissent facilement. Il comprend trois personnages en pied, se détachant sur des fonds d'étoffes damassées brun, bleu et mauve. On y voit, de gauche à droite : saint Paul, vêtu d'une robe rouge à galon d'or recouverte d'un manteau bleu doublé de vert. Il tient, de la main gauche, le livre de ses Epitres relié en rouge avec fermoirs et tranches dorées et de la main droite s'appuie sur une longue épée. Un nimbe cendré entoure sa tête. Le personnage du milieu est peut-être plus difficile à identifier, mais je crois qu'il représente saint Jean l'Evangéliste. Il porte une robe dorée brochée noir et une ceinture grise avec un manteau vert broché doublé de couleur lie de vin. De sa main droite, il s'appuie sur un bâton et de sa gauche, il tient un livre fermé, le livre de son Evangile, relié en rouge et tranches dorées. Un nimbe brun entoure sa tête. Le dernier personnage à droite représente saint Pierre, facilement reconnaissable aux clefs qu'il tient de la main gauche. La robe, de couleur bleue, est bordée en bas d'un large galon rouge avec fleurons et filets or. Un ample manteau rouge doublé de vert s'agrafe sur son épaule droite. Il tient de sa main droite un livre fermé, relié en rouge comme les précédents; un nimbe vert entoure sa tête. Ces trois personnages ont les pieds nus, particularité qui s'applique spécialement aux apôtres.

Dans le remplage, en grande partie refait, un Saint-Esprit se détache sur un fond lumineux et deux anges tiennent des phylactères sur lesquels on lit : *S. Petrus. S. Paulus.*

A remarquer, dans le bas de ce vitrail, aux pieds du personnage central, un ecclésiastique à genoux, vêtu d'une robe rouge et d'un surplis à larges manches. Peut-être sommes-nous ici dans

(1) In pago Rothomagensi, sancte Austreberte virginis, miraculis celebris. La vie de sainte Austreberte fut écrite par un moine de Jumièges, sur les instances de sainte Julienne, abbesse de Pavilly. Voir abbé Michaud. *Vie de saint Philibert*, 1848, p. 46 et suiv.; H. Langlois. *Les Énervés de Jumièges*, p. 13 et pl. 2.

Digitized by Google

la chapelle première, dont j'ai parlé au début de cette étude, et dans ce cas, le donateur représenté serait Jehan de Mannoury, à genoux aux pieds de son saint patron, saint Jean.

Noble, vénérable et discrète personne, Jehan de Mannoury, chanoine prébendé de Lisieux, est qualifié de protonotaire du Saint-Siège apostolique en 1510, 1518, 1524 et 1543; prieur commandataire de Saint-Cyr de Friardel (1), et prébendé de la la prébende Paynel en 1524.

Les actes du tabellionnage de Lisieux (2) nous le montrent passant un accord, en 1510, avec un prêtre, Robert Flambart, au sujet d'une maison de la rue de la Chaussée. Le 1er décembre 1518, il fait une fondation pieuse en l'église Saint-Jacques et assigne à cet objet une rente de trente livres sur plusieurs maisons de la rue du Bailli. Le 20 avril 1524, il s'oblige, avec Richard Lefèvre, avocat de cour laie, en la faisance d'une rente de douze livres au Chapitre de la Cathédrale. Enfin, le 18 avril 1543, il fait une fondation pieuse en la Cathédrale de Lisieux; aux termes de cette fondation, les chanoines devaient dire et chanter, à genoux, à son intention, le *Stabat* et plusieurs autres prières le jour du Vendredi-Saint. Il avait donné à cet effet trente livres tournois.

12e fenêtre. — Moderne.

Vitraux du collatéral sud.

1re fenêtre (à droite en entrant par le grand portail). — En verre blanc.

2e fenêtre. — *Vitrail de la Légende du Pendu.* J'ai consacré à ce vitrail une notice spéciale (3); je me bornerai seulement ici à exposer le thème de la légende qu'il représente.

---

(1) Le prieuré de Friardel fut fondé à la fin du XIe siècle par Isabelle d'Orbec et Guillaume de La Saussaye, son époux. Voir A. Dallet. *Essai d'histoire et d'archéologie sur le prieuré de Saint-Cyr de Friardel*, dans *Revue catholique de Normandie*, t. XXIII, 1914, p. 602-615; 691-702.

(2) Archives de Me Cailliau, notaire.

(3) La Légende du Pendu. Vitrail de l'église Saint-Jacques de Lisieux, in-8 de 12 pages; extrait de la *Revue catholique de Normandie*,

Digitized by Google

Un homme, profondément religieux, s'étant mis en route avec sa femme et son fils, adolescent d'une grande vertu, pour se rendre à Saint Jacques-de-Compostelle, arriva à Toulouse où la fatigue l'obligea à se reposer dans une hôtellerie dont le maître avait une fille de l'âge du jeune homme. A sa vue, le cœur de cette jeune fille s'enflamme ; elle essaie en vain de faire partager au jeune homme ses sentiments coupables. Alors, l'amour fait place à la haine et à la vengeance. Profitant du moment où le vertueux pèlerin est plongé dans le sommeil, elle glisse dans son sac la coupe d'argent de l'hôtelier et, à l'heure du départ, elle accuse le jeune homme de l'avoir volée. Le magistrat est informé, il envoie à la poursuite des voyageurs ; la coupe est trouvée et l'adolescent est condamné à être pendu. Accablés de douleur, les malheureux parents reprennent le chemin de Compostelle. A leur retour, ils veulent une dernière fois contempler les restes inanimés de leur enfant demeuré suspendu au gibet. Baignée de larmes, la pauvre femme se précipite avec désespoir. Mais soudain, la voix de son fils se fait entendre : « O ma mère, ne pleure pas, je suis vivant ! La Sainte Vierge et saint Jacques me soutiennent et me conservent sain et sauf. Allez trouver le juge qui m'a condamné injustement ; dites-lui que mon innocence m'a conservé la vie et qu'il se hâte de me rendre à la liberté et à votre tendresse. » Les larmes de la mère se changent en larmes de joie. Elle arrive dans la maison du juge au moment où un poulet, retiré du foyer, allait être servi sur la table. Il croit que la douleur égare cette femme. « Bonne mère, lui répondit-il, vous rêvez. Votre enfant est vivant comme cette volaille. » Il parlait encore, quand le poulet s'agite et se met à chanter. Stupéfait, le juge suit les parents, convoque les habitants, et, le miracle constaté, fait détacher le jeune homme qu'il rend à son père et à sa mère.

Cette peinture doit être lue en commençant par le registre supérieur, en haut et à gauche. Au bas de la composition se déroule le cortège de la Charité de saint Jacques, donatrice du vitrail en 1526. On y voit vingt-quatre personnages, dont huit chapelains, un clerc et le porte-bannière. Les chapelains portent

---

t. XXVIII, 1919, p. 83-92. Une seconde édition a été publiée en 1920, in-8 de 12 pages, extrait du *Progrès lexovien* des 13 et 20 août.

Digitized by Google

le surplis et les frères sont vêtus de longues robes de couleur jaune, grise, bleue et rouge ; ils tiennent des torches ardentes et ont, sur l'épaule droite, le chaperon rouge de la confrérie (1).

A remarquer, dans le panneau de droite, en bas, au-dessus d'un château servant de fond au paysage, un petit détail inspiré par la littérature populaire, dont j'ai retrouvé un exemple dans un recueil troyen imprimé au XVIIIe siècle et qui s'exprime ainsi :

Lors, l'innocent fut despendu,
Sain et joyeux leur fut rendu,
La paillarde fut condempnée,
D'estre par le feu terminée.

Le supplice de la dénonciatrice est ainsi représenté. Un homme portant une longue poutre attise le feu dans lequel est plongée la véritable coupable. Les deux personnages sont traités en grisaille, l'un sur fond bleu, l'autre sur fond rouge.

Dans le bas à gauche, un cartouche nous apprend que ce vitrail a été restauré en 1859 (2) ; on peut y lire l'inscription suivante :

CETTE VITRE A ÉTÉ FAITE
AUX DÉPENS DE LA CHARITÉ
DE CETTE PAROISSE EN L'AN
MVccXXVI AINSI QU'ON
PEUT L'INDUIRE DU DÉBRIS-CI
CONTRE CONSERVÉ AVEC SOIN DANS LA
RESTAURATION FAITE EN MVIIIcLIX.

3e *fenêtre.* — Ne possède plus, dans son remplage, qu'un ange priant, traité en rouge, et un fragment informe sur fond rose.

4e *fenêtre.* — Dans le remplage de cette fenêtre, on trouve : à gauche, le martyre de saint Sébastien (3). Le corps du glorieux

(1) De semblables cortèges se retrouvent sur de nombreux vitraux du XVIe siècle, notamment à Saint-Ouen de Pont-Audemer, Saint-Sauveur du Petit-Andely et Quillebeuf-sur-Seine.

(2) Voir le journal *Le Normand* du 23 juillet 1859.

(3) Saint Sébastien était le patron des confréries d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. L'origine des confréries de charité en l'honneur de ce saint remonte au XVe siècle. Voir *Description du pèlerinage de Préaux*, 1850, p. 8 ; F. Alix. *Saint Sébastien, sa vie, son culte, ses pèlerinages*, Caen, 1912, in-8.

Digitized by Google

soldat est mutilé; il n'en subsiste que la partie inférieure, le reste a été remplacé par un morceau de verre jaune. Deux archers, celui de droite bande son arc, celui de gauche vise le saint dont le corps est attaché à un arbre ; une flèche dans sa jambe droite, une autre à terre. L'un des archers porte une culotte bleue et l'autre une culotte rouge; l'un est tête nue, l'autre porte une sorte de bonnet jaune à carreaux.

A droite, sainte Barbe, debout, vêtue d'une robe bleue et manteau rose. Elle tient une palme de sa main droite et de sa gauche soutient un livre ouvert; un nimbe rouge entoure sa tête. Près d'elle, une tour, dont il manque une partie, se détache sur un fond de paysage. Dans les deux plus petits lobes, deux anges priant, traités en rouge sur fond bleu.

5e fenêtre. — Dans le lobe central du remplage se voit une très curieuse crucifixion traitée en grisaille. Le Christ est attaché à la croix par trois clous. Ciel nuageux avec rayons de feu se détachant des nuages. Au-dessus des bras de la croix, le soleil et la lune. Dans le bas du sujet, une vue de Jérusalem, représentée par des monuments, des pylônes, une tour tordue et, à gauche, une gigantesque construction circulaire à plusieurs étages, rappelant la tour de Babel ainsi qu'on la représente ordinairement. Dans deux petits lobes, deux roues d'or sur fond d'azur, armes parlantes de la famille de La Reue, donatrice probable du vitrail.

6e fenêtre. — Verrière moderne, ayant conservé dans son remplage quelques parties anciennes. En haut, l'Annonce de la Nativité aux bergers (1), dont deux sont debout regardant avec étonnement le céleste messager ; un troisième, assis, sommeille. L'ange de la partie supérieure est moderne. Au-dessous, la Nativité de l'Enfant-Dieu, nu et couché dans la crèche. Trois anges adorateurs au fond ; sur le devant, l'âne et le bœuf au repos. De chaque côté, saint Joseph et la Vierge accompagnés d'anges apportant des présents dans de riches plateaux. La facture de ce vitrail, quelque peu négligée, trahit une époque de décadence.

7e fenêtre. — Moderne.

8e fenêtre. — La fenêtre est remplie par une verrière moderne, mais le remplage a gardé une page ancienne d'une belle allure et

(1) *Luc.* II, 8-13.

Digitized by Google

d'un caractère très original : un jugement dernier. En bas, les morts sortent de leurs tombeaux au son de la trompette des anges. Tous sont nus, les mains jointes, jusqu'à un cardinal ne portant que son grand chapeau à cordelières. Deux personnages assis, d'un aspect majestueux, qui pourraient bien être Moïse et Elie, tiennent de longues banderoles pliées sur leurs genoux. Quatre anges portent les glorieux instruments de la passion. Au-dessus, saint Joseph et la Vierge, le premier moderne. Plus haut, le soleil et la lune éclairent d'une teinte blafarde la redoutable scène. Enfin, au sommet du vitrail, le Christ en majesté, mais de facture récente. Malgré ses retouches, malgré surtout le voisinage tout à fait défavorable de l'affreuse imagerie qu'elle surmonte, cette scène du jugement dernier est tout à fait remarquable.

9e fenêtre. — Cette fenêtre qui devait se rapporter à la vie de saint Jean-Baptiste, n'offre plus aujourd'hui que deux scènes relatives à la vie de ce saint. Au milieu, on a inscrit un délicieux portement de croix exécuté en grisaille sur fond d'or, d'une facture toute différente du reste du vitrail. Les deux scènes de la vie de saint Jean se trouvent dans les lobes du vitrail. A gauche, le baptême du Christ (1), nu, debout dans les eaux du Jourdain, la main droite sur sa poitrine. Sur sa tête, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, se détache sur le nimbe non crucifère. A gauche du Christ, le Précurseur simplement vêtu d'une tunique jaune serrée à la taille par une corde, tient de sa main droite une coquille. Un faisceau de rayons lumineux se détache des nuages.

Le sujet de droite se rapporte à la décollation de saint Jean (2). La tête du saint est présentée, sur un plateau, à Hérode pour satisfaire au caprice d'une courtisane. Il est à remarquer qu'Hérode porte le grand costume des rois de France : robe de brocart d'or, manteau bleu au col d'hermine, couronne fleuronnée, jusqu'au sceptre d'or terminé par une fleur de lys, qu'il tient de sa main gauche. Deux séraphins traités en grisaille sur fond bleu pâle. Dans le haut, fragment d'un couronnement gothique, étranger au sujet.

---

(1) *Matth.* III, 13-17 ; *Marc.* I, 9-11 ; *Luc.* III, 21-22 ; *Joan.* I, 29.

(2) *Matth.* XIV, 5-12 ; *Marc.* VI, 17-29.

Digitized by Google

10e fenêtre. — On y voit encore deux anciens couronnements de dais gothiques abritant autrefois des personnages maintenant disparus. Dans les lobes du remplage, quatre scènes de la vie de la Sainte Vierge : la mort de Marie, la dernière communion, l'Assomption et la mise au tombeau. On ne possède aucun document sur la mort de Marie, la tradition seule a permis aux artistes de la représenter. Jean Schœrel, peintre flamand du XVIe siècle, a représenté la Vierge au moment de sa mort, tenant à la main un cierge allumé, que l'on retrouve sur ce vitrail, recevant la communion des mains de l'apôtre saint Jean, dans la maison duquel on croit qu'elle mourut à Ephèse. La lecture de ce vitrail est d'ailleurs assez difficile, le dessin manque de netteté et quelques interversions ont dû être commises lors d'une remise en place.

Au-dessus, deux anges musiciens, l'un joue de la harpe, l'autre de l'orgue. Dans le haut, le Christ bénissant, tenant le globe du monde ; cette dernière figure paraît avoir été l'objet de restaurations. De chaque côté, deux séraphins traités en grisaille sur fond bleu.

11e fenêtre. — N'a conservé que quelques fragments ; des anges, dont deux jouent de la harpe, deux de la viole et deux autres priant. La figure du Christ, qui occupe la partie supérieure du remplage, est moderne. Par contre, la partie supérieure des dais, à droite et à gauche, est ancienne.

12e fenêtre. — Moderne.

L'étude des vitraux de Saint-Jacques ne peut que faire regretter davantage la disparition de cette riche parure qui complétait si bien l'édifice. Ces fragiles œuvres d'art que le temps avait épargnées, n'ont pas trouvé grâce devant le mauvais goût d'une époque qui les proscrivit, parce qu'elle en ignorait la beauté et n'en comprenait plus le sens.

L'art somptueux du vitrail fut, en France, inséparable de l'architecture et la forme la plus brillante et la plus riche de la peinture monumentale. Léon d'Ostie (1) et le moine Théophile (2)

---

(1) *Chronici Casinensis*, édit. Dubreuil. Paris, 1603, lib. III, cap. 10, 27.

(2) *Théophili presbyteri et monachi libri III, seu diversarum artium schedula*, édit. de l'Escalopier. Paris, 1843, lib. II..

Digitized by Google

sont les premiers qui aient parlé clairement de l'art du peintre verrier ; le second surtout reconnaissait la supériorité des ouvriers de chez nous, *in hoc opere peritissimi.*

Au siècle dernier, Cahier et Martin, pour les vitraux de Bourges (1), Hucher, pour ceux du Mans (2), ont ouvert la voie et provoqué de nombreux travaux sur ce sujet si captivant.

De nos jours, l'archéologie, qui a rendu de si grands services à l'art chrétien, s'est occupée des vitraux avec une sollicitude toute particulière. Des spécialistes les ont étudiés et décrits ; le symbolisme de leur iconographie, que nos aïeux comprenaient sans effort, a été expliqué et commenté dans de remarquables ouvrages qui ont donné naissance à une science nouvelle, la vitrologie.

En terminant, je tiens à rendre tout particulièrement hommage à M. le commandant baron de Moidrey, qui s'est occupé des vitraux de Saint-Jacques avec un dévouement inlassable. Il a mis son talent d'artiste à ma disposition, dessinant, au prix de mille difficultés, les vitraux les plus intéressants, relevant avec sincérité les portraits des donateurs, que le grand éloignement rend à peine visibles. Au cours de ses travaux, il a consigné sur ses dessins de précieuses notes descriptives qui m'ont permis de signaler certaines particularités qui échappent à l'œil du visiteur, beaucoup plus séduit par la luminosité de l'ensemble que par la richesse du détail, pourtant si pittoresque.

Ces monuments d'un art aussi précieux méritent la sollicitude de la Commission des monuments historiques qui devrait opérer le classement de tout ce qui reste de ces verrières étincelantes, au même titre et avec le même soin que les édifices dont ils sont le plus bel ornement.

Etienne DEVILLE.

---

(1) *Vitraux peints de Saint-Étienne de Bourges.* Paris, 1841-1844, 2 vol. gr. in-fol.

(2) *Calque des vitraux peints de la cathédrale du Mans.* Paris, 1854 et suiv. gr. in-fol.

Digitized by Google

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

DANS LE CALVADOS (1791-92)

PONT-L'ÉVÊQUE ET SAINT-MÉLAINE

M. Louis Morin, curé de Pont-l'Evêque, refusa le serment à la constitution civile du clergé, et le 22 mai 1791 les électeurs du district de Pont-l'Evêque, par 49 voix, lui donnèrent pour successeur constitutionnel M. Jean-Baptiste Bourrée, originaire de Pont-l'Evêque. Cet intrus fut installé le 5 juin, dimanche dans l'octave de l'Ascension, et le curé légitime se retira dans une maison de sa paroisse.

A côté de Pont-l'Evêque était la paroisse de Saint-Melaine, dont le curé, M. Julien Haye de la Sorière, avait également refusé de prêter serment. Mais comme sa paroisse devait être supprimée, aucun intrus ne fut nommé et il put continuer à exercer le ministère dans son église, au grand contentement des fidèles du pays.

M. Jacques Joly, chapelain insermenté des prisons de Pont-l'Evêque, demeurait à Saint-Melaine, où il vivait de son traitement et du petit revenu de ses parents. Obligé de s'exiler en exécution de la loi du 26 août 1792, M. Joly se réfugia en Angleterre. C'est lui, croyons-nous, qui adressa à l'abbé Barruel une relation détaillée sur les persécutions endurées par le clergé de Pont-l'Evêque et de Saint-Melaine en 1791 et 1792. Voici cette pièce inédite et inconnue :

Le dimanche dans l'octave de l'Ascension (1791), la municipalité d'une certaine ville du diocèse de Lisieux (c'est Pont-l'Evêque) installa l'intrus (Bourrée), choisi par l'Assemblée électorale, qui fit son entrée par des sorties malhonnêtes envers des religieuses de la *Providence* qui n'avaient point, selon l'usage ordinaire, conduit les enfants confiés à leur éducation à la messe fondée pour elles et dans le temps acquittée par lui. Il les contraignit par ses menaces à quitter la maison qui leur est destinée par de pieuses fondations et à se retirer à la campagne dans leurs familles.

Les ecclésiastiques de la ville (MM. Adam, Fossey, Hottot,

Digitized by Google

Labbé, Lemercier, Oriot, Varin), le voyant installé, se crurent obligés à renoncer aux offices publics et à l'acquit des fondations qui sont à remplir dans l'église. Cependant il leur laissa dire la messe assez librement jusqu'au premier lundi de Carême (1792). A cette époque, ils se retirèrent vers le légitime curé (M. Haye de la Sorière) d'une paroisse voisine (Saint-Melaine) pour dire la messe dans son église, qu'il leur avait généreusement ouverte, pour assister aux offices les jours de dimanches et fêtes et ce curé n'a pas prêté serment. Il les y avait reçus avec toute l'honnêteté possible et l'office divin s'y célébrait avec la plus grande solennité, à l'édification de tous les honnêtes gens qui s'y portaient en foule. On peut croire combien cette conduite fut mal vue et de l'intrus et de tous ses associés, qui ne pouvaient voir sans peine leur culte abandonné par les honnêtes bourgeois qui volaient aux paroisses circonvoisines, dont les curés avaient constamment refusé l'impie serment (Saint-Melaine, Launay-sur-Calonne, Coudray, etc.).

Au mois de septembre 1791, le Gouvernement envoya dans cette ville (Pont-l'Evêque) deux cents volontaires pour y habiter et se former aux exercices militaires. Les méchants se servirent d'eux pour exécuter tout le mal qu'ils voulurent faire. En voici quelques traits, qu'on peut citer. Ils venaient de temps en temps à l'office de cette paroisse (Saint-Melaine) voisine de la ville et s'y comportaient assez modestement, d'après les attentions que le curé avait pour eux. Le dimanche précédant l'Avent, ils interrompirent l'office en chantant à la messe *Domine, salvam fac gentem*. M. le curé (Haye de la Sorière), qui disait sa grande messe, ne pouvant souffrir cette innovation, leur dit là-dessus sa façon de penser et ils se retirèrent en jurant. Pendant la semaine, on avertit M. le Curé du dessein qu'ils avaient de l'insulter le dimanche suivant. Il alla trouver leur colonel, qui promit de s'opposer au mal qu'ils pourraient faire, ce qui arriva en effet. Le premier dimanche de l'Avent, il envoya un officier et l'adjudant à l'office de cette paroisse pour obvier aux troubles qu'on craignait et qui n'arrivèrent point. Après la messe, M. le Curé se crut obligé de les inviter à dîner chez lui, ce qu'ils n'acceptèrent qu'après quelques instances de sa part. Deux mauvais sujets de la paroisse allèrent à la ville en avertir le capitaine d'une des compagnies, qui l'après-midi fit battre la générale, armer les deux

Digitized by Google

cents volontaires et vint à leur tête, en l'absence du premier commandant, pour tuer le curé, chez lequel les deux susdits militaires avaient dîné. D'abord le sachant à l'église, ils l'entourèrent au nombre de cent et les cent autres se portèrent autour du presbytère. Un d'eux levait le sabre pour ouvrir la tête du curé, qui, encore revêtu de son surplis et prêt à faire son catéchisme, parlait à la porte du chœur à un de ses paroissiens. Ce dernier l'avertit du coup qui allait lui être porté. Il se retira dans la sacristie, dont il barra la porte qui ouvrait sur le cimetière. Pendant ce temps, ils frappaient aux portes pour les briser, montaient aux fenêtres par lesquelles ils ne pouvaient entrer, étant défendues par des barres de fer. Ils faisaient contre lui mille imprécations en criant qu'il fallait le mettre en morceaux ! Sans se démonter, il approcha de l'autel avec confiance, ouvrit le tabernacle, mit le Saint Sacrement devant lui pour se préparer à la mort, priant pour lui et pour ses persécuteurs. Sa préparation ainsi faite, il parut hardiment à la porte qu'il ouvrit et leur dit avec assurance : *Messieurs me voici ; que me voulez-vous?* Ils lui répondirent par des jurements et des invectives, le firent déshabiller, le reconduisirent en prison au milieu d'eux tous armés et une foule de peuple lui vomissant mille insultes. Il y resta depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf. Ils le mirent dehors et il se rendit chez lui avec la fièvre qui lui continua pendant huit jours. Le lendemain, le calme renaquit. Ils se repentirent de cet indigne procédé et vécurent tranquilles jusqu'au vendredi-saint (1792), où ils partirent pour Saint-Lô, en basse Normandie.

Après leur départ, la journée ne se passa pas sans troubles. Quatorze ou quinze bandits, sans conduite, sans aveu, sans religion, se vendirent à l'iniquité pour persécuter les prêtres et les honnêtes gens du pays. Ils commencèrent leurs scènes tumultueuses le jour même du départ des volontaires (6 avril 1792) et insultèrent plusieurs jeunes gens de l'endroit qui n'avaient pas les sentiments du crime, et entre autres, un manqua d'avoir un bras coupé. De jour en jour ils devenaient la terreur du public et répandaient l'alarme dans tous les environs. Ils entraient de temps en temps dans les tavernes, y formaient les plus noirs complots contre les honnêtes curés voisins et contre les honnêtes gens qui osaient à peine paraître. Ils se soûlaient et disaient hau-

Digitized by Google

tement qu'ils le faisaient pour insulter tous ceux qu'on nommait *aristocrates*. La veille de Pâques (7 avril), ils se portèrent chez le procureur-syndic du district (de Pont-l'Evêque), qui était un fort honnête homme, et lui extorquèrent une signification au curé dont j'ai déjà parlé (Saint-Melaine), de refuser l'entrée de son église au clergé qu'il avait si libéralement reçu, sous peine de voir son église lui être interdite à lui-même et de se voir chasser, n'ayant pas même de sujet pour le remplacer. Il eut la douleur de se voir forcé de prendre un parti si répugnant à son bon cœur, pour conserver à ses paroissiens la faculté d'aller à l'office et de recevoir les sacrements d'une main légitime.

Au mois de mai (1792), le sieur curé (Haye) fut obligé, pour des affaires intéressantes, d'entreprendre un voyage qui exigea de lui quinze jours d'absence. Ces bandits abusèrent de cette circonstance pour venir chez lui après s'être soûlés, afin d'en chasser un malheureux curé de ses amis à qui il donnait l'hospitalité dans son presbytère, après que ses paroissiens avaient eu la cruauté de le chasser du sien et de la paroisse il y avait six mois. Agé de soixante-quatre ans, il était un fort honnête homme, qui dans tous les temps avait mérité l'estime publique par sa science et ses vertus toujours soutenues. Ces monstres se portèrent donc au presbytère (Saint-Melaine), croyant l'y trouver. Voyant qu'il n'y était pas, ils découvrirent qu'il était dans la ville (Pont-l'Evêque) chez un de ses amis. Les uns assiégèrent la maison, les autres y entrèrent, le traînèrent dehors et le ramenèrent au presbytère qui lui servait d'asile, pour l'en chasser publiquement et avec plus d'éclat. En étant sorti avec eux, ils se disposaient à le laisser aller chez le particulier où il avait demandé à se retirer, lorsqu'un autre bandit sortit de la maison comme un loup de sa bauge et força les autres tapageurs à le ramener à la ville ; ce qu'ils firent tous ensemble. Ils lui tournèrent sa perruque sens devant derrière, le placèrent au milieu d'eux armés et suivi de deux cents enfants qui le chargeaient d'outrages. Ce fut ainsi qu'ils l'amenèrent à la municipalité à trois heures après-midi, à la face de toute la ville. De là, ils l'amenèrent au corps de garde. Là, deux honnêtes bourgeois l'arrachèrent des griffes de ces tigres altérés de sang humain et qui probablement se seraient rassasiés du sien.

Pour le conduire de la municipalité au corps de garde, il leur

Digitized by Google

fallait passer sous les fenêtres du légitime pasteur de la ville (M. Morin), qui s'était logé en maison bourgeoise pour céder son presbytère à l'intrus. Ils s'étaient vantés du complot qu'ils avaient formé d'assaillir sa maison, parce qu'il recevait chez lui ses amis ordinaires à qui ils en voulaient. Or, en passant, ils aperçurent à travers une croisée celui qui en particulier était l'objet principal de leur indignation (l'abbé Fossey). Ils entrèrent à deux dans la cour, allèrent pour pénétrer dans la maison où étaient renfermés M. le curé, son père, sa sœur et quelques-uns de ses amis. Les voyant ouvrir sa porte pour entrer chez lui, il la repoussa vivement. Ils luttèrent contre lui. Cependant, plus fort qu'eux, il vint à bout de s'opposer à leur passage en parvenant à mettre les verroux. Voyant qu'ils ne pouvaient entrer, un d'eux déchargea plusieurs violents coups de bâton dans les croisées et brisa les vitres. Son camarade répétait les mêmes horreurs aux croisées éclairant l'appartement qui est sur la rue. Le sieur curé, effrayé de ce carillon, prit le parti de monter à ses chambres avec les personnes ci-dessus nommées. Les appartements se succédant, on passa d'une chambre dans l'autre. Ils avaient eu la précaution de fermer les portes par où ils passaient, pour se rendre chez la maîtresse de maison, dont les logements sont sur le derrière. Un de ces bandits monta après eux, brisa à coups de crosse de fusil les portes qu'il trouvait fermées; mais ne pouvant entrer chez cette dame, où le malheureux curé, sa famille et ses amis étaient réfugiés, parce que les portes étaient plus fortes que les premières, et ne pouvant les briser, il repassa pour venir rejoindre son camarade qui était dans la cour, et là ils poussèrent de grandes clameurs pour ameuter la populace et faire le plus grand tapage. L'un criait : *Il faut braquer les canons de la ville, et mettre la b. de maison sens dessus dessous!* L'autre criait : *Il faut monter au clocher sonner le tocsin, battre la générale et f. la b. de barraque au vent et les b. qui sont dedans!* Les coquins montaient déjà, lorsque le capitaine de la garde nationale se présenta, s'y opposa et vint avec eux chez cette dame qui logeait M. le curé. Le calme commença un peu à naître. Ils lui dirent qu'ils ne lui voulaient aucun mal ni à aucun de sa compagnie, mais il fallait qu'ils coupassent la tête d'un ecclésiastique qui était dans la maison et qu'ils accusèrent de leur avoir tiré un coup de pistolet pendant qu'ils cassaient les vitres. Ils insistaient fortement à le

Digitized by Google

chercher, disant : *Messieurs, mesdames, ne craignez pas, nous ne vous voulons pas de peine ; mais il faut que le grand b. que nous cherchons, périsse : il nous faut sa tête, et nous ne sortirons pas sans cela !* On leur apporta quelques bonnes raisons, les voyant un peu calmés. Pendant ce temps, celui à qui ils en voulaient (l'abbé Fossey) se retira, et la scène finit sur les huit heures du soir (8 mai). La municipalité qui était toujours zélée à mettre le calme lorsque tout le tapage était fait, manda M. le curé (M. Morin) et lui dit fort gravement qu'il était dans l'endroit (Pont-l'Evêque) un objet suspect aux amis de la Constitution et qu'ils lui donnaient vingt-quatre heures pour se retirer, ce qu'il exécuta. Il se rendit à Lisieux.

Le 18 juin 1792, ces mêmes bandits abusèrent de l'absence du curé dont j'ai parlé le premier (Saint-Melaine), qui était obligé de disparaître de temps en temps pour mettre sa vie en sûreté. Après s'être soûlés comme à l'ordinaire, ils vinrent à dix heures au presbytère pour avoir les clés de l'église, afin d'en fermer la porte et qu'on n'y fît plus du tout l'office. Ils ne trouvèrent que la servante, qui leur dit qu'elle ignorait où M. le curé mettait ses clés. Ils allèrent chez le maire. Celui-ci et tous les officiers municipaux étaient d'honnêtes gens, qui pendant tout le temps de leur gestion se sont vus exposés à perdre la vie pour laisser les vrais catholiques jouir des consolations que la religion leur offrait. Cet homme leur répondit avec la plus grande candeur : *Messieurs, je n'ai point les clés de l'église ; M. le curé les garde chez lui, il n'a point coutume de me les confier.* Ils le prirent, le traînèrent chez le trésorier, qui demeurait à l'extrémité de la paroisse, pour le contraindre, en vertu de sa charge, à leur livrer les clés, s'il les avait. Ils ne trouvèrent que sa femme, qui leur répondit : *Messieurs, mon mari n'a jamais eu les clés de l'église ; elles sont chez M. le curé, lui seul les a toujours eues en sa possession.* Là-dessus, ces furieux se jetèrent sur le malheureux maire, le chargèrent d'outrages, et sans cette dame qui se jeta sur eux, les suppliant avec larmes et les plus vives instances de ne pas lui faire de mal, ils l'auraient probablement massacré sous ses yeux. De là, ils revinrent à l'église comme des chiens enragés, traînant ce pauvre maire avec eux. Ils le menèrent à la porte du clerc des sacrements, en disant : *B., s'il a la clé, il faut que tu nous la fasses donner !* Ils trouvèrent sa porte fermée, contre

Digitized by Google

laquelle ils donnèrent vingt coups de massue. Ne pouvant ni l'ouvrir ni la briser, ils envoyèrent à la ville chercher un serrurier pour lever la serrure de la porte du chœur de l'église, ce qu'il exécuta; après quoi, ils entrèrent dedans et, à ce qu'on dit, burent sur l'autel, forcèrent le maire à boire avec eux, le sabre levé sur la tête, et montèrent au clocher, sonnèrent le tocsin, enlevèrent les battants et les cordes des cloches, et même celles qui servent à descendre le corps dans la terre. Ils sortirent, aperçurent les officiers municipaux qui venaient, décorés de leurs écharpes. On dit qu'ils cassèrent les dents à un et crièrent à l'autre : *Approche, b., si tu oses; il n'est rien de ta b. de vie, si tu fais encore un pas!* Après cela, ils se portèrent à une autre paroisse voisine (Coudray), où ils répétèrent à la lettre les mêmes horreurs, allant même jusqu'à assouvir leur rage sur des animaux domestiques du curé, qu'ils n'avaient pas trouvé chez lui (Adrien-Nicolas Auger, curé de Coudray). Après cela, ils revinrent à la ville le soir, faisant des cris de cannibales et apportant les battants des cloches des paroisses susdites, qu'ils déposèrent à la municipalité.

Il y avait dans la ville (Pont-l'Evêque) plusieurs ecclésiastiques, qui pour la plupart n'osaient plus à cette époque y paraître. Il y en avait cependant deux que les méchants n'avaient jamais insultés. Au contraire, ils les avaient laissé jouir d'une paix profonde. Cependant, ils leur avaient interdit la faculté de célébrer les saints mystères; néanmoins un les célébrait les fêtes et dimanches seulement. Ils se comportaient tous deux aussi décemment qu'ils le devaient, et, de l'aveu même des méchants, ne donnaient aucune atteinte sur eux. Le 25 juillet 1792, un d'eux (M. Jacques Joly) fut obligé de faire un voyage à Rouen pour ses affaires. Il trouva dans cette ville un certain nombre de ses amis, qui y étaient fort en paix. Ils l'engagèrent à passer quelque temps avec eux, lui représentant que personne ne pourrait le trouver mauvais. Pendant le court séjour qu'il y fit, le département de la Seine-Inférieure fit un arrêté (19 août) qui contraignait tous les prêtres étrangers habitant Rouen de se retirer sous trois jours dans leurs municipalités. Cet ecclésiastique, victime de la complaisance qu'il avait eue pour ses amis, contraint de revenir dans sa patrie (il partit de Rouen le 22 août), passa par Honfleur, et il y fut traîné à la municipalité sous les huées et les

Digitized by Google

cris d'une populace effrénée. De là, il revint chez ses parents, dans la maison desquels il entra à neuf heures du soir. Des coquins de voisins, sachant ce qui s'était passé à Honfleur, épiaient l'instant où il arriverait chez lui, furent au corps de garde et dirent : *Le voici qui arrive, venez le chercher !* Deux fusiliers vinrent à sa porte. Ne le trouvant pas sur le moment, ils se retirèrent. Ses parents voulurent le faire cacher. Il ne voulut pas et dit : *Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, je reste ici.* Un quart d'heure après, il monta à sa chambre pour se coucher. Ils revinrent à sa porte, entrèrent chez lui effrontément et le demandèrent. Il leur répondit : *Me voici ! que me voulez-vous ?* Ils le firent descendre, plus qu'à moitié déshabillé, et lui dirent insolemment d'aller s'habiller. Il eut à peine le temps de le faire. Ils le pressaient en le chargeant d'injures et de jurements. Ils l'arrachèrent, contre le droit des gens, à ses propres foyers, à son père, âgé de quatre-vingts ans, qui les conjurait avec larmes de ne pas lui donner la douleur de lui enlever son fils. Ils le traînèrent au corps de garde, où il passa la nuit, assis sur une sellette, avec deux autres ecclésiastiques de sa connaissance, qu'on lui réunit dans la même nuit, où ils eurent tous ensemble la douleur d'entendre les scélérats qui les gardaient se répandre en mille horreurs contre l'infortuné monarque et son auguste famille, parce que la fête de saint Louis arrivait le lendemain, ce qui leur fut plus sensible que les insultes personnelles qu'ils avaient reçues et reçurent depuis. Le lendemain soir, qui était le samedi (25 août), on joignit à eux un curé voisin arrêté dans la campagne, allant à Honfleur afin de s'embarquer pour l'Angleterre, et un religieux d'un bourg voisin, qu'on amena le dimanche. Quand ils furent tous cinq rassemblés (MM. Joly, Drumare, Allais, Boudin et un autre), on leur fit leur procès. On les traîna à la municipalité, on leur fit les interrogations les plus captieuses et les plus inciviles, qui furent répétées trois jours après. Ils furent avertis qu'on les conduirait au département du Calvados, après cette dernière interrogation subie. Mais on les garda encore jusqu'au samedi (1er septembre), où ils partirent pour Caen, conduits par la gendarmerie nationale, qui leur fut très favorable et n'eut pour eux que des procédés honnêtes. Mais si pendant leurs huit jours d'arrestation ils ont eu des disgrâces à encourir de la part des méchants, ils ont été bien consolés par les services que

Digitized by Google

Dieu permit que les honnêtes gens leur rendissent. Ils leur fournirent des lits pour les coucher, payèrent un traiteur pour les nourrir pendant tout le temps de leur captivité qui dura huit jours. Ils poussèrent la charité jusqu'à leur prêter des chevaux pour les conduire au département, d'où ils revinrent le lendemain (à Pont-l'Evêque), pour être déportés en Angleterre (en exécution de la loi du 26 août).

M. Morin, curé de Pont-l'Evêque, s'embarqua le 12 septembre 1792 à Honfleur, sur le Saint-Jacques, *et débarqua le 18 à Portsmouth. M. Pierre-Amand-Florentin Fossey, vicaire à Pont-l'Evêque, s'embarqua le 11 septembre à Bernières. M. Jean-Pierre-Antoine Labbé et Nicolas-Dominique Labbé, frères, tous deux prêtres habitués à Pont-l'Evêque, s'embarquèrent au Havre le 12 septembre. M. François Novielle, autre ecclésiastique de Pont-l'Evêque, s'embarqua le 17 septembre pour l'Angleterre. Quant à M. Haye de la Sorière, curé de Saint-Melaine, il se retira dans le Maine et fut en 1798 déporté à la Guyane.*

Saint-Melaine, séparé de la ville seulement par la grande route, est maintenant rattaché à la cure de Saint-Michel de Pont-l'Evêque, avec les anciennes paroisses de Coudray et de Rabut (1).

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou Historique*.

---

(1) Je remercie M. le chanoine Le Mâle, archiviste diocésain du diocèse de Bayeux, et M. Bourrienne, curé d'Ellon (Calvados), des précieux renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

Le neuvième jour, Mme de Médavy se hâte d'aller constater la guérison, mais elle ne trouve aucun changement. La bonne enfant lui fait signe qu'elle sera guérie au son de cloche de la dernière messe. L'Abbesse se rend au parloir saluer l'Evêque qui s'y trouvait avec la marquise de la Londe : Sœur Dosithée étant la protégée de cette dame, tous les détails de sa maladie lui avaient été contés, quand la cloche de la messe se fit entendre. « Incontinent, linfirmiere vient au parloir en grande haste, dire, « en presence dudit Seigneur Evesque et tout haut, par ebaïsse- « ment : « Sœur Dosithee commence a parler, mais elle a bien « peine. » L'Evêque dit alors à l'Abbesse : « Madame. allés, allés « a la messe et y communiez et je diray ma messe par apres. « A quoy obeit en simplicité labbesse ». La Marquise se rendit également à l'église où elle communia; puis, toutes deux entrèrent à l'infirmerie et, à peine avaient-elles ouvert la porte, qu'elles entendirent la malade s'écrier, en « bégayant » : « Bon Jésus! » Et s'adressant à l'Abbesse : « Notre bonne Mère », dit-elle, « que Dieu soit béni! Notre Père Saint Benoist! Tout est « gueri! »

Aussitôt, elle retira les bandes avec lesquelles son bras infirme avait été enveloppé depuis huit jours. L'autre avait repris son état normal; elle entendait, prononçait de mieux en mieux, à l'étonnement de toute la Communauté qui suivit Mme de Médavy au parloir pour annoncer à l'Evêque cette heureuse nouvelle.

Le bon Prélat « magnifia Dieu dune sy grande merveille et « ordonna que lon allast au chœur chanter le *Te Deum*. Il ajouta

Digitized by Google

même, qu'en reconnaissance d'un tel bienfait, il faudrait élever une chapelle en l'honneur du grand Patriarche Benoît.

L'après-midi, entré dans la clôture, il s'extasiait de voir « en « cest estat, celle quil avait cru hors de tout espoir de guerir ». Il tint à faire entrer à l'infirmerie des ouvriers qui travaillaient alors dans le Monastère : ceux-ci, peu de jours auparavant, avaient été chargés de creuser la fosse de celle qu'on tenait déjà pour morte.

Le Pontife lui demanda d'où lui était venue cette pensée de guérison. Une forte inspiration avait surgi tout d'un coup dans son esprit pour la neuvaine demandée et elle avait promis « en « cas que lobeissance laprouvast de jeuner au pain et a leau les « veilles de toutes les festes de N. P. Saint Benoist, dy garder le « silence et de demeurer ce jour la en retraite ». L'Abbesse et l'Evêque y consentirent. Durant le temps où elle ne pouvait entendre ni se faire comprendre, elle avait éprouvé, dit-elle, une faim extrême « dont elle soufroit comme un martyr ». Celles qui la gardaient lui apportaient « tout au rebours de sa pensée », ce qui, avoue-t-elle, l'impatientait beaucoup ; et ayant tant de peine à lui faire prendre quelques cuillerées de bouillon, personne ne pensait à lui en offrir davantage, en sorte qu'elle était torturée par le besoin de nourriture.

La santé de Sœur Dosithée se rétablit parfaitement ; elle vécut encore cinquante ans ; toutefois, chaque année, le jour de la Translation, anniversaire de la paralysie de son bras, elle y ressentait de très vives douleurs qui ne cessaient qu'à l'Octave (1).

La narratrice note une sorte de prophétie que lui fit la miraculée après avoir reçu l'Extrême-Onction ; comme on lui indiquait des prières envers la Bienheureuse Vierge, elle, fixant l'image de Marie, placée au bas du Crucifix qui l'avait tant touchée, prédit à l'Abbesse « quelle seroit affligée comme Notre Dame au pied de la Croix ».

Cette enfant, qui passait pour peu intelligente, fut mieux appréciée dans la suite ; on lui reconnaissait un très bon jugement et

(1) Elle dut cependant rester délicate car les livres du Vestiaire parlent pour elle d'une robe fourrée (vêtement permis par les constitutions), mais dont les personnes susceptibles au froid faisaient seules usage.

Digitized by Google

beaucoup plus de perspicacité que sa timidité naturelle ne l'avait laissé supposer. Sa profession fut renouvelée solennellement à la fin de son année de probation, selon l'usage dans ces cas exceptionnels.

Plus tard, elle devint cellérière comme l'attestent des minutes de notaires qu'elle signa avec ce titre. Elle fut aussi chargée de la confection des serges, étoffes de vêtements monastiques.

Cette guérison miraculeuse avait eu lieu le 18 juillet et, le 10 août suivant, Mme Madeleine de Médavy, abbesse de Gomer-Fontaine (1), arrivait à Saint-Nicolas, avec huit de ses religieuses. Les Espagnols assiégeaient Corbie (2) et, de tous les monastères de Picardie, les pauvres moniales s'enfuyaient pour se réfugier dans des endroits sûrs. Le comte de Grancey avait mis à la disposition de sa sœur une des maisons d'Argentan, dont il était gouverneur, et elle se préparait à s'y rendre quand toutes ses moniales l'auraient rejointe à Verneuil. Deux jours après, ses quarante filles étaient auprès d'elle, et les deux Communautés s'unirent pour chanter les louanges de Dieu ; les moniales cisterciennes de Gomer-Fontaine suivaient également la Règle de Saint-Benoît. Mais, Mme Madeleine ne voulut pas imposer à sa sœur un tel accroissement de famille et, dès le lendemain, elle prit le chemin d'Argentan.

A cette époque, Jacques de Médavy, récemment promu au grade de Maréchal de Camp, après le siège de Saverne où il avait été blessé, se fit remarquer par un trait d'audace rappelant les exploits des temps héroïques. L'armée française, obligée de passer la rivière de Tillet, au pont de Spoi, près Lux, se trouva en grand danger. Le comte de Grancey commandait l'arrière-garde ; poussé par plusieurs escadrons de cavalerie, il se vit bientôt abandonné de l'infanterie, et après avoir passé le pont, il se trouva seul contre ces escadrons. D'un seul coup de pistolet, il tua le cheval du cavalier qui le pressait le plus, se fit un rempart

(1) Cette abbaye avait été fondée en 1207 par Hugues de Chaumont, sous le vocable de la Sainte Vierge. Dépendante du diocèse de Rouen, elle était située entre Chaumont et Gisors. Le Gallia donne une série de trente-deux abbesses.

(2) La ville, en mauvais état de défense, capitula le jour de l'Assomption ; mais dès le 10 novembre, elle fut reprise par les Français.

Digitized by Google

de l'animal tombé devant lui et, l'épée à la main, aidé d'un seul cavalier, disputa le passage à un millier d'hommes.

Cette résistance donna le temps d'apporter le secours nécessaire et la belle action du Comte renouvela celle du chevalier Bayard et d'Horatius Coclès (1). Ses sœurs Abbesses étaient fières de son courage; aussi Mme d'Almenèches parle-t-elle de cet épisode dans une lettre à Mme de Vignats.

CHAPITRE XV

1636-1638

Bénédiction abbatiale de Mme Scholastique-Guyonne de Médavy. Le Père de Frontignères. — Professions.

Le monastère était fondé depuis neuf ans et, grâce aux lettres patentes de Louis XIII, il était depuis cinq ans érigé en abbaye ; cependant, ces pièces n'ayant pas été enregistrées à l'époque voulue, il fallut en obtenir la « surannation » ; elles sont datées du 24 juin 1634 et furent enregistrées au Parlement de Rouen le 28 juillet.

Dans sa profonde humilité, Mme Scholastique désirait n'être pas abbesse à vie ; mais comme ni son évêque, ni sa famille ne partageaient ses vues à ce sujet, elle comptait sur l'appui du Provincial des Jésuites. Elle le pria, pour nous servir des termes de Mme de Blémur, « de negocier la triennalité ». Le promit-il? c'est douteux ; en tout cas, il trahit la modeste Abbesse en entrant dans la pensée du Prélat. Celui-ci, après avoir obtenu le nouveau Brevet royal, se hâta de faire venir les Bulles de Rome (2). Urbain VIII lut avec admiration, s'il faut en croire l'auteur des « Eloges », le procès d'information pour la vie et les mœurs de notre jeune Abbesse et comme on le priait de donner la dispense d'âge nécessaire (elle avait vingt-sept ans, les Canons en deman-

(1) Tiré de M. des Diguères, 111-112.

(2) Elles sont encore aux archives de l'Abbaye avec le serment prêté par l'Abbesse, ainsi que les Bulles des quatre abbesses qui ont régi le monastère jusqu'en 1792.

Digitized by Google

dent trente), le Saint Père trouva la dispense inutile « puisque « les grâces et les vertus avaient acquis à cette Dame la plénitude « de l'âge ordonné par le Concile » de Trente. Il refusa même les dons présentés à cette occasion et approuva tout pour la Bénédiction.

L'évêque voulut alors que Mme de Médavy prit régulièrement possession de son Abbaye, cérémonie qui se faisait par l'Official, avant la Bénédiction. Dans la Chronique, la sainte Mère laisse voir ses sentiments intimes et les craintes que le diable lui suscita.

L'Évêque avait choisi la fête de saint Nicolas. Or, écrit-elle, « le jour dauparavant et toute la matinée de ce jour, labbesse « fut saisie d'une mélancolie horrible avec une repulsion du « poids de ceste charge dabbesse, au dela de tout ce qui se peut « penser, ce qui luy fist espancher des larmes sans relasche, la « veille et le jour, continuellement, ce qui fit quaussy elle entra « derechef dans lobligation des conduites de ceste charge, avec « une plus epuree dependance de volonté divine ».

D'après son premier historien, son confesseur lui avait donné alors, pour matière de considération, ce mot de saint Paul à Timothée : « Il faut que le pasteur soit sans reproche » et la méditation de cette parole lui avait inspiré une telle crainte qu'elle fut sur le point de succomber. Elle recourut à la prière, protestant au Seigneur qu'elle ne se souciait ni des honneurs, ni de la dignité, mais qu'elle désirait seulement le travail et les soucis de la haute charge à laquelle Il l'appelait.

Elle avait retrouvé le calme, quand Mgr de Péricard, « par une bonté toute particulière », tint à être présent à sa prise de possession. Tous les principaux de la ville, ecclésiastiques et civils, entrèrent dans la clôture avec l'Evêque et l'Official. Les Moniales, au nombre de vingt-trois, les attendaient au Chapitre. Là, Messire Jacques le Doulx « declara sa commission de notre « Saint Père le Pape, lut les Bulles quil expliqua en français, « declarant le pouvoir qui estoit donné à la ditte dame Abbesse « et comme elle estoit pourvue de la ditte Abbaye. Puis, la mena « a leglise et a tous les lieux reguliers du Monastere en prendre « possession, fit sonner les cloches et chanter le *Te Deum*, pen- « dant lequel toutes les religieuses allerent lui renouveler leur « obeissance dans son banc ; enfin, il ramena labbesse au Cha-

Digitized by Google

« pitre pour recevoir les clés des officieres. » L'Abbesse les rétablit toutes dans leurs charges « en présence du seigneur « Evesque et du sieur Official, lesquels sortirent avec ceux de « leur suite aussitost que ceste ceremonie fut faicte. »

La Bénédiction abbatiale devait avoir lieu dix mois plus tard : l'Abbesse voulait que les travaux, entrepris depuis six ans, fussent achevés. On y mit « tant de diligence que le Chapitre fut prest « pour aller du cloistre a leglise ». Quant au dortoir, sy toutes les « cellules nestoient achevees, au moins peu sen falloit. Le novi- « ciat den haut fut rendu prest aussi pour ce temps » (1).

On préparait tout pour le grand jour; depuis trois ans, les Mères Bernarde du Resnel (2) et Françoise le Mareschal, aidées par un brodeur flamand, travaillaient à un superbe ornement, brodé sur satin blanc, « par compartimens dor au milieu des- « quels il y avoit des fleurs brodees au naturel ». Rien n'y manquait : chasuble, dalmatiques, étoles, voile du calice, pavillon pour le ciboire, parement et canons d'autel et même « six vases de satin blanc en broderie dor ». La chape est citée à part : son fond était de toile d'argent à fleurs d'or et les orfrois, également en toile d'argent, avaient été brodés « de compartimens dor fort « élevés, avec fleurs de soye brodées au naturel ». Ni la mitre en toile d'argent brodée d'or, ni les gants n'avaient été oubliés. A l'église, l'ancien autel avait été remplacé par un nouveau, « dont « lentablement, encastillement et colonnes avoient esté dorés « par Sœur Marie-Madeleine Baudoin, laquelle dorait et peignoit « bien ». Une niche (qui existe encore) fut pratiquée au second palier de l'escalier accédant au petit dortoir, pour y placer une statue de Notre-Dame, « qui avoit esté ostée de leglise pour ce « quelle ny avoit point de lieu propre ». D'après le contexte, elle devait auparavant se trouver au-dessus de l'autel qu'on venait de remplacer. En voici la description par une personne compétente.

« C'est une statue de pierre, style renaissance, haute d'un « mètre vingt-cinq centimètres.

« La Vierge est debout, comme on la représente généralement

(1) Le Chapitre était alors où se trouve actuellement l'infirmerie; le Noviciat « den haut » sert aujourd'hui de dortoir aux sœurs converses.

(2) Décédée huit mois avant la cérémonie.

Digitized by Google

« depuis le XIIe siècle. Sur son bras gauche, repose l'Enfant-
« Jésus qu'elle retient de la main, dont lui-même serre le pouce
« de sa main gauche. Dans sa main droite, elle tient une boule
« creusée pour recevoir un bouquet qui paraît exciter l'envie de
« son Fils, car c'est vers lui que sa main est tendue, pendant
« que ses regards s'élèvent suppliants.

« Sa tête est couronnée d'un diadème fleuronné de lys et de
« trèfles alternés; les longs cheveux se déroulent avec simplicité
« sur les épaules, encadrant modestement le visage et le cou et
« ondulent sur un manteau qui descend jusqu'à terre.

« La robe, relevée à gauche, forme des plis arrondis et saillants,
« caractéristique de la statuaire à la fin du XVIe siècle.

« Cette statue, qui n'est point assurément l'œuvre d'un
« sculpteur de premier ordre, a pourtant un vrai mérite artis-
« tique (1). »

Honorée par l'Abbesse et les Moniales, Notre-Dame leur octroya des grâces spéciales. Sœur Marie-Madeleine converse, que les Archives disent avoir été la fille d'un artiste, peignit, en grandeur naturelle, les douze Apôtres et une Cène « faite selon lantiquité ». Ce tableau fut placé au fond du réfectoire, en face de la table de l'Abbesse, et ceux des Apôtres ornaient les murs de chaque côté (2).

Mme Scholastique de Médavy avait, d'accord avec son Évêque, fixé la cérémonie au 29 septembre 1636, fête de saint Michel, archange, envers lequel elle avait une grande dévotion ; mais l'irruption des Espagnols en Picardie lui fit « avancer la date » à la Nativité de Notre-Dame.

« La dame Abbesse, raconte la Chronique, desireuse destre
« presentee a Dieu, pour recevoir la Bénédiction, plutost par des
« Abbesses que par des matrones, comme le porte le Pontifical,
« invita Mesdames les Abbesses dAlmenesches, de Gomerfon-

(1) Article de l'abbé Delalande, aumônier de l'Abbaye. — Des artistes la font remonter au XVe siècle.

(2) Tout a disparu à la Révolution, et M. le chanoine Dubois, ancien curé de Notre-Dame, pensait que les six grandes peintures d'apôtres qui sont au-dessus du sanctuaire de son église pouvaient fort bien venir de l'Abbaye. Les autres auront été dispersées ou détruites, ainsi que le tableau représentant la Cène.

Digitized by Google

« taine et de Vignats, ses trois sœurs aynees. » L'Abbesse de Verneuil ne manque pas de rappeler que celle de Vignats « avoit « esté sa supérieure. »

Il ne lui fut pas difficile d'obtenir la permission de Mgr Camus, évêque de Séez, duquel dépendaient les Abbayes d'Almenèches et de Vignats et elle s'adressa à M. l'abbé de Pontigny pour Mme Madeleine, parce que l'Abbaye de Gomer-Fontaine, de l'Ordre de Citeaux, se trouvait sous sa juridiction. Tous « trou- « verent l'inclination de labbesse de Saint-Nicolas sy raisonnable « que, non seulement ils leur permirent de sy transporter, mais « mesme ils leur en firent commandement et damener avec elles « leurs sœurs, sans compter les autres religieuses necessaires « pour leur assistance. »

En effet, Mme d'Almenèches, alors âgée de quarante-trois ans, vint avec sa sœur Françoise, Mme de Gomer-Fontaine (trente-huit ans) amena Marguerite. Enfin, Mme de Vignats (trente-deux ans) était accompagnée de Louise et Jeanne, ses deux plus jeunes sœurs.

Toutes arrivèrent le 6 septembre : « Sil y eut de la joye, selon « la nature et selon la grace, de se voir toutes assemblées en « mesme temps, ce qui ne sestoit jamais veu, ny ne se pouroit « jamais, Dieu le scait. Et combien il y eut de part et d'autre de « larmes espanchées, non seulement de se voir, mais destre « toutes engagées au service d'un sy bon Seigneur et destre et « combattre sous ses étendarts, sous la mesme Regle et dans « lobservance estroite dun mesme Institut.

« A leur arrivée, toutes les cloches sonnant et carillonnant de « joye, la Communauté, a la suite de labbesse, va a la porte « recevoir ceste sy celebre et devote compagnie ; et ayant pris « (entonné) le *Te Deum laudamus*, l'on les conduisit à leglise et, « apres avoir rendu graces a Dieu, elles se donnerent, avec la « joye de sœurs unies en Jesus-Christ et par le lien de nature, le « baiser de paix et d'une tres tendre fraternité. »

Comment exprimer avec plus de charme le bonheur des huit dames de Médavy consacrées à Dieu ? On sent encore palpiter le cœur de l'Abbesse de Verneuil à la vue de toutes ses sœurs ! Avec la même simplicité, elle nous apprend que « la dame Abbesse » n'en continua pas moins les méditations commencées depuis quinze jours, « pour se rendre plus digne dexercer saintement et

Digitized by Google

« a la gloire de Dieu ceste charge » si importante. Et, pour satisfaire aux défauts de son gouvernement depuis neuf ans, elle fit à Mgr de Péricard une confession générale de tous ses manquements. Il était son directeur et, dans cette occasion, elle n'en voulait pas d'autre, « afin destre conduite plus surement par « celuy que Dieu luy avoit luy-mesme donné. »

Pour la première fois, la petite ville de Verneuil assistait à la solennité d'une bénédiction abbatiale, solennité, moins imposante qu'un sacre d'évêque, mais qui cependant lui ressemble par plusieurs points.

L'envahissement de la Patrie par l'ennemi avait fait fuir beaucoup de moniales réfugiées en Normandie chez des parents ou amis. Les plus proches vinrent à Saint-Nicolas; il se trouva environ trente religieuses étrangères, tant bénédictines que bernardines ou franciscaines. « En outre, tout le païs y deborda par « une sainte curiosité, en sorte que toute leglise estoit sy pleine « que, a toute peine, put on faire la ceremonie et entendre le « sermon, lequel fut fait par le Seigneur evesque. » Il n'a malheureusement pas été conservé.

La messe commença à huit heures; les quatre Abbesses, dont trois avaient la crosse en main, chantèrent l'*Introït;* le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis* furent exécutés en musique par les Moniales « avec lassistance de Madame labbesse, faisant un concert de « voix, un de violles avec lorgue, et un troisiesme chœur et « motets de violles ».

Au Graduel, les trois Abbesses se rendirent, avec Mme Scholastique, dans l'église extérieure « pres du grand Autel, ou le « Seigneur Evesque officioit et celebroit la Ste Messe pontifi- « callement, lequel fist observer toutes les ceremonies de la « Benediction dabbesse en la fason que porte le Pontifical romain, « si bien que labbesse fist les sermens, entre les mains dudit « Seigneur Evesque. de lobeissance deue au St Pere le Pape, que « l'on envoye de Rome, et celuy de reverence et dobeissance « deue a levesque et a ses successeurs (1). » Alors, Mgr de Péricard, aidé des Dames Abbesses, lui imposa le voile de bénédiction et l'anneau orné d'un beau saphir, don de Mme de Vignats.

(1) De nos jours, où les Bulles ne sont plus nécessaires, les abbesses prêtent seulement le serment à l'Evêque du lieu.

Digitized by Google

A l'offertoire, l'élue présenta à l'évêque les deux cierges prescrits par le Pontifical ; ils furent portés par deux gentilshommes, dont l'un était le neveu de l'évêque d'Evreux.

L'imposition des mains sur la tête de la nouvelle abbesse et les autres cérémonies se déroulèrent ainsi que le Saint Sacrifice de la messe auquel l'élue, les abbesses, ses sœurs et les autres moniales communièrent. Après la Post-Communion, l'évêque remit la crosse à Mme de Médavy et, ayant entonné le *Te Deum*, il la conduisit dans le chœur des religieuses, escorté par les trois autres abbesses, crosses en mains. « Cela estoit tres beau », note le vieux récit. Le Prélat présida l'installation au trône, où toutes, depuis la vénérable Mère Renée des Guetz, prieure, « vinrent « rendre obeissance et elle leur donna le baiser de paix ; le tout « pendant le *Te Deum*, lequel finy, le dit seigneur evesque dist « loraison » pour conclure.

Le dîner suivit cette action mémorable. Comme il n'y avait pas encore de logement particulier pour les hôtes. « le Seigneur « evesque ordonna et permist que le repas fust donné au refec- « toire ». Il était vaste : le corridor devant l'infirmerie et l'office actuels en faisaient partie. Il y eut place pour tous et ensuite, permission fut donnée de visiter le Monastère « par un privilège « special, suivant que, de tout temps, on donne en ces sem- « blables solennités ». Cette licence ne fut pas de longue durée : « Tous se retirerent aussytost et chascun sen retourna chez soi, « excepté les dames abbesses qui ne partirent que deux jours « apres. » Leur départ, ajoute l'Abbesse, « laissa autant de tris- « tesse que leur arrivee avoit apporté de joye ». Toutefois, elle ne s'étend pas sur la douleur de cette séparation qui devait être définitive pour plusieurs des huit sœurs. Elle préfère montrer combien « labbesse du monastere avec ses religieuses prirent de « la, des ferveurs pour observer toutes choses mieux et plus en « repos que jamais ».

« Elles acheverent tout doucement ce qui restoit a faire du « dortoir », où toutes les cellules n'étaient pas encore organisées, et cessèrent alors de construire.

Si la fervente abbesse espérait le calme et la paix, elle se faisait illusion ; c'est la lutte qui commence. Jusque-là, Dieu avait encouragé son œuvre ; maintenant, Il va la faire passer par le creuset de l'épreuve ; d'ailleurs, la plupart des fondations reli-

Digitized by Google

gieuses s'affermissent ainsi. Dans la vie des saints et de tous ceux qui ont travaillé à la vigne du Seigneur, on n'en voit pas un seul qui n'ait beaucoup souffert.

L'épreuve frappa Mme Scholastique de Médavy par l'entremise d'un personnage que Dieu semblait lui avoir envoyé comme collaborateur. Hélas! les meilleurs sont souvent trompés! Comment une âme loyale, confiante et droite soupçonnerait-elle des intentions fausses chez ceux qui l'entourent? Nous l'avouerons : notre abbesse se laissa tromper plusieurs fois. Elle en convient elle-même avec une naïveté charmante, racontant toutes ses mésaventures pour prémunir, dit-elle, celles qui la suivront, des mêmes inconvénients. Heureusement, ces différentes erreurs n'eurent pas toujours comme dans cette circonstance d'aussi fâcheux résultats! Il y avait à Verneuil, sur la paroisse de Notre-Dame, une famille honorable nommée Frontignères (1). Claude Frontignères (qui ne prenait pas la particule) était déjà père de famille en 1597; six ans plus tard, il paraît comme trésorier de sa paroisse et Messire André de Frontignères, un des Chapelains de l'Abbaye, depuis 1632, a été plusieurs fois désigné dans ces pages. Or, un de leurs parents, Dom Pierre de Frontignères, moine de l'antique et célèbre Abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, vint, l'année suivante, visiter sa famille à Verneuil; et son jeune cousin, — il n'était encore que tonsuré en 1631, — le présenta à Mme de Médavy, qui le reçut avec son aménité habituelle. Ce Père conçut-il alors le désir de venir s'installer à Verneuil? Nous ne saurions l'assurer. Il est certain qu'il voulut, dès cette époque, s'attirer la bienveillance de l'Abbesse et, n'ignorant pas sa dévotion envers les saintes Reliques, il chercha à lui en obtenir. C'était facile, car le trésor de l'abbaye de Ferrières était riche. Ce vieux moutier avait alors comme abbé commendataire Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges et frère de Mme de Chantal; en 1631, il venait d'y établir la réforme de la Congrégation de Saint-Maur, et le Père de Frontignères ne l'avait pas embrassée : jamais les Mauristes n'y forçaient les moines des abbayes où ils avaient été introduits; ceux qui la refusaient étaient désignés par le nom « d'anciens » et étaient fort respectés des jeunes. Ils n'étaient pas tenus à suivre les exercices apportés par les réfor-

(1) Ou de Frontignières.

Digitized by Google

mateurs, mais ils ne devaient en rien les gêner. Cette situation ne plaisait qu'à demi au Père de Frontignères. Il retourna cependant dans son abbaye comme le prouve une attestation du Révérend Père Brémelin, grand prieur de Ferrières, en date du 3 septembre 1633. Il y déclare qu' « ayant esté supplié et instamment requis « par dom Pierre de Frontignères, religieux de la dite abbaye, de « vouloir lui departir quelque portion des saintes Reliques qui « sont venerees dans la susdite abbaye, pour les adresser a tres « vertueuse Dame Madame de Medavy, abbesse de labbaye et « Monastere des filles benedictines de Saint-Nicolas de Verneuil, « suivant et comme en ayant esté instamment requis par la sus- « dite Dame », lorsqu'il était à Verneuil. Il s'était fait accompagner du Révérend Père dom Hubert Collet, Grand Prieur de Cluny, et de plusieurs autres religieux, nommés dans l'acte, parmi lesquels est le Père de Frontignères, et, ayant ouvert les châsses, il en avait retiré des ossements des saints Aldéric et Pavace. Il avait chargé le Père de Frontignères de les faire parvenir à l'abbaye de Verneuil.

Ce moine ne fit pas rapidement l'envoi et, au mois d'août 1635 seulement, il paraît pour la première fois dans la *Chronique* du Monastère. L'abbesse y raconte son arrivée à Verneuil et sa visite à la communauté où il donna « quelque marque de piété par sa conversation » ; elle ajoute : « quasy toutes uniformement, le « desirerent pour confesseur ». Mme de Médavy était « pour lors « tres malade » et n'avait pu assister aux récits du moine ; mais ses filles lui en parlèrent avec enthousiasme et le confesseur habituel, le bon M. Letellier (1), étant absent, « elles luy persuaderent de « sy confesser ». Sa maladie était grave, puisqu'elle se conforma au désir de ses filles afin de « ne pas perdre loccasion pour estre « preste a faire ce que Dieu voudrait faire delle ». Ce Père en profita pour lui offrir une des Reliques obtenues pour elle, car voici le passage de l'Inventaire du Trésor qui s'y rapporte : « En « 1636, il nous fut donné une relique, pas bien grande, de « saint Aldric, abbé de Ferrieres, de notre Ordre, pres Montargis, « archevesque de Sens, par un religieux de la ditte Abbaye, des « Anciens, appelé Frontigneres. »

(1) Du 2 mars 1628 au 29 juin 1635, M. Marin Letellier paraît sur près de cinquante actes d'affaires temporelles.

Digitized by Google

Il n'est fait aucune mention de la relique de saint Pavace, dont il avait dû disposer; c'était peu adroit : l'attestation montre qu'elle avait été concédée pour l'Abbaye.

Le Bénédictin sut gagner l'Abbesse, et, toutes les Moniales le désirant, elle en référa à Monseigneur afin d'obtenir la permission de s'adresser dorénavant à lui. Le Prélat y consentit « avec « une extresme difficulté », et Mgr de Tarse, « tres saint person- « nage (1), qui visitoit souvent le Monastere, ne put gouster le « changement que lon avoit fait et en redouta tousjours la fin. »

Les deux évêques ne se trompaient pas et la trop confiante abbesse devint victime de sa bonne foi. Ce religieux, profitant de la maladie de Mme de Médavy prit, dans la communauté, une autorité qui ne lui appartenait pas. L'abbesse semble avoir pu assister à la profession de la seconde des demoiselles des Nanvilles, Mère Archange, le 25 novembre, fête de sainte Catherine. Pour saint Nicolas, elle nous apprend qu' « estant malade », elle ne put préparer elle-même la jeune mère Anne de Laval de Montmorency qui se donna à Dieu le 27 décembre : « Les saints exer- « cices lui furent baillés par le Pere Frontigneres, religieux de « Ferrières, lequel ci-devant a esté dit avoir esté pris pour con- « fesseur. »

Jusqu'alors, rien ne troublait l'abbesse qui croyait avoir trouvé un appui dévoué. Elle changea cependant son jugement à l'occasion des deux bouteilles de vin mélangées d'opium. C'était au lendemain de la Vêture de Sœur Dosithée Chauvelin où ce Père avait prêché. Naturellement, la marquise de la Londe avait tenu à assister à la cérémonie de sa protégée, et, en retournant à son château, elle avait fait monter le Père de Frontignères dans son carrosse. A son retour, l'histoire lui fut contée ; l'abbesse, qui pardonnait de tout son cœur, était cependant, comme toutes les Moniales, indignée de cet attentat ; mais il estima « quelles fai- « soient un grand crime de soupçonner le donateur de ces bou- « teilles, sy bien que, non seulement il falut soufrir cest evene- « ment sy noir, mais nen ozer parler ny mesme penser a ce « delict ». C'était quelque peu exagéré. Comme la pieuse Mère,

(1) Il mourut, d'après le Gallia, le 12 février 1636 et un historien du Mont Saint-Michel le dit très savant et bon prédicateur, très regretté à Avranches lors de son décès.

Digitized by Google

tout en se réjouissant d'avoir été traitée de même façon que saint Benoît, découvrait cependant l'auteur du mal, le Père de Frontignères saisit ce prétexte pour la déprécier dans l'esprit de ses filles et, peu à peu, il parvint à se faire passer pour le Supérieur de la Maison. Son éloquence l'aidait à persuader ces âmes naïves ; il prêchait à toutes les cérémonies, sauf à la profession de Mère Bernarde de Clinchamp de Bellegarde, présidée par Mgr de Péricard, où le discours fut prononcé par le Père Gardien des Cordeliers de Verneuil, le 18 février 1637.

Cette jeune moniale, d'une très ancienne famille originaire de la Touraine, avait pour père, Gabriel de Clinchamp, Baron de Bellegarde, de Launay, de Fréville, d'Hellenvilliers et de Coulonges ; il était, de plus, lieutenant de la Vénerie de France, capitaine du château de Conches et, depuis le 31 octobre 1619, Louis XIII l'avait investi de la charge de Bailli et de Gouverneur d'Evreux (1). De son mariage avec Antoinette de Mornay de Villarceaux, il avait eu deux fils : l'aîné perpétua la race et le second fut chevalier de Malte. Parmi les quatre filles, trois furent religieuses : Marie, à Saint-Sauveur d'Evreux ; Charlotte, à Gif ; Madeleine, à Verneuil ; Anne seule se maria.

Madeleine, entrée à Saint-Nicolas en décembre 1635, avait pris l'habit et le nom de Bernarde le 2 février suivant ; son père et sa mère l'avaient eux-mêmes amenée et furent également présents à sa vêture et à sa consécration.

Le Père de Frontignères était resté de côté ces jours-là ; mais le 29 mars, il présidait une nouvelle profession. L'Abbesse continuait à le traiter avec égards bien qu'elle le vît détourner d'elle le cœur de plusieurs de ses enfants.

Comptant sur la pénitence pour toucher le cœur de Dieu, la sainte Mère proposa à ses filles de faire un carême comme elles n'en avaient jamais fait de semblable : chacune passerait un jour sans prendre aucune nourriture. Ce secret nous est dévoilé par la chronique et par une lettre de Mme Scholastique à sa sœur, Mme Anne, abbesse de Vignats. Celle-ci avait su la chose par

(1) Nicolas de Clinchamp, père de Gabriel, ayant eu l'honneur de donner l'hospitalité à Henri IV revenant du siège de Rouen, dans son manoir d'Hellenvilliers, lui présenta son fils, alors enfant, que le Béarnais baisa, caressa, l'appelant gracieusement « le petit marquis ».

Digitized by Google

l'indiscrétion d'une moniale de Verneuil écrivant à Vignats, et elle s'était informée près de sa sœur comment ses religieuses avaient eu le courage et la force de l'accomplir. Mme Scholastique répond simplement, après avoir commencé à dire qu'elle était fort pressée : « Il faut bien que je prenne plus de temps « pour mexcuser a vous de la bonne opinion que vous avés de « ma grande ferveur. O Dieu ! que jen suis bien eloignée ! Puisque « vous désirés savoir le subiet que mordonnés vous mander, je « vous diray que nous prismes toutes unanimement le dessein de « faire toutes ensemblement un corps pour imiter, en ceste sainte « quarantaine, le jeusne de Notre Sauveur au desert. Et, qua- « rante que nous estions en estat de jeusner, nous jeusnasmes « chascune notre jour, sans manger, tousjours en oraison ou lec- « ture en nos cellules, et passames chascune une nuit couchees a « terre. Dieu mercy, le tout a esté accomply et ne nous en « sommes point trouvees plus mal. Quelqu'unes deux heures « avant le disner du lendemain, estoient faibles et avoient besoin « que lheure aprochast. Voila tout ; qui nest comme rien, si ce « nest que Dieu aye agréé la bonne volonté avec laquelle toutes « sy porterent. »

L'année suivante, 1638, la fervente Mère excita de nouveau ses filles à recommencer ; mais, cette fois, elles se contentèrent de pain et d'eau, ce qui était encore une assez rude pénitence. Ces faits prouvent bien, malgré les menées du confesseur, l'influence de l'Abbesse sur une grande partie de la Communauté. Cinq seulement étaient du côté du moine bénédictin et la plupart des autres se rapprochaient au contraire d'autant plus de leur Mère qu'elles la voyaient souffrir davantage.

En août 1637, Mme de Médavy, ayant reçu la visite d'un jeune religieux, avait été fort édifiée de sa conversation. Elle en parla à quelques-unes de ses filles, leur disant qu'elle ne remarquait pas en elles autant de simplicité. Aussitôt « poussées d'un zele de leur propre perfection », elles acquiescèrent toutes à la réponse de l'une d'elles : « C'est que, Notre Mère, vous ne nous mortifiez pas assez ». Sur ce, elle leur proposa de s'attacher au Chapitre de la Sainte Règle prescrivant aux frères de se soumettre les uns aux autres, en renonçant ainsi à leur volonté en toutes choses. Elles convinrent de se réunir chaque semaine chez leur Abbesse afin d'y rendre compte de leurs victoires ou de leurs défaites. Les

Digitized by Google

membres de cette petite association en tirèrent un tel profit que les absentes à la première réunion prièrent leur Mère de les y admettre.

Mais, les cinq opposantes s'irritèrent des progrès de leurs sœurs et « pour se mieux autoriser dans leurs murmures, attirent le « Pere Confesseur, le soulevent, luy disant quon ne fait pas assez « destat de luy puisque lon ne luy communiquoit pas cela. » C'était mettre de l'huile sur le feu, car Mme de Médavy écrit, non sans une pointe de malice, « quil estoit facile a se persuader que « labbesse ne dust pas dire un *Ave Maria* sans sa permission », bien que, ajoute-t-elle, il ne fut ni son confesseur, ni son directeur. L'affaire prit des proportions extraordinaires « comme sy « des actes de charité que lon faisoit eussent esté des crimes ».

Pour apaiser les esprits, la douce Mère résolut de ne pas continuer ces réunions qui avaient duré environ trois mois, car elle était « pressée de douleur, voyant comme ce pere taschoit, par « toutes sortes de voyes, de la faire soufrir avec ses autres filles. »

Attendant du Ciel le secours, elle s'agenouilla devant la statue de Notre-Dame, lui demanda sa protection, lui remit ses intérêts, protestant néanmoins, à l'imitation de Notre-Seigneur, ne pas vouloir descendre de la croix. Elle confiait à la Très Sainte Vierge « le soin de ce confesseur qui la faisoit souffrir », et comme l'Evêque devait sous peu faire la visite canonique, elle lui demandait de le congédier, à moins que son maintien ne fût « expedient pour la gloire de Dieu ».

Le Père Provincial avait, de son côté, annoncé la visite du Père de Lingendes vers Pâques et elle désirait aussi le consulter à ce sujet. En attendant, elle obtint de Mgr de Péricard la permission de faire, à partir du 4 février 1638, trentième anniversaire de sa naissance, une retraite de quarante jours, durant laquelle elle méditerait sur les Evangiles « pour obtenir de Dieu « le vray esprit du gouvernement des ames ».

Pâques, en cette année, tombait le 4 avril ; huit jours plus tard, le Père de Lingendes était là pour prêcher les exercices et entendre les confessions. « En outre, il faisoit des conferences « spirituelles chaque jour au parloir, où assistoient labbesse et « les Religieuses et, au dehors, le Pere Frontigneres (1). Il est a

(1) Jamais la chronique ne porte la particule devant son nom parce que cette famille l'avait adoptée depuis peu.

Digitized by Google

« remarquer que, dans ces conferences, Dieu permist que ce dit « pere Frontigneres proposa des questions qui manifesterent sy « clairement son esprit allienè de la Superieure et vrayemen- « porté a affaiblir son auctorité et incliné a detourner les infet « rieures de lobeissance et de la simplicité, que le dit Pere de « Lingendes fut tout emerveillé (1). »

Les Religieuses en faveur desquelles il parlait, étaient elles-mêmes stupéfaites de son langage. Aussi, Mme de Médavy aurait-elle pu dès lors le prier de se retirer, mais l'Evêque devant arriver dans trois jours, elle préféra l'attendre. Quand le Prélat apprit les questions posées par ce Père dans les conférences, il voulut aussitôt le congédier. Le Moine comprit qu'il avait été trop loin et « fit prier labbesse de luy pardonner ». N'ayant aucun fiel dans son cœur, elle répondit le faire volontiers, « en cas quil promist « de ne plus agir de la sorte ». Cette condition, pourtant si indulgente, le révolta, lui et ses partisantes. Elles montèrent la tête aux autres et « chose étrange que, en trois jours, toute la « Communauté fut soulevee » : sur quarante, six seulement demeurèrent fidèles à leur Mère; les autres supplièrent l'Evêque de leur laisser le Père de Frontignères. Durant cette tempête, suscitée par le démon, l'Abbesse, dont le cœur était tout meurtri, fut grandement aidée de Dieu qui lui donna « la patience et la « force » nécessaires. Le bon Evêque, qui croyait « jusque-là quil « ny avoit autre Abbaye aussy reglée », voyant les esprits passionnés à ce point, « sentit que le mal estoit tres important ». Il était grand temps d'y remédier. Pour mieux réussir, il ne confia son projet à personne, « a moins pourtant », écrit la narratrice, « quil nen communiquast au dit pere de Lingendes, lequel pour- « tant sen retourna a Paris avant ceste decision, ou bien avec un « Pere Machaut, jesuite, qui avoit, ceste annee la, presché a « Evreux et qui lestoit venu trouver et voir la ditte Abbesse » (2).

(*A suivre.*) X***

---

(1) Ce mot avait alors la signification : d'étonné, surpris au delà de toute expression.

(2) Le R. P. Jacques de Machault, né à Paris le 24 avril 1599, entra au Noviciat de Rome le 2 septembre 1617, fut admis à la Profession solennelle des quatre vœux à Paris le 20 août 1634 et y mourut le 1er juin 1676. (*Bulletin de la Société de l'Orne.*)

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES ANCÊTRES CAENNAIS DE BARBEY D'AUREVILLY. — LE MOBILIER DE L'ÉGLISE ABBATIALE DU VAL-RICHER. — A PROPOS D'UN BLASON : LES MATHAREL, SEIGNEURS DE MONTREUIL-EN-AUGE, par l'abbé SIMON, curé de Montreuil-en-Auge; 38 pp., Caen, A. Olivier, 1921.

Nous avons déjà rencontré plusieurs fois M. l'abbé Simon, au cours de ses travaux historiques, et apprécié ici-même leur intérêt et leur excellente tenue. En 1918, nous signalions : *Un curé d'autrefois ;* en 1921 : *La généalogie de la famille de la Vigne.* Les pages, qu'il livre maintenant au public, sont extraites du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.*

Un sujet les domine, qui écrase, sous la curiosité qu'il éveille, les deux petites études qui l'accompagnent. Rien de ce qui concerne l'auteur de l'*Ensorcelée* n'est indifférent à celui qui a, tant soit peu, suivi le mouvement littéraire du siècle dernier. Mais pour tout normand, il est une des gloires de la province et l'on ne saurait qu'être reconnaissant à ceux qui cherchent et apportent un contrôle, aux indications que le fier écrivain a données sur lui et sur sa famille.

Quelques-uns l'ont fait superficiellement, de chic, avec une légèreté quelque peu détachée de la vérité historique.

D'autres, en profondeur, avec méthode et discussion des titres, M. l'abbé Simon est de ces derniers.

« Je suis un gentilhomme normand », disait Barbey d'Aurevilly, non sans morgue. L'auteur s'attache à la branche maternelle de sa généalogie, les Angot. Il trouve son origine à Caen. La légende ne manque pas autour du sujet, M. l'abbé Simon en coupe les fils. Pour éviter la confusion avec les nombreuses familles portant le même nom, il est obligé d'entreprendre un travail attentif et serré. Il le fait à l'aide d'une référence de premier ordre, le *Registre du Dénombrement des Bourgeois de Caen en 1666*, et remonte ainsi jusqu'à GUILLAUME ANGOT se qualifiant sieur de la Drouinière, mort en 1589.

Digitized by Google

Successivement se présentent à lui Pierre Angot, médecin de réputation ;

Jacques-Pierre Angot, dont Barbey d'Aurevilly disait : « Mon bisaïeul maternel qui fut tué d'un coup d'épée sous le premier réverbère de la rue de Richelieu, en sortant du Théâtre Français. »

Louis-Hector-Amédée Angot, lieutenant-général de justice et bailli de longue robe. Barbey d'Aurevilly le campe, comme il sait le faire, en traits incisifs, devant ses lecteurs.

« On dit que c'était un homme d'un génie profond, mais d'une intolérable fierté. Son portrait est dans la salle à manger de mon père et je vous réponds qu'il a, des deux côtés des lèvres et dans l'arcure de ses sourcils, le plus implacable mépris qui soit jamais tombé sur cette plate misère qu'on appelle la vie. Il n'a rien laissé qui prouve son génie, mais les ratures silencieuses qu'il avait faites à son exemplaire de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, montrent bien que son mépris était une grande intelligence.

« C'était, d'ailleurs, un homme qui se communiquait peu. Tout en réflexion, tout en pensée, l'oiseau non pas hagard des quatre tourelles de Mirabeau, mais un hibou tranquille et enchaperonné toute sa vie dans la plus sourcilleuse attitude. On tremblait devant lui et il n'élevait pas même la voix. Il dédaignait les livres et les plumes et il a passé dix ans de sa vie à se promener de long en large dans ses appartements en enfilade, les mains derrière le dos et sans dire un seul mot, pendant que sa femme, une sainte qui l'adorait comme Dieu, tricotait ou brodait dans une embrasure de fenêtre et ne se serait pas même permis de respirer un peu haut. »

Enfin, Ernestine-Eulalie-Théodose Angot, sa mère, femme distinguée et instruite, pas mijaurée pour un brin, poète à ses heures et royaliste comme le chouan impénitent qui était son mari.

Elle avait épousé en 1807 Théophile Barbey, troisième fils de Vincent-Félix-Marie Barbey du Motel, écuyer, secrétaire du roi.

Les Barbey régulièrement anoblis portaient des armes timbrées énoncées dans leur brevet, en date du 25 octobre 1765. Les Angot n'étaient que bourgeois et ne pouvaient porter pour armes qu'un simple écu.

Digitized by Google

Le travail de M. l'abbé Simon fixe un point généalogique ignoré, mal établi ou faussé à plaisir.

A l'avantage d'avoir rectifié une erreur partout répandue, ses pages joignent celui de montrer que cette gloire de la Normandie est un peu aussi une gloire caennaise. Barbey d'Aurevilly se rattache à cette ville non seulement par son séjour de quelques années, mais aussi par ceux de ses ancêtres dont il aimait le plus à parler, « revenants visibles pour lui seul », comme il disait, qui peuplaient sa solitude lorsqu'il retournait « au pays de ses souvenirs ».

L'étude sur Le Mobilier de l'église abbatiale du Val-Richer est une évocation de la grande pitié épandue par la Révolution sur tout ce qui avait trait au culte ou rappelait un passé religieux.

Toutes les pauvres choses constituées par la piété chrétienne, toutes les dépouilles, comme des feuilles mortes, s'envolent partout au hasard des cupidités, des habiletés ou des malhonnêtetés.

La municipalité de Montreuil avait réclamé et obtenu du directoire du Calvados, deux petits autels pour son église. L'un servit d'autel principal ; l'autre fut dépecé, scié, divisé par la méthode salomonienne, de manière a obtenir, par ce partage, deux autels latéraux. Procédé barbare, réplique malheureuse, mal fagotée et criant sa détresse.

L'auteur suit les pistes des objets arrachés à l'abbatiale, décrit très judicieusement l'opération imposée à l'autel mis à mal et les apports aussi bizarres que bien intentionnés advenus au cours de cette mutilation désastreuse.

Enfin, la découverte sous une couche de plâtre, de deux blasons accolés au-dessus de la porte principale de l'église de Montreuil-en-Auge, lui fournit l'occasion d'étudier la généalogie des Matharel, seigneurs de cette paroisse.

Il le fait, comme toujours, avec un plaisir et une aisance visibles, portant dans toute sa procédure historique la clarté de son exposition, le sens du relief et la curiosité d'un chercheur avisé.

Abbé E. Thorel.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

Seine-Inférieure : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen ;
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre ;
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.

Eure : M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.

Calvados : M. Etienne Deville.

Manche : M. le chanoine Couppey, à Coutances.

Orne : M. l'abbé Tabourier, curé d'Augnaise.

* * *

4358. — Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure. VIIe série, t. IX, 1921. Evreux, 1922, 8°. — Discours de M. H. Omont, membre de l'Institut. — L'église mérovingienne ou carolingienne de Notre-Dame de Rugles, par L. Coutil, p. 63. — Une famille d'épée : les Le Noury (1460-1839) par J. L'Hopital, p. 81. — Les albâtres du musée d'Evreux par M. le chan. Bonnenfant (8 pl.), p. 10. — La jeunesse d'Albert Glatigny, par R. Duquesne, p. 155. (Les trois derniers ouvrages ont des tirages à part).

4359. — Mémoires de la Soc. d'Arch. Lorraine, t. LXV (4e série 15e vol.) 1920-1922. Nancy, 1922, in-8°; pl. et dessins. La famille des Armoises, par L. Germain de Maidy, p. 376 Jeanne de Renneville arrond. des Andelys (Eure) et famille d'Harcourt (note de M. Louis Régnier à l'auteur, p. 377).

4360. — Bull. Arch. du Comité des Trav. Hist. Année 1920, 2e livraison. Paris, Impr. Nat. 1920. Rapport sur un albâtre anglais du musée d'Avranches, par M. Dalimier, p. ccxxviii pl.; — *Fanum* de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), par Léon de Vesly, pl. V et VI, p. 217 à 228; note additionnelle par Louis Deglatigny, p. 229-230; Les origines de l'inscription de Thorigny. Nouvelles observations, par M. Maurice Besnier, p. 287 à 297; — Trois ouvrages fortifiés des vallées de la Seine et de l'Epte,

Digitized by Google

par Georges Poulain, p. 323 à 329; — La Tour de l'horloge à l'église N.-D. de Saint-Lô, par Paul Le Cacheux, p. 449 à 464.

4361. — Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord, t. LIII, 1921. Saint-Brieuc, 1922; gr. in-8°, 136 pp. Obituaire du Couvent des Cordeliers de Dinan, p. 125-135 [Franeisca de Montmorency, Johanna d'Avaugour, Alanus Botherel, Gaufridus de Monteforti, Perrina de Meulant (p. 127), Gaufredus Botherel (1274), et Johannes (1293), etc.].

4362. — Recueil de la Soc. Havraise, 88e année 1921; Le Havre, 4e trim. 1921; A propos d'une gravure du Havre par Cochin (1776), par H. Legangneux, p. 287; — Promenades et distractions des Havrais en 1821, par A. Martin, p. 293.

4363. — Bulletin monumental, 81e vol. 1922, n° 1 et 2. Les façades des maisons de Rouen (p. 232); — Le siège du Château-Gaillard en 1203-04, par M. Quenedey; — c. r. *du Bull. de la Soc. des Monum. Rouennais* (p. 233); — Le tabernacle de Saint-Quentin (Manche), (p. 241).

4364. — La Revue Normande, n° 68 (mai-juin) *A. Vard inédit (fin)*, par Jean d'Armor; — *L'art gallo-romain de la région normande (fin)*, par H. Prentout; — *Les gardes d'honneur locales en Normandie (suite)*, par Defontaine. — N° 69 (juil.-sept.) *Il faut préserver le Mont-Saint-Michel*, par J. Levatois; — *Les gardes d'honneur... (fin)*.

4365. — Ecoles des Chartes, Paris, 1922 (2e trim.). Recouvrement de la Normandie (1449-1450), par Alice Bouvier; — L'Eglise abbatiale de Saint-Ouen de Rouen, étude archéologique par André Masson.

4366. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXV vol. 1re et 2e sem. 1922; col. 431, 563, Arquembourg (armoiries); — col. 433, 554, le curé de Saint-Pierre de Buffières et son troupeau; — col. 444, 546, Barthe, ministre; — col. 446, 496, D'Avout; — col. 453, Ingelnheim; — col. 477, Katherine de la Roë (ou Roue); — col. 481, Elégie de M. Lambert seigneur de Fromentin; — col. 484, Le Grand Goulet, 1374; — col. 486, le comte de Bourbon-Conty; — col. 502, 653, affaire Praslin; — col. 515, Baraguey d'Hilliers; — col. 524, 638, Marcoul, abbé de Nanteuil en Cotentin; — col 526, armoiries à identifier; — col. 544, Huzo et Dumas étaient-ils nobles? [Davy de la Pailleterie]; — col. 546, Boucher d'Hébécourt; — col. 551, Mme Bris-

Digitized by Google

seau-Mirbel, peintre; col. 566, Patins; — col. 576, 702, Corneille et « don Sanche d'Aragon »; — col. 586, Ch. Ar. de Farcy de la Diguerie; — col. 607, les poètes ouvriers; — col. 616, le mobilier de la « Dame aux Camélias »; — col. 626, Ducs de Normandie cri de guerre; — col. 628. Les manuscrits de l'abbé Maille; — col. 650, Mme de Launay; — col. 671, famille Gigault de Bellefont.

4367. — La Chronique médicale, n° du 1er juin 22, p. 172, Le tricentenaire de Jean Pecquet; cf. encore *La Normandie médicale* 1er juin, p. 181-91; — p. 187, à propos des conclaves [le cardinal de Bonnechose].

4368. — Albert Sorel. Inauguration de son buste à Honfleur, par M. Poincaré, le 3 sept. *L'Echo de Paris* du 4 sept. et tous les journaux de Normandie et de Paris; — le 5 sept. article de Louis Modelin sur —; et la *Bonne Semence*, lettre de A. Hardy, sept. 22.

4369. — Aubé (abbé L. A.) † curé du Petit Andely, *Sem. Rel. d'Evreux*, 8 juil.

4370. — Bachelet (abbé), † curé-doyen de Goderville, *Bull. Rel. de Rouen*, 9 sept.

4371. — Bayeux. Le P. Félix Marie, missionnaire au Japon, *Sem. Rel. de* —, 11 juin.

4372. — Beuvron, *La bonne Semence. Bull. Rel. du Pays d'Auge.* Les Marquis de — : François III, Louis Timoléon d'Harcourt (1658-1705) *suite.* [Tous les articles antérieurs sur cette famille sont de M. l'abbé E. Motel, directeur de ce bulletin, et non de M. l'abbé Simon, comme il a été dit par erreur], *juin, août, sept.*

4373. — Bordeaux (Henry). La jeunesse d'Octave Feuillet. Paris, Plon, in-12.

4374. — Bouquet (Fr.). A propos de « Corot à Rouen ». Lettre adressée au *Journal de Rouen*, 5 juillet.

4375. — Camy-Renoult a publié dans *La Dépêche de Rouen*; *juin* 7, l'homme qui reprit Fécamp au Roi (Bois-Rosé); — 11, régionalisme normand; — 18, quelques toiles de Millet; — 20, anniversaire de Corneille; — 24, la Normandie au Canada; — 28, la civilisation des Normands; — *juillet* 10, l'esprit des grands hommes : Corneille, Champmeslé; — 16, la révolution à Rouen; — 20, de la rue du Champ du Pardon; — 22, Vieux Rouen; — 27, — Honfleur et ses peintres; — 28, Rémy de Gourmont; — 31, Chansons normandes.

Digitized by Google

4376. — CAILLEBOTTE (abbé Victor). † à Cérisy, *Sem. Cath. de Séez*, 16 juin.

4377. — CHARPENTIER (chanoine), † vicaire général de Carcassonne. *Bull. Rel. de Rouen*, 2 sept.

4378. — CHIROL (Pierre). Etude sur E. H. Langlois, dessinateur, Rouen, Lecerf fils, 1922, in-4°, 34 pp. Cf. *Journal de Rouen*, 28 juil. C. R.

4379. — CLÉMENT-JANIN. Graveurs contemporains : Brunet-Debaisses, né au Havre, *Revue de l'art ancien et moderne*, mars 22.

4380. CLERGET (F.) Barbey d'Aurevilly, prophète du passé, *Athena*, juin 22.

4381. — COUILLARD (abbé Georges), † curé de Saint-Georges de la Rivière, *Sem. Rel. de Coutances*, 27 sept.

4382. — COUTANCES. Notes d'hist. loc. Marie des Vallées (*suite*), Cf. n° 4260.

4383. — DEDOUVRES. Le P. Joseph de Paris au Séminaire de Rouen, directeur de sa mère, *Etudes franciscaines*, janv.-mars, p. 100-120.

4384. — DEGLATIGNY (Louis). Notice arch. sur les forêts du Rouvray et de la Londe (Seine-Inférieure). Rouen, Lecerf, in-8°, 17 pp. Cf. *Journal de Rouen*, 17 juin, C. R. par G. D.

4385. — DELAPORTE, † ancien supérieur de Saint-Aquilin, à Evreux, *Sem. Rel. d'Evreux*. 5 août.

4386. — DELAUNAY. Beaux-Arts, artistes rouennais, Georges Dubosc, *Journal du Neubourg*, 5 juillet; — 26, Narcisse Guillart; — *août* 9, Albert Guilloux; — 23, Gaston Manchon.

4387. — DESLOGES (A.). Origine de la fabrication du fer en Normandie, 10 pp.; — Origine de l'épingle française, 4 pp. Extraits du *Bull. de l'Assoc. franç. pour l'avancement des sciences*, congrès de Rouen, 1921, in-8°.

4388. — DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE. Cinquantenaire du couronnement de N.-D. Discours de Mgr Touchet, *Sem. Rel. de Bayeux*, 3 sept.

4389. — DUBOSC (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* de *juin* 2, Les eaux de Forges et la réclame, affiches anciennes exposées chez Dervois; — 3, Les de Goncourt et le *Journal de Rouen;* Le centenaire de G. Flaubert; — 4, L'Académie royale d'architecture à Rouen en 1678; — 11, « Les images de Paris », Le poète Gabriel Ursin Langé, né à Rouen; — 16, Suger à Ber-

Digitized by Google

neval-le-Grand ; — 18, Un ami rouennais du peintre Prud'hon le Boulanger de Boisfrémont ; — 26, Quelques noms de lieu normands en *ville* et 9 juillet ; — *juillet* 3, « Le foyer des artistes », la maison de Balzac des Andelys ; Les « Caudebecs » de Caudebec ; — 8 et 11, Musée Flaubert, le voile de Tanit ; — 12, Au Mont-Saint-Michel « en auto-car » ; — 14, Méthodes archéologiques ; — 16, A propos de l' « Hostel de Saint-Syméon » d'Honfleur ; « Pré *au* ou *aux* Loups » ; — 17, Souvenirs d'hospice : François Durécu à Darnetal, à propos de son centenaire ; — 18, Louis Legendre, chanoine, fondateur du concours général des lycées ; La cathédrale de Rouen sans échafaudages ; Un artiste dieppois inconnu, le dessinateur Jacques Lemoyne ; — 23, A propos d'un incendie récent (l'ancien hôtel Vatel, rue des Carmes) ; — 28, Les ruines de l'abbaye de Jumièges et le tourisme ; Un don au musée Flaubert, portrait de Mme Roger des Genettes, par Gabriel Lefébure ; — 30, La manutention militaire, l'ancienne régie des vivres ; Les pinacles du palais de justice ; Le poète Louis Bouilhet et Mme R. des Genettes. — Rouen et son port à travers les âges, 50 pl. Préface et notices explicatives. Rouen, Defontaine, in-4°, oblong, cf. *Journal de Rouen*, 14 juillet. — Par ci, par là, études normandes de mœurs et d'histoire, 2e série. Rouen, Defontaine, cf. *Dépêche de Rouen*, 14 juillet C. R. — Corot à Rouen, discours de réception à l'Académie de Rouen, etc.

4390. — Dubreuil (Léon). La condition des métiers à Evreux en 1789. Paris, 1921, gr. in-8°, 4 pp. [Extr. de la *Revue d'histoire économique et sociale*].

4391. — Dunan (M.). Un coin perdu de Normandie : Le Ronceray et la maison de Charlotte Corday, *Journal des Débats*, 8 juin.

4392. — Duquesne (Robert). A propos du style normand, *Journal de Rouen*, 9 juin.

4393. — Evreux. Livre d'Or du collège Saint-François de Sales à —, in-4°, 260 pp., nombreux portraits. Impr. de l'Eure.

4394. — Fid[elin] (Jean). A travers la Normandie, *Journal de Rouen*, 2 juin et 10 juill.

4395. — Flaubert (G.) à la Délivrande. *Sem. Rel. de Bayeux*, 2 juill.

4396. — Fortier. Dupont de l'Eure (*suite*), *Journal du Neubourg*, 5 juillet, *août* 2, 16, 30, *septembre* 13.

Digitized by Google

4397. — Fossard (chanoine). *Sem. Rel. de Coutances*, 28 juin.

4398. — Furst (abbé), † ancien curé de Derchigny-Graincourt, *Bull. Rel. de Rouen*, 16 sept.

4399. — Galland (A.). Les Pasteurs du désert en Basse-Normandie, 1743-1781, *Bull. hist. du Protestantisme franç.*, avril-juin, p. 69-87.

4400. — Gautier (abbé), † curé de Boitron, *Sem. Cath. de Séez*, 25 août.

4401. — Gohel (abbé), † curé de Sainte-Geneviève, *Sem. Rel. de Coutances*, 30 août.

4402. — Gruyer (Paul). M. de Corneille et sa maison de Rouen, *L'Action française*, 22 juin.

4403. — Guérinot. Maupassant et Louis Bouilhet, *Mercure de France*, 1er juin.

4404. — Hamelin (abbé), † curé de Ger, *Sem. Rel. de Coutances*, 23 août.

4405. — Herval (René). A travers « la cité de Limes », *Journal de Rouen*, 18 juin.

4406. — Jallin (Henry). Les seigneurs d'Hangvel à Saint-Etienne-du-Rouvray, *Journal de Rouen*, 29 juil.

4407. — Labigne (abbé R.). L'élite catholique et les missions au XVIIe siècle [le P. Eudes], *Bull. Rel. de Rouen*, 12, 26 août et 2 sept.

4408. — Lafosse. « La juridiction consulaire de Rouen », 1558-1791, Rouen, Defontaine. c. r. *Journal de Rouen*, 24 juin et 5 juill.

4409. — Lamiray (Henri). Promenades hist. et anecd. dans Evreux, *Le Patro*, janv. à sept. Cf. n° 4212.

4410. — Langé (Gabriel). Trois abbatiales : Bocherville, Jumièges, Montevilliers, suivi de la tiare de Caudebec, etc., *Images de Paris*, in-12, 8 pp.

4411. — Laval (R. P.). *Sem. Rel. d'Evreux*, 15 juill.

4412. — Legrand (abbé), † curé de Versainville, *Sem. Rel. de Bayeux*, 27 août.

4413. — Le Ny (abbé), † curé de Lison, *Sem. Rel. de Bayeux*, 3 sept.

4414. — Leroux (André). « L'art cauchois à la ville ». c. r. *Journal de Rouen*, 24 juin, par G. D.

4415. — Le Sap. Notes hist. sur — (*suite*); *Echo de la paroisse du* —, août-sept.

Digitized by Google

4416. — MARGUERIN (chanoine), † curé de Saint-Germain-la-Campagne, *Sem. Rel. d'Evreux*, 9 sept.

4417. — MARTIN (André). Thomas Corneille ou quel malheur d'avoir un frère, *La Dépêche de Rouen*, 24 juil. [Ext. de *Comedia*].

4418. — MICHEL (abbé), † à Caen, *Sem. Rel. de Bayeux*, 4 juin.

4419. — MOIDREY (baron de). Les stalles de l'église Saint-Jacques de Lisieux. Lisieux, E. Morière, 1921, in-12, 45 pp. avec plan.

4420. — MOREL (Gaston). A propos de la collect. préhist. Lesage au Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, *Journal de Rouen*, 9 juil.

4421. — MONT-SAINT-MICHEL, *Sem. Rel. de Bayeux*, 17 sept., et dans les *Nouvelles religieuses* du 1er juin, etc...

4422. — MOUCHEL (abbé), † ancien curé de Méautis, *Sem. Rel. de Coutances*, 13 sept.

4423. — NICLOS (abbé), † aumônier de l'hospice de Pont-l'Evêque, *Sem. Rel. de Bayeux*, 27 août.

4424. — OLIVIER (Dr Ad.). Carolles, Granville, Avranches et leurs environs, le Mont-Saint-Michel. Paris, Ch. Bosse, in-16, 157 pp., 60 fig., carte, 6 francs.

4425. — PATRY (chanoine). *Bull. Rel. de Rouen*, 3, 10, 17 juin [L.J.].

4426. — POISSON (abbé), † professeur à Villedieu, *Sem. Rel. de Coutances*, 13 sept.

4427. — PRENTOUT (H.). La conquête de l'Angleterre par les Normands. La tapisserie de Bayeux, *Revue des cours et conférences*, 31 mai.

4428. — ROUEN. Centenaire de l'incendie de la flèche de la cath. [L.J.]. *Bull. Rel. de Rouen*, 16 sept.

4429. — SEINE-INFÉRIEURE. Liste des travaux exécutés, en cours ou à l'étude, pour les monuments hist. du département, *Bull. Rel. de Rouen*, 23 sept.

4430. — SELLIER (abbé), † ancien curé du Tréport, *Bull. Rel. de Rouen*, 5 août.

4431. — SIMON (abbé). Les anciennes léproseries du canton de Beuvron et de l'Exemption de Cambremer, *La Bonne Semence*, septembre (*à suivre*).

4432. — SPALIKOWSKI (Ed.). Autour de Rouen. Le nouvel aspect du château de Clères, *La Dépêche de Rouen* 11, juillet.

Digitized by Google

4433. — Terrier (abbé), † curé de Saint-Bômer-les-Forges, *Sem. Cath. de Séez*, 29 sept.

4434. — Thibaudet (Albert). Gustave Flaubert (1821-1880), sa vie, ses romans, son style. Paris, Plon, in-12, 389 pp., 5e éd.

4435. — Vallée (abbé), † curé de Tribehon, *Sem. Rel. de Coutances*, 13 sept.

4436. — Vaux de Folletier. La naissance du Havre, *Nouvelle Revue*, 15 juillet.

4437. — Weiss (N.). Testament d'Elisabeth d'Hauteville, veuve du cardinal de Châtillon, 13 janvier-6 juillet 1615, portrait, *Bull. hist. du Protest. franç.*, avril-juin, p. 88-96.

Indications spéciales par département.

Calvados : **4361**, 64, 65, 66, 68, 71, 72, 87, 88, 91, 95, **4407**, 12, 13, 18, 19, 23, 27, 31.

Eure : **4358**. 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 78, 84, 85, 87, 90, 93, 96, **4409**, 16, 27.

Manche : **4360**. 63, 64, 65, 66, 73, 80, 81, 82, 87, 97, 99, **4401**, 4, 11, 21, 22, 24, 26, 27, 35.

Orne : **4364**, 65, 66, 76, 87, 99, **4400**, 15, 27, 33.

Seine-Inférieure : **4360**, 62, 63, 65, 66, 67, 70, 74, 75, 77, 78, 79, 83, 86, 87, 89, 92, 94, 98, **4402**, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 17, 20, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 35, 36, 37.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Abonnements payés pour l'année 1922 du 16 Juin *au* 30 Septembre :

M. l'abbé Béthermin, 15 fr.; M. Louis Régnier, 15 fr.; M. Lecœur, 15 fr.; M. de Moindrey, 15 fr.; M. l'abbé Eudeline, 15 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Benoît XV, par l'abbé Ch. Guéry 5
X*** : Une Abbesse Bénédictine du xviie siècle [Mme Scholastique de Rouxel de Médavy] (*suite*) 9
Mgr de Luynes, évêque de Bayeux, et les Jansénistes (1742), par M. Étienne Dupont 26
Au Prieuré Fontévriste de Chaise-Dieu (xve et xvie siècles), Renée de Bourbon, Abbesse de Fontevrault et de la Trinité de Caen [par M. l'abbé Uzureau] 29
La Persécution religieuse dans la Seine-Inférieure (1792); M. Heude, curé de Saint-Patrice de Rouen, par M. l'abbé F. Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*. 32
Bibliographie Normande [n°s 4151 à 4243] 38
Pie XI, par l'abbé Ch. Guéry 49
Une Abbesse Bénédictine du xviie siècle (*suite*). 51
Origine du culte de saint Nicolas en Normandie, par l'abbé Ch. Guéry 65
Les vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux, par Étienne Deville 73
Bibliographie Normande [n°s 4244 à 4298] 91
Une Abbesse Bénédictine du xviie siècle (*suite*). 97
Les vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux (*suite*) 106
Le Curé de Saint-Patrice de Rouen en exil, par M. l'abbé Uzureau. 114
Les Prussiens à Evreux en 1815, par Maurice Béguin. 122
Le commandeur Henry Le Court, par M. l'abbé G.-A. Simon . . 128
Bibliographie Normande [n°s 4299 à 4357) 137
Les vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux (*suite et fin*) . . 145
La Persécution religieuse dans le Calvados (1791-92); Pont-l'Evêque et Saint-Melaine, par M. l'abbé Uzureau 154
Une Abbesse Bénédictine du xviie siècle (*suite*). 163
Bulletin bibliographique : Les ancêtres Caennais de Barbey d'Aurevilly. — Le mobilier de l'église abbatiale du Val-Richer. — A propos d'un blason : les Matharel, seigneurs de Montreuil-en-Auge, par l'abbé Simon, curé de Montreuil, Compte-rendu par l'abbé Ed. Thorel. 180
Bibliographie Normande [n°s 4358 à 4437]. 138

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

BÉGUIN (MAURICE). . Les Prussiens à Evreux en 1815 122

DEVILLE (ÉTIENNE). . Les vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux. 73-106-145

DUPONT (ÉTIENNE). . Mgr de Luynes, évêque de Bayeux, et les Jansénistes (1742) 26

GUÉRY (abbé CH.). . Benoît XV 5

— Pie XI 49

— Origine du culte de saint Nicolas en Normandie. 68

SIMON (abbé G.-A.). Le commandeur Henry Le Court 125

THOREL (abbé E.). . Bulletin bibliographique : Les ancêtres Caennais de Barbey d'Aurevilly. — Le mobilier de l'église abbatiale du Val-Richer. — A propos d'un blason : les Matharel, seigneurs de Montreuil-en-Auge, par l'abbé Simon 180

UZUREAU (abbé F.) . Au prieuré Fontévriste de Chaise-Dieu (XVe et XVIe siècles). — Renée de Bourbon, Abbesse de Fontevrault et de la Trinité de Caen. . 29

— La Persécution religieuse dans la Seine-Inférieure (1792) ; M. Heude, curé de Saint-Patrice de Rouen 32

— Le curé de Saint-Patrice de Rouen en exil. 114

— La Persécution religieuse dans le Calvados (1791-1792) : Pont-l'Évêque et Saint-Melaine. 154

X... . . . . Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique de Rouxel de Médavy (*suite*). 9-51-97-163

Le Gérant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part ; M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 3 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Recherche de la Noblesse faite dans la Généralité de Caen, en 1598-1599, par M. Jean-Jacques de MESMES Sr de ROISSY, publié par M. l'abbé Le Mâle (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

Le Présidial d'Évreux, par M. l'abbé Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

L'Expédition de Lisbonne (1831), racontée par un témoin le vice-amiral Jehenne, publiée par M. l'abbé ANJOT.

Marie d'Armagnac, duchesse d'Alençon, par M. l'abbé TABOURIER, curé d'Auguaise.

Le Mouvement Catholique en Syrie, par M. l'abbé Damien RAMIA, prêtre maronite.

Essai sur Huet, évêque d'Avranches, par Mlle Clémentine de COURTEN, docteur-ès-lettres, secrétaire générale de l'Université Catholique du Sacré-Cœur, à Milan.

La Persécution Religieuse dans la Seine-Inférieure (septembre 1792), par M. l'abbé UZUREAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
N841R4
v. 30/31
1921/23

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

Digitized by Google

Digitized by Google